

U d/of OTTAWA



39003002297124



Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa

HENRI D'ALMERAS

---

# LA FEMME AMOUREUSE

DANS LA VIE ET DANS  
LA LITTÉRATURE

---

---

ÉTUDE PSYCHO-PHYSIOLOGIQUE

QUELQUES REPRÉSENTANTS  
DU DONJUANISME

RIOM -:- LES DEUX LAUZUN -:- TILLY  
LE DUC DE RICHELIEU — CASANOVA — MIRABEAU  
PRANZINI -:- RASPOUTINE -:- LANDRU

---

ALBIN MICHEL, ÉDITEUR  
PARIS -:- 22, RUE HUYGHENS, 22 -:- PARIS

10 1962

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.





LA FEMME AMOUREUSE

DU MÊME AUTEUR

---

*La Femme amoureuse dans la vie  
et dans la littérature*

**Le Cœur et les Sens :** *La sensibilité amoureuse de la Femme. — Pudeur et coquetterie. — Comment aime la Femme.*

**Ceux qu'elle aime :** *Le Soldat. — La Guerre et l'Amour.*

**Les Elus de la Femme, les Hommes d'amour :** *Beauté et laideur. — Don Juan et les don Juan. — Le Crépuscule des vieux.*

En préparation :

**La Jeune fille :** *L'Eveil de l'amour. — Le Flirt.*

**Dépareillées et Désaccordées :** *Le mari, la femme et l'amant. — Crimes passionnels.*

HENRI D'ALMERAS

---

# LA FEMME AMOUREUSE

DANS LA VIE ET DANS  
LA LITTÉRATURE

---

---

ÉTUDE PSYCHO-PHYSIOLOGIQUE

QUELQUES REPRÉSENTANTS  
DU DONJUANISME

RIOM -:- LES DEUX LAUZUN -:- TILLY  
LE DUC DE RICHELIEU — CASANOVA — MIRABEAU  
PRANZINI -:- RASPOUTINE -:- LANDRU

[1923]



LIBRARIES

---

ALBIN MICHEL, ÉDITEUR  
PARIS -:- 22, RUE HUYGHENS, 22 -:- PARIS

## NOTE PRÉLIMINAIRE

Ce volume, quoiqu'il se suffise à lui-même, est une continuation et une confirmation du précédent. J'ai posé les principes, voici les exemples.

Dans la continuation de ces études, dont la vérité et l'utilité apparaîtront, j'en ai la conviction, chaque jour davantage, je cède volontairement et de plus en plus la parole aux faits. Personne ne parle aussi bien qu'un fait et n'est plus capable de renseigner et de convaincre.

PQ

145.8

.W6A4

1920

v. 4

# LA FEMME AMOUREUSE

---

## I

### VRAIS ET FAUX ROUÉS

RIOM — LES DEUX LAUZUN — TILLY

« Sa vie est un roman : non, il lui manque le vraisemblable. Il n'a point eu d'aventures, il a eu de beaux songes, il en a eu de mauvais; que dis-je? on ne rêve point comme il a vécu. »

Ce passage de La Bruyère est consacré au plus habile, au plus hardi, et, si l'on ne tient compte que des résultats, au plus heureux des Cadets de Gascogne, Antonin Nonpar de Caumont, né en 1632, marquis de Peguilhem ou Puy-Guilhem, jusqu'à la mort de son père, puis comte, puis duc de Lauzun.

Saint-Simon, son beau-frère, a tracé de lui un portrait, ni flatté ni chargé, qui nous le montre tel qu'il fut, odieux et attirant, plus capable de séduire et de plaire que d'aimer.

« Un petit homme blondasse, bien fait dans sa taille, de physionomie haute, plein d'esprit, qui

imposait, mais sans agrément dans le visage... plein d'ambition, de caprices, de fantaisies, jaloux de tout, voulant toujours passer le but, jamais content de rien; sans aucun ornement ni agrément dans l'esprit,<sup>1</sup> naturellement chagrin, solitaire, sauvage, fort noble dans toutes ses façons; méchant et malin par nature, encore plus par jalousie et par ambition, et toutefois fort bon ami, quand il l'était, ce qui était rare, et bon parent; volontiers ennemi, même des indifférents, et cruel aux défauts et à trouver et donner des ridicules, extrêmement brave et aussi dangereusement hardi, courtisan, également insolent, moqueur et bas jusqu'au valetage, et plein de recherches, d'industries, d'intrigues, de bassesses pour arriver à ses fins, avec cela dangereux aux ministres, à la cour redouté de tous, et plein de traits cruels et pleins de sel, qui n'épargnaient personne.. »<sup>2</sup>

En somme, pétri de défauts et de vices qui ne l'empêchèrent pas d'être aimé par les femmes et qui sans doute l'y aidèrent. Stendhal qui l'a étudié, dans le xxviii<sup>e</sup> chapitre de l'*Amour*, indique comme principales causes (mais il y en eut d'autres, plus intimes, plus décisives) de son succès « la hauteur et le courage dans les petites choses, mais l'attention passionnée aux petites choses; la véhémence du tempérament bilieux. »

En 1661, il est classé au premier rang parmi les hommes à la mode, qui excitent la curiosité des femmes.

Il a entre autres maîtresses sa cousine, Cathe-

1. C'est-à-dire sans instruction, sans culture.

2. — « M. de Lauzun qui méprisait tout le monde, comme s'il n'y eût eu personne digne de l'approcher... » LE PASSE TEMPS ROYAL OU LES AMOURS DE MADEMOISELLE DE FONTANGE (pamphlet publié dans l'HISTOIRE AMOUREUSE DES GAULES, édit. 1857, II, p. 160).

rine-Charlotte de Grammont, sœur du comte de Guiche, mariée en 1660 à Louis de Grimaldi, prince de Monaco.

Dans un pamphlet publié deux ou trois ans plus tard, les AMOURS DE MADAME DE LA VALLIÈRE ET AUTRES,<sup>1</sup> Sandraz de Courtils qui indiquait, en se basant sur les médisances de la cour et de la ville, ces pseudo-mariages rapidement formés et dénoués par l'amour ou le caprice ou l'ennui, n'oublia pas de mentionner celui de la princesse de Monaco avec Pégelin (*sic*). Cette union passagère d'une coquette et d'un libertin n'allait pas sans quelques orages. Louis XIV ayant manifesté un goût assez vif, et d'ailleurs peu durable, pour la jeune princesse, qui dut sans doute y répondre, Lauzun ne put cacher sa jalousie.

Il s'irrite, il menace. Il rappelle un peu brutalement à sa volage maîtresse « qu'il a des lettres pour la perdre. » Elle se plaint au roi, qui décide d'envoyer sans retard l'amant mécontent à la guerre. Lauzun voulait bien y aller — avec un haut commandement.

Il était colonel général des dragons, mais ce grade dont beaucoup d'autres se seraient contentés ne lui suffisait pas. Louis XIV, indulgent pour ses défauts, lui avait promis la charge de grand maître de l'artillerie, une des premières du royaume.<sup>2</sup> Au dernier moment, sur les conseils de Louvois, il la refuse. Quoique ce refus lui soit notifié non par le ministre mais par le souverain lui-même, avec tous les égards possibles, pour ménager un amour-propre que l'on sait facilement irritable, Lauzun a un accès de fureur. Il sort du fourreau son épée et la brise en déclarant « qu'il

1. HISTOIRE AMOUREUSE DES GAULES.

2. Elle appartenait depuis 1608 au duc de Mazarin, mais ses extravagances le rendaient incapable de la remplir.

ne servira jamais plus un roi qui manque à sa parole ». Louis XIV lève sa canne, mais se dominant, il la jette par la fenêtre. « J'aurais trop de regret, dit-il, si je frappais un gentilhomme. »

On l'envoie, pour le calmer, à la Bastille. Il n'y reste que quelques jours. A peine en est-il sorti qu'il ne songe qu'à se venger, non pas du roi, placé trop haut pour qu'il puisse l'atteindre, mais de sa maîtresse, qu'il rend responsable de tous ses déboires. Un jour que, dans les jardins de Versailles, « cette dame (la princesse de Monaco) était assise avec plusieurs autres, sur un lit de gazon et ayant la main sur l'herbe, il met son talon dessus comme par mégarde; puis ayant fait une pirouette pour appuyer davantage, il se tourna vers elle, faisant semblant de lui demander pardon. »<sup>1</sup>

Son embastillement l'a remis à la mode. Il va de succès en succès. Il est l'amant de Mme de Montespan, ce qui le rend un peu parent du roi. Ses maîtresses lui sont relativement fidèles et le pamphlet que je viens de citer<sup>2</sup> nous en donne ou plutôt nous en laisse deviner les raisons. « Homme d'une taille peu avantageuse, dit ce pamphlet, et d'une mine fort médiocre, mais qui compensait ces deux défauts par deux grandes qualités, par beaucoup d'esprit et par un je ne sais quoi qui faisait que quand une femme le connaissait une fois, elle ne le quittait pas volontiers pour un autre. »

C'était, d'ailleurs, beaucoup plus encore un ambitieux qu'un amoureux. Il avait peu de goût pour

1. LES AMOURS DE MADAME DE MONTESPAN (HISTOIRE AMOUREUSE DES GAULES. Tome II, p. 55). Abandonnée par Lauzun, la princesse de Monaco continua à avoir des amants, mais elle en eut un, un page, qui lui communiqua une maladie, aussi dangereuse que peu avouable, dont elle mourut, à 39 ans, le 4 juin 1668.

2. LES AMOURS DE MADAME DE MONTESPAN, p. 51.

le sentiment et visait au solide, aux aventures profitables, au riche mariage. L'occasion ne tarda pas à se présenter.

La grande Mademoiselle, la « Pucelle de la Fronde », Anne-Marie-Louise d'Orléans, fille de Gaston d'Orléans, nièce de Louis XIII et cousine germaine de Louis XIV, avait en 1669 quarante-deux à quarante-trois ans. Elle était née le 29 mai 1627. Jeune, sous la Fronde, lorsqu'elle s'amusait à jouer contre le Mazarin des rôles d'héroïne, elle avait pu avoir, avec ses yeux très vifs et ses cheveux blonds, quelque beauté. On s'apercevait moins alors de ce qu'avait de disgracieux sa tournure, un peu masculine, et son nez trop aquilin et ses mauvaises dents. La jeunesse fait tout passer.

Jusqu'à cette année 1669, elle avait, semble-t-il, dépensé le trop-plein de sa sensibilité d'abord dans des aventures de cape et d'épée, puis dans les intrigues de cour, les pratiques de dévotion et la lecture des romans.<sup>1</sup> Cette lecture des romans l'occupait, la passionnait peut-être, mais n'améliorait guère son orthographe. Ainsi, pour en donner un exemple, elle écrivait (de Choisy, le 5 août 1665, à Colbert, pour lui recommander Segrais, qui appartenait à sa maison) :

« Monsieur, le sieur Segrais qui est de la cademie et qui a bocoup travalie pour la gloire du Roy et pour le public aiant este oublié l'année pasée sur les gratifications que le Roy a faicts aux bons essprit, etc... »<sup>2</sup>

Lauzun fut son premier amour. Elle s'y prenait un peu tard. Cette grande femme, qui, avec son long nez et ses panaches, avait l'air d'un haquenée

1. Non seulement elle en lisait mais elle en composait.

2. DOCUMENTS AUTHENTIQUES ET DÉTAILS CURIEUX SUR LES DÉPENSES DE LOUIS XIV, publiés par Gabriel Peignot. P. 1827, p. 44.

de parade, se mit à aimer ce petit homme, qu'elle appelait, d'ailleurs, dans ses moments de tendresse et d'effusion, « son petit homme. »

L'amour, un amour de vieille fille avide et pressée de réparer le temps perdu, l'avait complètement domptée, transformée. Aurait-elle pu supposer qu'elle en arriverait à se montrer si accommodante, qu'elle accepterait et même qu'elle solliciterait humblement, avec des larmes, un mariage, si disproportionné comme âge et comme rang, avec un gentillâtre gascon, cette petite-fille, nièce et cousine du roi, irritée sans cesse, dans ses MÉMOIRES, qu'on ne lui rende pas les honneurs qui lui sont dus et qui lutta obstinément, se livra à toute espèce de démarches pour obtenir, à l'exclusion des autres princesses, le précieux et glorieux privilège d'avoir « un carrosse doré et des valets de pied à chausses retroussées ». Exemple entre mille des modifications profondes, le plus souvent heureuses, que l'amour entraîne chez la femme.

Comment, à la cour, où Mlle de Montpensier put voir, rencontrer souvent son Adonis, débuta cette passion d'arrière-saison et d'autant plus impérieuse? <sup>1</sup> Un des pamphlets qui ont été réunis dans le recueil de l'HISTOIRE AMOUREUSE DES GAULES et un des plus curieux, le PERROQUET ou les AMOURS DE MADEMOISELLE, nous l'apprend.

Ce perroquet, c'est Lauzun, amoureux des vingt millions de la riche héritière et de ses châteaux, perroquet bien stylé et qui sait bien le langage qu'il faut tenir.

Il se présente comme le plus délicat, le plus désintéressé et le plus dévoué des Céladons.

1. Voir aussi les MÉMOIRES DE MADEMOISELLE DE MONTPENSIER et les deux volumes qu'a publiés sur elle, en 1902 et 1905, Arvède Barine : LA JEUNESSE DE LA GRANDE MADEMOISELLE (1627-1652). LOUIS XIV ET LA GRANDE MADEMOISELLE (1652-1693).

Aucun des héros de Mlle de Scudéry ou de la Calprenède ne parle mieux que lui. Ce fin maïtois cache ses griffes et dissimule son habituel cynisme, pour parcourir, lui aussi, dans des phrases doucereuses et alambiquées, la Carte du Tendre. Et l'on voit défiler les longues tirades sur le fin du fin, l'inclination, l'estime, la reconnaissance, les goûts partagés, les premiers aveux. La femme s'enveloppe de délicatesse et de pudeur, l'homme paraît éperdu de tendresse et de respect et d'adoration. Rien de plus amusant quand on sait où ils veulent en venir l'un et l'autre et qu'il ne s'agit, en définitive, dans tout ce débordement de verbiage, que d'une vieille fille très échauffée qui veut coucher, légitimement et pour le bon motif, avec un ambitieux féroce et un coureur de dot.

Ce mariage, auquel, malgré tout son orgueil, elle était résolue, elle avait fini, à force de supplications, par en arracher le consentement à Louis XIV. Il fut déclaré, le 15 décembre 1670, et aussitôt ces vers coururent dans Paris :

On dit que Lauzun  
Qui n'est qu'un homme du commun  
Epouse dans deux jours Mademoiselle;  
Plutôt que de conclure un tel mariage  
Qui fait à la Cour un murmure si grand  
Il valait mieux garder son intendant  
Et prendre au moins deux nouveaux pages.

Cependant, les Condé, frustrés dans leur espoir d'héritage, criaient au scandale. Ils assaillaient le roi de leurs plaintes. Brusquement, le 18 décembre, il retira, quatre jours après l'avoir donné, son consentement.

Y eut-il, faute de mieux, un mariage secret — en 1671? C'est très probable. Mlle de Montpensier n'en profita pas longtemps, ou n'eut pas longtemps

à en souffrir.<sup>1</sup> On ne saurait dire si elle trouva plus de satisfaction à aimer que d'humiliation et de regret d'être battue. Car il avait employé, avec cette princesse de sang royal, pour lui inspirer quelque modestie et ne pas trop s'en laisser dominer, le procédé dont usait Buckingham à l'égard d'Anne d'Autriche.

Ces gourmandes, conjugales mais exagérées, cette union secrète qui donnait à un cadet de Gascogne vingt millions — qui en représenteraient cent aujourd'hui — trois duchés, la souveraineté des Dombes, le comté d'Eu et le palais d'Orléans (Luxembourg), parurent au roi et à la cour choquantes et de mauvais exemple.

Le 25 novembre 1671, d'Artagnan et deux cents de ses mousquetaires conduisirent Lauzun au château de Pignerol, où se trouvait Fouquet, depuis les premiers jours de janvier 1665, et où se trouvait aussi le *Masque de fer*.

On le logea dans une chambre au-dessus de celle de Fouquet et cette chambre fut meublée « d'un bon lit, de sièges, table, chenets et ustancilles de feu et d'une tapisserie de Bergame, propre et honneste. »<sup>2</sup> On lui envoya des livres, de la vaisselle plate. On lui permit de se confesser autant de fois qu'il lui plairait et d'aller à la messe le dimanche et les jours de fête. Mais, en même temps, comme on le jugeait « capable de tout pour se sauver par force ou par adresse » — et il le prouva — recommandation fut faite au gouverneur du château, Saint-Mars, de le garder avec le plus grand soin.

1. « Nul doute, affirme Ste-Beuve dans une de ses *Causeries du lundi* sur la grande Mademoiselle, qu'un mariage secret ne les ait unis mais leur ménage fut un enfer : elle, insupportable assurément, lui, profondément ingrat, pour ne rien dire de plus. »

2. *Instruction pour la garde de M. le comte de Lauzun*, signée Louvois et datée du 26 novembre 1671.

A peine installé, dans les premiers jours de décembre 1671, il commença par enlever une des planches du plafond de sa chambre, pour voir s'il ne pourrait pas s'évader par les toits. On s'en aperçut et on le traita plus sévèrement, mais Saint-Mars, qui en avait peur, en était réduit, pour le surveiller, à monter et à se percher sur un arbre très touffu qui dominait la chambre.

De confession en confession et de messe en messe, le prisonnier, pour passer le temps et peut-être pour endormir les défiances, était devenu très dévôt. Ses coupables amours,<sup>1</sup> les faiblesses de sa vie, il affectait de n'y penser que pour les déplorer et en rougir. Il se portait assez mal. Il lisait peu et il n'avait guère d'autre distraction que d'ennuyer le plus possible ce pauvre M. de Saint-Mars par ses accès de mauvaise humeur et ses tentatives d'évasion — dont une, en 1677, faillit réussir.

Il avait trouvé le moyen, en perçant une ouverture dans le plancher de sa chambre, de pénétrer dans celle de Fouquet. Celui-ci se souvenait vaguement d'un Peghilem, assez pauvre hère. Quand il l'entendit parler de ses charges, de ses dignités, de son mariage avec Mlle de Montpensier, il crut, d'abord, avoir affaire à un fou. Bientôt ils se lièrent, ils unirent leurs rancunes, leurs espérances, et, plus tard, l'occasion aidant, Lauzun fit de la fille du surintendant une maîtresse intérimaire,<sup>2</sup> ce qui eut pour conséquence une brouille définitive entre les deux prisonniers.

Sa détention, dans la dernière période, à partir

1. Quand on l'arrêta en 1671, ses papiers furent fouillés et on trouva plusieurs cassettes remplies de lettres de femmes, mèches de cheveux, portraits, gants, rubans, etc., classés avec soin. Le tout fut brûlé par ordre de Louis XIV, mais tout Paris s'amusa de la découverte et on cita des noms.

2. Mademoiselle Fouquet avait obtenu l'autorisation de loger à Pignerol.

de 1777 s'était singulièrement adoucie, quoique l'on continuât à garder, pour l'empêcher de prendre la clef des champs, les précautions les plus rigoureuses. Enfin, on se décida à lui ouvrir les portes de sa prison. Le 22 avril 1681, il fut conduit aux eaux de Bourbon-l'Archambault par Maupertuis, sous-lieutenant de la première compagnie des Mousquetaires à cheval. Il y retrouva Mlle de Montespan.

On lui avait imposé comme condition pour sa mise en liberté l'abandon au duc du Maine du pays d'Eu et de la souveraineté des Dombes. Il se considérait comme volé. Il revoyait sans plaisir sa vieille amoureuse. Il la trouvait un peu fanée et enlaidie par les années, et il ne le lui cachait pas. En 1682, ils eurent une querelle à propos d'un ruban couleur de feu dont elle s'était coiffée et qu'il jugeait trop jeune pour ses cinquante-cinq ans. « Je lui dis, écrit-elle dans ses MÉMOIRES, que les gens de ma qualité étaient toujours jeunes. »<sup>1</sup>

Il redoublait à l'égard de cette pauvre femme, coupable de l'avoir aimé, de brutalité et d'insolence. On raconte qu'un jour, revenant de la chasse, il lui dit : « Henriette de Bourbon, tire-moi mes bottes. » Elle finit par se détacher de lui, l'âge aidant, et elle eut le courage de ne plus le voir que le moins possible. Elle mourut le 5 août 1693.

Par vanité et par bravade plus que par affection, il porta sévèrement son deuil. Le 25 mars 1695, les délais écoulés, il épousa, à l'église Saint-Roch, sa paroisse, Geneviève de Durfort, fille du maréchal

1. Elle estima, en revoyant ses MÉMOIRES, qu'elle allait tout de même un peu loin et elle remplaça sa première phrase par celle-ci, plus entortillée et moins bien venue : « Je lui appris que la qualité faisait qu'on en portait (des rubans de couleur claire et voyante) plus longtemps que les autres. »

de Lorges, et belle-sœur de Saint-Simon. Elle avait quatorze ans et ne semblait pas s'être aperçue que son futur mari en avait plus de soixante. Elle l'avait préféré au fils d'un ministre « éborgné par la petite vérole », ce qui diminue sensiblement la valeur de la préférence. En tout cas, elle lui resta fidèle, avec bien des raisons de ne pas l'être.

Il n'est pas démontré que les hommes raisonnables et vertueux vivent plus longtemps que les autres. Des existences de précautions, de privations et de renoncement — celle de Pascal par exemple — peuvent manquer de résistance et plier au moindre choc. Au contraire, les excès conservent ceux qui ont une âme assez bien trempée et un corps assez solide pour les supporter. Lauzun avait soixante-trois ans quand il se remaria. Il vécut encore une trentaine d'années.

Atteint d'un cancer à la bouche, il se fit transporter au couvent des Augustins, voisin de son hôtel, et ne voulut plus voir personne, sauf sa femme, ses neveux et ses beaux-frères. Il mourut le 19 novembre 1723, à 91 ans, en bon chrétien, en philosophe, comme il convenait à un homme qui n'avait pas vécu très sagement, mais qui, pendant son emprisonnement, condamné à résister à ses passions et obligé de se tenir tranquille, avait su, autant qu'un autre, édifier son prochain et apaiser le ciel.

Petit-neveu de Lauzun, le comte de Riom, que l'on appelait familièrement à la cours du Régent *Riri*, est à Lauzun, comme homme à bonnes fortunes, ce que Lauzun est au duc de Richelieu.

« Ce Riom, écrivait la princesse palatine, n'a ni figure ni taille; il a le teint vert et jaune, la bouche, le nez et les yeux d'un Chinois; on le prendrait pour un magot; il est fat et sans esprit; il a une grosse tête enfoncée entre de larges épau-

les; bref, c'est un drôle très laid, mais on dit qu'il est très vigoureux... Au reste, cette tête de crapaud est bon gentilhomme et allié aux meilleures maisons... <sup>1</sup> Toutes les femmes courent après lui... »

Saint Simon le compare, à cause de son visage enflé et bourgeonné, à un abcès, mais cet abcès, favorisé par les circonstances, perça.

L'origine de la fortune de Riom, aussi nul d'esprit que de cœur, est l'amour de la comtesse de Mouchy, qui lui valut celui de la duchesse de Berry, par ricochet.

Cette fille du Régent, qu'il aimait beaucoup, et peut-être trop, <sup>2</sup> on l'avait surnommée dans le peuple Messaline, et à la cour la *Princesse Joufflotte*. Alourdie et déformée par l'embonpoint, elle n'était pas belle, avec sa figure qu'elle enduisait de fortes couches de rouge, pour dissimuler les marques de petite vérole.

Souvent ivre ou à peu près, elle entremêlait ses propos de b... et de f... Elle se vantait de ne croire ni à Dieu ni à diable. Elle se moquait de l'enfer, mais elle avait peur du tonnerre.

Comme plus tard devait le faire la grande Catherine, elle choisissait en général ses amants parmi ses gardes — de jour et de nuit — auxquels on donnait le surnom de Mirbalais, je ne sais trop pourquoi. Un pamphlet du temps raconte « *Comment la dame de Biturgie choisit pour ses gardes cinquante ministres appelés Mirbalais.* »

Elle avait épousé, à quinze ans, en 1710, le troisième fils du Dauphin, le duc de Berry, gros homme à peu près stupide, matiné de Bourbon et

1. C'était un cadet de la maison d'Aydie.

2. Saint-Simon assure que c'est une calomnie et une calomnie qui prit naissance dans le milieu de la duchesse du Maine, où abondaient, à commencer par la duchesse elle-même, « les langues de Satan ».

de Bava-rois,<sup>1</sup> qui buvait comme un Bava-rois et s'empiffrait comme un Bourbon. Très épris de sa femme, il lui administra, quand il apprit ses débordements, un coup de pied dans le ventre, mais il lui rendit le service de mourir, peu après, des suites d'une chute de cheval, à trente ans, le 4 mai 1714.

Avant ou après la mort de son mari, la duchesse de Berry eut comme amants connus, sans compter les occasions, passades et intérim, Salvert, écuyer à la grande écurie, La Haye, gentilhomme du duc, le chevalier de Roye, depuis marquis de La Rochefoucauld, capitaine des gardes, le marquis de Bonnivet, chambellan du duc, et bien d'autres, mais celui qu'elle préféra à tous fut Riom, d'une préférence à laquelle il manqua toujours, d'ailleurs, d'être exclusive, si nous en croyons le *Noël* de 1717 :

Grosse à pleine ceinture  
La féconde Barry  
Vit en humble posture  
Et le cœur bien marri.

Seigneur, je n'aurai plus des mœurs aussi paillardes  
Je ne veux que Riom  
Quelquefois le papa,  
Par-ci par-là mes gardes...

Riom était l'amant de la comtesse de Mouchy, dame d'atours de la duchesse. Il y eut une nuit une substitution, concertée entre les deux femmes. La dame d'atours était très maigre et la duchesse très grasse. « Voyez-vous cette Mme de Mouchy, disait le lendemain Riom, elle a l'air grosse comme une mauviette et cela tient une place énorme dans un lit. »<sup>2</sup>

1. Il était le fils d'une princesse de Bavière.

2. Duclos, MÉMOIRES SECRETS SUR LES RÈGNES DE LOUIS XIV ET DE LOUIS XV. P. 1791.

Le plus grand mérite, les talents les moins contestables, mais d'un autre genre, n'auraient pas procuré à Riom les avantages que lui valut cette substitution, ce jeu de l'amour et du hasard. La duchesse de Berry se mit à l'adorer et, pour l'avoir bien à elle (en quoi elle se trompa), elle voulut l'épouser, et Massillon prit à cœur de l'encourager ou de l'affermir dans cette bonne résolution.

On obtint sans trop de peine le consentement du Régent et un mariage secret, célébré par le curé de Saint-Sulpice, eut lieu, en 1718 (et probablement au mois de mars ou d'avril) dans la chapelle du Luxembourg. « Le mariage de la duchesse de Berry avec la tête de crapaud, écrivait la princesse palatine, n'est malheureusement que trop vrai. »

Mari ou amant, Riom montra la même brutalité, avec le même succès, qui n'est pas encourageant pour ceux qui s'obstinent à mettre dans l'amour de la délicatesse et de la tendresse.

« Il traita, dit Saint Simon, sa duchesse comme M. de Lauzun avait traité Mademoiselle. Il fut bientôt paré des plus riches dentelles, des plus beaux habits, muni d'argent, de boucles, de bijoux; il se faisait désirer, se plaisait à donner de la jalousie à la princesse et à paraître jaloux lui-même; souvent il la faisait pleurer; peu à peu il la mit sur le pied de ne rien faire sans sa permission, pas même les choses indifférentes : tantôt prête à sortir pour aller à l'Opéra, il la faisait demeurer; d'autres fois, il l'y faisait aller malgré elle. Jusqu'à sa parure, elle n'avait pas la moindre liberté; il se divertissait à la faire décoiffer, ou à lui faire changer d'habits, quand elle était toute prête; et cela si souvent et quelquefois si publiquement, qu'il l'avait accoutumée, le soir,

à prendre ses ordres pour la parure et l'occupation du lendemain, et le lendemain il changeait tout et la princesse pleurait tant et plus; enfin, il en était venu à lui envoyer des messages par des valets affidés, car il logea, presque en arrivant, au Luxembourg; et les messages se réitéraient plusieurs fois pendant sa toilette pour savoir quels rubans elle mettrait, et ainsi de l'habit et des autres parures, et presque toujours il lui faisait porter ce qu'elle ne voulait point. Si quelquefois elle osait se licencier à la moindre chose sans son congé, il la traitait comme une servante et les pleurs duraient souvent plusieurs jours. »

Quand elle mourut, le 21 juillet 1719, il ne se trouva aucun évêque, aucun prêtre, pour prononcer son oraison funèbre, mais Riom en fit une à sa manière. On l'entendit fredonner une chanson populaire du temps :

Elle est morte, la vache à panier,  
Il n'en faut plus parler...

Voilà comment les aiment ceux qu'elles aiment le plus.

Le second Lauzun, le Lauzun du dix-huitième siècle, c'est le *faux roué*. Celui-là, nous pouvons le juger équitablement, le voir sous son véritable jour, et, en quelque sorte, le réhabiliter, au moins sur certains points. Il a laissé des Mémoires qui ont l'air de le condamner et qui souvent le justifient, plaident pour lui les circonstances atténuantes, et qui sont, en tout cas, par la multiplicité des détails et par la variété et le relief des figures féminines qui les remplissent, d'un vif intérêt, non pas seulement anecdotique, mais psychologique.

En 1821, chez Barrois l'aîné, deux éditions, les

premières, parurent simultanément, l'une en un volume in-8°, l'autre en deux volumes in-18, et avec le même titre : *Mémoires de M. le Duc de Lauzun*.

Ces Mémoires, qui se terminaient en 1783, époque où le duc de Lauzun était revenu des Etats-Unis, on avait essayé de les publier sous l'Empire, mais Napoléon s'y était opposé, par égard pour la mémoire de Marie-Antoinette. On prétend qu'après avoir parcouru rapidement le manuscrit, à lui communiqué, pour la décision à prendre, par le préfet de police, il se serait écrié, avec indignation : « Quoi, ce n'est pas assez que ces misérables (les Jacobins) aient fait mourir cette malheureuse sur l'échafaud, il faut encore qu'ils salissent sa mémoire ! Que veulent les auteurs de ce pamphlet ? de l'argent ? qu'on leur en donne et que cette saleté ne voie pas le jour. »

C'était l'époque où, en parlant de Louis XVI, il lui arrivait de dire : « mon oncle ». Il faisait son métier de souverain et, par esprit de solidarité, voulait qu'on respectât les couronnes. La publication fut interdite. Les auteurs (nous verrons tout à l'heure ce qu'il faut entendre par ce mot) reçurent-ils une indemnité ? L'anecdote, plus ou moins véridique, que je viens de citer, l'affirme, mais j'ai quelque peine à le croire.

Louis XVIII se montra moins sévère que Napoléon. Grâce, dit-on, à l'appui d'un grand seigneur, très influent à la Cour, les dépositaires du manuscrit obtinrent de le faire imprimer. Des copies en circulaient déjà.

L'éditeur prit la précaution de supprimer des passages compromettants, mais à peine l'ouvrage était-il mis en vente que des protestations s'élevaient. Par ordre de l'autorité, les exemplaires

furent saisis et la nouvelle édition ne put paraître, en 1822, qu'avec des cartons.

Mais quel était le véritable auteur? Déjà, sous l'Empire, on ne croyait pas que ce fut Lauzun. Talleyrand avait, suivant les milieux et les circonstances, deux opinions, l'une, contre l'authenticité, qu'il destinait au public, aux journaux, et dont nous trouvons un écho dans le *Moniteur* du 27 mars 1818, l'autre, pour l'authenticité, qu'il réservait à ses amis et n'exprimait que dans les salons.

Le duc de Choiseul avait un intérêt personnel, comme on le verra plus loin, à les déclarer apocryphes <sup>1</sup>, et Mme de Genlis, par snobisme, Mme Campan, par dévouement à Marie-Antoinette, partageaient cette opinion. Mais de qui étaient ces Mémoires, s'ils n'étaient pas de Lauzun? On citait deux noms, celui de Tissot et celui de Lewis-Goldsmith.

Pierre-François-Tissot, né en 1770, pseudo-terroriste sous la Révolution et que l'on accusait bien injustement d'avoir promené sur une pique la tête de Mme de Lamballe — le pauvre homme osait à peine promener sa propre tête — avait été, sous l'Empire, chef de bureau au Ministère de la police et, plus tard, professeur de poésie latine au Collège de France, où il succédait à Delille. Rien, ce me semble, ni dans son passé, ni dans son talent de littérateur académique, fleuri et disert, ne le prédisposait à rédiger des Mémoires qui ne sentent nullement l'arrondisseur de périodes et le cuistre d'université.

Quant à Lewis Goldsmith, c'était un parfait coquin, qui ne cherchait qu'à se vendre au plus offrant et qui a publié, en 1810, un ignoble livre,

1. Voir *Moniteur* du 22 décembre 1825.

que connaissent tous les historiens du premier Empire, HISTOIRE SECRÈTE DU CABINET DE SAINT-CLOUD. L'auteur de ce pamphlet, aussi platement écrit que bassement pensé, ne saurait être l'auteur des Mémoires de Lauzun.

L'auteur des MÉMOIRES DE LAUZUN, c'est Lauzun. On l'admet généralement aujourd'hui et à juste titre.

Quand ils parurent, en 1821, tout le monde affecta de les trouver scandaleux et tout le monde voulut les lire. La bonne société de la Restauration n'était pas aussi pourrie que celle de notre temps, et elle ne pouvait pas l'être, mais, même à cette époque, elle unissait à une extrême indulgence pour l'immoralité dans les actions une extrême sévérité pour l'immoralité dans les écrits. Mal faire et ne pas laisser dire, c'était déjà sa devise.

On jugeait très naturelles, très excusables, même érigées en système, les faiblesses, les fautes de ces grandes dames du dix-huitième siècle, et ceux qui les rappelaient, les signalaient, dans un journal ou dans un livre, on les accablait de toutes les sévérités et de toutes les indignations.

A plusieurs reprises, la justice poursuivit les MÉMOIRES DE LAUZUN. Lorsque Louis Lacour en donna, en 1858, chez Poulet-Malassis, une nouvelle édition plus complète et avec les passages d'abord supprimés, il passa presque pour un criminel. Le président de la Société des Bibliophiles, le baron Pichon, se brouilla avec lui, par amour de la vertu. Le descendant d'une des « héroïnes » du livre lui intenta un procès pour diffamation et le fit condamner, par le Tribunal correctionnel de la Seine, à une amende et à de la prison.<sup>1</sup>

1. Avec saisie et destruction des exemplaires — destruction qui fut encore ordonnée par un jugement du 25 janvier 1869.

Cela n'empêche pas ces Mémoires d'être charmants, comme l'était Lauzun lui-même, dans sa jeunesse. Il les avait écrits, pour les donner, en guise de confession générale, à la marquise de Coigny. Idée singulière, mais qui nous a valu un document des plus curieux pour l'histoire des mœurs au dix-huitième siècle et pour l'étude de l'âme féminine. Sans doute, çà et là, on y découvrirait facilement quelque exagération, quelques mensonges — quand il parle, par exemple, de Marie-Antoinette — mais, d'une manière générale, la vérité et la sincérité dominant, mêlées souvent, ce qu'on aurait peine à croire et ce qui fait de lui un faux roué, d'émotion, de sentimentalité et de tendresse. Suivons, si vous le voulez bien, pas à pas, ce récit, parcourons ce livre attachant, trop mal compris, trop calomnié, et où plus d'une page est mouillée de larmes.

Armand-Louis, fils du marquis Charles-Antoine de Gontaut de Biron, naquit à Paris en 1747. Sa mère « dame Antoinette-Eustachie de Crozat du Chastel » mourut à 19 ans et six mois, quelques jours après sa naissance.

Faublas commence toujours par être Chérubin. Le duc de Lauzun<sup>1</sup> le fut assez vite. A quatorze ans, il intéressait déjà les femmes, et tout particulièrement la duchesse de Grammont, qui avait, à ce qu'il suppose, par l'amitié qu'elle lui prodiguait « l'intention de se former tout doucement un petit amant. » Une femme de chambre de Mme de Pompadour lui fit à la même époque — il était encore très innocent — « beaucoup de caresses et d'agaceries inutiles ».

Vers quinze ans, il eut son premier amour —

1. Pour plus de clarté, je lui donne par anticipation ce titre et ce nom qu'il ne porta que plus tard.

avec la comtesse de Choiseul-Stainville,<sup>1</sup> belle-sœur du duc de Choiseul :

« Mme de Stainville me dit un jour à dîner chez Mme de Choiseul qu'elle dînerait le lendemain chez Mme de Grammont, et que nous pourrions y passer la journée. J'en fus comblé de joie, mais M. Roch (son gouverneur), qui le découvrit et dont les mœurs sévères ne se démentaient jamais, voulut, le lendemain matin, qui était un dimanche, me faire aller à la messe; je refusai, nous nous disputâmes; il me menaça de mon père que je craignais beaucoup. Je cédaï avec un chagrin mortel. Il me mena à la messe aux Petits-Pères<sup>2</sup> où suffoqué de colère et de tristesse, je m'évanouis, je perdis entièrement connaissance; et lorsque je la repris, je me trouvais couché sur les marches de l'église entouré de vieilles femmes. On me ramena à la maison où je revins assez défait. Je dis que j'étais malade et l'on m'obligea à me coucher. Mme la duchesse de Grammont vint me voir et m'amena Mme de Stainville. Je lui contai mon histoire, elle en rit, fut chez mon père, fit gronder M. Roch, et obtint la permission de me guérir et de m'emmener dimanche chez elle. Ce jour fut un des plus heureux de ma vie. Je le passai tout entier avec ma jeune maîtresse et presque toujours tête-à-tête. Elle me montrait combien elle était touchée de ma tendresse, m'accordait toutes les innocentes faveurs que je lui demandais et je n'en connaissais pas d'autres. Je baisais ses mains; elle me jurait qu'elle m'aimerait toute sa vie; je ne désirais rien au monde... »

1. Thomasse-Thérèse de Clermont d'Amboise, qui avait épousé en 1761 le comte de Stainville.

2. A l'église N.-D. des Victoires qui était alors l'église des *Augustins Déchaussés* dits *Petits Pères*.

Sept ou huit mois après, Mme de Stainville qui, dans l'intervalle, avait eu la coqueluche et était allée se soigner aux eaux de Cotterets (*sic*), commença à fréquenter beaucoup plus le monde et à y être très courtisée. Elle rougit alors du goût qu'elle avait eu pour un enfant et rabroua le pauvre Lauzun qui en fut très mortifié et désolé. Mais plus tard, quand il eut acquit la réputation d'un homme à bonnes fortunes, elle commença à l'aimer, surtout parce qu'il aimait sa belle-sœur, la duchesse de Grammont, et qu'elle voulait le lui enlever.

Après Mme de Stainville et à l'époque où son père projetait de le marier avec Mlle de Boufflers,<sup>1</sup> vers 17 à 18 ans, il devint très épris de Mlle de Beauvau. Il trouva le moyen de lui faire parvenir à son couvent, une lettre très respectueuse, très cérémonieuse, qu'elle renvoya à l'expéditeur, en jeune fille bien sage, après l'avoir lue et recachetée.

Repoussé de ce côté, il se tourna vers une petite actrice du théâtre de Versailles, Eugénie Beaubours, âgée d'une quinzaine d'années, et encore plus innocente que lui, ce que nous aurions peine à admettre d'une actrice, même toute jeune, s'il ne l'affirmait pas. Dans la chambre d'hôtel où ils s'étaient donné rendez-vous, aussi timides et empruntés l'un que l'autre, une araignée vint troubler leur entretien. Ils en éprouvèrent un tel effroi qu'oubliant pourquoi ils se trouvaient là ils n'eurent plus d'autre désir que de partir le plus tôt possible. Ils cédèrent donc la place à cette araignée, envoyée peut-être par la Providence pour protéger la vertu d'une petite actrice, et ils

1. Il épousa à St-Eustache, le 4 février 1766, Amélie de Boufflers. Il avait dix-neuf ans et elle en avait quinze. Il la rendit très malheureuse.

se promirent de se revoir, mais ils ne se revirent plus. Quelques jours plus tard, le père intervint et fit éloigner de Versailles Eugénie Beaubours et sa mère.

Le duc de Lauzun fut assez vite consolé. Sa consolation s'appelait la comtesse d'Esparbès.<sup>1</sup> Elle s'offrit d'elle-même, et avec insistance. Elle arriva à ses fins, n'ayant rien négligé pour cela, aima passionnément, pendant un mois, son petit cousin — elle l'appelait ainsi — lui donna une cocarde où elle avait brodé son nom, puis, du jour au lendemain, sans explication, sans transition, elle le remplaça par le prince de Condé. Il souffrit, se plaignit et, dans un dernier rendez-vous, qui fut un rendez-vous de liquidation, voici, d'après son récit qui rappelle certaines pages des *LIAISONS DANGEREUSES*, ce qui se passa :

« Mme d'Esparbès me parut d'une tranquillité qui me confondit. « Vous avez voulu me voir, me dit-elle. En pareil cas toute autre vous aurait refusé; mais j'ai cru devoir quelques conseils à l'intérêt qu'inspire toujours une ancienne connaissance. Vous êtes, en vérité, d'une enfance rare; vos principes, votre façon de voir n'ont pas le sens commun. Croyez-moi, mon petit cousin, il ne réussit plus d'être romanesque :<sup>2</sup> cela rend ridicule et voilà tout. J'ai eu bien du goût pour vous, mon enfant, et ce n'est pas ma faute si vous l'avez pris pour une grande passion, et si vous vous êtes persuadé que cela ne devait jamais finir. Que vous importe, si ce goût est passé, que

1. La comtesse d'Esparbès de Lussan, née Toinard de Nouy. C'était une cousine de Mme de Pompadour. Elle avait une dizaine d'années de plus que Lauzun.

2. Lauzun continua à l'être et le fut toujours. « Homme romanesque, n'ayant pu être héroïque », dit Besenval dans ses *MÉMOIRES* (Tome II, p. 13), en citant sur lui ce mot d'une femme qui le connaissait bien.

j'en aie pour un autre ou que je reste sans amants? Vous avez beaucoup d'avantages pour plaire aux femmes : profitez-en pour leur plaire et soyez convaincu que la perte d'une peut toujours être réparée par une autre; c'est le moyen d'être heureux et aimable. Vous êtes trop honnête pour me faire des méchancetés, elles tourneraient plus contre vous que contre moi. Vous n'avez point de preuves de ce qui s'est passé entre nous, l'on ne vous croirait pas; et si l'on vous croyait, jusqu'à quel point pensez-vous que cela intéresse le public? S'il a su que je vous avais pris, il ne s'est pas attendu que je vous garderai éternellement. L'époque de notre rupture lui est parfaitement indifférente. D'ailleurs, la mauvaise opinion et la défiance des autres femmes me vengeraient de vous, si vous étiez capable de mauvais procédés. Les avis que je vous donne doivent vous prouver que l'intérêt et l'amitié survivent aux sentiments que j'avais pour vous. »

Il ne faut pas beaucoup d'aventures du même genre, pour remplir d'amertume et de mépris une âme qui était née sensible et tendre. Qui a souffert d'une femme se venge tôt ou tard sur une autre. La don Juane fait le don Juan.

Pas toujours. Lauzun — tel, du moins, que nous le montrent ses *Mémoires*<sup>1</sup> — semble avoir échappé, comme par miracle, à cette forme spéciale d'amour, à la fois ardente, inquiète, défiante, méprisante, haineuse, qui caractérise presque toujours les grands voluptueux, les animateurs et aussi bien souvent — et c'est, d'ailleurs, réciproque — les perversificateurs de la femme, incapables

1. Et tel que l'ont vu la plupart de ses contemporains. « Cet être charmant, dit l'un d'eux, noble dans ses manières, magnifique comme un grand seigneur... » MÉMOIRES... de J.-N. Durfort, comte de Cheverny (1731-1802). P. 1886. Tome I, p. 247.

de se libérer l'un de l'autre, rivés à la même chaîne, et ne pouvant ni s'estimer ni se fuir.

Sans doute la futilité d'esprit de cet aimable Faublas le préserva de ces rancunes persistantes. Il eut, nous le verrons, ces moments de détresse sentimentale, mais rapides, sans lendemain. Il ne souffrit pas assez ni assez longtemps pour que sa douceur naturelle et son aimable insouciance s'en trouvassent modifiées. Trompé et trompeur tour à tour, il continua à mettre dans ses amours, volontairement ou malgré lui, du caprice, de l'enjouement, de la sensibilité et de la grâce. Il ne fut ni cruel ni fidèle.

Congédié par la comtesse d'Esparbès, il eut comme maîtresse Mme de Tingry, puis, pour la seconde fois, Mme de Stainville, qui, après quelques mois de liaison, lui avoua, un beau jour, qu'elle aimait l'acteur Clairval<sup>1</sup> et que Clairval l'adorait. Il ne s'en montra ni étonné ni choqué et conserva à Mme de Stainville son amitié, faute de mieux.

Et ce fut alors qu'il connut lady Sarah Banbury.

Lady Sarah Banbury, née en 1745, s'était mariée en 1762 et elle devait divorcer en 1770.<sup>2</sup> Mme Deffaud dit qu'elle était « aimable, douce et jolie » et qu'elle aimait à se divertir.

« Elle est grande, écrit Lauzun dans ses MÉMOIRES, sa taille est un peu forte, ses cheveux du plus beau noir et parfaitement bien plantés; le sein d'une blancheur éclatante et de la fraîcheur d'une

1. Guignard dit Clairval, né en 1734, et qui, depuis 1762, faisait partie de la Comédie Italienne. Il avait débuté comme garçon perruquier et voilà pourquoi, sans doute, tant de grandes dames en étaient coiffées. En revanche, ses ennemis disaient :

Cet acteur minaudier et ce chanteur sans voix  
Ecorche les passants qu'il rasait autrefois.

2. Elle épousera en 1782 sir Charles Napier, père du célèbre marin.

rose. Des yeux pleins de feu et de physionomie annonçaient les grâces séduisantes et naïves de son esprit. » Au moral, « bonne, sensible, tendre, franche et même emportée mais malheureusement coquette et légère. » Il est heureux pour Lauzun qu'elle ait été malheureusement coquette et légère, ce qui lui permit de l'ajouter à la collection de ses maîtresses.

Il la vit au Temple pour la première fois et fut placé, à table, à côté d'elle. Le prince de Conti, le maître de la maison, l'avait présenté comme un homme « bien fou, bien extravagant, bien aimable ». C'était le meilleur moyen de l'imposer à l'attention et la sympathie de la jeune femme. Il réussit à lui plaire, fut invité chez elle, risqua une déclaration qu'on eut l'air de repousser, envoya une lettre qu'on feignit de ne pas lire. Quelques jours après, lady Banbury lui dit pour essayer de le décourager et pour s'encourager elle-même à une résistance qui commençait à faiblir : « Je ne veux pas avoir d'amant. Jugez si je puis avoir un amant français qui en vaut bien dix autres par le bruit qu'il fait et par les peines qu'il cause. Ne perdez pas votre temps près de moi; ne parlez pas d'amour si vous ne voulez pas que je vous fasse fermer ma porte. »

Il la prit par la pitié, et sincèrement, sans jouer aucune comédie. Au début de janvier 1767, Mme de Stainville s'était laissée surprendre avec Clairval. Le mari furieux l'avait conduite lui-même, le 12 janvier, dans un couvent de Nancy, d'où elle ne voulut plus sortir et où elle mourut, très jeune, « vite convertie à la dévotion ».

Très affligé par ce malheur de la maîtresse qui était devenue une amie très chère, Lauzun alla confier son chagrin à l'amie très chère qui allait devenir une maîtresse. Lady Banbury fut

très attendrie par ses confidences, par sa douleur, et elle lui dit au moment où un autre visiteur arrivait : « Je soupe ce soir chez Mme du Def-fant. » Cela signifiait « tâchez de vous y trouver ». En effet, il s'y trouva, et il s'aperçut tout de suite que sa candidature amoureuse avait fait, en quelques heures, de sérieux progrès, des progrès décisifs.

« Les manières de lady Sarah avec moi, racontent ses MÉMOIRES, étaient absolument changées. Ses yeux fixés sur les miens me disaient cent choses que je n'osais pas entendre et je croyais devoir à la pitié seule l'entière occupation où elle était de moi. Sa vivacité paraissait modérée par une douce langueur. Elle était d'une distraction qui avait bien du charme pour moi, parce que je pouvais m'en croire la cause. Quand tout le monde sortit de chez Mme du Deffant elle écrivit quelques mots sur un chiffon de papier, et me dit en descendant l'escalier : « Lisez cela en vous couchant. » On peut imaginer avec quel empressement je rentrai chez moi ! Je lus ces trois mots anglais : *I love you...* »

Elle refusa quelque temps de se donner, bien sûre cependant qu'elle se donnerait. Des précautions lui étaient imposées. Dans son intimité vivait un jeune Anglais, lord Carlisle, qu'elle n'aimait pas, mais qui ne l'en surveillait que davantage, plus jaloux et plus défiant que le mari.

Obligée de repartir pour Londres, lady Banbury écrivit à Lauzun, de Calais, le 6 février 1767, cette lettre, une des plus touchantes lettres d'amour que je connaisse.<sup>1</sup>

« Vous avez tout changé mon cœur, mon ami, il est triste et brisé; et quoique vous me faites

1. Ceux qui la liront attentivement n'auront pas de peine à se convaincre qu'elle est authentique.

tant de mal, je ne puis avoir d'autres pensées que mon amour. Je n'avais pas l'idée qu'une telle chose pourrait arriver, et je croyais que j'étais assez fière pour que mon bonheur ne pût pas dépendre sur un amant français. Le vent est contraire, et je n'en suis pas fâchée : c'est mieux d'être dans le même pays. Je pleure beaucoup. J'ai dit à sir Charles (son mari) que j'avais un mal de tête, et il s'en contente. Lord Carlisle ne l'a pas cru, car il regardait bien sérieusement... Oh! mon Dieu! il faut que tout ce que je fais soit bien mauvais, puisque je veux le cacher, et que moi, la plus vraie de toutes les femmes, je suis obligée de mentir et de tromper deux personnes que j'estime tant. On est sorti et moi j'ai voulu rester pour écrire à celui qui m'est plus cher encore que le repos que j'ai perdu pour lui. Tout m'ennuie, m'importune, et ce sera de même jusqu'à ce que je te verrai. Viens aussitôt que tu pourras sans imprudence, car je te défends aucune chose que tu pourrais regretter... Viens, par ta présence, combler ta maîtresse de la plus grande joie qu'elle peut attendre. Je n'ai pas peur que tu ne comprendras mon ridicule français; ton cœur et le mien s'entendront toujours. Adieu, car j'ai peur d'être surprise. Pense que c'est pour toi seul qu'existe ta Sarah. »

Il alla une quinzaine de jours plus tard la rejoindre en Angleterre et resta quelque temps, pendant l'absence de son mari, à Barton, où était sa maison de campagne. Là, pendant plusieurs nuits, après l'avoir si impatiemment attendu, si passionnément désiré, elle s'obstina à se refuser à lui, non certes par indifférence ni par pudeur, mais par raffinement voluptueux et tendre, pour rendre plus précieux et plus doux un plaisir retardé, et peut-être aussi — ce qui est difficile à

expliquer et même à comprendre — parce que les femmes peuvent trouver une satisfaction sensuelle à réfréner momentanément leurs sens et à prolonger l'attente et le désir.

Plus courageuse dans l'amour que son amant — et c'est un cas assez fréquent — lady Banbury voulait fuir avec lui, se réfugier avec lui à la Jamaïque. Elle lui donna huit jours pour s'y décider. Il hésita. Il fit entrevoir des difficultés certaines, des dangers possibles. Il parla raison. Il eut peur. Elle ne lui pardonna pas — et tout fut fini entre eux. Et de celle-là aussi, malgré la rupture, il resta l'ami.

Pendant un an, de juin 1768 à juin 1769, Lauzun séjourna en Corse et il y séduisit, sans trop de difficulté, car elle ne péchait pas par excès de vertu, la femme de l'intendant de l'île, Mme Char-don, fille d'un M. de Maupassant. Elle avait dix-huit ans. « C'était, écrit dans une de ses lettres, Mirabeau, qui l'avait connue, une poupée pour la légèreté et la taille, mais elle avait un tempérament de feu et autant d'intrigue et de corruption qu'on en a après vingt ans de coquetterie. »

Le 22 décembre 1772, il partit pour Londres où il devait éprouver, pour la princesse Czartoryska, née en 1743 et maîtresse du prince Repnine, une des quatre ou cinq grandes passions de sa vie.

Elle avait de beaux cheveux, de belles dents, de beaux yeux et quoique « fort marquée de la petite vérole et sans fraîcheur », elle était charmante, à ce qu'il assure, sans être jolie.

Elle commença, naturellement, par des accès de pudeur et des tentatives de résistance. Comme lady Banbury, et comme beaucoup d'autres femmes moins sincères, que ces affirmations hasardeuses ne gênent guère, elle déclara à Lauzun qu'elle ne voulait pas avoir d'amant. Elle en avait

déjà un, mais, sans doute, elle ne l'aimait pas.

Quand elle alla prendre les eaux de Spa, il la suivit, et il la suivit encore quand elle rentra à Paris. Elle continuait à résister et quand elle eut cédé, elle en ressentit un tel regret, de tels remords, que, le lendemain, le 5 novembre 1774, elle essaya de s'empoisonner. Lauzun la trouva, ce jour-là, couchée, très malade. Elle avait laissé sur la table de nuit la petite boîte qui contenait le poison. Il s'en empara et absorba tout ce qui restait. Ce n'est pas précisément le fait d'un roué.

Il devait partir, ce jour-là, ce qui permet de supposer que le désespoir de la princesse ne venait pas uniquement de ses remords. Ce départ, qu'elle jugeait nécessaire, qu'elle avait réclamé, imposé, la déchirait, si peu prolongée que dut être l'absence. A peine Lauzun était-il arrivé à Fontainebleau, qu'il y recevait cette lettre d'elle :

« O mon ami, mon amant! toi que j'idolâtre, toi qui réunis toutes les affections de mon cœur, tu n'es plus près de moi! Tu es parti, je l'ai voulu, pourquoi m'as-tu obéi! Ai-je donc dû faire quelque chose pour des devoirs que j'ai tous violés! Des horreurs qui m'entourent, celles de la mort sont les moins affreuses. Si tu savais quel avenir s'ouvre devant moi! J'ai perdu toute espérance, tout droit d'être heureuse. Je n'ose plus rien promettre, j'ai trahi mes serments. Que ton amour, du moins, que ton bonheur me tienne lieu de ce que j'ai perdu. Mais, hélas! je parle de l'avenir et je me meurs! Je n'aurai point le barbare courage de t'ordonner de vivre; je ne sais ce qui se passe en moi, tous mouvements jusqu'alors inconnus. Je sens mes derniers soupirs sur des lèvres qui brûlent encore de tes baisers. Viens, ne perds pas une minute, mourons dans les bras l'un de l'autre, que le bonheur et le plaisir soient

notre dernière sensation. Non, n'écoute pas des désirs insensés. Que mes remords, du moins, expient ma faute. Puisse le courage de n'être plus coupable me rendre, aux dépens de ma vie et de mon bonheur, quelque estime pour moi-même... »

Quand il y a ainsi, non pas sur une scène de théâtre, mais dans la vie, une lutte entre le devoir et la passion, c'est presque toujours la passion qui a le dernier mot. Lauzun et la princesse Czartoryska continuèrent à s'aimer jusqu'au moment où le départ de celle-ci pour la Pologne opposa à leur amour, au lieu d'un obstacle moral, trop facile à vaincre, un obstacle matériel. Elle partit parce qu'elle ne pouvait pas ne pas partir. Il l'accompagna jusqu'à deux heures de Varsovie et revint parce qu'il ne pouvait pas ne pas revenir. Puis, l'absence et le temps, auquel rien ne résiste, firent leur œuvre.

Ce don Juan, plus souvent séduit que séducteur, trouva sur sa route, on l'a sans doute remarqué, deux sortes de femmes, celles qui essayaient de résister à ses avances et n'y réussissaient que rarement et celles qui, sans avoir le moindre désir d'y résister, les appelaient de tous leurs vœux et même les provoquaient.<sup>1</sup> A la dernière catégorie, qui comptait alors et qui compte encore aujourd'hui, aujourd'hui surtout, pas mal de représentantes, appartenait cette électrice de Saxe, une vertueuse Allemande, qui, lorsque le jeune Français passa à Dresde, en revenant de Pologne, le trouva très à son goût et ne le lui envoya pas dire. Elle le lui dit très bien elle-même.

En dépit d'une fatuité qui dépassait les dimensions ordinaires, il ne s'apercevait pas qu'il était l'élu de cette électrice. Elle l'entraîna, un jour,

1. Depuis Mme Put'phar, il y a eu une infinité de Don Juanes.

par un pan de son manteau, je suppose, dans une embrasure de fenêtre et lui tint à peu près ce langage :

« Pour un Français, vous n'êtes ni galant, ni pénétrant. (Elle désirait évidemment être pénétrée). Il faut donc vous faire des questions pour obtenir quelque chose de vous? Est-il possible qu'il n'y ait pas, dans cette cour, de femme à qui vous rendiez des soins?

— Rien n'est plus vrai, madame.

— Et pourquoi, je vous prie?

— Les vieilles ne me tentent pas et les jeunes ont toutes des amants. (Ceci, ne l'oublions pas, se passait en Allemagne.)

— Toutes, vous n'en savez rien : j'en connais qui n'en ont point, et qui désireraient peut-être vos hommages, si elles pouvaient les croire sincères... »

Cette électrice, qui avait le courage de ses opinions, ne devait pas être fort jolie, car Lauzun se hâta de quitter Dresde.

En 1775, après quelques aventures d'un intérêt très relatif, nous le retrouvons à Versailles. Cette période de deux ou trois années est la partie la plus connue de sa vie et parce qu'elle est la plus connue, j'en parlerai le moins possible.<sup>1</sup> Je me bornerai à dire que dans tout ce qu'il raconte sur le prétendu amour de Marie-Antoinette pour lui, l'imagination, la vanité et peut-être la rancune tiennent plus de place que la vérité. Ou il invente ou il exagère. Marie-Antoinette, si avide de gaîté, de distractions, auprès d'un mari si peu amusant, avait pour Lauzun, mais pas pour lui plus que pour un autre, le goût

1. J'en ai parlé plus longuement dans mon livre, LES AMOUREUX DE LA REINE MARIE-ANTOINETTE.

que les jeunes femmes ne peuvent pas s'empêcher d'avoir pour les jeunes hommes. Ce goût, si naturel, si répandu, avec sa touchante candeur, dans ce pays où on ne l'aimait pas, dans une cour où tant de jalousies et tant d'ambitions la surveillaient, elle ne le dissimula pas suffisamment. Ce fut son tort, mais de cet engouement passager, et contre lequel elle réagit très vite, à l'amour, il y a loin.

A la fin de l'année 1775, Lauzun rencontra au spectacle Milady Barrimore qu'il avait connue en Angleterre. Elle était jeune, très jolie, très spirituelle et absolument dénuée de principes. On lui prêtait comme amant le vicomte de Pons. On le lui prêtait, mais elle ne l'acceptait pas. Elle accepta très bien et très vite Lauzun, aussitôt qu'il l'eut convaincue qu'elle ne servirait pas de « paravent » à la reine. Ses hésitations et sa résistance ne durèrent pas vingt-quatre heures. Si elle se donnait assez rapidement, quand on lui plaisait, elle ne se piquait pas de fidélité. Son nouvel amant s'étant montré jaloux du comte d'Artois, elle lui déclara sans ambages qu'elle l'aimait beaucoup, mais moins que son indépendance, et qu'elle ne supporterait pas chez un amant l'humeur impérieuse et défiante d'un mari.

A Milady Barrimore succédèrent « une jeune dame de Faudoas, à qui l'on ne connaissait encore d'amant que M. de Nassau, qu'elle n'avait plus ». une comtesse de Salles, qui n'avait aucun charme et qu'il aima, sans trop savoir pourquoi; une Mme Brown « extrêmement jolie et fort ressemblante en très beau à la reine »<sup>1</sup>; une Miss Juliette Stanson, qui, sur la route de Richemond à

1. Nous sommes tous, hommes et femmes, tirés à plusieurs exemplaires. Cette beauté que vous jugez, amant plein d'illusions, unique et incomparable, elle a son double.

Londres, avait été emportée par un cheval emballé et qu'il sauva en se jetant — déjà — à la tête du cheval.

Nous voilà arrivés à l'année 1781 et à ce qu'on peut appeler le dernier amour de Lauzun, non par la date — car les hommes de cette espèce aiment, bien ou mal, jusqu'à leur mort — mais par l'émotion et l'intensité.

Peu de femmes sont au niveau de l'amour qu'elles inspirent. Le plus souvent, elles le dépassent ou n'y atteignent pas. Ceci peut s'appliquer, pour l'un et l'autre cas, à la marquise de Coigny et à la marquise de Fleury, par lesquelles nous terminerons ce tableau de la vie amoureuse de Lauzun.

Louise-Marthe de Conflans d'Armentières, née en 1759, avait épousé, en 1775, à seize ans, François de Franquetot, marquis de Coigny. Elle avait vingt ans lorsque Lauzun la *remarqu*a, à Marly, en 1779. Elle était, à vrai dire, aussi remarquable par sa beauté que par son esprit.<sup>1</sup> Lorsqu'elle eut quitté la cour, après le procès du Collier, pour se fixer à Paris, son salon passait pour un des plus agréables, un des plus réputés. « Je suis reine à Versailles, disait Marie-Antoinette. Mme de Coigny est reine à Paris. »

Lauzun raconte dans ses *Mémoires* sa première entrevue avec cette jeune femme et cela ressemble bien au coup de foudre : « Mme de Coigny me parla. J'en fus d'une reconnaissance vraiment ridicule. Je lui trouvai bien de l'esprit et bien de la grâce... Jamais rien ne m'avait paru si charmant, si aimable; tout le reste me devint indifférent... J'emportai de Marly une impression de

1. On en peut juger par son portrait peint par Lawrence, alors qu'elle avait une quarantaine d'années.

tristesse... Je n'avais encore rien rencontré qui lui ressemblât; elle occupait mon cœur, elle occupait mon esprit... »

Pour la première fois peut-être, ce grand séducteur, habitué à de rapides victoires, se sentait timide, découragé. Pour la première fois, il était modeste. « Moi! disait-il, de l'amour pour Mme de Coigny, jeune, jolie, fêtée, entourée d'hommages, tous plus séduisants que les miens. Mme de Coigny m'aimer!... J'étais bien plus certain d'être sans espoir que sans amour. Je me refusais bien souvent la douceur de m'approcher d'elle, de la regarder, de l'écouter... »

Il était envoyé en Amérique, avec les troupes commandées par Rochambeau. Quelques jours avant son départ de Brest — en mai 1780 — il vit Mme de Coigny aux Tuileries et lui fit ses adieux. Il n'osa pas lui dire qu'il l'aimait. Je suppose qu'elle s'en était aperçu.

Quand il revint en France, en 1781, son amour n'avait pas diminué et sa timidité non plus. Il se faisait tous les raisonnements qu'on se fait en pareil cas, quand on est sérieusement épris, pour se décourager soi-même. Il se jurait de garder son secret. Il ne le garda pas longtemps.

Il était obligé d'accompagner, jusqu'à Calais, où elle devait s'embarquer pour l'Angleterre, Mme Robinson, plus connue sous le nom de *Perdita*, ancienne maîtresse du prince de Galles, qui était devenue la sienne.<sup>1</sup> Mme de Coigny l'avait invité à dîner, ce jour-là. Il lui écrivit pour s'excuser, et en même temps il profita de cette occasion pour lui avouer qu'il l'adorait et l'adorerait jus-

1. Mme de Coigny connaissait cette liaison de Lauzun et ne lui en tenait pas rigueur, ce qui prouve qu'elle n'avait pour lui que de l'amitié.

qu'à la fin de sa vie, ce qui était beaucoup s'avancer. Elle lui répondit affectueusement, sans faire la moindre allusion à ses aveux. Elle resta la même avec lui. Elle recevait « sans en paraître importunée » ses lettres débordantes de tendresse. Elle n'aimait pas, mais elle aimait à être aimée. Quant à lui, il semblait en prendre son parti et il trouvait même de la douceur à cette passion sans réalisation et sans espoir.

Il repartit pour l'Amérique. Elle s'en montra attristée — mais elle ne fut pas seulement attristée, elle fut désespérée, quand son mari voulut, lui aussi, partir.

Elle aimait son mari et n'avait pour Lauzun que de l'amitié, mais une amitié également nécessaire à sa vanité et à son cœur, et qu'elle tenait à conserver. Elle ne voulait, et cela est bien féminin, ni trop l'encourager, ni lui enlever tout espoir.

Lui, cependant, vivait de son souvenir, et continuait à l'aimer comme un héros de roman. L'escadre avait quitté La Rochelle le 14 juillet 1782. Pendant la traversée, on rencontra un vaisseau anglais et on craignit d'être attaqué. Il était malade, ce jour-là. Il se fit porter « plus mort que vif » sur le pont. Il avait attaché sur son cœur les lettres de Mme de Coigny, et il avait demandé, s'il était tué pendant le combat, qu'on le jetât à la mer, sans lui ôter ses vêtements.

Mais tout passe et tout lasse et tout casse, et c'est bien triste, et l'on s'étonne soi-même du degré d'indifférence auquel on peut aboutir et dont on se croyait incapable et dont on ne sait s'il faut s'en réjouir ou s'en accuser. Quand Lauzun rentra définitivement en France, son amour était à peine assez fort pour se transformer en amitié,

en une amitié qui, de part et d'autre, resta très vive et très tendre.<sup>1</sup>

Deux ou trois ans plus tard, vers 1784, Lauzun eut une aventure beaucoup plus banale que celle que nous venons de raconter et qui marqua moins dans sa vie. Il approchait de la quarantaine (c'est-à-dire de l'âge où, au dix-huitième siècle, on devenait un barbon) lorsqu'il séduisit une jeune femme de seize à dix-sept ans, qui ne demandait, d'ailleurs, qu'à être séduite.

Aimée de Coigny, cousine de Mme de Coigny, celle qui devait être la « jeune captive » d'André Chénier, n'avait pas encore quinze ans lorsqu'elle épousa, en 1784, le duc de Fleury, qui n'était pas beaucoup plus âgé qu'elle.

Peu après son mariage, elle connut et aima Lauzun.

« La nature, dit Mme Vigée-Lebrun, dans ses SOUVENIRS, semblait s'être plu à la combler de tous ses dons; son visage était enchanteur, son regard brûlant, sa taille, celle qu'on a donné à Vénus; le goût et l'esprit de Mme de Fleury brillaient par-dessus tout... Je la voyais souvent écrire au duc de Lauzun, qui était bel homme, plein d'esprit et très aimable, mais d'une grande immoralité, et je craignais pour elle cette liaison, quoique je puisse penser qu'elle était fort innocente. »

Rien n'était moins innocent que cette liaison. Les femmes ne s'accommodent guère, en général, d'une liaison innocente, et la duchesse de Fleury moins que toute autre.

Le duc de Lauzun fut son premier amant, mais ce ne fut pas le dernier. Elle en eut bien d'autres,

1. Mme de Coigny mourut du choléra en 1832, à soixante-treize ans.

parmi lesquels un Mailla-Garat, qui la battait.

Or, à l'époque où, dans la petite maison de Montrouge, qui abritait ses passagères amours, elle débutait, élève excellente d'un excellent maître, le prince de Guemenée, après avoir emprunté à tous ses amis et dépensé des sommes énormes, terminait et liquidait ses opérations par la plus belle faillite du siècle, une faillite de 33 millions. Lauzun fut une des victimes et, à demi ruiné, il découvrit soudain que la société était mal faite.

En 1789 — il était alors devenu le duc de Biron, en attendant de devenir le citoyen Biron — il adopta les idées révolutionnaires. Il fut député de la noblesse du Quercy, et siégea à gauche, puis servit la Révolution comme général, mais, suspect à la Montagne, il fut décrété d'accusation, condamné à mort et exécuté le 31 décembre 1793, à quarante-six-ans. Le *Journal de Perlet*, du 1<sup>er</sup> janvier 1794, porte cette indication :

« Armand-Louis Biron, ci-devant duc et général des armées françaises, qu'il avait commandées, sur les bords du Rhin, en Italie et à la Vendée, a été condamné à la peine de mort.. »

« Il est convaincu d'avoir participé à une conspiration qui a existé contre la Sûreté intérieure et extérieure de la République : il a subi son jugement hier matin. »

On prétend que, sur l'échafaud, il prononça ces paroles : « Je meurs, puni d'avoir trahi mon dieu, mon roi et mon ordre. » S'est-il vraiment exprimé ainsi? J'en doute. Les grandes phrases n'étaient pas son genre. Il se contenta de mourir très courageusement, et sans déclamer.

Si bien doué qu'il puisse nous paraître par certains côtés, le charme du visage,<sup>1</sup> l'élégance des

1. Il était de taille moyenne, avait un visage ovale et peu coloré, une bouche bien dessinée, des cheveux noirs et de très beaux yeux de couleur foncée.

manières, la distinction de l'esprit, le don de l'observation et même les talents littéraires,<sup>1</sup> Alexandre de Tilly, comme homme à bonnes fortunes, n'est qu'un pâle reflet de Lauzun, son aîné d'une quinzaine d'années.<sup>2</sup> Il eut, lui aussi, son défaut de la cuirasse, sa tare sentimentale — et d'autres tares également. Ce prétendu roué fut un faible et un sensible, et qui céda, pour son malheur, à d'autres entraînements que ceux de l'amour. Un de ses biographes a pu dire très justement : « Il tient plus du pauvre Desgrieux que du méprisable Valmont... »

C'est le sentimental, un peu imprévu, que l'on étudiera ici, et en ne citant qu'un seul fait, le plus typique, auquel beaucoup d'autres, si l'on voulait insister davantage, pourraient aisément se ramener.

En 1803, il avait 39 ans et se trouvait à Berlin, lorsque la femme d'un conseiller de cour, dont il était jaloux, et sans raison, se jeta, par amour pour lui, dans la Sprée. Bien des années plus tard, on découvrit dans les papiers de Tilly, un petit paquet cacheté avec de la cire noire et portant cette inscription : « *Monument de la plus grande Infortune, d'un Regret, d'une Douleur éternels.* » Il contenait, entre autres choses, une lettre, datée du 31 décembre 1803, de cette jeune Berlinoise, qui se tua, ou ce jour-là, ou quelques jours après :

« Je vous déclare, mon cher Tilly, que je vous écris cette lettre de mon propre dévouement et avec ma libre volonté. Je jure que tout ce que j'ai

1. Il avait une instruction supérieure à celle de la plupart de ses contemporains. Ses MÉMOIRES, publiés après sa mort, en 1828, et que Stendhal appréciait beaucoup, ne sont pas seulement d'un très vif intérêt. Ils ont une valeur littéraire incontestable.

2. Tilly naquit en 1764. Page de la reine à 14 ans, il devint ensuite officier de dragons dans le régiment de Noailles.

dit jusqu'à ce moment, à mon cher et adorable Tilly, est vrai. Je ne l'ai jamais trompé, que Dieu m'en soit témoin. Je ne l'ai pas même trahi par une pensée. Si le serment est faux, que Dieu me punisse de la manière la plus terrible, par la mort, par le malheur de mon adorable Tilly; qu'il me repousse sans miséricorde au moment de comparaître devant son divin tribunal; que le bonheur, que la béatitude de mes enfants soient perdus ici et dans l'autre monde. Ces serments, ô cher Tilly, serviront également pour l'avenir, si jamais je vous trompe, ce qui ne sera jamais possible, sans que je vous dise auparavant que je ne vous aime plus; que tous les malheurs que j'ai demandés à Dieu tombent sur mon Tilly, sur mes enfants et sur moi! Vous, mon cher Tilly, pourrez alors publier ce papier et me déshonorer devant tout l'univers.

« Je jure encore une fois, à la face de Dieu, je jure sur votre trépas et sur votre béatitude, qu'aucun de mes serments, même pour des bagatelles, n'a jamais été faux; que, dès aujourd'hui, je ne tenterai rien sur moi qui puisse vous affliger; que j'attendrai avec tranquillité et résignation ce que Dieu ordonnera à mon égard... »

Il est difficile de ne pas croire à la sincérité de la femme qui écrit cette lettre, et qui, n'ayant pas pu convaincre celui à qui elle l'écrit, se tue.

En dehors du mariage, dont on ne saurait dire s'il est un sédatif ou un stupéfiant, l'insécurité de l'amour en trouble les joies, mais ces joies existent, n'existent que là, et, si mêlées qu'elles soient d'incertitude, d'inquiétude, rien ne les égale, rien ne les remplace. L'ivresse calmée, que reste-t-il? un sentiment de vide, d'anéantissement, et comme le regret de ne plus souffrir. Ce goût de

condres que laissent les passions mortes, cette amertume, ce désespoir, *la tristesse de don Juan*, nul plus que Tilly ne les connut.

« Dans l'Écriture, dit-il, l'homme abusé s'écrie : « J'ai dit au rire et à la joie, pourquoi m'avez-vous abusé? » Voilà ce que peuvent dire de l'amour les hommes mêmes qu'il a le mieux traités. Que de fausseté dans ses illusions! Que de vide dans ses promesses! Que de mécomptes même dans ses réalités! Que de néant dans ce qu'on croit être les meilleures fortunes! »<sup>1</sup>

Mais ce *néant*, comblé par l'imagination et par l'enivrement des sens et du cœur, comme il aurait voulu en jouir encore! Dans ses MÉMOIRES,<sup>2</sup> jugeant sa vie, regardant son passé, il s'adressait aux femmes, à toutes celles qu'il avait aimées, et il leur disait :

« Dans mon printemps, et même après qu'il était écoulé, je fus une de vos plus fidèles dupes : avec un air léger, j'y ai même contracté un fond de mélancolie, héritage des âmes délicates et tendres. Des infortunes de plus d'un genre ont encore assombri mon âme, mais elle a surtout son origine, cette mélancolie, dans les inquiétudes de votre possession, dans des espérances trompées, dans mes liaisons avec vous, dans les exagérations d'une imagination enchantée et déçue, dans les chimères de tous les mensonges de l'amour, et dans les chagrins inséparables de la condition d'un homme qui court après vous, et qui a spécialement vécu à l'ombre de vos autels. Ah!

1. MÉMOIRES. P. 1828. T. I, p. 189.

« Aucun homme n'est aussi *désillusionné* qu'un séducteur avancé dans la vie : le cœur d'aucun être dans la création n'est aussi fané, n'est aussi flétri par autant de remords, rongé par autant de vautours, que celui de cet homme nommé si improprement *homme à bonnes fortunes*. » Id. T. II, p. 50.

2. MÉMOIRES. T. I, p. 193.

qu'avec vous on est longtemps un faible écolier avant d'être aussi savant que ses maîtres! et quand on commence à vous valoir, il est évanoui ce bel âge où l'on serait de force à vous rendre vos leçons! et ceux qui vous connaissent le mieux, ceux qui médisent de vous avec le plus de discernement, vous regrettent autant que les moins exercés et les plus novices. »

Hélas! celui qu'on avait surnommé le *beau Tilly*, ne put, lorsqu'il eut cessé d'aimer et d'être aimé, que se survivre. Une autre passion, moins attachante et moins excusable, le dominait, le Jeu. Il s'y jetait avec une sorte de frénésie. A Bruxelles, dans un moment de détresse et de folie, il se laissa aller à tricher. On ne s'en aperçut pas. Il n'eut d'autre témoin et d'autre juge que lui-même, mais ce témoin fut indigné et ce juge fut inflexible. Il ne voulut pas se faire grâce. Le souvenir de sa faute lui fut tellement odieux et intolérable que, le 26 décembre 1816, à 52 ans, il se tua.



## II

### LE DUC DE RICHELIEU

Tout ce que l'amour, lorsque le sentiment ne le relève pas, peut avoir de brutal et d'égoïste, le besoin et le mépris et presque la haine de la femme, se rencontre, au plus haut degré, chez le duc de Richelieu. Il fut le plus méprisable et le plus odieux des amants. Et ce prototype du roué, cet aimable scélérat, sans foi ni loi, eut d'extraordinaires succès.

Toutes les femmes l'adoraient,  
Toutes avaient la préférence,  
Toutes à leur tour se plaignaient  
Des excès de son inconstance  
Qu'à grand' peine elles égalaient <sup>1</sup>.

Sévères et impitoyables pour la laideur ou la vieillesse d'un honnête homme, dont elles ne pouvaient espérer aucun plaisir, elles se montraient, suivant l'usage, pleines d'indulgence et de sympathie pour la jeunesse, la beauté et les vices

1. Voltaire. *Épître à M. Pallu* (datée de Plombières, août 1729).

séduisants de ce « mauvais sujet ». La futilité de son esprit, ses mœurs corrompues, la répugnante sécheresse de son cœur, elles s'obstinèrent à ne pas les voir ou à les pardonner.

Sans montrer autant d'indulgence, la postérité s'est intéressée, et à juste titre, à ce personnage si bien doué à certains égards et, pour le bien connaître, elle a eu tous les renseignements désirables.<sup>1</sup>

Il amassait lui-même des documents sur son temps et sa vie et il les communiquait volontiers, quand il croyait y avoir quelque avantage. L'abbé Soulavie, son premier biographe eut certainement l'occasion de les consulter.

Ce Soulavie, né vers 1752 à Largentière, dans le Vivarais, entra dans les ordres, devint vicaire-général de Châlons, puis, la révolution faite et la profession de prêtre présentant trop de dangers, se défroqua, se maria, pérorait dans les clubs, déblatéra dans les journaux, s'efforça de paraître violent, quoiqu'il fût assez bon homme, obtint 1793, le poste de résident de la République française à Genève, échappa à grand peine à la guillotine mais pas à la prison où il se trouvait en 1796, lorsqu'une amnistie lui rendit sa liberté. La politique ne lui ayant accordé que de médiocres satisfactions, il se tourna ou plutôt se retourna vers les lettres.

Ses goûts et mêmes ses manies le prédisposaient à devenir un fabricant de mémoires, plus ou moins secrets et plus ou moins authentiques, un de ceux qu'on a appelés les romanciers de

1. L'étude la plus récente, la plus complète et de beaucoup la plus vivante qu'on ait publiée sur lui est celle de Paul d'Estrée, si bien renseigné sur les hommes et les choses du dix-huitième siècle. Elle forme deux volumes. *Le Maréchal de Richelieu* (1696-1758), *La Vieillesse de Richelieu* (1758-1788).

l'Histoire et qui, sous la Restauration, portèrent le nom de *Teinturiers*.

Curieux, érudit, chercheur passionné et grand collectionneur de pièces rares, de bouquins ignorés, de gravures, de caricatures, partout où il parvenait à se glisser, aux Archives des affaires étrangères, qui lui étaient ouvertes, dans toutes les bibliothèques publiques ou privées, dans les cartulaires des grands seigneurs, il puisait infatigablement.

Acteurs ou témoins, tous ceux qui avaient joué un bout de rôle ou fréquenté les coulisses, tous ceux qu'il jugeait susceptibles de lui fournir un renseignement, une anecdote, il passait son temps à les interroger. Il accumulait ainsi une masse de détails, il possédait dans ses souvenirs ou dans ses cartons ou dans ses dossiers, de quoi écrire des livres du plus vif intérêt et, parce qu'il n'était qu'un fureteur sans littérature et même sans conscience, il n'a laissé que des ouvrages suspects où le faux se mêle au vrai, où, sans cesse, le Roman essaie de passer pour de l'Histoire, ouvrages qui ne semblent composés que pour un public de cabinets de lecture, et qui conservent cependant une certaine valeur documentaire, de sorte qu'on ne saurait, — par exemple, pour les aventures du duc de Richelieu, — ni les négliger entièrement ni les utiliser avec une complète sécurité.

Les MÉMOIRES DU MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU parurent, en 9 volumes in-8°, de 1790 à 1791 (chez Buisson). Soulavie se préoccupait surtout de s'y montrer bon patriote et solide républicain.<sup>1</sup> Le personnage mis en scène était très bien choisi

1. *La Revue des Curiosités Révolutionnaires* (n° de février 1911) a reproduit sa carte civique (1793), signée par Momoro. Le citoyen Jean-Louis Soulavie, habitait alors rue de l'Égalité, n° 7, dans la Section du Théâtre Français, dite de Marseille.

pour cet étalage de républicanisme. On pouvait le flétrir, sans trop risquer de le calomnier, et par la même occasion flétrir l'époque où il avait vécu. Ce qui pouvait sembler excessif, c'était de présenter un Richelieu racontant lui-même ses aventures et les racontant avec une indignation assez peu vraisemblable.<sup>1</sup> Comme il était mort depuis deux ans, il ne se trouvait pas très en mesure de protester, mais son fils, le duc de Fronsac, protesta en son lieu et place.

La réponse de Soulavie, dans le *Moniteur* du 21 février 1791, témoignait de quelque embarras. Il affirmait s'être servi de documents authentiques fournis par le maréchal et par le duc de Fronsac lui-même — et ceci paraissait hors de doute — mais comment s'en était-il servi? En altérant trop souvent ces documents, en les noyant dans un flot de détails oiseux, inexacts, inventés de toutes pièces pour dramatiser son récit. Il dénaturait ainsi complètement l'homme dont il racontait la vie et à qui il attribuait ses propres idées. De ce roué mort dans l'impénitence finale, il faisait un Don Juan repent et démocratisé, qui avait horreur de ses fautes et déposait ses remords sur l'autel de la patrie.

La même année que les pseudo Mémoires rédigés par Soulavie, et chez le même éditeur, Buisson, paraissait un ouvrage de Faur, *VIE PRIVÉE DU MARÉCHAL DE RICHELIEU*, en 3 volumes. Cette vie privée était surtout privée d'authenticité. Secrétaire du duc de Fronsac pendant plusieurs années, ce Faur, qui mourut pauvre et oublié vers 1815, aurait pu être assez exactement renseigné, mais lui aussi s'imaginait qu'il ne réussirait à

1. Soulavie, pour se justifier, prétendit, à la fin du 9<sup>e</sup> volume des MÉMOIRES, qu'il avait voulu faire parler le duc de Richelieu en républicain et en honnête homme.

intéresser le public que par l'accumulation des détails romanesques. On doit constater pour son excuse que jamais le public ne fut aussi bête qu'en ce temps-là.

Pleins d'erreurs, très sujets à caution, Faur et Soulavie n'en ont pas moins été très utilisés pour la rédaction des Mémoires du duc de Richelieu, publiées en 1829 par le baron de Lamothe-Langon, et de ceux que publia en 1869 M. de Lescure. Ce dernier y ajouta des anecdotes tirées des Mémoires contemporains. Je procéderai de même dans ce chapitre où je me propose, d'ailleurs, de n'étudier que la vie amoureuse du maréchal, avec les précautions et réserves qui s'imposent.

L'intensité de cette vie amoureuse du duc de Richelieu, le nombre et la qualité de ses maîtresses,<sup>1</sup> ses parti pris d'infidélité, son affectation de cynisme, sa répugnance à tout ce qui pouvait passer pour de l'emballement, de la sensibilité, de la confiance, lui ont fait une place à part, lui ont valu une réputation exceptionnelle parmi les amants célèbres. « L'homme à bonnes fortunes du siècle; il a été le dompteur de toutes les femmes, au point que l'on a remarqué celles qui lui avaient résisté. »<sup>2</sup>

Comme le remarque Paul d'Estrée, dans son livre si soigneusement documenté, le roman, le théâtre, à son époque et à la nôtre, le prirent souvent comme héros.

1. La duchesse de Berry, Mlle de Charolais, Mlle de Valois, Mlle de Guise, la princesse de Conti, la maréchale de Villars, la princesse de Rohan, la duchesse d'Aiguillon, Mme de Parabère, Mme d'Averne, Mme de Guesbriant, Mme de Sabran, Mme de Nesle, Mme de Mouchy, Mme de Villeroi, Mme de Duras, Mme de Flamarens, Mme d'Anceny, Mme Le Gendre, Mme de la Martelière, Mme de la Popelinière, Mme Michelin, Mme Colombe l'aînée, Mme Saint-Vincent, etc., etc.

2. MÉMOIRES DU PRÉSIDENT HÉNAULT, P. 1911, p. 124.

A-t-il été le Lovelace de la CLARISSE HARLOWE de Richardson, qui parut en 1748 et que l'abbé Prévost traduisit en 1751? Peut-être, dans une certaine mesure et par certains côtés. On le retrouve plus sûrement dans le Sélim des BIJOUX INDISCRETS de Diderot (1798), dans la Valmont des LIAISONS DANGEREUSES, de Laclos (1782), dans le Faublas, de Louvet (1787) et même dans le Chérubin du MARIAGE DE FIGARO (1784). C'est lui, sans nul doute, que représente, peu flatté, Guyard de Servigné, dans son roman, les SONNETTES OU MÉMOIRES DU MARQUIS D. (1751).

En 1792, dans la tragédie de Lemercier, LOVE-LACE OU CLARISSE HARLOWE (20 avril, au théâtre de la Nation), c'est bien Richelieu sous le nom de Lovelace, que le vertueux Népomucène, qui ne badinait pas avec l'amour, nous donne comme une franche canaille, de même que (au Théâtre de la Nation, également, en 1796, mais il s'appelait alors Théâtre de la République) Monvel, dans le LOVE-LACE FRANÇAIS OU la JEUNESSE DE RICHELIEU. Cette tragédie était signée par Alexandre Duval, mais Monvel y avait travaillé et il y avait mis toutes ses rancunes d'acteur envieux et méprisé.

Dans les PREMIÈRES ARMES DE RICHELIEU, les deux auteurs Bayard et Dumanoir mettaient en scène (en 1839) le premier mariage du duc mais avec une intrigue banale et des caractères mal tracés et il n'y paraissait que comme un petit maître à l'eau de rose. Alexandre Dumas, dans une comédie, jouée l'année précédente au Théâtre Français, MADEMOISELLE DE BELLE ISLE, le présentait bafoué et dupé par une ingénue — ce qui peut arriver et ce qui est arrivé au plus habile séducteur, parce que les plus grands généraux ne connaissent pas que des victoires.

Louis-François-Armand de Vignerot du Plessis était fils d'Armand-Jean II de Vignerot du Plessis, duc de Richelieu, et petit-fils de François de Vignerot, marquis de Pont-Courlais et gouverneur du Havre de grâce. Ce dernier était le fils d'une sœur du cardinal de Richelieu, le grand homme de la famille.

Né le 13 mars 1696, à Paris, il fut baptisé le 15 février 1699, avec Louis XIV comme parrain et la duchesse de Bourgogne comme marraine.

Il n'avait pas encore quatorze ans, lorsque, le 5 septembre 1710, à Marly, on le présenta officiellement au Roi. Il était alors le duc de Fronsac. On l'appelait à la cour *la petite poupée*.

Mme de Maintenon, qui le protégeait et le patronnait, écrivait au duc de Richelieu : « Je suis ravie d'avoir à vous dire que le duc de Fronsac réussit très bien à Marly; jamais jeune homme n'est entré plus agréablement dans le monde; il fait bien tout ce qu'il fait; il danse très bien, il joue honnêtement, il est à cheval à merveille, il est poli, il n'est point timide, il n'est point hardi, mais il est respectueux; il raille, il est de très bonne conversation, enfin rien ne lui manque; madame la Duchesse de Bourgogne a une grande attention pour votre fils... » Notons ce dernier détail, nous aurons à y revenir.

La vieille dame ne se laissait pas aveugler par un excès d'indulgence et par ce goût, plus ou moins innocent, que les adolescents inspirent souvent aux femmes mûres et même âgées. Ce qu'elle dit de cet aimable débutant est confirmé par d'autres témoignages : « Il a été trouvé fort joli à la Cour », écrivait, le 28 janvier 1711, la marquise d'Uxelles, et, à la même époque, Dangeau notait dans son *Journal* : « Le Roi parla à sa pro-

menade du petit duc de Fronsac, qui est fort à la mode, ce voyage-ci, et qui a beaucoup d'esprit. »

Il dansait à merveille, il faisait avec beaucoup de grâce la révérence, il avait un gentil babil de perroquet bien dressé et, ce qui l'eût, au besoin, dispensé de tout autre mérite, « sa figure, constate Saint-Simon, enchantait les dames. »<sup>1</sup>

La duchesse de Bourgogne fut-elle une de ces dames que la figure du duc de Fronsac enchantait? On l'a affirmé, on l'a nié. Essayons, à notre tour, de résoudre ce petit problème.

L'historien Capefigue le traite par la négative, avec une véhémence indignation :<sup>2</sup>

« Le duc de Fronsac, qu'on le remarque bien, avait alors quatorze ans à peine, et c'est cet enfant (a-t-on osé écrire) qui souille de son amour adultère la duchesse de Bourgogne, Adélaïde de Savoie, morte dauphine un an après, sur la tombe encore entr'ouverte de son mari! Rien n'était comparable à la grâce, à la beauté, à la gaiété, à la vertu religieuse de cette jeune princesse, qui quitta la vie à vingt-six ans. Belle marraine du jeune duc de Fronsac, quoi de plus naturel qu'elle fût pleine d'attentions pour ce charmant filleul! Il faut laisser à quelques licencieux chroniqueurs tels que Saint-Simon, la responsabilité de ces scandaleuses anecdotes qui ne respectent pas même les tombeaux; on était aise de supposer à cette princesse de sang royal une de ces passions des matrones romaines aux époques de Néron et de Caligula. »<sup>3</sup>

Laissons Caligula tranquille, et bornons-nous à quelques faits historiques, à quelques anecdotes,

1. Elles ne lui reprochaient que d'être un peu trop simplement vêtu (à cause de la parcimonie de sa belle-mère, la troisième femme de son père, que celui-ci avait épousée en 1702).

2. LE MARÉCHAL DE RICHELIEU, P. 1857, p. 14.

3. Capefigue aurait pu ajouter les belles et honnêtes dames de la cour des Valois. V. Brantome. VIES DES DAMES GALANTES.

dont le lecteur tirera les conclusions. Il y a un portrait officiel et un portrait intime de la duchesse de Bourgogne. Nous donnerons les deux.

Marie-Adélaïde de Savoie, fille de Victor-Amédée I<sup>er</sup>, roi de Sardaigne, épousa, à dix ou onze ans, en 1696, comme elle aurait épousé le Grand Mogol, un prince qui avait quatre ans de plus qu'elle, le petit-fils de Louis XIV, le duc de Bourgogne, instruit, grave, sérieux, dévot, enfoncé dans les pratiques pieuses, pas beau, peu aimable, mais qui aimait passionnément sa femme et, presque autant que sa femme, le vin. Avec de grandes qualités mais de ces qualités qui manquent de prestige et de charme, il appartenait à cette catégorie de maris dont on peut dire, à tout le moins, qu'ils sont des circonstances atténuantes.

Sans être vraiment belle (et il s'en fallait même de beaucoup) elle plaisait par son air de jeunesse, pour l'animation et la fraîcheur de son visage, quoiqu'elle eût des dents gâtées, par la vivacité de son esprit, quoiqu'elle fût fort peu instruite et fort peu désireuse de s'instruire.

En 1710, elle avait vingt-quatre ans; c'est tout dire. Elle aimait le plaisir et beaucoup. Elle aimait, comme une très jeune femme qu'elle était, à s'amuser.

Joueuse (à Fontainebleau par exemple, au lansquenet), coquette, « se faisant un amusement de la jalousie de son mari et se plaisant à lui échapper »,<sup>1</sup> elle courait la nuit à Marly, jusqu'à trois ou quatre heures du matin, dans les corridors mal éclairés, avec des jeunes gens et se trouvait un vif plaisir à être traînée à terre par des laquais, très gamine, très mal éduquée, peu soigneuse de sa personne, prenant des lavements pendant

1. La Beaumelle.

qu'elle assistait à des réceptions à la cour et « cyniquement sale ».

Eut-elle des amants? C'est assez vraisemblable. Au moins un, d'après les témoignages les plus indulgents. « Madame la Dauphine (la duchesse de Bourgogne) était un peu coquette; elle bavardait avec tous les jeunes gens; mais si vraiment elle a aimé quelqu'un, ça n'a été que Nangis. »<sup>1</sup> Mme de Caylus, dans ses SOUVENIRS, la montrait aussi amoureuse de Nangis et ajoutait : « La seule chose dont je doute, c'est que cette affaire soit allée aussi loin qu'on le croit. »

Le comte de Nangis, fort connu à la Cour, était, sans avoir une beauté remarquable, un homme à bonnes fortunes.

On a donné comme amants, à la duchesse de Bourgogne, outre Nangis, l'abbé Polignac, Maulévrier, dont la mort, dit-on lui arracha des larmes.

Les prétendus MÉMOIRES DE MAUREPAS, rédigés par Soulavie, mais qui ne sont pas sans valeur historique,<sup>2</sup> prétendent que la duchesse de Bourgogne eut ses premiers rendez-vous dans une maison de Saint-Germain, appelée la Ménagerie, qu'elle y vit de Coetquen, puis, à Versailles, où elle menait la même vie, le comte de Nangis, qu'elle eut, après celui-ci, M. de Gondrin, M. de Salvert, et Fronsac, « lequel se vanta d'avoir eu ses faveurs, et laissa tomber un portrait, ajoutant qu'elle le lui avait donné. »

Combien le jardin secret d'une jeune femme

1. CORRESPONDANCE DE MME LA DUCHESSE D'ORLÉANS. P. 1886. Tome II, p. 104 (2 mai 1719).

2. MÉMOIRES DU COMTE DE MAUREPAS. P. 1792. Tome I, p. 46. « Ces mémoires sortent de l'officine de Soulavie, mais il est établi qu'ils ont été composés presque uniquement avec des pièces officielles. » Paul d'Estrée... LE MARÉCHAL DE RICHELIEU, p. 90.

peut-il contenir d'arbres? C'est difficile à savoir. Quelques-uns sont de véritables parcs. Quelle place la duchesse de Bourgogne donna-t-elle dans son jardin extra-conjugal, si vraiment elle en eut un, ce dont pour ma part je ne doute pas, au duc de Fronsac, ce jeune arbuste?

Elle le trouvait gentil et amusant. Il en abusait et peut-être aurait-elle été un peu fâchée qu'il n'en abusât pas.

Un jour, ou plutôt un soir, pour la voir se déshabiller, il se cacha derrière un écran, d'après Ruhlière,<sup>1</sup> ou, d'après d'autres, derrière un rideau, « d'où son ami Brissac dut le tirer par la jambe pour le déloger ». Elle ne lui en tint pas rigueur, Elle se contenta de lui dire : « On excuse tout, hors la peur que vous m'avez faite. » Il se mit gaillardement à genoux et baisa une jolie main gracieusement tendue. Ce fut charmant et le duc de Bourgogne, sans doute, eût été ravi de ce spectacle.

Un autre jour, la duchesse de Savoie le trouva couché dans le lit de la duchesse. Surpris, il se cacha « tout nu » sous le lit.<sup>2</sup>

Enfin, une dernière incartade, un geste imprudent, inopportun, trop brusque ou mal pris, sur le balcon de Marly, où la duchesse de Bourgogne se tenait penchée, le fit mettre à la Bastille, le 22 avril 1711. « Madame la Dauphine, écrivait en 1719 la duchesse d'Orléans, ne s'est jamais souciée du duc de Richelieu, quoiqu'il s'en soit vanté (il resterait à prouver qu'il s'en vantait sans cause) et il est allé pour cela à la Bastille. »

1. ANECDOTES SUR LE MARÉCHAL DE RICHELIEU.

2. Carra prétend que ce fut la vraie cause de son emprisonnement. « Il avait été pris sur le fait par M. de Savoie (*sic*), qui le dit à Mme de Maintenon... Ce fut Monsieur son père qui l'amena lui-même à la Bastille. » MÉMOIRES HISTORIQUES ET AUTHENTIQUES SUR LA BASTILLE. P. 1789. Tome II, p. 145.

Il en sortit le 20 juillet 1712. La duchesse de Bourgogne était morte, le 12 février, à vingt-six ans.

On l'envoya servir en Flandre dans les Mousquetaires, sous le maréchal de Villars, mais, avant son départ, il voulut aller à l'auberge du *Chasseur*, puis, à Paris, faire ses adieux à une duchesse qu'il avait connue et qui l'avait aimé au début de sa carrière amoureuse. Elle le trouva encore embelli et ne put s'empêcher de lui dire : « Ah ! Fronsac, que vous êtes dangereux ! » Cette duchesse, dont on ne donne pas le nom, n'était plus très jeune. Elle se retira de l'amour en 1713.

Vers cette époque, en 1713 ou 1714, le duc de Richelieu<sup>1</sup> eut une de ses aventures les plus émouvantes.

Pendant un de ses séjours à Paris, entre deux campagnes, il avait rencontré et suivi, à plusieurs reprises, une jeune femme blonde, très jolie. Elle marchait les yeux baissés et semblait fuir les regards des passants. Elle était très dévote et fréquentait assidûment les églises. Richelieu, au courant de ses habitudes, l'attendait à la sortie de l'église Saint-Paul, sa paroisse, et lui offrait l'eau bénite. Elle n'avait pas tardé à remarquer ce jeune seigneur, de si agréable tournure, et qui semblait animé de si bons sentiments. Elle s'était vite aperçue, avec désespoir, qu'elle l'aimait, Elle se sentait de moins en moins capable de lui résister. Tout, dans son cœur, plaidait pour lui.

Quand le fin matois jugea que le moment psychologique était venu, il emprunta de l'argent à cette duchesse qui le trouvait, et avec raison, si dangereux, et il loua dans le quartier un appar-

1. On lui donne pour simplifier le nom de Richelieu, mais il ne commença à le porter qu'en 1715.

tement, pour y abriter sa nouvelle conquête. L'indulgente duchesse l'y aida puissamment, non seulement en prêtant l'argent nécessaire, mais en envoyant le mari, un certain Michelin, miroitier rue Saint-Antoine, à son château de Mantes, pour y exécuter divers travaux, dont l'urgence ne s'imposait pas.

Mme Michelin qui, peut-être, aimait pour la première fois — elle n'avait guère plus de dix-huit ans — s'était mise à adorer le jeune duc. Cependant, le mari, ses travaux terminés, avait réintégré sa boutique. C'était un bon homme, sans défiance et mal renseigné sur les nuances et variations de l'âme féminine. Les visites fréquentes et les égards diplomatiques d'un grand seigneur, qui daignait presque le traiter en ami, flattaient sa vanité.

Or, dans la même maison, habitait une autre jeune femme, Mme Renaud. Sans grande difficulté, l'habile séducteur en fit sa maîtresse. Mme Michelin devina ou apprit la trahison et, trop éprise, pardonna. Elle pardonna aussi l'abandon, mais elle en mourut.

Le vieux duc de Richelieu était mort en 1715. Son fils, occupé par une succession très embrouillée, ne songea plus à la jolie miroitière. Quand il la revit, l'inquiétude, la jalousie, le remords, lui avaient enlevé ses fraîches couleurs et un peu de sa jeunesse. Elle était maigre, pâle, triste. Richelieu, lassé, cessa ses visites.

Quelque temps après, sa voiture heurta et faillit renverser un pauvre homme vêtu de noir et qui semblait accablé par le chagrin. C'était Michelin. Richelieu le fit monter à côté de lui, l'interrogea, et le malheureux raconta que, l'avant-veille, il avait enterré sa femme, morte de langueur, et

les deux hommes, le mari et l'amant, mêlèrent leurs larmes.

La douleur de Richelieu ne dura guère. Il avait déjà avant la trentaine, trop aimé et trop tôt pour ne pas avoir la dure expérience et l'amer scepticisme que les autres n'acquièrent que beaucoup plus tard et, le plus souvent, n'acquièrent jamais — et je ne sais pas s'il faut les féliciter ou les plaindre.

Ses théories sur l'amour — ou ce qu'il nommait ainsi — ne variaient jamais, et ce qu'il pensait dans ses dernières années, il l'avait affirmé dans ses débuts.

Ruhlière raconte<sup>1</sup> qu'il disait à un de ses amis, le comte de Charlus : « Quoi! vous vous piquez de constance! Vous êtes fou. La constance met l'âme dans une espèce d'esclavage. Il n'y a rien de si insipide que d'attendre toujours son bonheur du même objet; chaque figure mérite un tribut qu'on ne peut lui payer que par l'inconstance. »

Mme de Gontaut, avec qui, pendant son ambassade à Vienne, il correspondit et avec qui il se brouilla, lui dédia (aidée probablement par le poète Roy) ces vers :

Ton amour n'est que badinage  
 Tes serments sont un persiflage  
 Que tu prodigue (*sic*), à chaque instant,  
 A tout objet qui se présente  
 Sans choix, sans goût, ni sentiment.  
 Il te suffit d'en tromper trente.

Il faut, d'ailleurs, reconnaître que cette fidélité dont il se jugeait incapable, il ne l'exigea ni ne l'attendit d'aucune de ses maîtresses ni d'aucune de ses trois femmes.

La première qu'il épousa, en 1713, Mlle de Noailles, nièce du cardinal, mourut très jeune, le

1. ANECDOTES SUR LE MARÉCHAL DE RICHELIEU, p. 18.

7 janvier 1716, sans avoir eu, probablement, le temps de le tromper, et elle en aurait eu difficilement les moyens, étant fort laide.

La seconde, une princesse de Guise-Lorraine, qu'il épousa en 1734, le trompa copieusement et il n'en fut ni indigné ni surpris.

Peut-être l'une et l'autre, avec la même ardeur, voulurent-elles lui infliger la peine du talion, et c'est ce que prétendent les SOUVENIRS ET PORTRAITS, plus ou moins véridiques sur ce point délicat, du duc de Lévis.<sup>1</sup> Je ne garantis pas l'anecdote, mais elle est amusante.

« Le duc de Richelieu, si vif, si brillant, n'était pas, comme on le sait, d'une grande fidélité envers sa femme; celle-ci (la première) le lui rendait bien. Etant entré un jour chez elle, et l'ayant trouvée dans un tête-à-tête fort vif avec son écuyer,<sup>2</sup> sans s'émouvoir, il lui dit : « Songez, madame, à l'embarras où vous vous seriez trouvée, si tout autre que moi fût entré chez vous. » Quelques années après, il devint veuf, et il songeait à épouser Mlle de Guise; mais la chose était encore secrète lorsqu'il vit entrer ce même écuyer qui, ne sachant plus où donner de la tête, et espérant que son ancien maître avait oublié une rencontre qui avait paru lui faire si peu d'impression, venait lui demander de rentrer à son service. Le maréchal lui répondit, avec un grand sang-froid : « *D'où savez-vous donc déjà que je me remarie?* »<sup>3</sup>

Revenons sur nos pas et reprenons le duc de Richelieu au lendemain de son aventure avec le pauvre miroitier de la rue Saint-Antoine.

1. P. 1813.

2. Un écuyer, c'était sans doute du service commandé.

3. Il se maria une troisième fois en 1780, à quatre-vingt-seize ans, avec la comtesse de Lavaulx.

Louis XIV est mort le 1<sup>er</sup> septembre 1715. Philippe d'Orléans, son neveu, qui lui succède, donne à la Cour l'exemple de la plus cynique immoralité, et la Cour le donne à la ville. Si l'on veut comparer Paris, ce Paris de la Régence, affamé d'amour et d'argent, à l'une de ces villes voluptueuses de l'Antiquité, on hésite entre la Rome du bas Empire, Capoue ou Sodome. Jamais, en aucun temps, en aucun pays, le vice ne s'étala avec plus d'impudeur. Jamais il n'eut moins de respect pour la vertu. Les femmes, que l'hypocrisie du dernier règne avait retenues ou obligées de dissimuler leurs faiblesses et de ne pêcher qu'à secret, devenaient pires que les hommes, dans l'étalage de leurs passions libérées. Philippe d'Orléans n'était ni aussi corrompu que Caligula ni aussi stupide que Claude. Sa fille, la duchesse de Berry, dépassait Messaline.

Merveilleuse époque pour un roué tel que le duc de Richelieu. Il n'avait, dans ses amours, que l'embarras du choix, ou plutôt, il n'avait même pas à choisir. On le choisissait. Toutes les femmes étaient folles de lui; à commencer par celles de la famille et de l'entourage du Régent.

La première des princesses qui — vers 1717 — s'éprit de lui, ce fut Mlle de Charolais, de la maison de Condé.<sup>1</sup>

Elle avait de qui tenir. Elle chassait de race.

Que Charolais jeune et fringante  
 Pour Richelieu soit complaisante,  
 N'est-ce pas le sort de son sang?  
 Mais pour un seul c'est bien la peine  
 Quand à son âge, sa maman  
 En avait plus de deux douzaines...<sup>2</sup>

1. Elle était plus âgée que lui.

2. Chanson de 1716, intitulée les *Scandales du temps*.

Louise-Anne de Charolais de Bourbon-Condé était la fille de Louis III de Bourbon, qui mourut en 1710, à l'âge de 42 ans, et d'une fille naturelle de Louis XIV. Elle était la sœur de ce duc de Bourbon qui, en 1721, à Chantilly, forcera le duc de Richelieu à se battre en duel avec lui, parce qu'il ne le jugeait pas d'assez bonne famille pour coucher avec une aussi auguste princesse.

Sans être belle, elle avait une physionomie animée et expressive, comme cela se produit d'ordinaire chez les femmes très portées à l'amour. « Ses yeux étaient si beaux qu'ils perçaient sous le masque. » Vous en avez sans doute vu, de ces yeux féminins, qui supplient et caressent, et sont toujours en instance de plaisir.

Si l'on en croit les anecdotes du temps, Mlle de Charolais, aussi peu capable de réserve que de constance dans ses aventures amoureuses, était souvent obligée de quitter la Cour et Paris pour aller dissimuler, dans quelque château mystérieux, où l'on pénétrait difficilement, un embonpoint inopportun. Un jour, son Suisse, qui n'était pas dans le secret, répondit à un personnage qui envoyait demander des nouvelles : « Mademoiselle se porte aussi bien que son état le permet, et l'enfant aussi. »

Aussi hautaine que jalouse, elle s'imaginait, en aimant le duc de Richelieu, lui faire un grand honneur, mais l'excès de sa vanité n'enlevait rien à l'excès de sa passion. Elle faisait suivre son amant, elle le savait perfide, infidèle, et ne l'en aimait que davantage. Avec une franchise qu'on rencontre rarement dans des lettres de femmes, même très éprises, elle lui écrivait : « Vous étiez bien amoureux la dernière fois; vous m'avez sûrement été fidèle pendant quelque temps... Ah!

soyez toujours le même et vous serez le plus adorable des hommes. »<sup>1</sup>

Malgré les précautions qu'essayait de prendre la duchesse de Bourbon, fort irritée et scandalisée de la conduite de sa fille, ils se donnaient rendez-vous dans l'appartement de la jeune princesse, situé au rez-de-chaussée, sur le jardin, et dont il avait la clef, ou dans les jardins, à l'abri d'une complaisante charmille, ou encore à travers les rues de Paris, dans quelque église ou dans quelque guinguette, lui en artisan, en courtaud de boutique ou en clerc de procureur, elle en grisette, cotillon simple et souliers plats — et il arriva, dit-on, plus d'une fois à cet amoureux déguisé qui, victime d'une autre ivresse que celle de l'amour, avait imprudemment rudoyé un paisible passant ou rossé un cabaretier, d'aller échouer dans un commissariat et d'être obligé de se nommer, pour éviter une arrestation.

Après Richelieu, Mlle de Charolais eut comme amant officiel et reconnu (sans compter les autres), le marquis de Villequier, qui mourut à trente-deux ans. Marais dit, dans son journal, à l'occasion de cette mort : « La princesse de Charolais s'en accommodait. » Elle était, en effet, dans cet ordre d'idées, très accommodante.

Mademoiselle de Valois (Charlotte-Aglaé) l'était presque autant.

Cette fille du Régent n'avait, comme Mlle de Charolais, d'autre séduction que celle de son regard. La princesse palatine, sa grand'mère, qui ne l'aimait pas (et c'était réciproque), a tracé d'elle, dans une lettre du 6 octobre 1718, un portrait qui manque probablement d'indulgence.

1. Catalogue de la Bibliothèque Leber (achetée par la ville de Rouen et qui possédait une collection de lettres d'amour de Richelieu ou à Richelieu).

« Mlle de Valois est brune, elle a de fort beaux yeux, mais son nez est vilain et trop gros... Selon moi, elle n'est pas belle; il y a pourtant des jours où elle n'est pas laide, car elle a de belles couleurs et une belle peau; lorsqu'elle rit, une grande dent qu'elle a à la mâchoire d'en haut fait un vilain effet. Sa taille est courte et laide; sa tête enfoncée dans les épaules; et ce qu'elle a de pire, à mon avis, c'est la mauvaise grâce qu'elle met dans tout ce qu'elle fait; elle va comme une femme de 80 ans... »

Ses relations avec le duc de Richelieu avaient commencé par des bagatelles de la porte, œillades, soupirs, serrements de mains, que tous les amants ont connu et dont les plus délicats gardent un souvenir attendri. Un soir que, faute de mieux, ils se faisaient du pied sous une table de jeu, la Charolais s'en aperçut. Il y eut des récriminations, des larmes, des scènes de jalousie.

Au début, le platonisme, période de marivaudage, d'attente et de préparation, avait joué son rôle habituel. Il dura peu. On a retrouvé de nos jours un paquet de lettres sur lesquelles Richelieu avait écrit : *Lettres de Mme la Duchesse de Modène* (l'ex Mlle de Valois) *pendant son séjour à Paris*. Elles sont remarquablement cyniques. Une des lettres de Mlle de Valois à Richelieu passa dans une vente publique d'autographes. M. de Barthélémy, auteur d'un ouvrage sur *les Filles du Régent*<sup>1</sup> eut l'occasion de la lire, mais il la jugea si audacieuse, ou si l'on veut, si sincère, qu'il n'osa pas la reproduire.

Pour se rapprocher de Mlle de Valois, d'ailleurs assez peu surveillée, le duc de Richelieu usait, avec le même succès, des mêmes moyens dont il

1. LES FILLES DU RÉGENT. P. 1874. 2 v. in-8°.

s'était servi avec Mlle de Charolais. Il se déguisait en « garçon de boutique » en « galérien demandant son pain » ou figurait dans une de ces processions d'anciens esclaves algériens libérés par les Pères de la Trinité. Un jour, très pauvrement vêtu et dissimulant ses traits, il remit, sur l'escalier du Palais Royal, à la jeune princesse qu'il voulait séduire et qui ne demandait qu'à être séduite, un prétendu placet qui était une déclaration d'amour. Elle s'en montra à la fois offensée et ravie, plus ravie qu'offensée, et elle en ressentit « une agitation extraordinaire. »<sup>1</sup>

Comme il devait le faire plus tard avec Mme de Popelinière, il loua une maison dont une des pièces était contiguë à l'appartement de Mme de Valois, au Palais Royal, et il y perça une ouverture cachée par une armoire à confitures. La Charolais se douta de la trahison — il continuait à l'aimer tant bien que mal — et en éprouva une vive irritation, qui menaçait d'aboutir à un scandale. Il réussit à la calmer. Il lui confia l'ingénieux procédé dont il se servait, mais en lui affirmant — et elle fut assez sotte pour le croire — qu'il ne cherchait à plaire à la fille que pour obtenir la protection du père dont il avait grand besoin. Rassurée et, après ces explications, plus amusée que jalouse, elle voulut se rendre compte de la manière dont fonctionnait ce truc de l'armoire aux confitures et elle alla, un soir, se poster dans une maison qui donnait sur celle où avaient lieu les rendez-vous. Le baron de Besenval raconte cette petite histoire dans ses MÉMOIRES,<sup>2</sup> et il prétend la tenir de Mme de Ségur, mère du ministre de la Guerre, qui la tenait elle-même de Mlle de Charolais.

1. Rulhière. ANECDOTES SUR LE MARÉCHAL DE RICHELIEU.

2. Ces MÉMOIRES parurent pour la première fois en 4 volumes de 1805 à 1807.

Quand Mlle de Valois, en 1720, fut mariée, malgré elle, pour des raisons d'état, au duc de Modène, elle n'essaya pas de cacher son désespoir.<sup>1</sup> On fit alors sur ce mariage ces vers qu'elle aurait pu signer :

J'épouse un des plus petits princes,  
Maître de très petits états  
Quatre desquels ne vaudraient pas  
Une de nos moindres provinces...

Nul jeu, finance très petite.  
Quelle différence, grand Dieu !  
Entre ce pauvre et triste lieu  
Et le *riche lieu* que je quitte !

Le duc de Richelieu avait été, du 4 mars au 4 août 1716, emprisonné, pour la seconde fois, à la Bastille, pour avoir divulgué, au bal de l'Opéra, une scène scandaleuse qui s'était passée quelques jours auparavant. Cette indiscretion avait eu pour première conséquence un duel avec le mari et le défenseur, indigné et un peu ridicule, de la triste héroïne de ce drame, Mme de Matignon.

Il fut emprisonné une troisième fois, le 28 mars 1719, pour des raisons politiques.

« Il entretenait, raconte le marquis d'Argenson dans ses MÉMOIRES,<sup>2</sup> des liaisons intimes avec la Cour d'Espagne, et en voici une preuve que j'ai sue, depuis, d'un de ses affiliés. Il avait reçu une lettre écrite en entier de la main d'Alberoni<sup>3</sup> et la gardait si précieusement qu'elle couchait toutes les nuits avec lui sous son chevet. Cette lettre aurait suffi pour lui faire trancher la tête. Du Che-

1. Elle ne devait revenir en France qu'en 1743.

2. P. 1825, p. 192.

3. Ministre du roi d'Espagne Philippe V, de 1717 au 5 décembre 1719.

vron, prévôt de la connétablie, étant venu pour l'arrêter avec une trentaine d'archers, entra dans sa chambre comme il était encore au lit. On l'entoure : M. de Richelieu eut assez de présence d'esprit pour dire à Du Chevron qu'il allait le suivre, mais qu'il avait une extrême envie de pisser. Effectivement, il prend son pot de chambre. Le premier mouvement de ceux qui l'entouraient fut de détourner la tête. M. de Richelieu profite de l'instant, avale le billet sans que qui ce soit l'eût aperçu, et se laisse arrêter à l'instant. »

Il n'y a aucune raison de douter de la vérité de cette anecdote, mais elle contient quelques erreurs de détail. Ce n'est pas du Chevron, prévôt de la connétablie, mais un plus haut personnage, M. de Sourches, grand prévôt de la maison du Roi, qui, dans la matinée du 29 mars, se transporta avec plusieurs exempts et archers, à l'hôtel de la Place Royale, où logeait le duc de Richelieu. Celui-ci s'était couché à 5 heures du matin. A 10 heures, on le conduisait à la Bastille.

L'opération ne s'exécuta pas sans soulever, parmi les belles dames de la Cour et de la ville, une vive émotion, dont nous trouvons l'écho dans une lettre de la duchesse d'Orléans, du 30 mars 1719.

« Mon fils (le Régent) l'a fait arrêter (le duc de Richelieu) dans son lit et mener immédiatement à la Bastille. Ce duc fera verser beaucoup de larmes à Paris, car toutes les dames sont amoureuses de lui; je ne comprends pas pourquoi, car c'est un petit crapaud à qui je ne trouve rien d'agréable;<sup>1</sup> il a encore moins de courage; il est impertinent,

1. « Il a une fort jolie taille, de beaux cheveux, le visage ovale et des yeux très brillants, mais tout, dans sa figure, indique le drôle ». (Id. Lettre du 25 avril 1719.).

infidèle, indiscret;<sup>1</sup> il dit du mal de toutes ses maîtresses, et cependant une princesse de sang royal (Mlle de Valois) est tellement éprise de lui, que lorsqu'il devint veuf (en 1716), elle voulait absolument l'épouser... »

Tous les projets, toutes les intrigues du duc de Richelieu, Mlle de Valois les connaissait, les encourageait. Dans ses louches négociations avec Alberoni, il avait stipulé son mariage avec cette petite nièce de Louis XIV. Elle le savait et s'en réjouissait d'avance. Pour arriver à ce résultat, pour épouser son bel amant, elle eût, sans hésiter, donné au roi d'Espagne la moitié de la France.

Le duc de Richelieu mis sous clef, tous les cœurs féminins furent en émoi. On l'avait autorisé à se promener pendant une heure sur la plate-forme d'une des tours. Comme cette heure était attendue, non seulement par lui-même mais par son sérail inconsolable!

Sur une largeur de deux ou trois mètres, la rue Saint-Antoine était encombrée de carrosses alignés à la file. A chaque portière, se tenaient à l'affût, des yeux ardents, attentifs, fixant l'énorme masse de la Bastille. Et aussitôt qu'apparaissait sur sa tour, frisé, pomponné, musqué, charmant, adorable et irrésistible, le grand vainqueur, le bel Alcindor, un long frémissement passait de carrosse en carrosse, et c'était, pendant tout le temps de la promenade, des petites mines, des mains agitées, des œillades, des envois de baisers. Aux fenêtres de la rue, de bons bourgeois regardaient ce spectacle et s'en amusaient.

Jamais grille ni verrou n'ont arrêté femme

1. « Il est tellement indiscret et bavard qu'il a déclaré lui-même que si une impératrice, belle comme un ange, était éprise de lui et voulait coucher avec lui, à condition qu'il n'en dirait rien, il aimerait mieux la planter là et ne pas la voir de sa vie. » (*Id. Lettre du 1<sup>er</sup> octobre 1719*).

amoureuse. Elle passerait à travers les flammes de l'enfer. Unies momentanément par leur commune infortune, Mlle de Valois et Mlle de Charolais avaient trouvé le moyen de s'introduire de temps en temps dans la prison. Elles apportaient à l'embastillé de l'argent, des bougies, des bonbons, et, on peut le croire, une forte provision de baisers, distribués largement. Elles le mettaient au courant de ces affaires de trahison où il était impliqué, pour qu'il pût préparer sa défense. Elles le revoyaient chaque fois avec le même plaisir, elles le quittaient chaque fois avec les mêmes regrets. Mlle de Charolais emportait de lui, du moins, un précieux souvenir. Elle était enceinte.<sup>1</sup>

Cependant, si débonnaire et insouciant qu'il fût, le Régent finit par comprendre que les choses allaient trop loin. Il gardait une secrète indulgence pour le duc de Richelieu, dont l'esprit et les manières lui plaisaient et dont la corruption l'amusait, mais il n'en voulait pas pour gendre. Il employa un bon système. Il fit du mariage de sa fille avec le duc de Modène la condition *sine qua non* de l'élargissement du duc de Richelieu. Peut-être même parla-t-il de procès impitoyable, d'exemple nécessaire, de tête coupée — une tête si chère!

Avec désespoir, le cœur brisé, Mlle de Valois se décida à ce mariage abhorré, qui eut lieu aux Tuileries, le 12 février 1720. La rivale, Mlle de Charolais, était dans le ravissement. Elle ne s'en cachait pas, à la grande indignation de la princesse palatine, duchesse d'Orléans. La laideur revêche de cette forte matrone comprenait mal et excusait peu ces petites faiblesses passionnelles. « Quelle horreur, écrivait-elle le 1<sup>er</sup> octobre 1719,

1. MÉMOIRES DE MAUREPAS.

qu'une princesse du sang aille se déclarer devant l'univers entier amoureuse comme une chatte et d'un individu inférieur comme rang, infidèle, car il a une demi-douzaine de maîtresses!... »<sup>1</sup>

Mlle de Valois partit pour Modène. Dans le trajet de Paris à Lyon, elle écrivit à son ancien amant une trentaine de lettres, trempées de larmes. Il l'avait oubliée. D'autres amours l'occupaient, l'attiraient.

Son incontestable et merveilleux succès, d'où pouvait-il venir? Pour juger un homme de cette espèce, une épaisse Allemande, alourdie par la graisse, gorgée de bière et de charcuterie, disgracieuse, peu aimable, et qui ne connaît l'amour que pour en avoir entendu parler, n'est pas compétente. Que le duc de Richelieu fût, à le prendre par certains côtés, un drôle, on n'en peut guère douter, mais il y a des drôles fort agréables, et que les femmes apprécient beaucoup, quand elles sont jeunes et jolies.

Ce qui semblait si déplaisant à la princesse Palatine, l'infidélité, la perfidie, le cynisme, étaient pour d'autres, moins assagies sans doute, un puissant attrait. N'est pas infidèle qui veut. Encore faut-il trouver un complice. Mais l'homme qui en trouve beaucoup, les femmes ne sont-elles pas très autorisées à croire qu'il représente plus d'agrément que les autres hommes, et qu'on ne le recherche pas sans raison? D'ailleurs, par esprit de contradiction et par goût inné de la lutte et du danger, elles ont toutes le désir de fixer et d'enchaîner l'inconstant, et la plupart, la vanité

1. La bonne dame n'en revenait pas. Elle dit dans la même lettre : « Si je croyais à la sorcellerie, je dirais qu'il faut que ce duc possède quelque secret surnaturel, car il n'a pas trouvé une femme qui lui ait opposé la moindre résistance; toutes courent après lui que c'est vraiment une honte... Je me révolte contre l'idée qu'il est la coqueluche de toutes ces dames... »

aidant, s'en croient capables — sans compter celles qui ne poursuivent que le plaisir et à qui le reste est indifférent.

Qui faut-il désirer et préférer? Un homme charmant, séduisant, très sollicité, qui vous trompe, ou un sot désagréable qui s'attache à une maîtresse ou à une épouse comme l'huître au rocher et reste fidèle, parce qu'il ne peut faire autrement? Bien des femmes ont dû se poser cette question. Je leur laisse le soin d'y répondre.

Le duc de Richelieu était-il beau? Oui, sans doute, dans le sens que les femmes donnent à ce mot et que je lui ai donné, d'après elles, dans un des précédents volumes de cette série. Il avait une beauté d'expression, une beauté amoureuse. Cette beauté se reflétait dans ses yeux. Elle se complétait chez lui par la distinction des manières, la grâce de la physionomie, la souplesse féline du corps, tout ce qui indiquait et révélait la bête de race.

Il était l'amant de tous les temps, qu'eût aimé Cléopâtre comme la reine Margot, mais il était aussi l'amant *de son temps* avec des habitudes et des défauts, et des qualités, et des travers et des ridicules particuliers à son époque, comme à son pays.

Cynique d'abord, sans aucune délicatesse — faisant peindre un jour toutes ses maîtresses en costume de religieuses. Mlle de Charolais en récollette, les maréchaux de Villars et d'Estrées en capucines.<sup>1</sup>

1. CORRESPONDANCE DE LA DUCHESSE D'ORLÉANS. (Lettre du 31 mars, 1719). Le seul de ces portraits qu'on ait conservé, celui de Mlle de Charolais, se trouve au Musée de Versailles. On connaît les vers de Voltaire :

*Frère Ange de Charolois,  
Dis-nous par quelle aventure  
Le cordon de Saint François  
Sert à Vénus de ceinture?*

Extraordinairement vaniteux, n'hésitant jamais — et ceci est bien français — à se vanter de ses bonnes fortunes, même de celles qu'il n'avait pas eues.

Peu scrupuleux, acceptant et sollicitant de l'argent de ses maîtresses,<sup>1</sup> qui trouvaient cela tout naturel. C'était la mode.

Maniéré, grimacier, trop « muguet de cour », trop petit maître, trop enrubanné, trop pommadé, avec des coquetteries de coureur de ruelles et de fat. C'était encore une habitude du temps mais il la poussait plus loin que les autres.

Il abusait et abusa toujours des parfums. A la duchesse de Luxembourg, qui devait souper avec cet amateur de bergamote, de musc et autres odeurs, Voltaire adressait ces vers :

Un dindon tout à l'ail, un seigneur tout à l'ambre  
 A souper vous sont destinés.  
 On doit, quand Richelieu paraît dans une chambre,  
 Bien défendre son cœur et bien boucher son nez.

Lorsqu'il vendit son hôtel de la place Royale, l'ambassadeur de Venise, qui vint y loger, le trouva tellement « infecté » de parfums, que pour chasser ces odeurs, qui l'incommodaient, il fut obligé de faire brûler pendant un mois des ballots de laine.

Qu'on puisse être aimé, et beaucoup, en manquant complètement de cœur, son exemple, ses aventures, suffiraient à le prouver, si c'était nécessaire. Ce n'est guère flatteur ni pour l'espèce humaine en général ni pour l'espèce féminine en particulier.

1. On a de lui une lettre dans laquelle il demande à une de ses maîtresses de lui prêter de l'argent « ne fût-ce que douze louis » (*Bibliothèque de Rouen, Collection Leber, n° 5815*).

Il n'avait aucune sensibilité, aucune sentimentalité. Même quand il aimait (à sa manière), il se plaisait à faire souffrir, à humilier, à torturer. Il avait l'air d'exercer une vengeance. Quand il n'aimait plus, il devenait terrible. Mme de Guébriant, qui l'adorait, lui avait écrit : « Si vous vous portez bien et que vous vouliez me voir, mandez-moi où vous voulez que ce soit, et vous m'enverrez votre carrosse dans la cour des cuisines » (à Versailles). Il répondait : « Je vous conseille, madame, de rester dans cette cour pour y charmer les marmitons pour qui vous êtes faite. Adieu, ma chère enfant. »

Il était affreusement blasé. Il n'apportait dans l'amour, et c'était son châtiment, ni aucune tendresse, ni aucune illusion.

On a raconté que certains jours son valet de chambre, Rafé, lui remettait dix ou douze lettres de femmes sollicitant un rendez-vous pour le même soir. Il les prenait dédaigneusement, du bout des doigts, et les parcourait d'un œil distrait ou, sans même les décacheter, les jetait dans un tiroir de sa table. On a trouvé un paquet ficelé sur lequel il avait écrit : *Lettres que je n'ai pas eu le temps de lire.*

Ses lettres à lui, ses lettres d'amour sont sèches, banales, et parfois moqueuses et méprisantes.<sup>1</sup>

1. Son orthographe n'était pas aussi défectueuse qu'on l'a dit. On en pourra juger par une lettre qui date de l'époque où il était gouverneur de la Guyenne et qui fut écrite à Mme Favart, comédienne du Roy, à Bordeaux :

« Je connais tous vos talents, Madame, et les ai vu trop souvent s'employer en ma faveur pour ne pas me croire obligé de les protéger encore plus particulièrement s'il est possible; mais le premier de tous dans une Société cest d'estre sociable et quand cette Société a des supérieurs ne pas s'écarter des loix de la subordination come il mest revenu que vous avlés fait vis à vis de M. de la Ferté que cela n'empêchera pas sûrement de réprimer vos camarades qui pouroient metre de la jalousie ou de la partialité dans ce qui vous regarde, etc. »

CATALOGUE A LA COLLECTION D'AUTOG. DE LUCAS ET MONTIGNY. P. 1860, p. 464.

Voici un spécimen de celles qu'il écrivait dans ses meilleurs jours <sup>1</sup>

« Tous les moments me sont égaux, je vous adore présente, absente et dans quelque situation que je puisse me trouver. Mon cœur vous est livré de façon que le moindre sentiment pour toute autre ne peut trouver aucune place, mon imagination ne s'échauffe jamais et sans ce secours et celui d'aucune fiction je crois que je suis persuadé de tout le pouvoir que vous avez sur tout ce qui compose mon existence et à quel point je suis désapproprié de moi-même pour n'exister qu'en vous. Aussi je suis comme aux nimbes depuis notre séparation et je ne sais quel nom donner au pouvoir qui m'entraîne dans des séjours aussi tristes, je tâcherai au moins d'en abrégier le temps, vous pouvez vous fier à mon impatience. J'ai reçu vos douze louis qui ont fait leur effet, dont j'avais grand besoin, car j'avais été ruiné le premier jour. »

C'est de la rhétorique mais une rhétorique qui essaie d'être aimable, à cause des douze louis sans doute. Une maîtresse qui donne de l'argent mérite qu'on la ménage.

Dans une autre lettre (à la duchesse d'Aiguillon) l'égoïsme apparaît davantage. On y trouve un amusant mélange de protestations d'amour et de préoccupations de santé :

« Mes inquiétudes et mon trouble ne peuvent s'exprimer... Je devais commencer mon lait aujourd'hui, mais je me suis senti malade ce matin avec la bouche amère et ma tête trop pénétrée de l'aventure d'hier que j'ai cru devoir remettre

1. Collection Leber, 5815. On n'a pu découvrir à qui elle est adressée. Elle porte seulement cette indication : « Lettre curieuse du duc de Richelieu à une de ses maîtresses. »

à commencer mon lait que tout fut un peu dissipé. Si vous pouvez sortir dans votre carrosse, vous pourrez venir de bonne heure à ma petite maison, nous y mangerions un morceau, je reviendrai me coucher de bonne heure... »<sup>1</sup>

A-t-il jamais aimé réellement? A-t-il jamais souffert? A-t-il connu cette grande joie de la douleur, toutes ces inquiétudes et toutes ces angoisses de l'amour? A-t-il jamais gardé le souvenir de celles qu'il avait cru aimer et auxquelles il n'avait demandé qu'une trop courte ivresse et les mensonges de la passion? Est-il resté fidèle à une chère image profondément gravée dans le cœur et qui n'en sortira plus, qui ne devrait plus en sortir?

Un jour, dit-on, dans la dernière période de sa vie, à un de ces petits soupers, comme il y en avait encore sous le règne du vertueux Louis XVI, et auquel assistaient, pour se donner l'illusion de la jeunesse, quatre grandes dames qui n'étaient plus jeunes, il se mit, tout d'un coup, à rire aux éclats. Cette gaiété avait quelque chose d'imprévu et même d'un peu forcé. On lui demanda quelle en était la cause. Les dames surtout insistaient beaucoup. Je suppose qu'elles s'attendaient à quelques anecdotes graveleuses. Il se fit un peu prier et répondit : « Vous l'ordonnez. Je dois vous satisfaire. Tout à l'heure, en vous regardant, mesdames, je n'ai pu m'empêcher de me rappeler qu'autrefois j'avais eu le bonheur d'être reçu dans le lit de chacune de vous, et cette pensée m'a beaucoup amusé. » Elle dut amuser un peu moins celles devant qui, si mal à propos, il l'exprimait.

De la mort de Louis XIV en 1715 à celle du Ré-

1. Collection Leber, n° 5815.

gent en 1723, il y eut pour le duc de Richelieu, de 19 à 27 ans, favorisée par la liberté des mœurs, par l'universelle corruption, par des exemples qui venaient de haut, une période d'ardente et folle sensualité.

Si vaniteux qu'il fût, il ne se cantonnait pas dans la séduction des princesses de sang royal. Ce braconnier de l'amour, qui ne respectait même pas le terrain réservé du Régent, pouvait inscrire sur son carnet de chasse, des maîtresses de tous les rangs, de tous les genres, et d'une égale impudeur. Mme de Prie, qui lui fit obtenir l'ambassade de Vienne, Mme de Parabère, qu'on appelait familièrement *le petit corbeau noir*, la comtesse d'Averne, fille d'un officier des gardes, et si peu exigeante, si peu capable de résistance, qu'on lui avait appliqué cet hémistiche de Virgile : *facilis descensus Averni*.<sup>1</sup>

Un Bouvard bureaucratique, qui se nommait presque Bouvard, un bonhomme qui passait une grande partie de son temps, pour occuper ses loisirs et amuser les nôtres, à rédiger minutieusement et en mauvais style un JOURNAL, d'ailleurs précieux, Jean Buvat, employé à la Bibliothèque Royale et calligraphe distingué, raconte ainsi un duel qui eut lieu, au mois de mars 1719, entre les marquises de Nesle et de Polignac :<sup>2</sup>

1. Et beaucoup d'autres, parmi lesquelles Mme Michelin, dont j'ai déjà parlé, et cette fille du duc de Luxembourg, qui avait épousé en 1719 le petit-fils du duc de Villeroy, le duc de Rais, une des femmes les plus corrompues de cette époque. V. sur ses amours avec Richelieu et sur une assez ignoble aventure de celui-ci, la CORRESPONDANCE DE LA DUCHESSE D'ORLÉANS (à la date du 6 août 1722). Tome II, p. 374, et le JOURNAL DE MARAIS (de 1715 à 1737). Paris, 1863-1868. Tome VIII, p. 221-222.

2. JOURNAL DE LA RÉGENCE. P. 1865. Tome I, p. 360. Ce Buvat qu'Alexandre Dumas fait figurer parmi les personnages de son roman, LE CHEVALIER D'HARMENTHAL, joua un rôle important dans la découverte de la conspiration de Cellamare.

« La marquise de Nesle, qui est fille du duc de Mazarin, et la marquise de Polignac, sa belle-sœur, pour quelque jalousie qu'elles avaient l'une de l'autre, au sujet du marquis d'Allincourt, second fils du duc de Villeroy, se donnèrent rendez-vous au Pré-aux-Clercs, du côté des Invalides, où, étant descendues de carrosse, elles firent arrêter leurs gens, puis, s'étant éloignées à grands pas, elles s'assirent sur l'herbe, où, après s'être querellées et s'être chargées d'injures, elles se levèrent en furie et tirèrent de leurs poches chacune un couteau dont elles s'étaient pourvues, et s'en donnèrent quelques coups, et se seraient peut-être tuées si leur domestiques, qui les virent en cette querelle, n'étaient accourus et ne les avaient séparées. La marquise de Nesle fut blessée au-dessus du sein et la marquise de Polignac au visage et en quelques autres endroits, puis elles remontèrent en carrosse pour se faire guérir de leurs blessures; elle eurent ensuite ordre, de la part du Roi, de se retirer l'une et l'autre en quelque une de leurs maisons de campagne. »

Soulavie prétend (et c'est très vraisemblable) que la cause de ce duel, qui eut lieu non pas au Pré-aux-Clercs mais au Bois de Boulogne, fut le duc de Richelieu. Mme de Polignac, aimée par le duc en 1715 et bientôt abandonnée par lui, aurait blessé à l'épaule sa rivale et celle-ci se serait déclarée « fière d'avoir versé son sang pour Richelieu, fils aimé de Vénus et de Mars ».<sup>1</sup> Deux femmes qui se battent en duel pour un homme, on avouera que ce n'est pas banal.

Le catalogue des maîtresses de cet insatiable amateur serait assez difficile à établir et n'aurait qu'un intérêt très relatif. Mieux vaut se borner à

1. MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE RICHELIEU. Tome II, p. 203.

quelques aventures caractéristiques et plus démonstratives que les autres.

Vers 1735 — Richelieu venait alors de franchir le redoutable cap de la quarantaine — on citait à Paris parmi les plus jolies femmes et les plus courtisées, Mme de la Martellière. C'était une fine mouche qui, pour conserver sa situation mondaine, tenait à ne pas trop scandaliser l'opinion publique et affectait la réserve et l'indifférence, avec un cœur très sensible et très désireux de jouir de tous les avantages de l'entraînement, de la passion et même de la complaisance amoureuse et du partage.

« Je ne sais, écrivait le 18 février 1735 un nouvelliste, si vous connaissez Mme de la Martellière ; c'est la beauté à la mode : ces jours passés elle avait donné rendez-vous au duc de Richelieu, et le duc de Durfort, l'ayant su par une mouche, voulut être aussi de la partie. Mme de la Martellière, qui vit l'embarras de ces deux jeunes seigneurs leur dit : Messieurs, je vois bien que vous êtes embarrassés de vous voir ici l'un et l'autre, mais que cela ne vous inquiète pas, je vous ferai à tous deux la chouette ».<sup>1</sup> Voilà ce qui s'appelle prendre utilement son parti. »<sup>2</sup>

Cette petite histoire ne s'était pas tout à fait passée comme le raconte ce gazetier. En réalité, avec son habituel cynisme, Richelieu avait appris lui-même au duc de Durfort qu'il le trompait avec Mme de la Martellière et lui avait offert de lui en fournir la preuve. Rendez-vous est donné. Durfort arrive à l'heure dite. Mme de la Martellière se cache sous la couverture, mais Richelieu saute du lit et, avec de grands éclats de rire, la décou-

1. Jouer seul contre deux.

2. NOUVELLES DE LA COUR ET DE LA VILLE (1734-1738). P. 1879, p. 20.

vre. Stupéfaction et colère de Durfort qui gifle son rival — mais il n'en était pas moins cocu.

En 1738, ces amours duraient encore — quoiqu'à cette époque, Richelieu fût très épris de la belle Mme de Vernouillet — et l'abbé de Lattaignant, un de ces abbés toujours prêts à donner l'absolution, lui consacrait une poésie d'un tour charmant et d'une aimable indulgence. Dans cette poésie qui est une chanson, Mme de la Martellière s'appelle Lisette et Richelieu, Colin :

Lisette est faite pour Colin  
Et Colin pour Lisette.  
Il est volage, il est badin ;  
Elle est vive et coquette.  
Colin tolère ses rivaux  
Lisette ses rivales.  
Il prime parmi ses égaux  
Elle, entre ses égales.

Lisette amuse mille amants  
Colin toutes les belles.  
Tous deux en amour sont contents  
Et tous deux infidèles ;  
Il est le plus beau du hameau  
Comme elle est la plus belle.  
Colin ressemble au franc moineau  
Lisette à l'hirondelle.

Sans soupirer et sans languir  
Ils amusent l'absence  
Par les plaisirs du souvenir  
Et ceux de l'espérance  
Ou, s'ils dissipent le chagrin  
Par quelque autre amourette  
Lisette revient à Colin  
Et Colin à Lisette.

S'il naît quelque dispute entre eux  
C'est un léger orage  
Qui, bien loin de briser leurs nœuds  
Les serre davantage.

Quel tort pourraient-ils se donner,  
Egalement coupables ?  
Ah ! pour ne pas se pardonner  
Tous deux sont trop aimables.

Exempts de crainte et de soupirs  
Ils chérissent leurs chaînes.  
D'amour ils goûtent les plaisirs  
Sans en sentir les peines.  
Amants qui voulez être heureux  
Prenez-les pour modèle  
Et n'imitiez plus dans vos feux  
La sotte tourterelle.

Voilà une bonne philosophie. Mme de la Martellière la pratiquait sans effort.

Elle mourut jeune. Dans ses dernières années, atteinte d'une maladie de langueur, elle aimait à recevoir son ancien amant et à causer avec lui. Elle s'amusait de sa gaîté persistante, invincible, et elle trouvait du plaisir, un plaisir un peu désabusé et mélancolique, à entendre le récit de ses aventures.

La plus curieuse de ces aventures — dans son arrière-saison — celle qui fit le plus de bruit, eut pour héroïne, en 1748, Mme de la Popelinière.

Alexandre-Jean-Joseph (car il s'appelait Joseph) le Riche de la Popelinière ou Poupelinière, fermier général depuis 1718, avait épousé, pour ses péchés, en 1737, Thérèse Deshayes ou des Hayes, dite Dancourt, fille de Samuel Boulignon des Hayes. La mère de cette jeune personne, Marie-Anne Carton Dancourt, dite Mimi Dancourt, entrée à la Comédie-Française en 1699 y resta jusqu'en 1718.

La Popelinière avait son hôtel, rue de Richelieu (au n° 59 actuel) et sa maison de campagne à Passy, à lui louée par les héritiers de Samuel Bernard. Il y recevait depuis plusieurs années le

duc de Richelieu, qu'il ménageait beaucoup comme ami de Voltaire et comme Académicien, car ce fermier général avait des prétentions littéraires.

Le duc de Richelieu, en 1748, avait 52 ou 53 ans, âge peu favorable aux amours partagés, pour la plupart des hommes. Ses succès de séducteur de femmes lui avaient valu dans la gent masculine beaucoup d'inimitiés. On affectait de le trouver usé, fini, et comme s'il eût été un vieux littérateur, on s'efforçait de l'enterrer avant sa mort.

On le traitait, en 1745, de « mignon vidé »<sup>1</sup> et en 1747, dans une chanson contre lui de « vieille médaille antique » on prétendait et on essayait de croire que Mme de la Popelinière n'avait cédé à ses instances que par intérêt, par vanité, pour affermir sa situation de grande mondaine, et après une longue résistance. En réalité, elle l'aimait<sup>2</sup> et ses lettres le prouvent, celle-ci entre autres :<sup>3</sup>

« Mon cher amant, mon cher cœur,

« Pourquoi m'écris-tu si froidement, moi qui ne respire que pour toi, qui t'adore, mon cœur. Je suis injuste, je le sens bien, tu as trop d'affaires et qui ne te laissent pas la liberté de m'écrire et qui te tourmentent, j'en suis sûre, mon cœur; mais je n'ai pas trouvé dans ta lettre ces expressions et ces sentiments qui partent de l'âme et qui font autant de plaisir à écrire qu'à lire. Je sens une émotion en t'écrivant, mon cher amant, qui me

1. V. LETTRES DE M. DE MARVILLE, LIEUTENANT GÉNÉRAL DE LA POLICE AU MINISTRE MAUREPAS. Tome II. P. 1903, p. 91 (à la date du 12 juin 1745).

2. Les femmes aiment toujours plus qu'on ne croit.

3. *Collection Leber*. N° 5815. Cette lettre doit être de 1747. Richelieu avait été envoyé cette année à Gênes pour défendre la ville attaquée par les troupes impériales et la flotte anglaise. Le marquis d'Argenson disait de lui, dans ses Mémoires, au moment de ce départ : « Ses talents, sa *physionomie*, son éloquence, sa hardiesse à parler, le brillant de ces décisions ont ébloui ses contemporains. »

donne presque la fièvre, qui m'agite de même. Je n'ai pu apprendre que le courrier n'était pas parti sans m'abandonner à t'écrire encore ce petit mot-ci pour réparer ma lettre froide et enragée que je t'ai écrite hier. Je sens plus le mal que je te fais que les plus vives douleurs.<sup>1</sup> Je t'aime sans pouvoir te dire combien, mon cher amant, mon cœur. Tu ne peux m'aimer assez pour sentir comme je t'aime, mon cher cœur. Je me meurs de n'être pas avec toi... »

Mme de la Popelinière, en 1748, approchait de la trentaine ou la dépassait. Ce n'était plus une jeune fille. Brune, jolie, passablement intelligente et un peu bas-bleu, elle tenait de sa mère un tempérament assez exigeant. D'un vieil amant, elle avait fait, par intérêt, un vieil époux qui ne lui donnait guère que le luxe. Elle avait besoin d'autre chose.

Elle trônait dans ce salon de Passy qu'on appelait la *Ménagerie de M. de la Popelinière* et où vinrent assidûment le musicien Rameau, les peintres Carle Vanloo et Letour, J.-J. Rousseau, Marmontel, Vaucanson, qui y fit entendre pour la première fois cet aspic automate, inventé pour la *Cléopâtre* de Marmontel, et qui donna au public, ou du moins à une partie du public, le signal des sifflets. Tous ces artistes, tous ces écrivains, tous ces gens d'esprit ne suffisaient pas pour remplir le vide de son cœur.

Elle promenait dans ses vastes jardins ses langueurs et ses impatiences. On la voyait dans les forêts, à ce que raconte Soulavie, les cheveux épars, déguisée en Diane chasserresse — mais cette Diane, sans arc et sans chiens, au lieu de fuir les

1. Une femme qui aime exagère toujours la sensibilité de celui qu'elle aime.

regards d'Actéon, les cherchait, et ce fut son mari qu'elle changea en cerf.

Le duc de Richelieu pouvait venir. On l'attendait.

Pour faciliter ses amours avec ce Faublas quinquagénaire, mais encore présentable, elle eut l'idée, qu'il était bien capable d'avoir lui-même, de la fameuse cheminée dont tout Paris s'amusa,<sup>1</sup> et sur laquelle, lorsque se découvrit l'amoureux mystère, on fit courir cet « avis au public » :

Dans Paris on fabrique fonds de cheminée  
A ressort

Où l'amant peut passer le corps  
Sans qu'on le devine.

On pourra voir cette machine  
Sans effort

Rue de Richelieu, dans la maison de  
Madame de la Pouplinière  
Pour qui fut faite la première.<sup>2</sup>

A quelle époque le duc de Richelieu était-il devenu l'amant de Mme de la Popelinière? Probablement à la fin de 1745 ou dans les premiers mois de 1746. Le mari, averti, dit-on, par des lettres anonymes, avait des soupçons. Il fit surveiller sa femme. On lui apprit que, le 22 avril 1746, elle était allée à un rendez-vous. Elle rentra pour souper. Les invités partis, il y eut une scène de ménage, des reproches violents, des protestations indignées, des cris et des larmes, et La Popelinière administra à sa femme une telle correction qu'elle en fut malade — malade mais pas amendée.

Ce financier, gentilhomme de trop fraîche date,

1. Collection Leber. N° 5812.

2. Par anticipation, on avait envoyé en 1746 à la Popelinière un brevet du régiment de la Calotte. Ces brevets n'étaient donnés qu'à ceux qui s'étaient signalés par quelque trait de folie ou de sottise exceptionnelle. La sottise, dans ce cas particulier, c'était le mariage avec une jeune femme dont le public commençait à parler un peu trop.

ne se résignait pas à être trompé et ne savait pas l'être avec grâce et bonne humeur. Il se montrait, avant les lettres anonymes qui commençaient à l'inquiéter, trop sûr de lui, trop confiant. Il affectait, dit-on, de se moquer des cocus, ce qui, pour un homme marié, est toujours inopportun et imprudent. Cette incorporation dans une confrérie qu'il trouvait si ridicule dérouta ses prévisions et blessa sa vanité.

Les deux amants durent multiplier les précautions. Sans doute avec l'argent fourni par sa maîtresse et sous le nom de Berger (mais pas le fidèle Berger), Richelieu loua pour 2.400 livres, qui en vaudraient aujourd'hui 10 à 12.000, la maison contiguë à l'Hôtel de la Popelinière, et ce fut alors que commença à fonctionner l'ingénieux truc qui facilitait les rendez-vous et en diminuait les dangers.<sup>1</sup>

« Il faudrait, écrivait Collé dans son *JOURNAL*,<sup>2</sup> une estampe pour bien peindre ce *trou-madame*. C'était une plaque de cheminée, qui s'ouvrait comme une porte, du côté de la maison voisine... Cette plaque était couverte, du côté de la maison, par une glace posée sur la cheminée, qui était plus basse de quatre pieds que la cheminée de la maison de M. de la Popelinière. La glace s'ouvrait avec un secret, et quoique ce pauvre mari eût été averti depuis plus de six mois par des lettres anonymes de ce beau passage, il eut encore beaucoup de peine à le trouver. »

En effet, La Popelinière avait été averti par une femme de chambre, à qui Richelieu avait refusé

1. Soulavie prétend que Richelieu n'en eut pas l'étrene, qu'elle avait déjà servi pour d'autres, que Mme de la Popelinière louait pour ses amants la maison contiguë à son hôtel et qu'elle en faisait ainsi sa petite Tour de Nesle.

2. *JOURNAL HISTORIQUE OU MÉMOIRES CRITIQUES ET LITTÉRAIRES DE COLLÉ*. P. 1805, p. 28 (à la date de novembre 1748).

une somme d'argent promise, que les amants continuaient à se voir — mais où? On ne lui disait pas, et pour cause. Il savait seulement que la maison contiguë était louée par Richelieu. Une communication devait vraisemblablement exister entre les deux maisons — mais comment la découvrir?...

Le 28 novembre 1748, un jour que Mme de la Popelinière était allée assister à la Revue du Roi, son mari alla faire celle de sa chambre. Son avocat, Balot,<sup>1</sup> et Vaucanson l'accompagnaient. Ce dernier eut l'idée de frapper de sa canne la plaque. Elle sonna creux. Il l'examina de près, avec soin, appuya de divers côtés, et finit par trouver la jointure. « Ah! s'écria-t-il, le bel ouvrage! »<sup>2</sup> Il était ravi. Il ne cachait pas son admiration. Le mari, peu sensible aux progrès de la mécanique, ne cachait pas son dépit et sa rage.

Il y eut un terrible scandale,<sup>3</sup> malgré l'entremise du maréchal de Saxe. Chassée par son mari, et abandonnée par son amant, naturellement, Mme de la Popelinière alla loger rue Ventadour, avec une pension de 8.000 livres, difficilement obtenue. Elle mourut en 1752 d'un cancer au sein qu'elle attribuait aux coups donnés par son irascible époux.

Celui-ci continua à recevoir des gens de lettres et des artistes, à faire jouer sur son théâtre des pièces dont parfois il était l'auteur. En 1759, il

1. Ou peut-être Belot. Dans le TABLEAU DES AVOCATS AU PARLEMENT, LEURS DEMEURES ET LEURS BANCS AU PALAIS... par Me Marc-Antoine Laget-Bardelin, bâtonnier, P. 1781, je trouve Marie-Philippe-Auguste Belot inscrit au barreau, le 6 septembre 1751, et qui habitait rue des Poitevins. C'était peut-être le fils ou un parent de l'avocat de la Popelinière.

2. MÉMOIRES DE MARMONTEL. P. 180. Tome I, p. 237.

3. Pour les étrennes de 1798, les camelots vendirent comme jouet une petite plaque de cheminée qui s'ouvrait en laissant voir de chaque côté un homme et une femme (V. JOURNAL DE BARBIER. T. IV, p. 336).

songeait à se remarier avec Mlle Giustiniana Wynne, laquelle avait pour amant, ou à peu près, Casanova. De Richelieu en Casanova! Ce pauvre homme, évidemment, était prédestiné.

Les hommes peu doués pour l'amour, peu capables de l'éprouver ou de l'inspirer, et auxquels les femmes n'accordent jamais qu'un minimum d'attention et de complaisance, passent sans trop d'amertume et presque sans s'en apercevoir, de la jeunesse à l'âge mûr, de l'âge mûr à la sénilité. Ils n'ont pas grand'chose à regretter. Ils s'installent aussi confortablement que possible dans la vieillesse, comme dans une maison de retraite et ne cherchent pas à voir, par la fenêtre, s'il y a encore du soleil et du printemps, si les oiseaux chantent, si les roses fleurissent, si, autour d'eux qui ont vieilli, le monde est encore jeune.

Les femmes ne les intéressent plus, et il leur arrive parfois de s'en féliciter comme on se féliciterait d'être sourd ou aveugle. Ils ne souffrent pas de ne plus être ce qu'ils ont été si peu. Ils se transforment tout doucement, sans révolte, sans tristesse, avec le sourire, en vénérables badernes. Ils sont paisibles et inoffensifs. L'humiliant respect des foules les entoure.

D'autres hommes, qui furent très aimés, renoncent difficilement à l'être moins ou ne plus l'être. Rayer complètement la femme de leur vie, ils le voudraient qu'ils ne le pourraient pas. Un joueur disait qu'après le plaisir de gagner, il n'y en avait pas de plus grand que le plaisir de perdre. Ces vieillards mal résignés ont à l'égard des femmes la même manière de penser et d'agir. Ils préfèrent en souffrir que s'en passer.

Mais on ne devrait se cramponner à l'amour que quand l'amour se cramponne à vous.

Le plus souvent G ronte, m me quand il a  t  Faublas, manque d'agr ment et d'attrait dans ses d monstrations passionnelles. Les vieillards sont bien   plaindre, ridicules de ne plus aimer, et ridicules quand ils aiment. A c t  des s nilites modestes, tranquilles, l thargiques, que rien n'int resse, que rien n'amuse, il y a des vieilleses r pugnantes par leur p nible attachement aux plaisirs d'autrefois.

Celle du duc de Richelieu en est un exemple assez  cœurant. Aussi n'en parlerai-je que le moins possible, en quelques mots.

Client assidu de la P ris ou de la Gourdan, *la Petite Comtesse*, chez laquelle il connut cette fille   parties qui s'appelait Mlle Lange et qui deviendra Mme Dubarry,<sup>1</sup> il n'avait plus gu re d'autre recours que l'amour v nal et sous la forme la moins d licate. En 1776, une aventuri re, contre laquelle il soutint un humiliant proc s,<sup>2</sup> l'exploitait, le rendait ridicule, lui soutirait de l'argent —   lui qui en avait tant soutir , jadis,   ses ma tresses — et,   propos d'un billet de cent mille  cus, qu'il pr tendait ne pas avoir sign , les deux plaideurs  chang rent devant les juges des propos d pourvus d'am nit . — Cent mille  cus! disait le duc de Richelieu, mais, madame, regardez donc votre figure; cela se paierait-il un prix aussi exorbitant? — Je n'ai pas, r pliquait la Saint Vincent, cette pr somption, mais vous, monsieur le mar chal, regardez votre visage et voyez s'il faut moins que cela pour le faire passer.<sup>3</sup>

Un portrait de cette  poque le repr sente avec la cuirasse, une petite perruque   marteau, tr s

1 *Nouvelle   la main sur la comtesse du Barry. Gazette d'un curieux.* P. 1861.

2. V. Mary-Lafon. *LES DERNI RES ARMES DE RICHELIEU.* Mme de Saint-Vincent. P. 1865.

3. En revanche, l'ann e suivante, au mois de mai, une dame,

maigre, la bouche enfoncée, le menton pointu, les pommettes saillantes, les yeux encore très vifs. Il a l'air d'un vieux singe déguisé en maréchal de France. Costume à part, il ressemble à Voltaire.

Le 25 août 1786, à 91 ans, il voulut revoir la Bastille et monta sur cette tour où, quarante-sept ans auparavant, il faisait ses promenades triomphales.

De temps en temps, on annonçait sa mort.

En 1788, pour prouver qu'il vivait encore, il alla se montrer à l'Opéra. Le lendemain, il invita à dîner deux de ses amis, presque aussi âgés que lui, le maréchal de Biron et Thuret, qui, après avoir été capitaine d'infanterie, était devenu, en 1733, directeur de l'Opéra, et qu'on disait bâtard du prince Eugène. « Ce triumvirat chargé d'ans, de myrtes et de lauriers, écrivait le rédacteur de la CHRONIQUE SCANDALEUSE,<sup>1</sup> a joui pleinement dans de mutuels récits de tous les plaisirs du souvenir. »

Aux portes du tombeau, l'incurable roué affectait encore de se croire jeune. Au milieu de ces Français qui, à l'entendre, ne savaient plus ni causer, ni se divertir, ni aimer, déjà assombris par les menaces de révolution, il se piquait d'avoir conservé non seulement les bonnes manières mais la bonne humeur de la Régence.

Il était très malade lorsque, pour le rassurer sans doute, sa belle-fille, la duchesse de Fronzac, lui dit, en juin ou juillet 1788 : « *Je vous trouve, mon papa, le visage très bon et très frais.*

de Gaya, une veuve octogénaire qui habitait Compiègne et qui avait été, une soixantaine d'années auparavant, une de ses maîtresses, lui laissa toute sa fortune, cinquante mille écus. Le souvenir de cette vieille dame restait fidèle à ces amours d'autrefois. Quant à lui, il l'avait complètement oubliée.

1. Tome IV, 1789, p. 104. (Le rédacteur de cette CHRONIQUE SCANDALEUSE, à Paris, dans un coin d'où l'on voit tout, serait Guillaume Imbert, ex-bénédictin).

— *Vous prenez apparemment, répondit-il, mon visage pour une glace dans laquelle vos traits se réfléchissent* ». <sup>1</sup>

Il mourut peu de temps après, le 7 août 1788, à 93 ans.

C'est un bel âge pour un homme qui, dans le cours d'une existence aussi ardente qu'agitée, ne voulut s'imposer aucun frein et abusa de tout, sauf de la vertu.

1. CHRONIQUE SCANDALEUSE, *id.*

## CASANOVA

*Tu Duca, tu Signore e tu Maestro!* Le voilà le maître des maîtres, l'infaillible guide, le triomphateur magnifique, le Napoléon de l'Amour.

Il n'a connu, ou presque, que des victoires tant qu'il a pu être lui-même, jusqu'au moment inévitable où les premières atteintes de la vieillesse condamnent à la retraite les amants comme les guerriers. Depuis que le monde existe, depuis que la faiblesse des femmes favorise et escompte l'audace des hommes, jamais, parmi les plus aimés, aucun ne fut plus aimé que celui-là.

Il eut des centaines de maîtresses, plus ou moins fidèles, plus ou moins éprises, que la passion entraîna, non le calcul, des maîtresses qu'il ne paya pas et qui parfois le payèrent. Car cet homme à bonnes fortunes fut un aventurier (et il s'en vantait), un ruffian, qui trichait au jeu, se livrait sans scrupule à d'ingénieuses escroqueries, et n'en fut que plus passionnément aimé — par des chambrières, par des courtisanes, par de

jolies bourgeoises, élevées pieusement, et aussi par de grandes dames, riches et titrées.

D'ailleurs, il était merveilleusement doué, même pour d'autres succès que ceux d'un amant; très instruit, peu fourni en moralité, mais très supérieur par l'intelligence, et, en définitive, un des hommes les plus intéressants de ce dix-huitième siècle, dont il représente bien des côtés.

Avant de l'étudier en détail, notons d'abord chez lui l'influence de l'hérédité et disons quelques mots de son enfance.

Casanova descendait d'un bâtard aragonais et sa famille, qui se disait noble et peut-être l'était, partit de Saragosse dans les premières années du quinzième siècle, à la suite de quelque aventure de sang et d'amour.

Un de ses ancêtres enleva une religieuse en Espagne, en 1428, et l'épousa à Rome, après qu'elle eut été relevée de ses vœux par le pape Martin III. Un autre tua un officier du roi de Naples, prit part à l'expédition de Christophe Colomb et mourut pendant la traversée. Un troisième enfin, une sorte de sous-Arétin, publia une satire contre Julien de Médicis, qui deviendra le pape Clément VII.

Son père était, en 1725, danseur et comédien, à Venise, au théâtre Grimani de San Samuele. Il avait suivi, en 1715, à 19 ans, une actrice nommée, ou surnommée la Fragoletta (la petite fraise) et, en 1723, il enleva la fille d'un cordonnier dont l'échoppe se trouvait vis-à-vis de son théâtre. Ce cordonnier, Farusi, s'opposait au mariage, sa fille lui paraissant de trop haute origine pour épouser un simple baladin. Le mariage eut lieu tout de même, le 27 février 1724. Farusi, pour faciliter les choses, mourut de chagrin et de honte, et notre héros, Giacomo Casanova, naquit le 2 avril 1725,

et la Providence voulut qu'il naquît à Venise, ville très gaie, malgré le Conseil des Dix et l'Inquisition, et très amoureuse.

Très négligé de son père, qui d'ailleurs mourut très jeune, en 1733 — et par sa mère, qui avait d'autres soucis, Giacomo ou Jacques Casanova fut élevé par sa grand'mère, la veuve du cordonnier, Marizia Farusi.

A cette époque, existait à Venise un poète de famille patricienne et d'une remarquable laideur, Giorgio Baffo,<sup>1</sup> dont on publia, en 1789, vingt et un ans après sa mort, quatre volumes de poésies érotiques. Il s'intéressa au jeune Casanova, qui déjà se signalait par la gentillesse de ses manières et la vivacité de son intelligence. Il le fit placer à Padoue, chez un prêtre, l'abbé Gozzi, qui y tenait une école, et ce fut la sœur de cet abbé, une fillette de 15 à 16 ans, Bettina, jolie, sensuelle et volage, qui lui donna ses premières leçons d'amour. Elle trouva en lui un excellent élève.

Ce furent ses débuts, à treize ou quatorze ans, son entrée dans une carrière où il devait s'illustrer. Il n'en a rien dissimulé, pas même les échecs<sup>2</sup> et les déboires, qui tinrent infiniment moins de place dans sa vie que dans celle des autres hommes. Pourquoi aurait-il menti? La vérité flattait suffisamment sa vanité. Elle la flattait si bien qu'on a eu quelque défiance. Toutes les recherches, tous les contrôles, ont abouti à la

1. Une jeune fille de cette famille, mais moins laide assurément, se rendait à Corfou, dont son père était gouverneur, lorsqu'elle fut prise par des Corsaires. Conduite à Constantinople, elle devint la sultane favorite d'Amurath III (1575-1594), et en eut un fils qui fut Mahomet III.

2. Par exemple son aventure humiliante à Londres, en 1763 (il n'avait cependant que trente-trois ans), avec la Charpillon qui se moqua de lui. Episode peu glorieux de sa vie amoureuse, qui a servi de sujet au roman de Pierre Louys, LA FEMME ET LE PANTIN.

justification de cet extraordinaire séducteur. « Toutes les fois, dit un de ses plus récents biographes, <sup>1</sup> qu'il a été possible de contrôler sur un point particulier le récit des *Mémoires*, on a reconnu que Casanova n'avait guère ajouté aux faits que sa manière de les interpréter... Des preuves décisives, des documents d'archives, ont établi la bonne foi de l'auteur; confrontée avec les témoignages contemporains les plus autorisés, l'œuvre résiste victorieusement à l'épreuve... »

Elle est curieuse l'histoire de ces *Mémoires*. Casanova les avait rédigés au château de Dux, dans la dernière période de sa vie. On les retrouva après sa mort, dans un amas de paperasses. Ils formaient 12 liasses de papier jaunâtre et de format ministre. Ils tombèrent entre les mains d'un certain Cano Angiolini qui, sans bien se douter de leur valeur, les vendit, en 1820, à un grand libraire de Leipzig, Brockhaus. Celui-ci en fit paraître en 1822, dans une revue, *Urania*, des fragments traduits en allemand, et il commença la même année la publication de la traduction allemande, revue par M. Schutz, qui devait compter, de 1822 à 1828, douze volumes.

En 1825 parut chez un éditeur assez obscur, Tournachon-Molin, à Paris, le premier volume de la première édition française, dont Brockhaus avait confié la publication à un professeur à l'Académie des Nobles de Dresde, Jean Lafargue. Ce-

1. Edouard Maynial, CASANOVA ET SON TEMPS. P. 1911, p. 10.

« Ce qui frappe chez cet extraordinaire personnage, c'est son exactitude souvent méticuleuse. » Philippe Monnier. VENISE AU XVIII<sup>e</sup> siècle. P. 1907, p. 293. Mais s'il est sincère et exact, il sait cependant, au besoin, garder une certaine discrétion. « On ne trouvera pas dans ces Mémoires, dit-il dans sa préface, toutes mes aventures; j'ai omis celles qui auraient pu déplaire aux personnes qui y eurent part, car elles y feraient mauvaise figure. » Ses maîtresses qui furent les mieux posées dans le monde, et qui nous intéresseraient plus que les autres, il évite de les nommer.

lui-ci se borna-t-il à corriger les italianismes de Casanova ou se livra-t-il à des altérations et suppressions inutiles ou exagérées? Il est assez difficile de le savoir. En réalité, toutes les éditions de Casanova, au moins en ce qui concerne le style, la forme, sont défectueuses et trop arrangées. Pour avoir le texte exact, il faudrait recourir au manuscrit original, acquis en 1820 par le libraire Brockhaus, et, dit-on, tenu jalousement à l'abri des regards.

Prenons ces *Mémoires* tels qu'ils sont, en attendant qu'on nous en donne une édition complète et définitive. Malgré les altérations du texte, qui laissent à peu près intacts la vérité des épisodes et l'intérêt du récit, ils constituent pour Casanova ce que furent pour César les *Commentaires*. Il y raconte ses campagnes. Il y énumère ses maîtresses, celles du moins qu'il put nommer sans provoquer trop de scandale. Cela représente déjà une assez riche collection.<sup>1</sup>

Toutes ces intrigues d'amour se dévoilent dans un cadre qui en augmente l'attrait, même pour nous, dans les villes les plus pittoresques et les plus originales de l'Italie, dans le siècle le plus charmant que l'humanité ait connu, et je comprends que certains Casanovistes aient voulu, comme voyageurs, sinon comme amants — ce serait plus malaisé — marcher sur les traces de leur héros. Tel ce Lauvereau, si agréablement évoqué par Henri de Régnier dans son remarquable roman, le *PASSÉ VIVANT*.

« Lauvereau comptait suivre, les *MÉMOIRES* à la main, l'itinéraire de Casanova et visiter ainsi

1. « Dans ma longue carrière libertine pendant laquelle mon penchant irrésistible pour le beau sexe m'a fait mettre en usage tous les moyens de séduction, j'ai fait tourner la tête à quelques centaines de femmes... » *MÉMOIRES*, éd. Flammarion. Tome V, p. 175. (C'est toujours cette édition que je citerai.)

Naples, Rome et les autres villes casanoviennes. Il partait dans quelques jours pour l'Italie. Il espérait en rapporter le livre dont il avait parlé au comte Ceschini.

Celui-ci l'interrompit :

— Votre idée est admirable. Oui, il faut réhabiliter Casanova. On le traite de hâbleur et de menteur. Moi, je suis certain qu'il disait la vérité. Et quel homme ! Il faisait des vers. Il dansait la forlane à merveille... Et courageux !... Et inventif et généreux !... Il y a de tout dans sa vie, de l'escroquerie et de la bonté, de la délicatesse et du cynisme, de la débauche et de l'amour... Eh bien, oui, pardieu, il aimait les femmes !

Et toute la figure du comte Ceschini prit une expression d'indulgence, de respect et d'envie.

— Il aimait les femmes ! — répéta Lauvereau sur un ton de compassion, de regret et de mélancolie.

Tous deux se regardèrent.

Et, l'un après l'autre, ils nommaient les maîtresses du Don Juan vénitien, celles de sa jeunesse et celles de son âge mur, celles d'un jour ou d'une année, les belles ou les laides, les chambrières et les filles, les courtisanes et les demoiselles, les dames et les comédiennes. Toutes leur revenaient à la mémoire et chacune leur apportait son souvenir, obscène et brûlant. C'était, la première, cette Lucie de Paséan, si fraîche et si douce, qu'il retrouve, vingt ans après, déçue et misérable, dans un bouge d'Amsterdam, et Bettina, et Nanette, et Marton, qui le recevaient ensemble dans leur chambre, et la belle Grecque du fort Saint-Anne, et l'autre belle Grecque du Lazaret, et Lucrezia la Romaine et sa sœur Angélique qu'il réunit sous le même drap et dans le

même amour, et Cécile et Marine, les petites sœurs du castrat Bellino, et la Madame F... de Corfou, dont il mêlait les cheveux coupés au sucre des bonbons, et la courtisane Mellula, et Christine la fermière, et celle qu'il surnomma la Dévergondée, et Henriette la jolie Française qu'il devina femme sous son travesti et avec laquelle il vécut à Parme en se faisant appeler M. de Farusi, avant d'être le chevalier de Seingalt... Si c'est à Mantoue qu'il avait eu la Dévergondée, c'est à Ferrare qu'il avait eu la Catinella. Paris lui avait fourni la Saint Hilaire et Mimi, la fille de Mme Quinton, ainsi que ces demoiselles O. Morphy, dont l'une fut sa maîtresse et l'autre la maîtresse de Louis XV. De Paris le hasard le ramenait à Venise et aux étonnantes aventures de la belle C. C. et de la belle M. M... L'intrigue commença avec l'une dans un jardin de la Zuecca le conduisant à ce couvent de Murano d'où l'autre s'échappait en secret pour rejoindre M. de Bernis, l'ambassadeur de France, dans le galant *casino*<sup>1</sup> où il la partageait amicalement avec ce rival infatigable...

Et ce n'était pas tout encore. D'autres noms se pressaient sur leurs lèvres.

Et Tonine, qui était servante, et Barberine, et la malade aux pâles couleurs des Fondamenta Nuova, et, après sa fuite des Plombs, Mlle de la Meure, et Mlle X... C.. V.. et Mlle Baret, l'aimable marchande de modes, qu'il recevait dans son logis de la « Petite Pologne », et les ouvrières de sa manufacture de toiles peintes, et les Padoanes à Amsterdam, et les femmes du bourgmestre à Cologne, et la Toscani, et les filles de Zarich, et l'infame boîteuse de Soleure,<sup>2</sup> qui, par un stratagème nocturne, avait pris la place de Mme de X..., et

1. C'était ce qu'on appelait en France une « petite maison ».

2. Celle-là ne compta pas.

l'adroite Dubois, si voluptueuse et si raisonnable, et la petite Sara, et la comtesse Zeroli, et la juive Lia, et la fille de l'incesteux Desarmoises, et la fatale Renaud...

Et le comte Ceschini, levé du grand canapé rouge, passait et repassait devant Lauvereau, ajoutait un détail, une circonstance, le teint allumé, le geste ample, en sa carrure de beau mâle, sous l'épaisse toison de sa chevelure grisonnante.

De sa voix forte, il énumérait encore la Bassi et la Strasbourgeoise, et l'actrice Raton, et Mimi d'Aché, et Hedwige et Hélène, les Genevoises, et la comtesse espagnole de Milan, et Zénobie et Irène, et la marquise Q..., et l'Astrodi, et la Lépi, qui était bossue, et Rosalie la Marseillaise, et Véronique de Gênes, et la Corticella à Florence, et Léonilda à Naples, et Clémentine et Marceline... et la terrible Charpillon, qui l'avait fait douter de lui-même, et la Valville, et Maton, et la Castelbajac, et Zaïre la Moscovite, sans oublier Sarah, Victorine, Augusta, Hippolyta et Gabrielle, les cinq filles de la Hanovrienne... »

Voilà, on l'avouera, un catalogue assez bien rempli.

D'où venait le succès, exceptionnel et incontestable, de ce redoutable séducteur? de son physique,<sup>1</sup> de son tempérament, de son caractère.

Nous avons deux portraits de lui, absolument authentiques.

Le premier, assez médiocre, croquis plutôt que tableau, fut exécuté, et à ce que l'on suppose, de 1751 à 1753, à Paris ou à Dresde, par Francis Casanova, frère de Jacques Casanova.<sup>2</sup> Celui-ci est

1. « Je possédais au physique tout ce qui peut constituer un amant parfait. » MÉMOIRES. T. II, p. 97.

2. Il fait partie de la collection Daschkoff, à Saint-Petersbourg (Casanova avait été en relations, à Saint-Petersbourg, avec la princesse Daschkoff, amie de Catherine II).

représenté en buste, de profil, tourné vers la gauche, front un peu fuyant, sourcils bien dessinés, nez aquilin, regard vif et aigu, avec la pupille assez petite. Le visage a quelque chose d'un peu efféminé et d'extrêmement juvénile. L'épaisseur des lèvres comme l'expression des yeux indiquent déjà une nature passionnée et qui demandera à la vie toutes les joies qu'elle peut donner. Les cheveux très abondants sont liés par un ruban bleu. Il y a, si je ne me trompe, une certaine ressemblance avec certains portraits de Tilly, qui fut un Casanova plus élégant et moins taré.

En somme, si insuffisant qu'il nous paraisse, ce portrait illustrerait très bien une comédie de Marivaux ou un roman de Crébillon fils.

Le second portrait, dont j'aurai à parler plus longuement dans les dernières pages de ce chapitre, a été dessiné et gravé par un artiste peu connu, Berka (1758-1815). Il a été fait d'après nature et représente Casanova à 63 ans.

Le même dessinateur, lorsque Casanova publia, en 1788, à Leipzig, son « Histoire de ma Fuite des Prisons de la République de Venise », fut chargé de l'illustration de cet ouvrage. Une des gravures nous montre Casanova, un Casanova très rajeuni (il ne porte guère plus de 25 ans), vêtu d'un grand manteau, et son bonnet à la main, devant le secrétaire de l'Inquisition, qui va s'occuper de lui donner un logement, peu confortable. Il semble bien que Berka a voulu reproduire les traits du héros du livre, son nez allongé, ses yeux grands et très vifs, ses lèvres épaisses. Dans l'autre gravure, beaucoup moins intéressante, nous le voyons de dos, accroché à une gouttière des Plombs et en train de s'évader.

Il existe au château de Waldstein, à Dux, où ce

Don Juan en retraite passa tristement ses dernières années, un buste qui représenterait, à ce que l'on croit, son frère, le peintre, mais, à mon avis, c'est Casanova lui-même qu'il représente, Casanova vieilli, mais probablement très flatté, aussi flatté que pourrait l'être un buste d'aujourd'hui. Et voilà pourquoi on a hésité à le reconnaître.

Il était très grand (1 mètre 85), « bâti en Hercule », dit le prince de Ligne,<sup>1</sup> mais svelte, bien découplé, très vigoureux, gros mangeur et gourmand, dormeur très régulier, et capable de supporter sans fatigue les excès de tout genre. Sa seule maladie grave fut une pneumonie, à Aix-en-Provence, en 1768. Il se soignait lui-même et il prétendait que « la santé est l'âme de la vie. »

Une de ses maîtresses, M. M., qui l'avait regardé de très près, l'appelait « mon cher brunet... mon charmant brunet... »<sup>2</sup> Un de ses ennemis, Passano, l'avait surnommé « Goulenoire ». Cela veut dire qu'il était très brun, basané. Il avait un teint d'arabe, et il en avait aussi les yeux, profonds, lumineux et ardents. C'était sa grande séduction.

Il nous apparaît dans ses Mémoires — et dans les portraits qu'ont tracés de lui ses contemporains — très amateur de beaux habits, de linge fin, bijoux.<sup>3</sup> Il usait et abusait des parfums.<sup>4</sup> Les

1. MÉMOIRES ET MÉLANGES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES. P. 1828.

2. MÉMOIRES. II, p. 430-431.

3. « Je choisis des culottes de satin violet, un habit de velours gris cendré dont les manchettes seules valaient mille livres. J'étais sur ma poitrine — car il avait aussi la manie des décorations — la croix de l'ordre (de l'Eperon d'or, donnée par le Pape) et mis à chaque doigt un diamant de prix; enfin, je pris deux montres et trois tabatières richement sculptées. Je portais sur moi plus de vingt mille écus. » MÉMOIRES. V. p. 411. — Mêmes goûts, nous l'avons constaté, chez le duc de Richelieu.

4. « D'où avez-vous, lui demandait un jour une dame, cette pommade qui embaume l'air? Je l'ai sentie dès que vous êtes entré dans la salle. » MÉMOIRES. IV, p. 12.

hommes, à son époque et dans son pays, étaient presque aussi coquets que les femmes.

D'autres, qui se croyaient plus sages, recherchaient les places, les honneurs, le pouvoir, l'argent. Il n'avait lui, qu'un but, auquel se ramenaient toutes ses actions, toutes ses pensées : plaire, plaire pour être aimé.<sup>1</sup> Éprouver de l'amour sans en inspirer, les hommes de cette espèce n'en admettent même pas l'idée. Leur vanité en souffrirait trop et leur impérieux besoin de volupté partagée n'y trouverait pas son compte.

Comme il attendait de la vie de grandes joies, elle lui était chère. « Celui qui n'aime pas la vie, disait-il, n'est pas digne de vivre. » Il ne s'abîmait pas dans la contemplation de l'Infini et je crois que la préoccupation de l'Au-delà ne le troubla jamais beaucoup. Ce qui se passe dans la planète de Mars, il ne cherchait pas à le savoir. Il s'accommodait très bien de cette vallée de larmes. Elle lui semblait très agréable à habiter.

Il aimait la vie parce qu'il aimait les femmes. « Rien, dans la nature, assurait-il, n'a jamais exercé sur moi de pouvoir comparable à celui d'une belle figure de femme... »<sup>2</sup> Il aurait pu ajouter que, pour lui, presque toutes les femmes étaient belles, parce que toutes les femmes, pour lui, étaient la femme.

D'ailleurs, à leur exemple, il se souciait modérément des qualités morales et intellectuelles. Le visage surtout l'attirait, le fixait, et si elles s'en cachent, lui ne s'en cachait pas. « C'est toujours du visage, avouait-il, que je deviens amoureux et je me sens toujours disposé à pardonner les dé-

1. Je voulais ce que j'avais toujours voulu, *être aimé.* » MÉMOIRES, VI, p. 162.

2. MÉMOIRES. IV, p. 198.

fauts du reste. »<sup>1</sup> Ce « du reste » s'applique également au corps et à l'âme.

Son tempérament<sup>2</sup> ayant grandement influé sur ses théories, et cela se produit assez fréquemment, il pensait et il prouva, après bien d'autres, que l'audace, en amour, était le plus sûr moyen de réussir, surtout favorisé par une de ces mauvaises réputations qui rendent un homme si sympathique aux femmes.

Cette audace, en quelque sorte, professionnelle, et la mauvaise (ou excellente) réputation qui en résultait, ajoutées à ces qualités d'amant, d'amant-type, lui donnaient un attrait exceptionnel qu'on ne peut guère contester et dont nous retrouvons des preuves dans de nombreux passages des MÉMOIRES.

M. M., la religieuse de Venise, lui écrivait : « Sans toi, mon cœur, j'aurais vécu sans me connaître, et je me demande s'il serait possible que la nature eût produit une femme qui pût demeurer insensible entre tes bras... »<sup>3</sup> Une autre femme lui disait : « Je pense que si tu la recherches (une certaine Véronique dont il était épris), elle ne pourra pas te résister. »<sup>4</sup> Toutes, mêmes les plus sottes en apparence, ont un flair merveilleux pour reconnaître celui qui a été créé pour plaire et pour vaincre, le séducteur né.

Bien qu'il ne pût pas douter, personnellement, du goût, si naturel, que les femmes ont pour les hommes, et que, dans ses MÉMOIRES, il lui arrive

1. MÉMOIRES. V, p. 281.

2. « Le tempérament sanguin me rendit très sensible aux attrait de la volupté; j'étais toujours joyeux et toujours disposé à passer d'une jouissance à une jouissance nouvelle. » MÉMOIRES. I. p. 7. Sur les exploits que lui permit ce tempérament on pourra voir (MÉMOIRES, V, p. 153, 372) des détails qu'on me permettra de ne pas donner ici.

3. MÉMOIRES. II, p. 431. IV, p. 193.

4. MÉMOIRES. IV, p. 400.

parfois de conter quelque anecdote qui n'est pas en leur honneur, il n'affecta pas de les mépriser.

Il ne les méprisait pas parce qu'il n'avait jamais songé à les idéaliser. Comme elles se montraient à lui sans masque, sans voile (au physique et au moral) il les voyait telles qu'elles sont et ne désirait pas qu'elles fussent autrement.

Pourquoi se serait-il scandalisé d'une tendance à l'amour, dont il eut tant d'occasions de profiter? Il s'étonnait même qu'elles ne fussent pas plus amoureuses ou qu'elles ne le fussent pas avec plus de courage et de franchise. Il a dit là-dessus des choses très justes :

« La beauté me séduit, j'aspire à sa possession, et je la méprise, si ce n'est pas l'amour qui m'en offre la jouissance; mais comment pourrais-je ne pas lui vouer un culte d'estime, si elle se donne à moi par amour? Je devrais commencer par me mépriser moi-même...

Si l'on réfléchit que, par sa constitution, la femme est toujours prête à donner du plaisir, et par conséquent toujours disposée à en prendre, on s'étonnera peut-être qu'elle ne cède pas avec plus d'impétuosité encore à l'entraînement des sens et au magnétisme puissant qu'exerce sur son organisation la présence d'un homme digne de ce nom. Le but providentiel, dont nos organes sont les instruments, et l'amour le moyen, est de relier incessamment l'un et l'autre sexe... pourquoi mépriserions-nous la femme qui y cède à son insu et comme malgré elle? »<sup>1</sup>

C'était, ne l'oublions pas, un passionné et non pas un roué. Il ne cherchait pas, pour affirmer sa domination et satisfaire sa vanité, à humilier, à torturer celles qui l'aimaient. La gratitude qu'il

leur gardait de cet amour et du plaisir qu'il leur devait, le rendit parfois, de même que la plupart des grands voluptueux, sentimental, mais à ses heures et sans en abuser. « J'ai rarement éprouvé, déclarait-il très sincèrement, que les chastes plaisirs du cœur effaçassent en délices les jouissances des sens; mais enfin cela m'est arrivé »<sup>1</sup>, et il cite dans un autre passage une de ces occasions où il se trouva pris au piège du sentiment et de la tendresse. « J'étais réellement amoureux d'Esther, car il y avait dans ce que j'éprouvais peut-être quelque chose de plus doux, de plus calme et de plus vif tout à la fois que cet amour des sens qui n'est jamais exempt de quelque agitation tumultueuse. »<sup>2</sup>

En tout cas, il ne fut pas de ceux qui semblent ne pas pouvoir pardonner à une femme de l'avoir aimé.<sup>3</sup> Il se montra fidèle même dans ses inconsistances. Aucune femme ne réussit à lui faire oublier une autre femme aimée avant elle. Il les aimait trop, toutes, celles du passé et celles du présent, pour ne pas retenir dans sa pensée leur image, toujours chère, et pour ne pas vouloir aimer même leur souvenir — et ceci est curieux à noter et le relève à nos yeux.

Ce qui le relève un peu moins, c'est son absence à peu près complète de moralité.

Il faut choisir entre le plaisir et le devoir. Casanova choisit le plaisir<sup>4</sup> et il ne paraît pas l'avoir jamais regretté.

Quand on étudie de près son existence aventureuse, on y trouve de quoi déshonorer non pas seulement un homme, mais plusieurs. Donnons,

1. MÉMOIRES. VI, p. 203.

2. MÉMOIRES. III, p. 505.

3. Et ceci est encore très fréquent chez la femme.

4. « Cultiver le plaisir des sens fut toujours ma principale affaire... MÉMOIRES (Préface).

pour en fournir la preuve, quelques épisodes de cette amusante et singulière biographie.<sup>1</sup>

Il est d'abord — tout jeune, presque adolescent — l'abbé Casanova, une sorte d'abbé Chérubin, qui trouble le cœur de bien des dévotes, mais la vocation lui manque et, un beau matin, il jette la soutane aux orties.

Il achète (mais avec quel argent?) un grade d'enseigne dans un régiment vénitien qui tient garnison à Corfou. Sans aucun doute, ses *Mémoires* le prouvent, il connut Corfou — mais comme officier ou comme galérien? — On n'est pas très bien fixé sur ce point.<sup>2</sup>

D'officier il devient avocat, comme d'abbé il était devenu officier, mais le barreau ne l'intéresse pas, et il s'engage comme violoniste au théâtre de San Samuele. Un hasard lui fait connaître un patri-cien, Zuan Bragadin, qui, avec deux amis, les sénateurs Dandolo et Barbaro (joli nom de comédie) s'occupent d'occultisme. Casanova flatte et exploite cette manie et elle lui rapporte pas mal de sequins.

Coquin aimable et spirituel, chevalier d'industrie, mais avec beaucoup de grâce, il fréquente bals, casinos, théâtres, et continue à mener cette vie vagabonde, de ville en ville, d'amour en amour, dont il semble ne pas pouvoir se passer et que lui imposent le plus ou moins de succès de ses opérations, et le besoin, à certains moments, de mettre quelque distance entre ses dupes et lui.

De 1750 à 1752, il se fixe à Paris. « Les Français, dit-il, sont assurément le peuple le plus spirituel de l'Europe et peut-être du monde, mais cela

1. V. Pour plus de détails un ouvrage récent et aussi bien renseigné qu'agréablement écrit, *L'EXTRAVAGANTE PERSONNALITÉ DE JACQUES CASANOVA*, par Joseph Le Gras, Paris 1922.

2. Dans sa dernière biographie, Aldo Rava croit que ce fut comme galérien.

n'empêche pas que Paris ne soit la ville par excellence où l'imposture et la charlatanerie peuvent le mieux faire fortune. » <sup>1</sup>

Il ne se contenta pas de l'affirmer, il nous en fournit une nouvelle preuve. A peine arrivé, il trouve le moyen de se lier avec Fontenelle, d'Alembert, l'abbé de Voisenon — qui lui fit connaître Mme Favart — Mme de Graffigny, l'auteur des LETTRES PÉRUVIENNES, Mlle Fel, de l'Opéra, Lany, maître de ballet au même théâtre, et surtout avec Crébillon le tragique, qui l'apprécie beaucoup et le protège.

On le traite en personnage curieux et important. Les frères Parfaict écrivent dans leur DICTIONNAIRE DES THÉÂTRES, publié quelques années plus tard, en 1756 : « M. Casanauva (*sic*) est italien, fils d'un comédien italien qui n'a jamais joué sur les théâtres de Paris; il jouit d'une fortune honnête qui lui donne les moyens de contenter son goût pour la littérature et les voyages. » <sup>2</sup>

Notre homme connaît son Paris, et qu'on doit y paraître riche pour le devenir et que, suivant le mot célèbre, il faut y mendier à la porte d'une église ou en carrosse.

C'est pendant ce premier séjour que Casanova, très mêlé au monde du théâtre, devient l'ami, le familier, d'un acteur de la Comédie Italienne, Mario Balletti, et, par la même occasion, l'amant de sa femme, la fameuse Silvia, dont la maturité gardait encore quelques charmes. <sup>3</sup>

De Paris, vers le milieu du mois d'août 1752, il

1. MÉMOIRES. II, p. 266.

2. Tome V, p. 421.

3. Ils logeaient rue du Petit-Lion (quartier Saint-Denis), dans la même maison que Mme Favart. Leur fils aîné, après avoir débuté en 1791, dans le PETIT MAÎTRE AMOUREUX, de Romagnesi, avait été reçu dans la troupe de la Comédie italienne, avec Carlin, en août 1742.

va à Dresde, et c'est vers cette époque qu'il prend le nom et le titre de chevalier de Seingalt.<sup>1</sup>

Il rentre à Venise en 1753, et, deux ans après, le 21 août 1755, il est condamné à cinq ans d'emprisonnement « *sotto i piombi* », à la suite de rapports de police qui nous montrent de quelle réputation il jouissait dans son pays, et dont l'auteur était un certain Manuzzi, mouçhard de son métier.

« D'où sort-il ce fils de la Buranella, dit un de ces rapports,<sup>2</sup> et quelle singulière carrière est la sienne? Prêtre défroqué, violoniste au théâtre du noble Grimani, avocat attaché au cabinet de Marco Lezze, il a fait tous les métiers. Maintenant, on ne lui connaît aucun moyen d'existence, et pourtant il ne manque point d'argent. On ne peut lui refuser de l'instruction; d'aucuns prétendent même qu'il est *una gran testa*.<sup>3</sup> Il a voyagé comme homme de lettres en France et en Angleterre, il écrit en prose et en vers. On le rencontre à la Merceria,<sup>4</sup> dans les « botteghe d'acque »,<sup>5</sup> conversant avec Marc Antoine Zorzi, Bernard Memmo, Antoine Braïda, dont la principale occupation est de siffler les comédies de l'abbé Chiari.<sup>6</sup> Même une pièce de lui court sous le manteau. C'est un habile homme : il s'introduit partout. Plébeien, il fréquente chez les patriciens et excite les jeunes gens au libertinage. Vénitien, il a des accointances suspectes avec les ministres étrangers. Il abuse

1. Remarquez comme ce pseudonyme ressemble à celui de Beyle, Stendhal. Je me demande si c'est un simple hasard.

2. Reproduit par E. Mola, dans la REVISTA EUROPEA. T. XXIII, p. 856, et traduit par Charles Samaran, dans JACQUES CASANOVA VENITIEN, p. 104.

3. Une forte tête.

4. La rue des marchands qui débouchait sur la place Saint-Marc. C'était la plus animée de Venise.

5. On y servait surtout des sirops, des glaces et des sorbets.

6. L'abbé Pierre Chiari, de Brescia, qui se prenait pour un rival de Goldoni, donna plus de soixante pièces au théâtre de Venise, presque toutes très médiocres.

de la crédulité des bonnes gens, dont il tourne la tête avec des histoires de cabale et de rose-croix; il leur persuade qu'ils ne mourront pas, mais qu'ils passeront par le chemin de la voix lactée dans la région des adeptes. Ainsi parvient-il à vivre aux dépens d'autrui et, en particulier, de Zuan Bragadin à Santa Marina.. C'est un épicurien et un voluptueux qui s'attaque indifféremment aux femmes mariées et aux jeunes filles. Enfin, c'est un athée qui bat en brèche la religion et se moque ouvertement de ceux qui la pratiquent. Il a chez lui beaucoup de mauvais livres, et, au fond d'une armoire, des objets étranges, dont une sorte de tablier de cuir, comme en portent les gens qui se disent maçons,<sup>1</sup> dans ce qu'ils appellent leurs loges. »

Les Plombs de Venise, cachots situés sous la toiture en plomb du palais à Saint-Marc, et où la chaleur, pendant l'été, était suffocante et le froid très vif, pendant l'hiver, ne passaient pas pour un lieu de délices. Casanova, qui s'y trouvait fort mal, s'en évada, dans la nuit du 31 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 1756 et se sauva à Borgo di Valsagane, petit village à une trentaine de kilomètres de Trieste, d'où il partira pour Paris.

Le voilà de nouveau à Paris. Il y est arrivé le 5 janvier 1757, plus héros de roman que jamais depuis sa fuite, qu'il raconte à tout propos et hors de propos et chaque fois avec de nouveaux enjolivements. Comme il est jeune et solide, et bien planté, et qu'elles le devinent de tempérament fort amoureux, les femmes le trouvent intéressant. Il promène dans tous les salons son histoire et, entre temps, exploite la crédulité d'une dame

1. C'est déjà du Cagliostro. Il y a des points de contact entre ces deux hommes.

d'Urfé, presque aussi facile à tromper et pour les mêmes raisons que le patricien Bragadin et le sénateur Barbaro.

Il a réussi à s'introduire dans l'administration de la loterie de l'Ecole militaire, autorisée par arrêts du Conseil d'Etat du 15 août et du 15 octobre 1757. Il gagne beaucoup d'argent; il est employé à des négociations assez délicates, fait des voyages demi diplomatiques, mais il continue à être amoureux. Il a retrouvé les Balletti et il devient très épris de la fille de Silvia, Manon. Il avait laissé une petite fille, et celle qu'il revoit est presque une jeune fille. Elle a quinze ans. Elle est à l'âge de la première éclosion de passion et de tendresse. Elle aimerait le diable si le diable s'avisait de lui faire la cour.

Cette autre Manon adore cet autre Des Grieux, et il y a entre eux des fiançailles.

Elle lui écrit des lettres délicieuses, d'une sensualité ingénue. Un soir, il est chez les Balletti, dans l'appartement de la rue du Petit-Lion, mais des indifférents, des visiteurs, qui s'attardent, les séparent, les empêchent de s'isoler. Alors, *pour se sentir plus près de lui*, elle se retire dans sa chambre et, la plume à la main, se met à causer avec celui qu'elle aime.

« Pendant que vous êtes là à jaser, mon cher ami, je vais vous écrire, moi. Je suis très aise que vous ne doutiez plus de mon amitié pour vous (vous auriez grand tort au moins si c'était autrement), mais je voudrais que cette persuasion ne vous servît qu'à m'aimer davantage... M. Rodrigo ne s'en va pas. A la fin, c'est horrible! Il ne lui manque plus que la guitare! Dépêchez-vous donc, mon cher ami, si vous voulez me voir. Oh, mon Dieu, vous ne m'aimez guère pour que vous

ne vous pressiez pas. Oh, non, je ne sais ce que je dis. Vous m'aimez bien, mon cher, mais je suis impatiente... Mais j'entends remuer. Eh bien! Oh, ce n'est encore rien. Je m'impatiente... Ils partent, ils partent, j'en suis ravie, car je vais vous voir bientôt. Mais quoi, Madame Jules ne s'en va pas? Ah, si fait! La voilà partie! Ah! Dieu soit béni! Je vous attends, à présent, vous. Ha, si vous lambinez, vous devez sentir, mon cher ami, autant d'impatience que moi. Si vous m'aimez, arrivez donc! Je quitte la plume à chaque instant pour vous attendre. Ah! vous voilà! »

Comme toutes les amoureuses, elle est inquiète, jalouse. Elle signe certaines lettres : « la pauvre petite Balletti ». Dans un de ces moments de détresse, elle écrit à son « tendre ami », qu'elle juge oublieux et volage . « Je ne peux guère comprendre comment quelqu'un qui a aimé puisse trouver du plaisir à faire et à voir souffrir quelqu'un pour qui il a eu la plus tendre affection. Car vous vous en apercevez bien que je souffre... »

Puis elle se résigne, se console, et, à son tour, elle oublie — et, le 20 juillet 1760, elle épousera M. Blondel, architecte du roi, plus âgé qu'elle d'une vingtaine d'années.<sup>1</sup> « Il a apparemment trouvé sa femme toute neuve, disait Casanova, mais ce n'est pas ma faute. » Ce mariage, qui ne fut pas plus malheureux qu'un autre, malgré la disproportion d'âges, l'avait désobligé et un peu irrité, mais son amour-propre seul était en jeu.

Evidemment, courir les grandes routes à la recherche de quelques niais dont on allègera la bourse ou de quelques jouvencelles qu'on s'amusera à aimer, et qu'on délaissera bientôt, duper

1. Sylvia Balletti était morte le 16 septembre 1758, et elle avait fait promettre à Casanova d'épouser sa fille. Casanova quitta Paris le 20 septembre 1759.

un sénateur ou une douairière, séduire une fillette trop impressionnable, tricher au jeu, intrigailier, flouter, avec du bagout, avec un merveilleux aplomb, avec de nobles attitudes, chevalier d'industrie et de plusieurs ordres, et même de Seingalt, tout cela n'indique pas une de ces moralités, d'ailleurs peu communes, que l'on qualifie d'irréprochables.

Passe pour l'humeur volage, qui ne déshonore jamais personne, mais l'escroquerie, à moins qu'elle n'atteigne de très grandes proportions, est difficile à admettre.

Casanova, avouons-le, n'était pas un honnête homme, mais c'était un homme très sympathique. Le contraire se produit assez fréquemment. Il y a des honnêtes gens dont la vertu rugueuse et comme hérissée nous paraît tout à fait déplaisante et odieuse. On leur souhaiterait quelques vices, pour les rendre un peu moins revêches.

Si Casanova manquait de scrupules pour se procurer de l'argent, il savait en faire un bel usage. Il ne thésaurisait pas, comme tant de gens qui ont amassé avec peine et par des moyens légitimes un maigre pécule. Il était charitable et généreux, comme la plupart des voleurs. Il aimait à donner et il donnait fastueusement.

Faiseur et hâbleur, grand jeteur de poudre aux yeux, par goût sans doute, mais aussi par nécessité professionnelle, il avait ses heures de simplicité et de bonhomie.

Trop vaniteux (à juste titre) pour ne pas se montrer hautain, susceptible, irritable, il avait de ridicules affectations et aussi de terribles accès de violence, mais cet « amour-propre effréné » qu'il se reconnaît dans ses MÉMOIRES<sup>1</sup> ne l'empê-

1. I. p. 223.

chait pas d'être très souvent, en bon Italien, aimable, louangeur habile, même pour les hommes, et, à l'occasion, excellent ami.

Peu recommandable par ses mœurs, il était, en revanche, très supérieur par l'intelligence. Sur ce point, toutes les opinions s'accordent.

Un de ceux qui l'ont le mieux connu, le prince de Ligne, oncle du comte de Waldstein, chez qui il passa ses dernières années, le juge ainsi :<sup>1</sup>

« Casanova était un homme de beaucoup d'esprit, de caractère et de connaissances...<sup>2</sup> Sa prodigieuse imagination, la vivacité de son pays, ses voyages, tous les métiers qu'il a faits, sa fermeté dans l'absence de tous les biens moraux et physiques,<sup>3</sup> en font un homme rare, précieux à rencontrer, digne même de la considération et de beaucoup d'amitié de la part du petit nombre de personnes qui trouvent grâce devant lui... »

Lorenzo da Ponte se plaisait à « rechercher sa conversation toujours intéressante, prenant chez cet homme ce qu'il avait de bon et fermant les yeux en faveur de son génie, sur ce que cette nature avait de pervers. »<sup>4</sup>

Il était poète, musicien et amateur de musique,<sup>5</sup>

1. Dans ses MÉMOIRES ET MÉLANGES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

2. « On est stupéfait de la multiplicité et de l'ordre de ses connaissances, de l'à-propos de ses réparties et de la sûreté de sa mémoire qui lui permirent de tenir tête crânement à Voltaire. Et il faut ajouter à ces dons une ingéniosité de vues une souplesse de raisonnement, une fertilité de moyens, une profondeur de pensée parfois, qui expliquent non seulement la séduction qu'il a exercée sur quantité de beaux esprits et de grands personnages de son temps, mais encore la qualité et le nombre toujours croissant de ses admirateurs d'aujourd'hui. » Guy de Pourtalès. *Comœdia*, 7 septembre 1920 (à propos d'un ouvrage de Pierre Grellet sur les *Aventures de Casanova en Suisse*).

3. Ceci s'applique à ses dernières années.

4. MÉMOIRES (Traduits par Dareste de la Chavanne). P. 1860, p. 206.

5. V. un article de Georges Cocuel dans la *Revue du dix-huitième siècle*. (N° de janvier 1913), LA MUSIQUE ET LES MUSICIENS DANS LES MÉMOIRES DE CASANOVA.

archéologue et érudit,<sup>1</sup> très curieux de sciences,<sup>2</sup> liseur infatigable, avec une admirable mémoire, psychologue très fin, « grand observateur des hommes et des choses. »<sup>3</sup>

L'écrivain, chez lui, quoique inégal, et un peu porté au *bavardage*, ne manquait ni de saveur ni d'agrément. « Son style, disait encore le prince de Ligne, ressemble à celui des anciennes préfaces : il est long, diffus, lourd ; mais s'il a quelque chose à raconter, comme par exemple ses aventures, il y met une telle originalité, naïveté, espèce de genre dramatique pour mettre tout en action, qu'on ne saurait trop l'admirer, et que, sans le savoir, il est supérieur au *Gil Blas* et au *Diable boiteux*. »

On verra plus loin quelle fut comme « homme de lettres » sa fécondité. Presque toutes ses œuvres datent de sa vieillesse. Il ne trouva le temps d'écrire que lorsqu'il n'eut plus la ressource de passer son temps à aimer.

Nous l'avons laissé, en 1760, dépité du mariage de Manon Balletti, de ce qu'il prend pour une marque d'indifférence et une preuve d'infidélité. C'est pour lui un mauvais son de cloche. Il n'a que trente-six ans, mais il pense que « la quarantaine franchie, la lettre de change que nous portons tous sur le visage est décidément échue. » A l'époque de son aventure, peu glorieuse, avec la Charpillon, qui le berne comme un Géronte, il a trente-huit ans. « Véritablement, dit-il, c'est à

1. « Les auteurs classiques sur lesquels je n'ai jamais trouvé personne de plus fort que lui. » LE PRINCE DE LIGNE, ouvrage cité.

2. On a pu le considérer comme un des précurseurs de l'invention du télégraphe électrique (Notice de Loridan Larchey, dans le *Bibliophile Français*, septembre et octobre 1869).

3. Mantegazza. LA PHYSIOLOGIE DE LA FEMME, P. s. d., p. 54. Cependant, il est en général indifférent aux paysages et aux monuments.

partir de là que je me suis senti vieillir. »<sup>1</sup> Il s'y prenait un peu tôt.

En affirmant que la vieillesse est un préjugé, on exagérerait sans doute, mais sans complètement se tromper. Il est certain, par exemple, que lorsque Casanova quadragénaire — et quadragénaire très solide — croit sentir le poids, imaginaire, de ces quarante années, il se laisse tout simplement influencer par les opinions courantes sur l'âge de la retraite, beaucoup plus retardé aujourd'hui. Il n'est pas vieux, mais les convenances, les usages du temps voulant qu'il le soit, il n'est plus bien sûr de ne pas l'être.

Autour de lui, ses amis l'engagent, plus ou moins ouvertement, à prendre sa retraite. Ainsi, à Turin, en 1765, on affecte de le trouver « prodigieusement vieilli », mais, il ne s'en émeut pas, ou il essaie de ne pas s'en émouvoir : « Il est vrai, dit-il, que j'étais dans ma quarante-cinquième année; c'est, en général, l'âge du repos, mais, pour moi, c'était encore l'âge des plaisirs et de l'activité : il y a des hommes qui se sentent jeunes toute leur vie; mon heureuse organisation m'a mis de ce nombre. »<sup>2</sup>

Comme tous ceux qui n'ont pas l'âge officiel et réglementaire de la jeunesse et que ne rassure pas leur acte de naissance, il passait par des al-

1. MÉMOIRES. VI, p. 6.

2. C'est ce que lui assurait le prince de Ligne, à Dux : « On n'est jamais vieux avec votre cœur, votre génie et votre estomac. »

Il avait en 1772 quarante-sept ans et voici ce que, le 2 octobre, dans une lettre adressée au Secrétaire du Conseil des Dix, Jean Zon, écrivait Bandiera, résident de la République de Venise à Ancône, en signalant sa présence dans cette ville : « C'est un homme de quarante ans au plus, de haute stature, d'excellente apparence, vigoureux, le teint brun, l'œil vif. »

La femme Lorenzo da Ponte qui le vit dans son voyage de noces à Dux (il avait dépassé la soixantaine) s'étonnait « de l'éloquence, de la façon, de la vivacité et de toutes les manières de cet extraordinaire vieillard ». MÉMOIRES de Lorenzo da Ponte. Tome II, p. 17.

ternatives de confiance et d'abattement. Il prétend avoir, pour la dernière fois, inspiré de l'amour, à 48 ou 49 ans, à Ancône. Deux très jeunes filles, Lia et Rachel, l'aimèrent, sincèrement et avec plaisir. « Ce fut une double et dernière bonne fortune, j'en eus le pressentiment. C'est à cette époque, et peut-être pour la première fois de ma vie, que je fis un triste retour sur moi-même, déplorant ma conduite passée, maudissant la cinquantaine vers laquelle je voguais à pleines voiles, ne me berçant plus d'aucune illusion, et désolé de n'avoir pour perspective que les dégoûts de la vieillesse, sans emploi ni fortune, avec de vains regrets pour toute pâture. »<sup>1</sup>

Il continua à aimer, ne pouvant guère s'en passer, mais avec moins d'emballement et, pour ainsi dire, moins de courage : « Malgré certaines restrictions, j'aimais encore le beau sexe ; mais, mon expérience étant à peu près consommée, mon ardeur était moins vive, et je me sentais moins d'ardeur pour les entreprises héroïques. Ce qui m'affectait le plus sensiblement, c'était mon extérieur, dont l'ensemble me reléguait dans la classe respectable des pères de famille. »<sup>2</sup> Respectable, ce mot terrible l'épouvantait.

Povero Scaramuccia ! Hélas ! qu'est devenu, après tant d'aventures charmantes, le beau Casanova, l'heureux Casanova ? Le déclin de sa fortune commence au moment où il part pour Londres, en septembre 1763. De Londres, où il séjourne quelques mois, il va à Berlin, puis en Russie, en Pologne, revient à Paris, et de Paris se rend en Espagne, à Madrid, à Barcelone. Partout sa mauvaise réputation le suit. Comment lutter contre le mauvais sort ? L'aplomb superbe d'au-

1. MÉMOIRES. VI, p. 399.

2. MÉMOIRES. VI, p. 326.

trefois, et la mine magnifique, et les somptueux habits et les bijoux, tout a disparu. Il ne reste qu'un vieil homme, édenté, muselé.

Un sauf-conduit du 3 septembre 1774 l'autorise à rentrer à Venise. Il y rentre le 14 septembre. Bragadin, son protecteur, est mort en 1767. Le sénateur Dandolo est mort en 1771, lui laissant une rente viagère de 6 sequins (72 francs) par mois. Le sénateur Barbaro, sa troisième dupe, lui en donne à peu près autant.

En 1776, le Tribunal des Inquisiteurs l'emploie comme agent secret et lui accorde, en 1780, un traitement de quinze ducats par mois (100 à 150 francs) qu'on lui retire en 1781. Aigri, exaspéré, il a besoin de mordre. Il attaque dans un pamphlet plusieurs Vénitiens notoires. On l'expulse. Il se réfugie à Vienne et là parvient à se faire prendre comme secrétaire par l'ambassadeur de Venise, Foscarini, mais celui-ci meurt et il retombe dans sa misère.

Heureusement, à Tœplitz, en Bohême, il retrouve une de ses connaissances, le comte de Waldstein, qui lui donne, avec un traitement de mille florins par an (deux à trois mille francs) la place de bibliothécaire dans son château de Dux, en Bohême. C'est le salut, c'est le port.

Non loin de Tœplitz, dans l'Erz-Gebirge, s'élevait ce magnifique château de Dux qui appartenait à Charles-Emmanuel de Waldstein-Witttemberg, descendant de Wallenstein, et chambellan de l'empereur d'Autriche. C'est là que Casanova devait passer ses vingt dernières années, qu'il ne considéra pas comme les plus heureuses.

Il se heurta tout d'abord à une vive antipathie, à une véritable haine, dans le village, et dans le château. On lui reprochait son passé un peu sus-

pect (sur lequel on n'était qu'insuffisamment renseigné), et plus encore sa qualité d'étranger, ses manières, ses éruptions de fureur, son mépris non déguisé pour les marouffles au milieu desquels il se voyait obligé de vivre.

Ces marouffles étaient, vers 1788, le syndic Löser ou Luser, « le petit Luser, le phénix des syndics », le médecin O'Reilly, l'intendant Faulkinher, qu'il appela « l'intendant des marmitons », et le courrier Wiederholt, qu'il accusa d'avoir volé des livres à la bibliothèque et qui, un jour, s'étant emparé d'un de ses portraits, tiré d'un de ses ouvrages, l'afficha, couvert d'ordures, dans une des principales rues du village.<sup>1</sup>

Tous ces gens-là, évidemment, irrités et jaloux de sa supériorité, s'étaient ligués contre lui, de même que les domestiques, qui le trouvaient trop dédaigneux, et que les paysans, qu'il traitait, après la Révolution, de Jacobins.<sup>2</sup>

Ces vexations sournoises, cette guerre de coups d'épingle, avaient encore augmenté sa susceptibilité et développé en lui une véritable maladie de la persécution. Il trouvait toujours qu'on ne lui témoignait pas assez d'égards. Il se plaignait qu'à table on le servît après tout le monde et qu'on ne lui donnât pas assez de fraises.

Il était désespéré de vieillir et il était dévoré par l'ennui, n'ayant d'autre ressource que ses voyages, à Prague, Vienne, Leipzig ou Dresde, les visites que recevait le comte de Waldstein, pen-

1. Un de ses portraits qu'il avait dans sa chambre disparût « enlevé, croyait-il par un de ses admirateurs ». Il le retrouva dans les cabinets.

2. Il était devenu féroce anti-révolutionnaire et appelait les Français « le peuple le plus ingrat, le plus frivole et le plus cruel ». Il avait écrit une *Lettre à Robespierre* de 120 pages in-folio, dont le manuscrit s'est perdu. En apprenant, en janvier 1790, la nouvelle (fausse) de la mort de Mirabeau, il manifesta son regret de n'avoir pu le tuer de sa propre main.

dant les séjours qu'il faisait au château de Dux, une nombreuse correspondance, les livres dont on lui avait confié la garde, et ceux qu'il écrivait.<sup>1</sup>

On n'en a publié qu'une partie, mais ce qu'on a publié est déjà formidable.

L'Histoire de sa fuite des plombs à Venise (Prague, 1788) peut presque passer pour un chef-d'œuvre, mais qui aurait le courage de lire, aujourd'hui, sa traduction de l'Iliade d'Homère, en vers de huit syllabes (1778), sa SOLUTION DU PROBLÈME DÉLIAQUE DÉMONTRÉE (Dresde, 1790), SON COROLLAIRE DE LA DUPLICATION DE L'HEXAÈDRE (Dresde, 1790) et son ICOSAMERON ou *Histoire d'Edouard et d'Elisabeth qui passèrent quatre-vingt-un ans chez les Megamières, habitants aborigènes du Protocosme, dans l'intérieur de notre globe* (5 v<sup>s</sup>, Prague 1787-1788). Le titre seul donne envie de bâiller.

Il avait publié en 1769 une réfutation de l'ouvrage d'Amelot de la Houssaye sur le gouvernement de Venise, en 1774, une HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS DE POLOGNE. Il avait entrepris un DICTIONNAIRE DES FROMAGES, mais il y renonça, bientôt, jugeant la tâche « au-dessus de ses forces ».<sup>2</sup>

Il continuait à se prendre pour un moraliste et il songeait à écrire un TRAITÉ DE LA PUDEUR!

Un portait de Berka, dont j'ai déjà parlé, nous le fait voir tel qu'il était en 1787, tel qu'il dut être jusqu'à sa mort — car ces visages, sculptés par la vieillesse, ne changent guère.

Ce curieux portrait porte cette inscription : *Jacob. Hieron. Chassanæus Venetus, Anno At. suæ LXIII*, — et on lit au-dessous ces vers désenchan-

1. Son écriture est fine, sèche, très élégante — avec une signature très simple, sans paraphe. — Ecriture d'artiste, de lettré, d'homme d'esprit et, ce qui étonne un peu, plus intelligente que passionnée.

2. MÉMOIRES, V, p. 337.

tés, désespérés, que composa Casanova lui-même :

*Altera nunc rerum facies, me quaero nec adsum.  
Non sum qui fueram, non pulor esse : fui.*

Ce qu'on peut traduire ainsi :

Mon destin a changé. Je me cherche et ne me trouve plus. Ce que j'ai été, je ne le suis plus. Je ne me considère plus comme vivant encore : j'ai vécu.

Le front, sur ce portrait, est très fuyant, le nez très accusé, la bouche en retrait et les lèvres minces, l'œil vif, aigu, avec une certaine expression de cynisme et d'amertume.

Quand cet homme, au profil d'oiseau de proie, parcourait le village ou se promenait dans la campagne, les petites filles se cachaient et, haussant les épaules, marmonnant quelque injure, il les appelait des « démocrates ». Il en était réduit à effrayer les femmes, lui qui les avait si longtemps charmées et attirées.

Il avait une réputation, peut-être usurpée, de coureur de filles. On s'obstinait à le voir à travers son passé. En réalité, c'est dans ce passé qu'il vivait et voulait vivre, plongé, corps et âme, dans la composition de ses MÉMOIRES, évoquant ses aventures d'autrefois et se sentant redevenir jeune quand il songeait aux belles amours de sa jeunesse.

Puis, s'imposant, entre deux chapitres, entre deux rêveries trop prolongées, une résignation rageuse et une décevante philosophie, il remâchait les humiliations et les amertumes de son existence présente. « ...Après avoir usé de tout, il sait se passer de tout. Les femmes et les petites filles surtout sont dans sa tête, mais elles ne peuvent plus en sortir pour en passer ailleurs. Cela le fâche, cela le met en colère contre le beau sexe, contre

lui, contre le ciel et l'année 1792 : il se venge de tout cela contre tout ce qui est mangeable et potable : ne pouvant plus être un dieu dans les jardins, un satyre dans les forêts, c'est un loup à table. »<sup>1</sup> Il se réfugie, si on peut dire, dans son ventre.

Cependant la mort, qu'il avait toujours redoutée, s'approchait lentement. Sa santé devenait de plus en plus mauvaise. Son appétit, consolation de ses vieux jours, faiblissait et demandait grâce. Ne pouvant plus aimer, ne pouvant plus manger, ce pauvre Casanova regrettait moins la vie.

Il trouva une sorte de consolation *in extremis* dans l'amitié et le dévouement d'Elisa von de Recke. Elle lui donna cette joie, cette satisfaction de vanité, d'une présence féminine près du lit où il s'éteignait.

Il mourut, le 4 juin 1798, avec de bons sentiments, qu'on n'attendait pas de lui, et même avec une certaine emphase. Il avait préparé, pour recevoir les sacrements et prendre dignement congé de ceux qui assistaient à son agonie, une phrase qui valut la peine d'être imprimée, sa dernière phrase : « Grand Dieu ! s'écria-t-il, et vous, témoins de ma mort, j'ai vécu en philosophe et je meurs en chrétien. » Si cette âme a réussi à entrer au paradis, il ne faut jamais désespérer.

Dans le petit cimetière de Dux, la tombe de Casanova a disparu. Elle se trouvait, à ce qu'on suppose, à l'une des extrémités de ce cimetière, là où fut élevé, vers 1840, un petit bâtiment pour déposer les suicidés.

On raconte dans le pays que la croix placée sur le socle du tombeau étant tombée, elle accrochait encore au passage, à demi cachée dans l'herbe, les femmes terrifiées.

1. Le Prince de Ligne. *Ouvrage cité.*

## IV

### MIRABEAU

Qu'on ne cherche pas ici des détails inédits ou des aperçus nouveaux sur l'homme politique, l'orateur, le tribun. Je n'aurai à m'en occuper qu'incidemment. Ce que je me propose d'étudier, et avec un peu moins de réserve et un peu plus de précision qu'on ne l'a fait jusqu'à maintenant, c'est l'homme, j'allais dire le mâle dont toute la vie, toute la carrière furent dominées par l'obsession sexuelle, et qui, simplement à cause de cette obsession, malgré ses tares morales, malgré sa laideur physique, fut un de ceux que les femmes aimèrent le plus.

Quelques mots d'abord sur ses origines. Elles influeront sur sa destinée comme sur son caractère.

Né, le 9 mars 1749, au château du Bignon, près de Nemours, dans le Gâtinais. Fils de ce marquis de Mirabeau qui s'intitulait l'*Ami des Hommes*, réformateur hautain, égoïste féroce, père et mari également odieux, tyran de toute sa famille.

Son éducation confiée d'abord à un précep-

teur, sorte de laquais enseignant, confiée ensuite à l'abbé Choquard qui tenait une pension rue et barrière Saint-Dominique. Ecolier indiscipliné, indisciplinable, rebelle au joug, même scolaire, mais d'esprit très vif, d'imagination bouillonnante, et déjà plein de promesses.

Sorti de l'Ecole Militaire à dix-sept ans, il est, en 1769, en garnison à Saintes, dans le régiment de Berri-Cavalerie, commandé par un colonel très sévère qu'on a chargé de le mater. Il passe en prison une partie de la première année, se sauve à Paris, après avoir perdu au jeu quatre-vingts louis, et, par ordre de son père, il est enfermé, au fort de l'île de Ré, où il écrit, dans le cadre et avec l'état d'esprit qui conviennent au sujet, son *ESSAI SUR LE DESPOTISME*.

On le croit assagi ou dompté. On l'envoie en Corse, sous-lieutenant dans le régiment de Royal-Comtois. Il se distingue comme officier et aussi comme publiciste. Il tient de son père, qui ne lui laissera guère d'autre héritage, la manie d'écrire et de réformer. Il compose, pendant ses loisirs, un essai sur l'administration de la Corse, communiqué aux Etats du pays et jugé par eux digne de l'impression, mais le marquis de Mirabeau qui en a connaissance, le détruit. Curieux exemple d'un père jaloux des talents littéraires de son fils et peu soucieux d'aider à sa réputation.

A son retour de Corse, Mirabeau, déjà dévoré d'orgueil, avide de bruit, se fait remarquer, à Versailles comme en Provence, par la fougue de sa nature et l'étalage de ses ambitions. Son père, qui l'appelle « Monsieur l'Ouragan », a presque peur de lui, et, pour le calmer, pour l'arracher au jeu et au libertinage, songe à le marier. En réalité, aucun homme n'est moins *matrimonial* que celui-là.

Revenons sur nos pas pour l'étudier plus attentivement, au physique et au moral, pour mieux le connaître avant de le suivre dans ses aventures.

« La beauté du visage ancien, constatent les Goncourt dans leur *Journal* (t. III, p. 33) était la beauté des lignes; la beauté du visage moderne est la physionomie de sa passion. Nous avons de beaux monstres, comme Lekain, Mirabeau... » <sup>1</sup>

Il y en a d'autres exemples et plus surprenants encore, notamment celui de Toussaint-Louverture. Dans son HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DE SAINT-DOMINGUE, le général Pamphile Lacroix raconte que, chargé avec le général Boudet, d'inventorier les papiers de cet horrible nègre, il découvrit, dans une cassette à double fond, des cheveux *de toutes les couleurs*, des correspondances débordantes de passion et des souvenirs d'amour, d'amour partagé, cœurs traversés d'une flèche, bagues, rubans, etc.

Exception, dira-t-on. Pas autant qu'on pourrait le croire. Dans les instructions de Bonaparte sur l'expédition de Saint-Domingue, nous lisons celle-ci qui me semble significative : « Les femmes blanches qui se sont prostituées aux nègres, quel que soit leur rang, seront renvoyées en France. » Et les nègres en question n'étaient même pas des joueurs de jazz-band.

Vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, des Anglais, envers qui la nature s'était montrée particulièrement ingrate, fondèrent le *Ugly-Club*, Club des Laid, sous la présidence d'un certain Hatchet, dont le nez, démesurément long, semblait aspirer à être

1. J'ai entendu une femme s'écrier en voyant Lekain dans *Toncrède* : « Comme il est beau! Or, personne au monde n'est plus laid que Lekain. J'ai toujours eu bonne opinion de cette femme. Ce n'est pas une femme commune que celle qui trouve que la véritable beauté d'un homme est sa sensibilité... » Mirabeau. *Lettre à Sophie*.

une trompe. Quand Mirabeau vint pour la première fois en Angleterre, il fut nommé à l'unanimité membre de ce club. Jugement masculin. Celui des femmes aurait été tout différent. D'ailleurs, les membres du club qui se considéraient comme condamnés par leur laideur à rester célibataires et s'y résignaient sans trop de regret, furent assaillis par les tentatives d'un grand nombre de vieilles filles qui les trouvaient très mariables. Ils résistèrent héroïquement et le club ne fut pas dissous.<sup>1</sup>

Si dépourvu de charme que puisse être un homme, une femme finit presque toujours par le trouver à son goût. Des culs-de-jatte ont inspiré des passions. Entre Pellisson qui abusait, suivant le mot fameux, de la permission qu'ont les hommes d'être laids, et Mlle de Scudéry, plus âgée que lui d'une vingtaine d'années, maigre comme une vieille bique et noire comme une taupe, il y eut un petit quelque chose, une sympathie, un sentiment, qui ressemblait à de l'amour et qui en était peut-être. Mlle de Scudéry, surtout, à en croire Ménage, avait peine à s'en tenir aux douceurs de l'amitié et cette Muse défraîchie en était alors réduite à dépenser ses ardeurs dans sa littérature. Pellisson devenait Acante, et elle lui disait, dans un de ses romans :

Enfin, Acante, il faut se rendre :  
 Votre esprit a charmé le mien.  
 Je vous fais citoyen du *Tendre*,  
 Mais de grâce n'en dites rien.

Je suppose, en effet, qu'il ne s'en vantait pas.  
 Comparée à la laideur réelle, incontestable, in-

1. *Paris-Magazine*. N° du 21 avril 1867. Sous le règne de Georges III, Jack Wilker, connu pour sa laideur, fut élu président perpétuel.

curable, de tant de gens dont le visage ne présente aucune difformité et qui manquent simplement de regard, d'expression, en quoi consistait la laideur de Mirabeau, affirmée par les hommes, par ceux du moins qui ne savaient pas voir, et niée par les femmes, par presque toutes les femmes?

A trois ans, Mirabeau avait eu la petite vérole. Pour l'empêcher d'en garder les traces, sa mère lui appliqua sur le visage un collyre, dont on lui disait merveille. Quand on enleva le collyre, la peau suivit. Au lieu de quelques marques à peine visibles, il y eut des sillons, des crevasses, des déchirures de la chair qui, plus tard, se transformèrent en longues cicatrices blanchâtres.

« Ton neveu, écrivait à son frère le marquis de Mirabeau, est laid comme celui de Satan. » Et dans une autre lettre : « Cet enfant ne ressemble pas mal à Polichinelle, étant tout ventre et tout dos. »

Il resta toujours laid, au moins en apparence, petit et gros, la tête disproportionnée au corps, trop volumineuse, et enfoncée dans les épaules. C'est ainsi ou à peu près que le décrit Peltier, dans son journal les *Actes des Apôtres* (N° du 2 novembre 1789) : « Une stature courte, nulle dignité dans le maintien, nulle grâce dans le geste, un teint bilieux, une figure cadavéreuse, l'œil hagard, les joues livides, la bouche convulsive, le poil hérissé, le cou vertébreux, le bras court, la jambe mal dégrossie... »

Peltier était un adversaire politique et le portrait qu'il trace, d'une plume enfiellée, pourrait à la rigueur passer pour une caricature, mais Etienne Dumont, dans ses *SOUVENIRS*, Dulaure, dans ses *ESQUISSES HISTORIQUES*, moins égarés par l'esprit

de parti, donnent une note plus juste, et de cette apparente laideur nous allons voir se dégager, d'abord, une double beauté, d'intelligence et de force :

« Sa stature était moyenne. Ses membres musclés, ses formes athlétiques correspondaient à la force de son âme. Sa tête volumineuse, couverte d'une chevelure abondante; de plus son visage dont les ravages de la petite vérole avaient déformé les traits constituaient sa laideur. Mais la largeur de son front, l'évasement de ses temporaux, signes du génie, son œil vif et perçant, la chaleur de son action embellissaient sa figure et lui composaient une physionomie éloquente qui subjuguait ses auditeurs. »

— « Il comptait parmi ses avantages son air robuste, sa grosseur, des traits fortement marqués et criblés de petite vérole. *On ne connaît pas*, disait-il, *toute la puissance de ma laideur*, et cette laideur il la croyait très belle. Sa toilette était fort soignée. Il portait une énorme chevelure artistement arrangée et qui augmentait le volume de sa tête. *Quand je secoue*, disait-il, *ma terrible hure, il n'y a personne qui osât m'interrompre.* »

Ce mot de Mirabeau, cité par Dulaure, a été reproduit presque textuellement par Châteaubriand : « Quand il secouait sa crinière, en regardant le peuple, il l'arrêtait. »<sup>1</sup>

Beauté d'intelligence, rayonnement de l'âme à

1. MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE. — « La laideur de Mirabeau, appliquée sur le fond de beauté particulière à sa race, produisait une sorte de figure du *Jugement dernier* de Michel-Ange, compatriote des Arrighetti. Les sillons creusés par la petite vérole sur le visage de l'orateur, avaient plutôt l'air d'escarres laissées par la flamme. La nature semble avoir monté sa tête pour l'empire ou pour le gibet, taillé ses bras pour étreindre une nation ou pour enlever une femme... » (*Id.*)

travers le corps : « Son visage empruntait de l'expression de sa laideur même ». <sup>1</sup>

Interrogeons encore un témoin. « Je me souviens, note Stanislas Girardin dans ses *Journal et Souvenirs*, publiés en 1828, d'avoir vu, au mois d'avril 1791, chez M. Boze, peintre, place des Victoires, un portrait en pied de Mirabeau qui était d'une ressemblance vraiment hideuse, puisque la toile présentait tout ce qui contribuait à rendre sa laideur plus amère; mais ce portrait exprimait aussi ce qui la rendait supportable, le génie qui brillait dans ses yeux... Ce portrait attirait la foule chez M. Boze : des sentiments divers amenaient chez lui des gens de tous les partis : les uns venaient pour admirer le talent du peintre, les autres pour retrouver des traits chers à la patrie. Un intérêt plus tendre sans doute y avait amené une dame dont j'aperçus les traits à travers le voile qui couvrait son visage. Je crus la reconnaître pour Mme Le \*\*\* ,<sup>2</sup> femme d'esprit, de caractère, qui a rendu de courageux services aux amis de la Liberté. »

Beauté de force, de vigueur physique <sup>3</sup> qui, sur des femmes, devait agir au moins autant que la beauté d'expression. Sainte-Beuve remarque (CAUSERIES DU LUNDI, tome IV) qu'il était né avec deux molaires, que « sortant de Vincennes, après quarante-deux mois de réclusion, à l'âge de plus de trente ans, il se trouvait non seulement grossi

1. Mme de Staël, *CONSIDÉRATIONS SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE*, et elle ajoute : « Rien n'était plus impressif que sa voix. » Cette voix que Peltier, dans le portrait que j'ai déjà cité, déclarait, contrairement à l'opinion de tous les contemporains, « aigre et plate dans le diapason de la séduction, ou horriblement résonnante dans les accès de la fureur. »

2. Mme Le Jay, dont il sera parlé plus loin.

3. Dans la seconde partie de sa vie, sa santé devint mauvaise. Il l'avait ruinée à force d'excès. Dans une lettre à M. Vitry, le 31 juin 1781, il s'appelait lui-même « un prodigieux de vie ». (LETTRES INÉDITES. P. 1806, p. 9 .

mais grandi au physique » et que « sa chevelure immense était douée d'une telle vitalité que, vers la fin, dans ses maladies, le médecin, avant de lui tâter le pouls, demandait, en entrant, au valet de chambre, comment était, ce jour-là, la chevelure de son maître, si elle se tenait et frisait d'elle-même, ou si elle était molle et rabattue. »

Beauté de sensualité surtout, et cela plus que le reste explique son attrait de mâle, et il faut y insister et il faut tout dire.

Dans l'ouvrage, si complet à certains égards, de Lucas de Montigny, MÉMOIRES DE MIRABEAU, ouvrage dans lequel l'auteur par un scrupule très légitime s'est efforcé de couvrir d'un voile pieux les écarts amoureux de son père adoptif, de son père naturel, et d'en parler le moins possible, on trouve cependant ce passage essentiel, capital, qui a échappé à son besoin d'être vrai :

« Que de grands et justes reproches sont adressés à Mirabeau, à cause du désordre de ses mœurs et de ses affaires!

« A cause de ses mœurs, parce que sa passion effrénée pour les femmes le jeta dans des liaisons sans nombre : passion funeste sans doute, mais plus funeste que vraiment coupable, car elle était en quelque sorte involontaire, ou, pour mieux dire, toute physique, et le résultat congénital d'une espèce de *satyriasis* qui le tourmenta toute sa vie, et qui se manifestait encore quelques heures après sa mort, fait étrange assurément, mais certain. » <sup>1</sup>

*Satyriasis*, c'est un mot un peu trop technique et qui choque les bienséances. Il a, heureusement, des synonymes plus discrets et qui peuvent, sans exciter de scandale et même en bénéficiant d'une curiosité sympathique, se présenter dans le monde

1. Tome III, p. 436. Ces MÉMOIRES DE MIRABEAU, faits avec des papiers de famille, ont une grande valeur documentaire.

et y faire assez bonne figure. Laissons de côté les termes médicaux et admettons ce qu'il est assez difficile de ne pas admettre, que l'amant de Sophie de Monnier, qui ne fut pas, d'ailleurs, le seul, avait un tempérament très porté à l'amour. Les hommes doués de cet avantage ou affligés de cette maladie — tout dépend du point de vue où on se place — ont, dans leurs rapports avec l'autre sexe, une manière de procéder, de parler, de regarder, ils ont des yeux qui les trahissent.

Ces yeux par lesquels se révèlent les natures ardentes, passionnées, voluptueuses — je suis confus d'avoir à constater que les femmes, qu'elles l'avouent ou non, n'en connaissent pas de plus beaux et de plus attirants — ces yeux étaient ceux de Mirabeau, non pas par l'acuité visuelle (très grands, avec de très petites prunelles, gris et faibles, comme le remarque Lucas de Montigny), mais par leur expression, par leur sensibilité. Ils illuminaient son visage.

Il le savait. Si désireuse que soit la femme de paraître ignorer les mérites physiques de son amant, pour avoir l'air de n'apprécier que ses qualités intellectuelles ou morales, quel est l'homme aimé à qui sa maîtresse a pu s'empêcher d'avouer le plaisir qu'elle éprouvait à regarder ses yeux? Il le savait, mais il affectait, avec Sophie, de ne pas vouloir en convenir.

« ... Pour mes *beaux yeux*, lui écrivait-il,<sup>1</sup> je ne saurais te les passer, quoique j'en aie ri comme un fou. Cela m'a rappelé le signalement qu'une belle dame de ta connaissance donnait à quelqu'un chargé de me retrouver... Mme de R..., me peignait assez mal, comme tu sais; et quand elle m'eut vu elle ajouta aux traits de son tableau *l'air d'un*

1. Je reproduis ici des fragments de plusieurs lettres à Sophie.

*paysan*, dont je n'ai pas ouï dire que d'autres qu'elle se fussent aperçu. Cette autre faiseuse de portraits voulait faire de moi un Adonis; et ne pouvant pas trop déguiser la ciselure dont dame nature m'a orné, elle citait de si *beaux yeux*, qu'à les chercher dans mon visage, tels qu'elle les décrivait, j'aurais fort bien pu ne pas me reconnaître moi-même, si je n'eusse aidé à la lettre, mais l'amour-propre, qui est un ingénieux interprète, m'aidait et n'aidait pas ceux qui me cherchaient... Quoi qu'il en soit de mes *beaux yeux*, je te prie de ne pas te moquer de moi, en parlant à moi, ou, si tu es de bonne foi, de te taire pour ton honneur...

« ...Il faut te rendre justice, tu n'es pas incorrigible. Pour cette fois, ce sont mes *pauvres* (il souffrait d'une maladie des yeux) et non pas mes *beaux yeux*; mais le *b* était commencé, et tu as eu bien de la peine à en faire un *p*... »

« ... Ce sont ces certains yeux couchés que, sur mon honneur, je ne saurais appeler beaux, dusses-tu me battre, mais qui, enfin, disent assez bien, et quelquefois trop bien, tout ce que sent l'âme qu'ils peignent... »<sup>1</sup>

Un passage d'une autre lettre à Sophie, une simple phrase de trois ou quatre lignes résume tout ce qu'on pourrait dire de plus exact sur ce que pensent les femmes de la beauté masculine, sur ce qui pour elles la constitue :

« Je conçois que tu m'as trouvé souvent *beau*; que je suis même à tes yeux le plus beau des hommes; car je suis l'un de ceux qui savent le mieux aimer. »

Savoir aimer, pour Mirabeau, c'était pouvoir mettre au service d'un exceptionnel tempérament

1. « Ma physionomie parle, lors même que je ne parle pas. »

de voluptueux, l'exaltation sentimentale qui en est la conséquence et en augmente le charme, et une intelligence supérieure, qui manque à la plupart des amants.

Cette exaltation sentimentale, produite par l'émotion sexuelle, elle est, ce me semble, très visible, dans cette lettre de Mirabeau à Sophie :

« Tu sais, mon amie, la plupart de mes frivoles exploits dans la carrière du plaisir. La vigueur de ma constitution paraissait autrefois par la multiplicité et la variété de ce que j'appelais mes jouissances... Mais ces lauriers que je croyais avoir cueillis si glorieusement, insensé que j'étais, comme l'amour les a flétris! que de guirlandes de fleurs il a substituées à quelques brins d'herbes! Dans quel délire ne m'as-tu pas plongé? Quelles incroyables victoires n'ai-je pas remportées sur ton sein?

« O Sophie, belle Sophie! Que de volupté je trouve à y penser, et que mes forces étaient encore inférieures à mes désirs! Mais l'ardeur de mes sens n'est pas la meilleure preuve que je n'aimai jamais que toi.

« C'est l'union des âmes qui met le sceau à notre tendresse; c'est ce dévouement sans bornes et sans exemples, qui fait que l'univers entier n'est à nos yeux qu'un atome; que tout l'intérêt cède devant l'objet aimé, ou plutôt se confond avec lui; que tout sacrifice est une puissance, tout sentiment un devoir; que le crime et la vertu, l'honneur et la honte, le bonheur et l'infortune, ne sont et ne seront jamais pour nous que dans ce qui peut servir à l'amour ou lui nuire... »

Dans une autre lettre, il lui disait : « Je suis plus amoureux de tes vertus que de tes charmes. »

Cette faculté d'exaltation sentimentale était un

attirait chez Mirabeau, la vivacité de son intelligence, son « brillant d'esprit »<sup>1</sup> en était un autre presque aussi puissant : « Sais-tu, lui écrivait Sophie de Monnier, pourquoi il fait avoir des femmes? C'est qu'il les interdit. Tu les mènes plus loin qu'elles ne voulaient; elles ne savent point répondre à tes raisonnements; tu attaques leur tempérament; tu les as sans qu'elles le veuillent quelquefois. »

Entre les quelques hommes et les nombreuses femmes pour qui l'amour est l'essentiel de la vie, il existe une sorte de sympathie, purement physique, qui ne doit rien à la réflexion. Ils se plaisent sans s'estimer parce qu'ils appartiennent à la même race, parce qu'ils ont les mêmes besoins, les mêmes goûts. Ils se voient tels qu'ils sont, mais ils ne peuvent se passer les uns des autres. D'ailleurs ils essaient de se tromper mutuellement et parfois, quand ils idéalisent, aux heures d'effervescence et d'aveuglement, ils sont sincères.

Ainsi, dans une de ses lettres à Sophie, Mirabeau disait : « Il est bien peu de femmes qui ne soient pas méprisables » et il déclarait que, sans elles, « l'homme serait pour l'homme une bête féroce ». <sup>2</sup> A propos d'une Mlle Barbaud qui avait témoigné contre lui dans son procès avec M. de Monnier, il lui consacrait cette page où l'on devine l'homme qui a souffert de leurs caprices, qui ne se fait pas d'illusion sur leurs faiblesses, mais qui ne peut trouver de bonheur qu'auprès d'elles :

« Les femmes ne reculent point ou ne reculent qu'avec les sots; ces charmantes et timides créa-

1. L'expression est de Sophie de Monnier.

2. PREMIER MÉMOIRE A CONSULTER POUR M. LE COMTE DE MIRABEAU CONTRE M. LE MARQUIS DE MONNIER, 1782, p. 4.

tures n'avancent pas toujours autant qu'elles le voudraient. Mais jamais elles ne font un pas en arrière, lorsqu'elles ne soupçonnent point qu'on soit ingrat du premier. Quand elles nous en voient au contraire d'une reconnaissance excessive, elles sont si touchées de leur pouvoir sur nous, si émues de l'émotion qu'elles nous donnent, qu'il n'est plus en leur puissance de faire autre chose que d'ajouter bienfaits sur bienfaits; et voilà pourquoi ce sont les premiers des êtres pour les hommes sensibles. Il faut donc prendre acte avec elles de tout ce qu'elles font et veulent faire de bien, s'en faire un titre pour les lier. Elles ne le démentiront jamais; elles ont un peu de faiblesse et beaucoup d'honneur; toute rancune envers elles est sottise et sans objet; nulle démarche vis-à-vis d'elles n'avilit; elles sont si bonnes que lorsque nous sommes agenouillés elles se prosternent : il faut tout leur pardonner, parce qu'elles ne font presque jamais mal volontairement, mais entraînées par un ascendant auquel leur premier mérite est de ne pouvoir résister. Il faut les estimer parce qu'elles sont en général très estimables;<sup>1</sup> il faut les adorer parce que c'est le chef-d'œuvre du ciel... »<sup>2</sup>

Je ne donne pas ce jugement comme l'expression d'une vérité, mais comme l'indication d'un caractère.

1. Remarquez qu'il disait tout à l'heure le contraire.

2. SECOND MÉMOIRE A CONSULTER POUR M. LE COMTE DE MIRABEAU CONTRE M. LE MARQUIS DE MONNIER, p. 115. A ce jugement sur les femmes comparez, dans le même MÉMOIRE (p. 141) ce jugement sur les hommes : « ... La plupart ne sont que des quarts d'eunuques; il y en a qui le sont à moitié, d'autre aux trois quarts, d'autres tout à fait : un très petit nombre ne le sont point du tout; ce sont ceux-là qui ont pour devise sacrée l'amitié, l'amour et la gloire, pour alliés tous ceux de leurs pairs qui ne sont pas leurs ennemis personnels et le reste du monde pour sujets. »

Dépourvu de moralité, Mirabeau était foncièrement bon. A l'encontre des roués, le premier Lauzun, le duc de Richelieu, etc., chez lesquels l'amour avait l'air d'une vengeance, je ne crois pas qu'il ait jamais fait souffrir, sciemment, une femme, et c'est une de ses maîtresses, une de celles qui l'ont le mieux connu, qui nous l'affirme : « Jamais M. de Mirabeau n'a perdu une femme de gaieté de cœur, pas même celles dont il avait à se plaindre ; il en a compromis quelques-unes parce qu'il était passionné, parce qu'il ne pouvait cacher ce qu'il sentait vivement ; mais tout ce que les hommes appellent *rouerie* était fort éloigné de son caractère. » D'ailleurs, comme tous les passionnés, incapable de fidélité, sinon de tendresse et de dévouement, et c'est encore la même maîtresse, en parlant de ses relations avec lui, qui le constate, sans amertume : « Mirabeau m'aimait toujours également, même chaque jour plus tendrement, mais il me faisait de fréquentes infidélités : voyait-il un joli minois, une femme lui faisait-elle des agaceries, aussitôt il prenait feu. » <sup>1</sup>

Les amants de cette espèce sont faciles à avoir et difficiles à garder.

Les femmes se les disputent, et, comme beaucoup d'entre elles, ils ne savent pas se fixer. Ils promettent, avec la plus entière bonne foi, un amour éternel. Autant en emporte le vent. Ils ont des sincérités successives.

Jamais pour Mirabeau, comme pour la plupart des passionnés, l'amour ne passa pour une distraction et un jeu. Il lui dut toutes ses joies et aussi toutes ses douleurs. Entraîné par son tempérament fougueux, il s'exposa sans cesse à de

1. NOTICE DE MADAME DE NEHRA SUR SES RELATIONS AVEC MIRABEAU, RÉDIGÉE EN MAI 1791.

nouveaux tourments, à de nouveaux dangers. L'existence calme lui fut toujours refusée et même si elle s'était offerte, il n'en aurait pas voulu. Dans une lettre à Brissot, le 11 août 1783, il donnait comme cause de ses malheurs sa sensibilité. « Voilà, disait-il, ce que prouve ma vie entière. »<sup>1</sup> Mais cette sensibilité, dont il affectait de se plaindre, ce n'était pas seulement celle de son cœur.

Il aurait moins souffert des femmes si elles l'avaient moins aimé, et elles l'aimèrent — c'est ce que nous avons maintenant à démontrer — non pas malgré ses vices mais à cause de ses vices. Ce qu'il y avait en lui de moins pur et de plus brutal, ce fut ce qui les attira. On s'en étonnera peut-être, mais on ne pourra pas le nier.

L'amour cherche le plaisir. Il prend son bien où il le trouve. Il s'attache, quand c'est la femme qui aime, et dans une certaine mesure, aux qualités intellectuelles — quand elles n'excluent pas les avantages physiques — parce qu'elles rendent la beauté plus belle, la laideur moins repoussante, et aussi parce qu'elles prêtent à la passion un langage plus éloquent, plus persuasif.

Il reste indifférent, ou à peu près, aux qualités morales ou du moins à certaines qualités morales, qui n'ont rien d'éclatant ou de brillant ni d'utilisable. Il peut se passer d'estime et s'en passe très souvent. Les jeunes filles ou les vieilles matrones qui, après sa condamnation, accablèrent de lettres enflammées Pranzini, louche Levantin, convaincu d'un triple assassinat, ne se demandaient pas, je le suppose, s'il pratiquait la charité, s'il payait régulièrement son loyer et si c'était un bon fils. Mme de Sévigné disait en parlant de son mari, qui n'avait assassiné personne mais qui la trom-

1. MÉMOIRES DE BRISSOT, 1830. Tome III, p. 166.

paît, la ruinait et passait pour un assez triste sire : « Il m'estime et ne m'aime point, moi je l'aime et ne l'estime point. » C'est bien un mot de femme. <sup>1</sup>

Peu d'hommes furent aussi méprisables que Mirabeau et peu d'hommes furent aussi aimés. Par quelque côté qu'on l'étudie, comme fils, comme mari, comme tribun, comme littérateur, on lui découvre sans cesse de nouvelles tares.

L'écrivain chez lui ne fut guère qu'un exploiteur du travail des autres et un plagiaire.

« Mirabeau, quoiqu'on ait cru longtemps le contraire, et que les nombreux ouvrages qui ont paru sous son nom aient semblé justifier cette opinion. Mirabeau n'était ni studieux ni laborieux. Les plaisirs, les intrigues, les expédients auxquels il avait souvent recours, ses correspondances secrètes, le besoin qu'il se trouvait d'étudier sans cesse de nouveaux rôles, enfin le spectacle qu'il donnait chaque jour chez lui, car chaque matin il semblait être en représentation, tous ces objets occupaient ses moments. D'autres pensaient, écrivaient, imprimaient à sa place. Il ne prêtait que son nom; ce nom qui, par la bizarrerie de ses aventures, par l'audace de son caractère, fixait, entraînait toujours l'attention, ce nom avait un grand prix, et c'était une sage et utile exploitation que de l'acheter... »

Après cette appréciation de Mirabeau, Brissot, qui le connaissait bien, donne quelques exemples de sa manière de procéder, comme publiciste.

La brochure sur la *Caisse d'Escompte* (instituée

1. Cité par Tallemant des Réaux dans ses HISTORIETTES. « Ce Sévigné, dit Tallemant des Réaux, n'était point un honnête homme. » Il faisait des marchés, qu'ensuite il rompait. Il empruntait des pendants d'oreille à une de ses maîtresses pour les donner à une autre. Sa femme le regretta beaucoup.

par Turgot en 1776, saignée à blanc par l'emprunt de 70 millions que lui fit le contrôleur général des finances, Calonne, en 1785, et supprimée par un décret de la Convention, le 24 août 1793) avait été composée par plusieurs auteurs, un chapitre par l'économiste Dupont de Nemours, deux chapitres par Brissot et le reste par Clavière, banquier genevois intéressé à la disparition de la Caisse d'Escompte. Mirabeau, que Clavière et un autre banquier genevois Panchaud, avaient probablement acheté, publia — en 1785 — la brochure sous son nom, et, le bruit s'étant répandu qu'il n'avait fait que la signer, il protesta avec indignation dans la préface d'une nouvelle brochure sur la Banque espagnole de Saint-Charles, dont les progrès en France inquiétaient le gouvernement. « J'ai pu, disait-il, prêter mon talent à mes amis, mais prêter mon nom eût été indigne de moi. » Il n'avait pas prêté son nom, il l'avait vendu, et la phrase par laquelle il s'en défendait était de Clavière, auteur de la préface et auteur également, avec Brissot, de l'ouvrage.

La publication de cette brochure sur la Banque Saint-Charles était déjà commencée, lorsque Mirabeau, très mêlé à tous ces tripotages financiers, en avait eu connaissance. Il était allé en parler à Calonne, en faisant ressortir l'intérêt qu'il y aurait, pour le but qu'on poursuivait, à ce qu'elle fût signée par un écrivain connu. Muni d'une lettre du ministre qui engageait Clavière et Brissot à céder leur travail et d'une somme d'argent destinée à les indemniser, il obtint ce qu'il demandait, publia sous son nom la brochure — et garda l'argent.

Une autre opération du même genre consista à vendre à son protecteur, Calonne, comme étant de

lui, un *Plan des administrations provinciales*, dû en grande partie à Turgot. Il s'était procuré une copie du manuscrit que possédait Brissot, et il s'efforça vainement d'empêcher celui-ci de le faire imprimer, en 1788.

L'ouvrage LES LETTRES DE CACHET ET DES PRISONS D'ÉTAT, publié à Hambourg, en 1782, était du bailli de Mirabeau. Le fils naturel du marquis, le romancier Perreau, le certifia à Brissot, et il lui apprit également que la traduction des Elégies de Tibulle, que s'attribuait Mirabeau, était de La Chabaussière. En effet, quand cette traduction parut, en 1796, La Chabaussière, dans la *Décade Philosophique* (N° du 24 juin), la revendiqua comme sienne et déclara qu'il l'avait confiée à Mirabeau.<sup>1</sup>

Quant à sa MONARCHIE PRUSSIENNE, publiée à Paris, en 1788, le fond en était du professeur Mesnard.

« J'ai trop connu Mirabeau, concluait Brissot, pour estimer son caractère, mais je me suis longtemps laissé prendre à la séduction de son esprit. C'était, quand il le voulait, le plus aimable de tous les amis, mais c'était aussi le plus égoïste et le plus dépravé de tous les hommes. »<sup>2</sup>

Eternel besogneux, assoiffé d'argent et n'en ayant jamais assez, il était perpétuellement en quête d'un parti, d'un groupe ou d'un homme qui voulût l'acheter.

« Les Juifs, dit le frère de lait de Marie-Antoinette, Weber, dans ses MÉMOIRES,<sup>3</sup> la cour d'Espagne, les agioteurs, les compagnies de commerce,

1. Chamfort affirme un jour à Brissot que Mirabeau, « à qui il avait souvent prêté sa plume », lui avait volé un manuscrit.

2. MÉMOIRES. T. II, p. 195.

3. Publiés en 1822. Weber avait vécu à la cour et était bien renseigné.

la cour elle-même à la fin, tous achetèrent et payèrent fort cher l'éloquence et l'influence de Mirabeau.

Je vis alors cet homme qui, avant la Révolution, était obéré de dettes, acheter un fort bel hôtel dans le quartier le plus à la mode de Paris,<sup>1</sup> le meubler magnifiquement, devenir propriétaire (pour cent mille écus) de la riche bibliothèque du comte de Buffon, et se livrer à des dépenses extravagantes sans qu'aucun des puritains de la Révolution le trouvât mauvais. « Il a bien volé, disait le bas peuple, mais il l'a bien gagné. »

Les Démocrates n'ont jamais réprouvé le vol que chez leurs adversaires.

Quoiqu'il méprisât profondément le duc d'Orléans,<sup>2</sup> qui le lui rendait bien, il reçut de ce prince, pour soutenir sa politique, des sommes considérables, et le comte de Montlosier raconte dans ses MÉMOIRES, comme le tenant de M. de Latouche, chancelier de la Maison d'Orléans, que celui-ci aurait, un jour, remis à Mirabeau, de la part de son maître, 4.000 louis.

On connaît ces relations avec la cour.<sup>3</sup> Le rapprochement avait été préparé par le comte de la Marck. Il fut précipité, après bien des hésitations de la part du roi et de la reine, par le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur d'Autriche. Il eut lieu en 1790.

Le roi paya une partie des dettes de Mirabeau,

1. Dans la rue de la Chaussée-d'Antin. C'est l'hôtel dans lequel il mourut. Mirabeau avait également acheté la terre du Marais, puis d'Argenteuil, qui appartint ensuite au duc Decrès.

2. On prétend qu'il aurait dit un jour à M. de Latouche : « Je ne me mêle plus des affaires de votre duc; sa lâcheté de caractère finira par perdre tous ses partisans; c'est un misérable qui n'est bon qu'à être prince. »

3. V. le TROISIÈME RECUEIL DES PIÈCES IMPRIMÉES D'APRÈS LE DÉCRET DE LA CONVENTION NATIONALE DU 5 SEPTEMBRE 1792. (C'est le recueil des pièces trouvées dans l'armoire de fer). Paris, 1793, T. V.

80.000 francs sur 208.000, et s'engagea à lui donner une pension de 6.000 francs par mois. Il fut en outre convenu avec lui qu'à la dissolution de l'Assemblée, si on était content de ses services, il toucherait un million en quatre bons de 250.000 francs, qui furent remis au comte Mercy-Argenteau et rendus par celui-ci au roi, après la mort de Mirabeau.

Tel était cet homme qui affirmait que « la petite morale tue la grande », pourvu de vices odieux et de qualités charmantes, plus généreux que délicat, peu scrupuleux pour se procurer de l'argent, mais capable de le dépenser en grand seigneur, improbe mais aimable et bon, paré de toutes les séductions que peut avoir la pire immoralité et qu'a rarement la vertu, d'autant plus aimé par les femmes — c'est ce que nous allons maintenant démontrer — qu'il méritait moins de l'être, et offrant un exemple, une preuve, entre bien d'autres, de leur peu de préoccupation, dans l'éveil de leur sensualité et leur poursuite du plaisir, des qualités morales de l'amant.

A l'époque où les parents de Mirabeau s'efforçaient de le marier, avec l'espoir que la situation conjugale et l'affection paternelle le rendraient un peu plus raisonnable — et on sait que cet espoir fut complètement déçu — Marie-Emilie de Covet, fille du marquis de Marignane,<sup>1</sup> passait pour une des plus riches héritières de la Provence, où, d'ailleurs, les riches héritières n'abondaient pas.

Dans une lettre à laquelle l'ouvrage de Lucas de Montigny donne la date du 10 août 1779, — mais c'est évidemment une faute d'impression et elle

1. Marignane est un village des Bouches-du-Rhône, à quelques kilomètres de l'étang de Berre.

doit être de 1770 ou 1771, — le bailli de Mirabeau disait à son frère, le marquis : « Nous avons, en Provence, quelques partis assez bons; la petite Marignane, par exemple, qui, même quand il lui viendrait un frère, aurait toujours au moins 600.000 francs. »

Quoiqu'elle fût encore très jeune — elle atteignait à peine 18 ans, le jour de son mariage, — la « petite Marignane » était assez riche pour tenter les épouseurs. Alors, comme aujourd'hui mais un peu moins tout de même, les beaux yeux d'une cassette ne les laissaient pas indifférents. Séduite par sa réputation de mauvais sujet — on en a vu d'autres exemples — elle préféra Mirabeau à des partis bien plus brillants, « aidée de toutes les femmes auxquelles il avait tourné la tête. » (Lettre du marquis au bailli de Mirabeau, le 11 août 1776.) Les femmes soutiennent toujours ceux qui ont l'air de beaucoup aimer les femmes. C'est pour elles la plus grande qualité qu'un homme puisse avoir.

Le marquis de Mirabeau s'étonnait qu'avec son visage si ravagé et son aspect massif et lourd, ce don Juan imprévu eût trouvé le moyen de plaire, et il écrivait, le 1<sup>er</sup> mai 1772, à sa vieille amie, la comtesse de Rochefort :

« L'incrusté museau de mon fils, avec toutes ses grâces tant naturelles qu'acquises, a trouvé, en Provence, où je l'avais envoyé pour faire peur à des vassaux insolents,<sup>1</sup> à se faire accepter, désirer et enfin rechercher en mariage. »

On montre, à Aix, dans une rue parallèle au Cours, et qui s'appelle, je crois, la rue Mazarine,

1. A Mirabeau, où les gens d'affaires du marquis avaient à lutter contre quelques communes. Mirabeau, fief érigé en marquisat en 1686, est situé sur la rive droite de la Durance, à une vingtaine de kilomètres de Manosque. Le château, qui existe encore, appartient à Maurice Barrès.

le vieil hôtel, assez peu monumental, de la famille Marignane.

A une des fenêtres de cet hôtel, Mirabeau, dit-on, pour hâter un mariage auquel son futur beau-père ne tenait pas beaucoup, se serait montré, un matin, vers dix heures, en robe de chambre et en pantoufles.

On assure aussi qu'il se présenta au « Café de la Noblesse », les cheveux embroussaillés, les vêtements en désordre, comme un homme qui sort du lit, sans avoir achevé sa toilette, et qu'il répondit à ceux qui manifestaient leur étonnement de cette tenue, qu'il venait de passer la nuit avec Mlle de Marignane.

Potins de petite ville et d'une ville qui avait déjà, et qui l'a gardée, la réputation d'être très potinière, comme le constate, en décrivant le Cours, Le Franc de Pompignan, dans son VOYAGE AU LANGUEDOC ET EN PROVENCE (1740) :

Quelques arbres inégaux,  
Force bancs, quelques fontaines,  
Décorent un long enclos  
Où gens gais ne sont pas sots  
De nouvelles incertaines,  
Vont amuser leur repos.

Mirabeau protesta avec indignation contre ces propos qu'il déclarait calomnieux, et que nous tenons pour tels. Il a commis assez de fautes, très réelles, pour qu'on ne lui en prête pas d'imaginaires.

Emilie de Marignane n'avait guère d'autre charme que sa jeunesse. « Elle était d'une figure très ordinaire et même vulgaire au premier abord; brune, même un peu mauricaude, de beaux yeux, de beaux cheveux, mais un joli rire continuel,

ayant la taille petite mais bien, quoique se tenant de côté... »<sup>1</sup>

Sa gaîté, servie par la vivacité de son regard et par un joli bavardage, pouvait passer à la rigueur pour de l'esprit. Elle y ajoutait de l'amabilité, de la douceur, tout ce qu'il fallait de dévotion pour ne pas choquer les bienséances, un goût très vif pour les plaisirs mondains et une non moins vive répugnance pour les côtés sérieux de la vie. Elle était timide, comme l'étaient alors les jeunes filles. Elles ont bien pris leur revanche!

Le marquis de Marignane n'avait pas voulu donner de dot à sa fille et le jeune ménage se trouva dans un état de gêne, de demi-misère, qui ne convenait ni aux goûts du mari ni à ceux de la femme.

« Je me mariaï, dit Mirabeau,<sup>2</sup> le 22 juin 1772. Je priai M. de Marignane que les noces se fissent à Marignane; il ne le voulut pas. Elles furent somptueuses. Mme de Mirabeau avait des compagnes qui lui avaient fait à leur mariage de fort beaux dons. Il ne lui convenait pas d'en rendre d'inférieurs. On sait quel est l'usage en Provence. Les petits présents qu'on offre à ceux qu'on a l'honneur de recevoir à ses noces sont des bagatelles pour un homme opulent; ils ne l'étaient pas pour un homme très riche en perspective, très pauvre en effet, et auquel on n'avait pas donné un sol d'argent comptant, si ce n'est les cent louis que mon oncle voulut bien envoyer à sa nièce. Le revenu que mon père m'avait assigné était de 6.000 livres. M. de Marignane m'en donnait trois mille dont il fallait que je lui rendisse cent louis de pension

1. Lettre du marquis au bailli de Mirabeau, 1<sup>er</sup> septembre 1772.

2. OBSERVATION SUR UN LIBELLÉ DIFFAMATOIRE INTITULÉ MÉMOIRES A CONSULTER ET CONSULTATION POUR MADAME LA COMTESSE DE MIRABEAU. Avignon 1783, p. 216.

alimentaire à madame sa mère. J'avais donc 6.600 livres pour subvenir à ceux des frais de noce qui me regardaient, et qu'il n'avait pas tenu à moi d'éviter; pour m'habiller moi, ma femme (dont le trousseau en linge et en dentelles était magnifique, mais à qui on ne donnait qu'une robe) et nos gens; pour payer les intérêts de mes dettes, pour faire la bourse de la mariée, le présent d'usage à Aix, et dans les communautés de M. de Marignane, et celles de mon père; et pour vivre une année... »

Aussitôt après le mariage, Mirabeau et sa femme étaient allés passer quelques jours à Marignane. De là ils se rendirent à Berre, pour voir les Salins.

A Berre, Mirabeau, plus ivre de vin que d'amour, eut une discussion violente avec un officier, M. de Saint-Cezaire, qui plus tard devint un de ses amis et qui se fit tuer au service du roi.

Le soir, on revint à Marignane, et alors éclata une nouvelle discussion, matrimoniale, celle-là, la première sans doute mais qui ne devait pas être la dernière. Toute la maison en fut troublée.

Peu après, à Tourves,<sup>1</sup> chez le comte de Valbelle, la mésentente s'affirma encore plus, causée, vraisemblablement, chez le mari, par une sorte de jalousie rétrospective, qu'exaspéraient encore ses excès de boisson.

« Partout où les deux époux se trouvaient, des tiers étaient témoins de quelques scènes affligeantes. La dame de Mirabeau était habituellement exposée à des reproches injurieux, à des outrages, à des soufflets, à des violences de toute espèce. Le temps de sa grossesse ne fut pas même respecté... »<sup>2</sup>

1. Village du Var, dans le canton de Brignoles.

2. MÉMOIRES A CONSULTER ET CONSTATATION POUR MADAME LA COMTESSE DE MIRABEAU, p. 9.

C'est le privilège et le châtement des hommes tels que Mirabeau, qui ont trop connu, qui ont vu de trop près, les faiblesses féminines. L'amour leur convient plus que le mariage. Ils n'ont plus assez d'illusions et la foi leur manque. Si la femme qu'ils ont épousée est jolie et coquette, ils sont perpétuellement en état de crainte et de défiance.

Les deux époux avaient fini par se terrer au château de Mirabeau, avec de grands projets, qui ne furent que des projets, d'économie, nécessaire et impossible, ou du moins impossible pour eux.

Il fallait tenir un rang, ne pas déchoir, faire et rendre des visites, ne pas paraître pauvre, précisément parce qu'on l'était.

Le résultat fut que, dans la première année de son mariage, Mirabeau s'endetta de 160.000 francs.

Fureur du marquis qui, employant les grands moyens, fit, par une sentence du Châtelet, interdire son fils.

Interdit mais continuant à s'endetter, ce fils prodigue d'un père trop avare se confina dans son château de Mirabeau où il s'ennuyait coûteusement, puis, en 1774, il se réfugia ou plutôt il s'exila à Manosque, petite ville voisine, peuplée de 4 à 5.000 habitants, et située au pied du Mont-d'Or.

François I<sup>er</sup> passa quelques jours à Manosque. La chronique raconte que la fille, très belle, d'un des consuls du lieu, Antoine de Voland, plutôt que de céder aux sollicitations du roi, préféra noircir et couvrir de hideuses boursouflures son visage, sur un réchaud de soufre enflammé. La ville y gagna le surnom de Manosque la pudique.

Le soufre abonde toujours dans le pays. J'aime à croire que les vertus farouches y abondent également.

En tout cas, le séjour de Mirabeau, qui apportait

là comme partout ses violences de caractère et de tempérament, provoqua chez les habitants une véritable stupeur, épouvanta tous les maris et peut-être aussi, mais un peu moins, toutes les femmes. La *Biographie universelle et portative des Contemporains* (1839), en général très bien renseignée, le constate, avec une vertueuse indignation, dans un passage curieux :<sup>1</sup>

« Nous devons dire ici, nous qui avons pu consulter les habitants de la petite ville de Manosque, vieillards aujourd'hui, mais qui se souviennent très bien d'avoir vu Mirabeau, que la nature des déportements qui caractérisèrent sa conduite privée et publique laisse peu douteuse la question de savoir lequel des deux (de sa femme et de lui) prit l'initiative en matière d'infidélité... Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à son approche les mères cachaient leurs filles, et que le nom du comte de Mirabeau faisait trembler toutes les jeunes paysannes du pays; bref, suivant l'expression des bonnes gens de la contrée qui se rappellent parfaitement ses exploits, c'était un *véritable antéchrist*... »

A la suite d'une nouvelle frasque — une altercation, à Grasse, avec un gentilhomme du pays, M. de Villeneuve de Mohans, qu'il souffleta — Mirabeau, sur la demande de son père, fut enfermé, le 23 septembre 1774, au château d'If, dont le donjon carré, flanqué de quatre tours, après avoir été prison d'Etat, était alors une prison correctionnelle.

C'est un lieu peu récréatif  
 Défendu par le fer olsif  
 De plus d'un soldat maladif,  
 Qui, de guerrier jadis actif,

1. L'auteur de la biographie de Mirabeau, dans l'ouvrage en question, est probablement Alphonse Rabbe, né en 1786, dans les Basses-Alpes.

Est devenu garde passif.  
 Sous le roc taillé dans le vif  
 Par bon ordre on retient captif,  
 Dans l'enceinte d'un mur massif,  
 Esprit libertin, cœur rétif,  
 Au salutaire correctif  
 D'un parent peu persuasif.

Ces vers de Lefranc de Pompignan, dans son *Voyage au Languedoc et en Provence*, s'appliquent parfaitement à Mirabeau.

On montre encore dans le donjon la chambre<sup>1</sup> qu'il occupa non loin de celles où, d'après une légende qui a la vie dure, logèrent Edmond Dantès et l'abbé Faria.

La comtesse de Mirabeau était allée, depuis le départ de son mari pour Manosque, vivre chez ses parents, à Aix, où elle continuait à l'aimer et s'obstinait à le défendre, affirmant (*Lettre au marquis, le 14 juin 1774*) que loin d'avoir à s'en plaindre, elle n'avait eu qu'à s'en louer.

Elle lui écrivait à lui-même, le 6 septembre : « Ton père ne se plaint de ta tête qu'en faisant l'éloge de ton cœur », et elle lui donnait, le 8 novembre, pendant sa détention, de très bons conseils qu'il ne suivit pas et qu'il n'était guère capable de suivre : « Tâche de brider ton imagination, qui est chez toi une lame usant sans cesse le fourreau par tous les bouts, comme on dit. L'imagination de mon bon et unique ami est vive ; elle l'égaré quelquefois et il en est la dupe... »

Ce bon et unique ami, qu'à la fin d'une lettre, du 10 octobre, elle appelle « mon bon ange », lui avait demandé, au début de son affaire de Grasse et pour éviter les mesures de rigueur qui se préparaient, d'aller solliciter pour lui à Paris. Elle

1. Il y en avait une vingtaine, qu'on appelait avec exagération des cachots.

l'avait fait mais son zèle avait été médiocre et les résultats furent nuls. Très faible de caractère, elle hésitait sans cesse entre ses parents et son mari, jusqu'au moment où elle cessa complètement et définitivement de voir celui-ci, lorsqu'elle fut rentrée à Aix, après son inutile voyage à Paris.

Dans sa prison du château d'If, Mirabeau, pendant ce temps, menait une existence très mouvementée. Il n'y avait là qu'une femme, une seule : elle devint sa maîtresse. Dans une lettre tragico-comique (de février 1775), qui aurait fait les délices d'Henry Monnier ou de Flaubert, le mari trompé raconte comment ce déplorable événement se produisit. <sup>1</sup>

Il y accuse Mirabeau d'avoir « suscité des conseils à une jeune femme pour ravir à son mari le peu de bien qu'il possédait, pour, ensuite, l'abandonner avec un enfant de trois ans, et les laisser vis-à-vis de rien, ainsi qu'elle a fait. »

Les conseils que Mirabeau « soufflait à ma femme », remarque le cantinier, étaient « illicites » et « celle-ci, qui se prêta à ses inspirations vicieuses, usa de ménagement en la présence journalière de son mari ».

Comment se débarrasser de ce mari journalier ? Le hasard, je n'ose pas dire l'intervention de la Providence, vint en aide aux deux amants. « Malheureusement, continue Mouret, je fus atteint d'une maladie dangereuse qui me tint, pendant une vingtaine de jours, moribond audit château d'If, pour les favoriser. Ce fut dans cet intervalle que M. le Comte, par ses vives instances, gagna en entier l'esprit de mon épouse, et la fit donner dans le vide, puisqu'elle se livra sans crainte à

1. Lettre du cantinier Mouret adressée à Mme de Mirabeau et publiée dans le MÉMOIRE A CONSULTER ET CONSULTATION POUR MADAME LA COMTESSE DE MIRABEAU..., p. 16.

ses avis et à ses promesses flatteuses... Quoique malade, j'étais à charge, et ils ne pouvaient agir selon leurs vues, c'est-à-dire en pleine liberté... Pour se la procurer (la liberté) ils trouvèrent un moyen qui fut que, par les sollicitations et les prières les plus fortes, ils engagèrent le chirurgien qui me traitait à me faire entendre que le climat du château d'If m'était nuisible et qu'il fallait, pour le bien de ma santé, me rendre en cette ville (Marseille?), où le climat était plus doux et où je serais mieux soigné. Le chirurgien, sans doute tout pour eux, s'acquitta divinement bien de la commission, à laquelle je souscrivis sans peine, dans la persuasion que mon bien-être s'y trouverait.

Je n'eus pas plutôt quitté le Château d'If, que M. le comte, votre époux (n'oublions pas qu'il écrit à Mme de Mirabeau), et ma femme, poussèrent des ris par l'excès de la joie et se mirent en état de s'arranger ensemble et de projeter ma perte.

Mon épouse ne parut point... Ce retard avait de quoi me surprendre; il me faisait même mal présumer : de manière que les besoins de mes fonds, de même que les effets m'étant d'une indispensable nécessité, furent cause que je pria (*sic*) mon associé, avec un de mes amis, de se porter au Château d'If, pour en savoir le résultat. Ceux-ci paraissant au Château d'If, ma femme coupable qui s'y trouva encore, ne put point rester en leur présence. Elle se déroba avec précipitation aux yeux de ces deux personnes bienfaitrices, pour s'aller jeter entre les bras de M. le comte, votre époux, qui eut la sage précaution de la cacher dans l'intérieur de sa chambre, c'est-à-dire dans l'alcôve de son lit.

M. le comte reçut, sans le moindre sujet, ces deux personnes qui demandaient à parler à mon

épouse pour le recouvrement de mes fonds et effets, avec une cruauté et une indifférence sans égales, en leur disant qu'il n'avait point vu mon épouse; que, d'ailleurs, ils pouvaient me signifier que jamais elle ne vivrait plus avec moi; que je ne la toucherais plus; que j'étais un coquin et un fripon.

Tout malade que j'étais, je me fis porter chez M... pour qu'il me rendît justice; mais il fit le sourd à ma prière, pour colorer non seulement une vie licencieuse, mais encore pour favoriser ma femme et M. le comte à me rendre plus que victime, ce qui est odieux et souverainement injuste.

Quelques jours après, j'appris que ma femme s'était réfugiée à Grasse, chez M\*\*\* Les perquisitions sont faites... On ne trouva malheureusement pas le sol, mais seulement quelque peu d'effets que l'on saisit.

Il est vrai que, quant à la somme de 4.000 livres qu'elle m'a usurpée, il n'était pas possible de la saisir, puisque l'opinion unanime de tous les Invalides du Château d'If est qu'elle la laissa entre les mains de M. le comte, votre époux; ce qui est très vraisemblable, surtout étant dans la crainte que je ne la fis (*sic*) arrêter dans la route. Ce qui fait présumer que M. le comte est le dépositaire de cette somme, ce sont les dépenses extraordinaires qu'il a faites et qu'il fait journellement de toutes les façons...

Mais ce qui m'outrage, c'est que ma femme conduite chez moi deux jours après, elle eut encore la témérité d'aller voir M. le comte, votre époux, au château d'If, qui par de nouveaux conseils qu'il lui donna à mon préjudice, elle a trouvé bon de décamper encore...

Ce qu'il y a de plus étonnant et de plus remarquable encore, c'est qu'ayant été au château d'If pour prendre le reste de mes effets, M. votre époux, comme un furieux, ne m'eut pas plutôt aperçu, qu'il venait se saisir de ma personne pour me sacrifier à sa colère, que je n'ai en aucune façon encourue, et je fus assez heureux pour que des personnes, ou soit les Invalides, le retinrent.

Je passe sous silence les menaces violentes qu'il me fit, et les conseils qu'il inspira aux Patrons qui m'y avaient conduit, qui tendaient à m'ensevelir dans les entrailles de la mer, en me retournant à Marseille, pour raison de quoi il leur offrit dix louis.

Et nul doute qu'indignée des démarches de M. le comte, votre époux, et de ma femme, vous voudrez concourir à faire punir une conduite aussi blâmable qu'horrible, et à me faire rentrer une somme de 4.000 livres qui formait tout mon patrimoine... »

Mirabeau prétend dans ses *Observations* que « cette lettre n'était pas assurément du style d'un cantinier » et qu'elle lui avait été dictée. Cette opinion ne paraît pas soutenable.<sup>1</sup>

Quoi qu'il en soit, à l'époque du procès, en 1783, Mouret, réconcilié avec sa femme, écrivit à Mirabeau pour se plaindre de la publication de sa lettre en 1775 et il la rectifia sur tous les points, mais pas sur celui du cocuage qui demeura acquis et définitif. Sa femme l'avait trompé mais non volé. C'était une dame Blain, son associée, qui

1. Elle est confirmée cependant par un passage de la lettre de Mouret à Mirabeau en 1783, passage dans lequel il déclare que cette première lettre de 1775 avait été « composée et écrite » par un clerc de procureur, complice de la dame Blain, mais, à l'époque où il s'exprimait ainsi, n'avait-il pas intérêt à se disculper? Du reste, qu'elle soit d'un cantinier ou d'un clerc de procureur, cette lettre n'en est pas moins amusante.

s'était efforcée de diriger les soupçons contre cette innocente, pour cacher ses propres vols d'argenterie, de meubles et d'argent comptant. Les époux Mouret l'attaquèrent en justice et ils la firent condamner. Le commandant du château, M. d'Allègre, qui, dans cette affaire, avait toujours soutenu Mirabeau, confirma, dans une lettre à celui-ci, tous les détails donnés par l'ancien cantinier.

Quant à la comtesse de Mirabeau, elle ne paraît pas, sur le moment, avoir attaché grande importance à cette aventure de son mari. Elle lui écrivait, le 15 décembre 1774 : « Il (le chevalier, frère de Mirabeau) m'a donné des nouvelles dans le plus grand détail, sans oublier une certaine cantinière dont il m'a beaucoup parlé et qui ne laisse pas que de t'occuper, à ce qu'il prétend ; allons, monsieur, à votre plus grande commodité, comme dit votre oncle : il est bien fait de chercher à se désennuyer... »

On ne saurait être de meilleure composition. Malheureusement pour Mirabeau, son père prenait les choses moins gaiement. Il sollicita, il obtint une nouvelle mesure de rigueur, et Mirabeau fut transféré, le 25 mai 1775, du château d'If au fort de Joux.

A l'époque où Mirabeau était logé, sans l'avoir demandé, dans ce château de Joux, planté sur un roc, à 200 mètres d'altitude, dans ce « nid de hiboux », enveloppé presque toute l'année de nuages et encore couvert de neige, le 25 mai, non loin de là, à Pontarlier, résidait un vieux robin en retraite, le marquis de Monnier, premier président honoraire de la Cour des aides et Chambre de comptes de Dôle.

Je ne sais pas si dans cette ancienne cité romaine, peuplée de 4 à 5.000 habitants et fière de

sa porte triomphale, que surmonte un gracieux campanile, on s'amuse beaucoup en 1922 ou 1923, mais en 1775 on ne s'y amusait guère.

En été, le lac de Saint-Point, illustré plus tard par Lamartine, et le Grand Taureau, élevé de 1.326 mètres et d'où on apercevait un large et magnifique panorama, attirait les amateurs d'excursions. Pour aller à Besançon, capitale de la Franche-Comté, et éloignée de 60 kilomètres environ, il fallait faire un véritable voyage, mais la Suisse était plus rapprochée. A une douzaine de kilomètres se trouvait le pittoresque village des Verrières de Suisse, qui jouera un rôle dans cette histoire. Pour s'y rendre on prenait un chemin encaissé qui se détachait de la grande route à Saint-Pierre et qui aboutissait à Neuchâtel.

Les divertissements publics n'abondaient pas dans cette petite ville. On essayait d'y suppléer, tant bien que mal, par un semblant de vie mondaine. Fonctionnaires, hobereaux, notables, bourgeois, militaires, passaient une grande partie de leur temps à se visiter, sans y trouver souvent d'autre agrément qu'un changement d'ennui.<sup>1</sup>

Les femmes assez jeunes pour éprouver de l'amour et assez jolies pour en inspirer se disputaient les quelques officiers disponibles et, sous l'œil de leurs maris, je veux dire en profitant de l'aveuglement de leurs maris, multipliaient les occasions de rapprochement, soirées, bals, concerts, et les possibilités d'aventures. Elles pratiquaient, pour la plupart, l'adultère en ayant l'air d'observer tous les devoirs du mariage, et elles savaient assurer leurs plaisirs sans compromettre leur réputation. Pleines d'indulgence pour les vices discrets, elles ne se montraient impitoyables que pour le

1. Je le suppose, d'après ce qui se passe aujourd'hui.

scandale, et leur indignation précautionneuse, leur sévérité de commande, dans cette petite ville de province, toute cuirassée d'hypocrisie et hérissée de malveillance, s'exerçaient, en 1775, se fixaient plus spécialement sur une jeune femme, qui avait le double tort de trop plaire aux hommes et de ne pas assez leur résister.

Cette jeune femme était la marquise de Monnier.

Née à Pontarlier, le 5 janvier 1754, Marie-Thérèse Richard de Ruffey était la fille d'un président honoraire à la Chambre des comptes de Dijon, qui s'occupait, à ses moments perdus, de littérature et de science, et d'une mère austère et dévote, que Mirabeau, dans sa correspondance, devait charger de tous les crimes.

L'éducation de Marie-Thérèse de Ruffey avait été celle que l'on donnait alors, à la fois futile, minutieuse et compressive, dans les couvents, aux jeunes filles.

Sa famille, sa mère surtout, avec les meilleures intentions du monde, voulait lui faire faire un riche mariage, ce qui est quelquefois l'opposé d'un heureux mariage. On avait songé à Buffon, alors âgé de 63 ans,<sup>1</sup> et la jeune fille, presque une fillette, y consentait. Au dernier moment, les pourparlers furent rompus, et Buffon, sans doute, l'échappa belle.

Peu de temps après, un autre prétendant se présenta, le marquis de Monnier. Il était veuf de Françoise d'Arvisenet, qu'il avait épousée, *quarante ans avant*, le 24 juillet 1731. Il en avait eu une fille qui s'était mariée, malgré lui, à un M. de Valdahon. Celui-ci, condamné, en 1764, par con-

1. Buffon mourut à 81 ans, en 1788. Il était veuf depuis une vingtaine d'années.

tumace, pour fait de séduction, avait obtenu la cassation de ce jugement, et le beau-père s'était vu obligé de donner à sa fille une dot de 60.000 livres.

Ce fut par dépit et pour se venger de sa fille et de son gendre que ce vieillard de 75 ans épousa une jeune fille de 19 ans.

Le mariage eut lieu, le 2 juillet 1771, au château de Trouhans, en Bourgogne, où la famille de Ruffey avait des propriétés.

La nouvelle marquise de Monnier ne semblait destinée, ni par son caractère, ni par son tempérament — encore endormi, mais tout près de s'éveiller — à épouser un vieillard ou, si elle l'épousait, à lui rester fidèle.

Elle n'avait pas la précieuse ressource d'une laideur rédhibitoire, et en quelque sorte providentielle, qui eût grandement simplifié les choses.

Rabbe, dans sa biographie de Mirabeau que j'ai déjà citée, se montre pour elle aussi indulgent qu'il l'est peu pour son futur amant. Il la déclare « vertueuse par habitude comme par principes », ce dont on n'est jamais très sûr, et il ajoute qu'elle joignait « aux grâces de la figure les attrait d'un esprit supérieur ». Passe pour les grâces de la figure, mais pour l'esprit supérieur, c'est un peu plus douteux.

Elle était grande, solide, bien plantée, brune, avec un teint vif et animé. « Si je n'avais trouvé en elle Vénus, j'aurais cru voir Junon. *O dea certe* », écrivait Mirabeau, et dans une autre lettre, il loua « sa fraîcheur, sa physionomie douce et voluptueuse... »

Ce qu'elle pouvait avoir, dans sa beauté, d'un peu trop sculptural et olympien, était corrigé par un nez retroussé, un nez de soubrette du réper-

toire de Marivaux. Ses yeux devinrent plus beaux, quand elle commença à aimer, ce qui ne tarda guère, des yeux « entraînants », pour me servir de l'expresion de Sainte-Beuve,<sup>1</sup> mais aussi, sans doute, entraînés.

Tous ceux qui ont parlé d'elle et qui l'ont le mieux connue vantent sa douceur, sa bonté, son égalité d'humeur. Elle eut en réalité, comme la plupart des femmes passionnées et qui ne se doutaient pas qu'elles l'étaient, deux caractères successifs, avant et après l'amour.

Intelligente, sans doute, mais très supérieure, je ne le crois pas. Elle écrivait bien, comme beaucoup de femmes de ce temps-là et de tous les temps, et surtout comme beaucoup d'amoureuses. La flamme qui les anime leur donne une chaleur et un éclat dont leur esprit profite au moins autant que leur cœur. Cessent-elles d'aimer, elles retombent dans leur médiocrité.

Honoraire, le marquis de Monnier ne l'était pas seulement comme président, mais comme mari. Il avait ses raisons et des raisons sérieuses, des raisons septuagénaires. Une jeune femme de dix-huit ans devait se montrer, à la longue, peu capable de les apprécier.

Les demi-vierges, à notre époque, abondent et surabondent. Dans les tennis, les bals, etc., elles suffisent largement à la consommation, et on ne saurait trop admirer leur zèle et leur complaisance. Au dix-huitième siècle, les mœurs respectaient et protégeaient la jeune fille. Elle entrait pure ou à peu près dans le mariage et honnêtement et avec de grandes illusions. La tâche du mari consistait souvent à lui faire perdre ces illusions et à la débarrasser de cette honnêteté.

1. Dans son étude sur Mirabeau et Sophie de Monnier.

Sophie de Monnier<sup>1</sup> ne différait pas à cet égard des autres jeunes filles de son monde. Elle avait été élevée sévèrement, pieusement, à l'abri des tentations. Elle se laissa, docilement, marier. Elle n'aimait pas son mari mais elle s'efforçait de le trouver aimable et elle espérait y réussir. Elle était pleine de bonnes résolutions, toute disposée à accomplir ses devoirs d'épouse, qui lui paraissaient de plus en plus pénibles jusqu'au jour où ils lui parurent intolérables.

« Il est vrai, écrivait-elle à sa mère, le 18 juillet 1777, que j'avais désiré une autre vie; mariée, j'ai voulu me lier à ce que je nommais mes devoirs et me persuader que j'étais heureuse en le faisant croire aux autres; mais plus j'ai persisté dans cette idée et plus le fardeau est devenu lourd. L'année que je passai esclave et seule avec le marquis, que vous nommez mes dix-huit mois de bonheur, fut cruellement ennuyeuse et triste; je n'avais pas un sou; j'étais querellée sans cesse pour des affaires de ménage; et je ne pouvais recevoir ni visiter personne; toute ma vie se passait à jouer au whist, partenaire avec le marquis; eh! bien, quoique je vécusse isolée et qu'il ne me fût permis ni de danser, ni presque de parler avec personne, on parlait déjà de moi et le marquis se montrait de plus en plus tracassier et de plus en plus jaloux, sans savoir ni de qui ni de quoi. »

Quand une femme a trompé son mari (et je persiste à croire et à affirmer que ce n'est pas très rare) son premier soin est de le présenter sous un tel jour, de le montrer si odieux et si répugnant, que tout le monde est obligé de ne pas le plaindre. En somme, il doit s'estimer heureux qu'on ne l'ait pas trompé davantage.

1. Je lui donnerai désormais le prénom que lui donnait Mirabeau.

Dans ce cas particulier les torts du mari étaient très réels et son plus grand tort était d'avoir soixante-quinze ans.

A côté de ce vieillard morose, quinteux, Mme de Monnier avait une sensation de torpeur et d'étouffement. Son affection la choquait et la déroutait, exagérée pour un père, insuffisante pour un mari. Il ne lui parlait que du passé. Par la gravité de ses propos et la sécheresse de ses pensées, par la monotonie de ses habitudes, il prenait et gardait l'attitude d'un régent et d'un tuteur.

L'ennui la submergeait. Elle n'osait pas rire et elle osait à peine vivre. Avait-elle un cœur et des sens? Était-elle une véritable épouse ou la nièce de comédie de quelque Bartholo fourré d'hermine, demi-servante préposée à la direction du ménage et condamnée aux quotidiennes parties de whist?

Si enfermée qu'on voulût la tenir, elle voyait autour d'elle des jeunes femmes légères, joyeuses, elle en voyait chez elle, quelquefois, et, à leur contact, il lui venait des besoins de mouvement, de gaieté, des besoins d'aimer, d'être aimée, sans qu'elle sût encore ce que c'était que l'amour.

D'ailleurs, après un ou deux ans de mariage, la jalousie du marquis de Monnier, qui aurait dû se montrer plus soupçonneuse, sembla au contraire se relâcher. Les réceptions dans son hôtel, étaient devenues plus fréquentes, plus animées — et les soupirants commençaient à apparaître.

Un des premiers fut probablement le comte de Saint-Mauris, commandant du fort de Joux, ami du marquis et moins âgé que lui d'une dizaine d'années. Cette différence d'âge en sa faveur lui donna quelque confiance, et l'amour un peu tardif qu'il éprouvait, il n'hésita pas à en faire l'aveu,

avec l'espoir qu'il serait aisément partagé. Mme de Monnier avait déjà un vieillard, elle ne tenait nullement à en avoir un autre.

Voilà pourquoi le commandant fut obligé de battre en retraite, mais il comptait sur une revanche.

Rien de plus mystérieux que la vie passionnelle d'une femme, rien qui soit plus soigneusement caché sous les mensonges et les réticences. Ni l'amant ni à plus forte raison le mari ne la connaissent, et il vaut mieux qu'ils ne la connaissent pas.

Celle de Sophie de Monnier, nous n'en savons que ce qu'elle a dit à Mirabeau et elle ne lui dit pas tout. Les femmes ne disent jamais tout. Même avec ceux qui leur sont chers et dont elles se croient sûres, elles ne se peignent qu'en buste.

Comment ce cœur si tendre s'ouvrit-il à l'amour? Quelles aventures précédèrent celles que ses biographes ont racontées, d'après ses propres aveux, et sur lesquelles nous ignorons sans doute ce qui nous aurait le plus intéressés? Quels furent le caractère et la gravité de ses aventures? Autant d'énigmes que nous n'arriverons jamais à déchiffrer complètement.

Bornons-nous, faute de mieux, à ce que nous apprennent des documents incontestables, si incomplets qu'ils nous paraissent.

Le plus important de ces documents c'est le récit, par Mme de Monnier elle-même, de ses premières amours, ou du moins ce qu'elle donnait pour ses premières amours, récit rédigé par Mirabeau à Vincennes<sup>1</sup> sous le titre de *Dialogues inédits*. Ils furent plus tard communiqués par leur

1. Il y joua un rôle, comme nous le verrons.

détenteur Lucas de Montigny, à Sainte-Beuve, qui s'en servit dans son étude, *Mirabeau et Sophie*.<sup>1</sup>

Peu intelligents, presque toujours, ou, du moins, peu cultivés, mais ornés de broderies, de pompons et de plumets, les officiers, en ce temps-là, plaisaient beaucoup aux femmes.<sup>2</sup> Ils leurs plaisent un peu moins depuis que l'uniforme est devenu plus simple et plus sévère.

Parmi les officiers qui venaient quelquefois chez son mari et qui fréquentaient assidûment les salons de Pontarlier pour y chercher des maîtresses ou de riches mariages, Sophie de Monnier en remarqua un, qui lui parut plus intéressant que les autres, M. de Sandone. « C'était, dit-elle dans les *Dialogues inédits*, un jeune homme de mon âge,<sup>3</sup> beau et bien fait, et d'une modestie plus touchante que les grâces d'un petit maître. » Il débutait sans doute dans la carrière d'amant. Il manquait d'expérience et d'audace. Il était à l'âge où l'on prend volontiers les femmes pour des divinités inaccessibles. Il avait à peine le courage des mots et il n'avait pas du tout celui des gestes, le plus essentiel. C'était en somme le chercheur d'idéal, l'amoureux transi.

Tout se borna à des regards extasiés ou plaintifs, à des soupirs, à des timides et furtifs frôlements et à quelques lettres échangées. M. de Sandone, sur ces entrefaites, quitta Pontarlier pour une nouvelle garnison. Peut-être aurait-il fini, avec quelques encouragements, par se décider. Comme on n'en était qu'aux bagatelles de la porte, Mme de Monnier ne souffrit pas beaucoup. Elle écrivait plus tard : « Je m'en suis consolée aisément parce

1. CAUSERIES DU LUNDI. Tomé IV.

2. V. la troisième série de cet ouvrage, LA FEMME ET LE SOLDAT.

3. Elle devait avoir alors une vingtaine d'années.

qu'il n'avait que bien légèrement effleuré mon cœur. » <sup>1</sup> N'oublions pas que lorsque les femmes parlent de leur cœur, elles veulent souvent parler de leurs sens.

L'intrigue avec un autre officier, M. de Montperreux, fut beaucoup moins innocente. Celui-là savait s'y prendre. C'était le fat, l'audacieux, bien plus redoutable par conséquent.

Comment elle en arriva à l'aimer, malgré ses défauts et de graves défauts, Mme de Monnier, dans cette sorte de confession, de demi-confession, écrite par Mirabeau et probablement remaniée par lui, essaie de l'expliquer, de se l'expliquer à elle-même :

« Ce jeune homme, qui n'a rien de très séduisant dans l'extérieur, n'est remarquable ni par son esprit ni par sa stupidité... Son étourderie est fatigante, son ton, tranchant et présomptueux, ses manières, évaporées. Souvent il se contenait devant moi ; mais quelque fois il s'échappait. Je lui disais sèchement ma façon de penser, qui rarement se rencontrait avec la sienne. Pas un mot, jamais on n'est parti de plus loin pour aimer un homme...

Il est difficile peut-être à une femme aussi jeune, aussi ennuyée, aussi obsédée que j'étais, de s'entendre dire longtemps qu'elle est aimée sans en être émue ; chaque jour je le paraissais davantage et M. de Montperreux se crut payé de retour longtemps avant que je le lui eusse appris. Je me suis aveuglée sur lui, sur sa fatuité, sur ses défauts : il a abusé de l'ascendant qu'il se sentait sur moi. Cet homme, qui n'a d'autre passion que la fatuité, s'est conduit en malhonnête homme... »

Mme de Monnier n'avait pas l'habitude de tenir

registre des baisers reçus et des faveurs accordées, mais ce qu'elle avoue laisse deviner ce qu'elle n'avoue pas. Le tutoiement, dans l'amour, marque une étape; avec leur sentiment des nuances psychologiques et à ce qu'on pourrait appeler les convenances de l'adultère, les femmes ne s'y décident qu'après un certain abandon de l'âme et du corps. On ne se tutoie pas pour un simple baiser sur la main. Mes lectrices me comprendront.

Mme de Monnier reconnaît qu'elle avait « un fol attachement » pour ce Montperreux, assez triste sire, dont elle paya les dettes. Les hommes à bonnes fortunes sous prétexte qu'ils donnaient aux femmes beaucoup d'agrément, se faisaient assez fréquemment entretenir par elles.

M. de Montperreux, en garnison à Metz, après avoir quitté Pontarlier, montrait à tous ses amis le portrait et les lettres de Mme de Monnier. Celle-ci trouvant le procédé aussi dangereux que désobligeant, se plaignait et, dans des lettres indignées mais où on devinait un reste de tendresse, réclamait ses gages d'amour si peu respectés. « Ce portrait, disait-elle, que je n'ai pas craint de confier à des mains si perfides, peut me perdre et me perdra. Je connais M. de Monnier : dissimulé par nature, il affecte de la sécurité par amour-propre. Si la moindre circonstance de cette liaison, ou même un soupçon bien motivé parvient jusqu'à lui, il éclatera comme un coup de tonnerre. » (*Dialogues inédits*).

Redoutant un scandale, elle fit un testament qu'elle confia à sa meilleure amie, Mme de Saint-Belin, et elle était résolue, si ce scandale se produisait, à aller se réfugier dans un couvent.

Ceci se passait en 1775 et la jeune femme connaissait déjà Mirabeau. Il lui offrit de se rendre à

Metz pour régler cette affaire délicate et se battre, s'il le fallait, avec Montperreux. Le fit-il, nous l'ignorons. Ce qui est certain c'est que, dans une lettre de décembre 1775, adressée à un de ses amis, magistrat à Pontarlier, Mme de Monnier lui disait: « M. de Montperreux a rendu le portrait et trois lettres, mais on sait qu'il en a davantage. »

Quand une femme a savouré l'amère douceur, les inquiétudes et les dangers de l'amour, de l'amour coupable, elle ne peut plus s'en passer. Le calme lui pèse et lui devient odieux. Sophie de Monnier était encore sous l'influence de son aventure avec M. de Montperreux, elle en était encore émue et frémissante, lorsque, pour la première fois, à un dîner chez M. de Saint-Mauris, dans les premiers jours de juin 1775, elle vit celui qui devait bouleverser sa vie et changer son âme.

Mirabeau, que M. de Saint-Mauris, avant d'en être jaloux, traitait avec beaucoup d'égards, bénéficiait d'une demi-liberté. Il pouvait aller souvent à Pontarlier. Lorsque, dans cette ville, furent données, le 11 juin, des fêtes, pour célébrer le sacre de Louis XVI, M. de Saint-Mauris, le chargea d'en rédiger un compte-rendu — qui parut, dans une brochure in-12, à Genève, en 1776. Cette brochure, son nom, sa réputation d'homme de lettres et encore plus peut-être celle de casse-cou et de libertin l'avaient rendu très vite célèbre et presque populaire à Pontarlier, surtout parmi les femmes. Toutes désiraient le connaître. Il avait été présenté aux personnages les plus importants. Il était reçu dans les familles les mieux posées, dans les salons les plus aristocratiques.

Gros, lourd d'aspect, avec sa tête trop forte et son cou trop court, et son visage rugueux et crevassé, il ne ressemblait guère à un héros de roman, à un Amadis ou à un Faublas. Il n'avait que

ses yeux, des yeux terribles, voluptueux, passionnés et dominateurs.

Sophie de Monnier lui avait d'abord trouvé « l'air paysan ». Quant à lui, devant cette jeune et jolie femme, qu'il savait sans doute mariée à un vieillard et qu'il jugeait par conséquent *disponible*, il était tombé en arrêt comme le chien de chasse devant le gibier. J'emploierai une comparaison plus forte et qui s'applique mieux encore à ces ultra-sexuels en disant qu'il commença à agir, sans calcul et simplement pour obéir à sa nature, comme la couleuvre qui veut fasciner un oiseau.

Les femmes sincères avoueront que certains hommes leur ont produit cet effet en quelque sorte magnétique, cette curiosité ardente, cette exaltation des sens et en même temps cet engourdissement de la volonté. Les circonstances, la rapidité de la rencontre, des obstacles et des impossibilités, que parfois elles déplorent, leur permettant souvent de se ressaisir, mais à la longue, si cette fascination peut se répéter et durer et profiter d'une occasion favorable, la résistance devient impossible et la chute certaine. Voilà l'histoire de Mirabeau et de Sophie — et c'est l'histoire de bien d'autres.

A défaut de renseignements plus précis, un détail nous révèle l'impression, que, dans ce premier contact, ils se produisirent. Ils cherchaient mutuellement à se plaire, chacun avec ses armes. Mirabeau à force d'intelligence, d'esprit, d'amabilité; Sophie à force de grâce et de coquetterie, et M. de Saint-Mauris, qui les avait observés, les devina. *Il fut immédiatement jaloux*. Quand Sophie le pria, sur la demande de Mirabeau, de permettre à celui-ci d'aller, le lendemain, lui rendre visite,

à Pontarlier, il refusa — mais, quelques jours plus tard, impatients de se revoir, ils se rencontraient à un bal champêtre, à Montpetot. Là ils purent parler longuement et sans témoins.

Après ce bal, il y eut, dans leurs relations, un temps d'arrêt. M. de Saint-Mauris faisait bonne garde et, autant qu'il le pouvait, retenait au fort son prisonnier. Sa jalousie, très clairvoyante, devait plus tard être attisée par une de ses anciennes maîtresses, irritée d'avoir vu ses avances repoussées par Mirabeau.<sup>1</sup>

« Inévitablement il était animé par une personne très connue et très méprisée, pour laquelle il avait autant de confiance que d'attachement, et dont j'avais encouru l'indignation en réprimant l'insolence d'un de ses adorateurs. Cette créature s'était, d'ailleurs, efforcée assez publiquement de m'associer toute la ville dans l'honneur de ses bonnes grâces. Ma froideur, qui n'était pas du respect, l'irrita; elle jura de me punir de mon ingratitude, et chercha longtemps, sans pouvoir y réussir, tant la conduite de Mme de Monnier était irréprochable, à exciter contre nous les rumeurs de la ville et le zèle des écrivains de lettres anonymes... »<sup>2</sup>

Mirabeau avait été très bien accueilli par le marquis de Monnier qui, touché de sa situation, séduit par sa vive intelligence, trouvait un grand plaisir à le recevoir et lui témoigna bientôt « l'intérêt d'un père ».

Mme de Monnier lui témoignait un intérêt encore plus vif et d'un autre genre. Elle le plaignait parce qu'il était malheureux, parce qu'il était

1. « J'ai eu le malheur de déplaire à une de ses anciennes maîtresses dont il protège l'infamie. » Lettre de Mirabeau à son père, 18 janvier 1776.

2. SECOND MÉMOIRE A CONSULTER POUR M. LE COMTE DE MIRABEAU CONTRE M. LE MARQUIS DE MONNIER, p. 46.

jeune — les vieux malheurs intéressent moins les jeunes femmes — et parce qu'elle l'aimait. Elle essayait de prendre cet amour pour de la pitié et, ainsi, elle avait moins à s'en défendre.

Ils se donnaient mutuellement toutes les qualités et ils découvraient chaque jour de nouvelles raisons de s'aimer. Ils en étaient à cette période d'idéalisation, d'enivrement sentimental, la plus délicieuse peut-être et qui, souvent, dure si peu.

« Je la trouvai, cette femme, écrivait Mirabeau à Vincennes, adorable et tout aimante; je l'étudiai dans toutes les circonstances, je l'étudiai trop profondément... je sus ce qu'était son âme, cette âme formée des mains de la nature dans un moment de magnificence; et elle réunit les rayons épars de ma brûlante sensibilité ». <sup>1</sup>

Mirabeau, on ne saurait trop y insister, n'avait rien d'un roué et d'un fat. Dans toutes ses aventures il apportait la même sincérité, la même ferveur, la même candeur. Il ne cherchait pas à satisfaire sa vanité, à maintenir une réputation d'homme à bonnes fortunes, à augmenter la liste de ses victoires et de ses conquêtes. Il séduisait parce qu'il était séduit, il était aimé parce qu'il aimait. Comparé à des Richelieu, à des Tilly, des raffinés, des virtuoses, qui jouaient avec l'âme féminine comme un grand artiste avec son violon, on pourrait presque dire qu'il aimait comme une brute, mais ce sont ces brutes-là que les femmes préfèrent.

La littérature qui se mêlait à ses amours ne leur enlevait pas leur caractère de fougue et de

1. « Elle est douce, disait-il aussi, et n'est ni timide ni nonchalante comme tous les naturels doux; elle est sensible et n'est pas faible; elle est bienfaisante et sa bienfaisance n'exclut ni le discernement ni la fermeté. Hélas! toutes ses vertus sont à elle; toutes ses fautes sont à moi. » LETTRES ÉCRITES DU DONJON DE VINCENNES.

sincérité. Ce n'était pas chez lui un artifice, un procédé, mais son langage naturel. Il se montrait imagé, pittoresque, spirituel, éloquent, comme les autres, en pareille situation, se montrent ternes, ennuyeux, médiocres et niais. On aurait mauvaise grâce à lui en faire un reproche.

Contre ce nouvel amour, dont il devinait les périls et dont il semblait prévoir la douloureuse issue, il lutta, et Sophie de Monnier lutta également. L'un et l'autre avaient peur d'être entraînés trop loin. Il écrivit à sa femme une longue lettre de huit pages pour la supplier de venir vivre avec lui. Il écrivit au ministre de la guerre, le comte de Saint-Germain, pour demander de reprendre du service. Et de son côté, elle appelait à son secours ce qui pouvait lui rester de sentiment religieux, elle essayait de se rapprocher de son mari et de ne voir que le moins possible celui dont la vue lui causait trop de joie.

Mais, malgré leurs bonnes résolutions, tout, autour d'eux et en eux, tendait à les rapprocher et à redoubler leur amour.

Lorsque Sophie de Monnier partit pour la campagne, à la fin de juin ou au commencement de juillet, Mirabeau depuis quelque temps avait évité de venir chez elle. Elle en souffrait. Elle souffrait encore plus de son manège avec « Belinde », Mme de St-Belin. Celle-ci, amie de Sophie et sa confidente et sa complice, avait un amant, M. de Grandchamps, lieutenant d'artillerie au régiment d'Auxonne. Les deux jeunes femmes s'aidaient à communiquer avec leurs amants, mais Mme de Saint-Belin<sup>1</sup> s'avisa de trouver fort à son goût Mirabeau et voulut l'enlever à son amie. Rien de

1. Elle habitait Francbourg, près de Pontarlier, mais venait souvent dans cette dernière ville.

plus fréquent dans ces petites associations féminines de secours mutuels. Ce fut pour Sophie de Monnier une cause de vive souffrance et, naturellement, sa passion s'en accrut. Quand, l'été fini, ils se revirent, il y eut des explications, une réconciliation, et ce fut alors sans doute que, dans son emportement de jalousie et à travers ses plaintes, Sophie, ne pouvant plus se contenir, laissa échapper l'aveu de son amour, et ce serait le 13 décembre qu'elle dut se livrer complètement, corps et âme, à Mirabeau, après six mois de résistance, ce qui représente en somme une bonne moyenne.

Quelques jours avant, brouillée avec Mme de Saint-Belin qui avait essayé de la brouiller avec son amant, en lui disant du mal de celui-ci, elle écrivait, le 3 décembre, à M. de Grandchamps, pour expliquer cette rupture, une lettre toute débordante d'amour :

« Ma conduite, monsieur, a dû vous paraître singulière; mais comme je fais cas de l'estime que vous m'avez accordée, je la veux conserver en la justifiant; vous le savez, on n'aime guère de femme à femme comme j'ai aimé Julie; mais un sentiment n'en détruit pas un autre. Sur je ne sais quel propos de commère, Mme de Saint-Belin m'écrit une lettre remplie d'invectives contre Gabriel; elle m'assure même *qu'elle le méprise*. Eh bien! monsieur, qui méprise Gabriel doit mépriser Sophie, puisqu'elle l'aime. Je lui répondis donc que mon amant et moi n'avons besoin que du suffrage l'un de l'autre, que je refusais la connaissance de ce qu'elle nommait *ses atrocités*; elle me récrivit et me dit des choses que l'animosité même d'un ennemi n'aurait pas inventées. Elle connaissait cependant mon cœur et mon amour; mais non, elle ne le connaissait pas;

celui même qui l'inspire n'en connaît qu'une partie. Je fus encore plus outrée de cette seconde lettre que de la première; je lui renvoyai son portrait qui m'avait été si cher. Je lui annonçai que je ne lui écrirais plus; n'essayez point de nous raccommo-der, ce serait inutile; dites-le lui bien, et que c'est à moi de venger Gabriel. »

L'attitude du marquis de Monnier, à l'égard de Mirabeau, restait aussi amicale.

Après des crises de jalousie, d'une jalousie vague et collective, ce vieillard manifestait et étalait une confiance qui même de la part d'un jeune mari eût paru exagérée. Il ne se doutait pas des changements profonds qui, depuis quelques mois, se produisaient chez sa femme. L'amour qu'elle éprouvait et auquel elle s'abandonnait de plus en plus, il ne savait pas le lire dans ses yeux, plus lumineux, plus ardents, dans les variations de son humeur, dans ses alternatives de tristesse morne et de gaieté fébrile, dans les regards hostiles ou méprisants qu'elle faisait peser sur lui, dans mille détails ou nuances, qui pour un homme expérimenté, trahissent une femme *en état de passion*. Il avait voulu que sa femme donnât un bal en l'honneur de Mirabeau pour célébrer sa royauté de la fève. Il ne voyait rien ou, peut-être, il affectait de ne rien voir.

Mais, autour de lui, tout le monde voyait et comprenait.

Un homme et une femme qui s'aiment, en dehors du sacro-saint mariage, asile de toutes les vertus, sont entourés de curiosités soupçonneuses et malveillantes. Un espionnage haineux les surveille, cherche à leur arracher leur secret. Femmes mûres remisées et délaissées, ex-jolies mondaines tombées en dévotion et réduites à l'amour de Dieu, celui des hommes ne leur étant plus possible,

mâles disgraciés par la nature ou déclassés par l'âge, soutiens de la société, défenseurs de la loi et de la morale, tous ceux qu'irrite et gêne le bonheur d'autrui, tous ceux qui sont vieux, tous ceux qui sont laids, tous ceux qui sont débiles ou infirmes, cet homme et cette femme qui s'aiment sont sûrs de les avoir pour ennemis. Il se forme contre ce couple scandaleux une redoutable association de dépit, de rancunes, de regrets et de déceptions.

Parmi ces « honnêtes gens » ligués contre Mira-beau et Sophie et qui, pour défendre la vertu, usèrent sans scrupule de toutes les armes, délations, calomnies, lettres anonymes, etc., les plus acharnés étaient le comte de Saint-Mauris et Mme de Valdahon.

Le comte de Saint-Mauris avait probablement supposé que puisque Mme de Monnier avait repoussé son amour elle était incapable d'aimer. Raisonnement très consolant dont s'accommode très bien la vanité masculine et dont elle a l'occasion de se servir fréquemment.

Quand il s'aperçut de son erreur, et il s'en aperçut très vite, son irritation égala sa surprise. Il poursuivit désormais d'une haine féroce son rival, son rival heureux — et ce fut lui qui finit par tirer M. de Monnier de sa quiétude conjugale et sénile.

La plupart des attaques, déclarées ou sournoises, contre les deux amants, il les inspira, il les suscita. Dans le concert de médisances où chacun donnait sa note, jouait son morceau, et où Mme de Valdahon presque quadragénaire, était, si l'on veut, la contrebasse, il était lui le chef d'orchestre, simplement parce que Mme de Monnier n'avait pas voulu partager sa couche, sa vieille couche.

Mme de Valdahon que, dans un de ses mémoires judiciaires, Mirabeau devait marquer au front, ou à l'épaule,<sup>1</sup> trompait son mari et s'indignait qu'on osât tromper son père. Celui-ci, même trompé, continuait à lui fermer sa porte. Elle pensait que, Mme de Monnier chassée de la maison, elle pourrait y rentrer. Elle avait pour elle tous les gens bien pensants du pays, la noblesse, la magistrature et surtout le clergé. C'était une dévote de conviction et de profession qui prétendait avoir été guérie d'un rhumatisme par les âmes du purgatoire et par le bienheureux Bernard de Corléon, préposé, paraît-il, dans le ciel, à ce genre de maladies.<sup>2</sup>

Par jalousie de femme autant que par cupidité d'héritière, Mme de Valdahon avait ameuté contre Mme de Monnier, plus jeune et plus jolie qu'elle, toute la famille.

Plus tard, pendant le procès, elle menaçait la femme de son boucher, nommé Francœur, d'ôter à celui-ci sa pratique, parce qu'il avait prêté à l'avocat de Mirabeau son cheval pour aller à Neuchâtel, et M. de Valdahon, excité par cette furie, renvoya son perruquier parce qu'il était le frère du perruquier de Mirabeau. A la même époque, au couvent des Bernardines, où

1. « Une fille a obtenu de la tendresse de ses parents, l'amant que son cœur a choisi; elle a joui, dans les embrassements de son époux, de la félicité d'un amour dont le ciel même approuvait les transports; ce bonheur a été la source d'un bonheur plus grand encore; elle est devenue mère; eh bien, tant de félicité ne peut lui faire respecter les devoirs qu'elle s'est imposés : inconstante et perfide, elle fait entrer un nouvel amant dans le lit de l'époux qu'elle a adoré; elle n'a pas plus de respect pour ses enfants et pour leur père que pour elle-même; l'exemple corrupteur de ses amours est la première éducation qu'elle leur donne : enfin, artificieuse autant que criminelle, elle fait entrer dans l'héritage de son époux des étrangers dont l'existence même lui rappelle sans cesse ses malheurs et sa honte... Voilà la femme adultère... »

2. MÉMOIRE DE M. DE MONNIER CONTRE MADEMOISELLE DE MONNIER, DU 24 JANVIER 1770.

toutes les religieuses s'agitaient contre ce maudit, ce démon qui scandalisait Pontarlier, elle faisait faire des neuvaines pour qu'il perdît sa cause. Il l'aurait probablement perdue sans neuvaine.

Depuis cette date, si décisive, du 13 décembre (et pour des raisons sur lesquelles je ne crois pas avoir besoin d'insister), l'amour de Gabriel et de Sophie — ils ne s'appelaient plus que par leurs prénoms — était devenu aussi brutal qu'impérieux. Il n'était plus fait de rêve et d'espoir, mais de réalité et de souvenir. Il ne pouvait plus se dissimuler ni se contraindre. Il bravait toutes les critiques, il s'offrait à tous les regards.

On vit Mirabeau (déposition de M. de Sabinet, pendant le procès), à un dîner chez M. de Saint-Mauris, « prendre un bonbon que Mme de Monnier avait mordu ». <sup>1</sup>

Un garde du corps, nommé Petit, surprit les deux amants (et il en témoigna) dans une attitude qui ne pouvait laisser aucun doute sur les sentiments très vifs qu'ils s'inspiraient. Ceci se passait dans une maison où ils étaient en visite et que ce Petit ne se rappelait pas ou ne voulut pas désigner. Mirabeau en profita pour nier le fait, avec un grand étalage d'indignation, mais il niait tout, même l'évidence. <sup>2</sup>

On a dit de Sophie de Monnier qu'elle avait un « tempérament de fille ». Elle avait, comme beaucoup de femmes, un tempérament *d'attente*. Ils restent, dans bien des cas, endormis et latents, si les circonstances ne les aident pas, et parfois, ils sont susceptibles d'éclorre, là où on les soupçonnait le moins. La vierge pure, la fidèle épouse,

1. C'est l'expression dont se sert Mirabeau, et il appelle cela une « légèreté folâtre ». Je me demande si M. de Monnier aurait partagé cette opinion.

2. V. TROISIÈME MÉMOIRE A CONSULTER, p. 100.

calme de cœur et des sens, du moins en apparence, se transformera en bacchante et se découvrira un « tempérament de fille », si elle trouve sur sa route un de ces hommes qui semblent avoir précisément pour spécialité d'animer, d'embraser, et, si l'on préfère, de détraquer les femmes.

Tant qu'une femme n'aura pas rencontré un de ces hommes et ne lui aura pas opposé une résistance invincible, elle doit se défier d'elle-même et ne pas s'enorgueillir de sa vertu. Elle est brave comme un soldat qui ne connaît pas le feu.<sup>1</sup>

Mirabeau écrivait aux frères de Sophie : « Vos parents ne connaissent pas Mme de Monnier; ils l'ont toujours vue douce et modérée, et ils ne savent apparemment point que les passions d'une femme douce, peut-être plus lentes à émouvoir, sont infiniment plus ardentes que toutes les autres et vraiment invincibles quand elles sont bien enflammées. »

Bien enflammée, elle l'était, et ses lettres, comme ses actes, le prouvent, celles qu'elle adressa à son amant détenu à Vincennes, et, certainement, celles qu'elle lui avait adressées, avant sa captivité, mais après la chute.

« Elle n'était au moral que ce que Mirabeau l'avait faite », et il l'avait faite à son image, brûlée des mêmes feux. Elle était devenue son reflet ou plutôt son double. Cette « crudité sensuelle » qui le caractérise et caractérise tous les hommes de son espèce, tous les voluptueux, il la lui avait « inoculée ». <sup>2</sup>

C'est une femme déchaînée, *révélée*, toute à l'amour et à l'amour le plus physique, que nous

1. C'est le mot de Mazarin à Anne d'Autriche, mais il lui donne un autre sens.

2. Les expressions entre guillemets sont de Sainte-Beuve.

voyons dans cette correspondance, dont chaque ligne la dénonce, la déshabille.

De ces lettres, dites du donjon de Vincennes, et dont j'aurai à reparler — on verra plus loin comment elles nous ont été conservées — Lucas de Montigny en possédait le plus grand nombre. Il ne voulut pas en faire usage ou il n'en fit qu'un usage très discret, mais il les confia à M. Louis de Loménie, et voici comment ce dernier les jugeait, dans un article de la *Revue des Deux Mondes* (1<sup>er</sup> juin 1858) sur Mirabeau et Mme de Nehra.

« ... Dans leur ensemble les lettres de Mme de Monnier que j'ai lues donnent d'elle une assez pauvre idée et portent à croire que l'imagination du prisonnier de Vincennes a beaucoup poétisé le caractère de Sophie. Le ton licencieux qui choque de temps en temps dans les lettres, d'ailleurs si remarquables, de Mirabeau est souvent dépassé dans les réponses de Mme de Monnier, où se trouvent de véritables obscénités, écrites d'un style vulgaire et plat. Un esprit court, une certaine force de volonté, mais peu d'élévation dans les idées et un tempérament très ardent, voilà ce qui nous a paru dominer dans les lettres de Sophie, et voilà ce qui peut contribuer à expliquer les passions successives qui ont troublé sa vie et la catastrophe qui la termina. »

En proie à une sorte de folie érotique, exaspérés par les obstacles, disposés à tout sacrifier à ce délire de leurs sens, dégagés de scrupules et animés du même courage, elle plus encore que lui, c'est ainsi que nous devons nous les représenter dans cette seconde période de leur amour, qui commence au 31 décembre 1775.

Après s'être brouillée avec Mme de Saint-Belin, Sophie de Monnier avait pris pour confidente une

demoiselle Barbaud, sœur d'un officier d'artillerie, avec qui Mirabeau était lié, et qui, quelques années plus tard, épousa un certain de Mauvaisat.<sup>1</sup>

Cette demoiselle Barbaud déclara, au moment du procès, que, le 9 janvier 1776, elle avait vu Mirabeau couché dans le cabinet de Mme de Monnier et que celle-ci la supplia de le cacher chez elle, « attendu que ses gens avaient fini par savoir qu'il était dans ce cabinet. » Il y avait là, comme la dépositante fut obligée de le reconnaître, une erreur, non pas de fait mais de date.

Dans les premiers jours de janvier, Mirabeau avait pris part à un dîner des rois chez l'ancien président et, désigné par le sort, il avait choisi comme reine la maîtresse du logis. Quelques jours après, le 14, il assistait au bal donné chez M. de Monnier pour fêter sa royauté.<sup>2</sup>

Or, la veille, le 13 janvier, Sophie dit à sa femme de chambre, Joséphine Simonin, « qu'elle avait un secret important à lui communiquer; qu'il y avait un décret de prise de corps contre M. de Mirabeau; qu'elle voulait le cacher dans le cabinet qu'elle (Joséphine Simonin) occupait,<sup>3</sup> qu'il aurait la clef... et comme la femme de chambre hésitait, Mme de Monnier « lui dit de choisir, que si elle leur gardait le secret, elle ferait sa fortune; que si elle ne le gardait pas, elle lui brûlerait la cervelle, et sortit en même temps un

1. Mirabeau affecte de parler d'elle, dans sa défense, sans aucune irritation ni rancune. « Je ne mis point en doute, dit-il, si je ménagerai la pauvre créature qui me faisait témoigner les regrets les plus vifs de ses torts, imputés tous à la terreur dont les menaces de M. de Saint-Mauris l'avaient frappée. » Cependant, il incrimine ses mœurs et il conclut par cette appréciation : « Elle n'est point méchante, elle est folle. » C'est ce qu'il appelle la ménager.

2. Donc, à cette époque, M. de Monnier n'avait encore aucun soupçon.

3. Ce cabinet donnait sur la grande rue.

pistolet de quatre coups et lui ordonna de faire son lit dans son cabinet de toilette et de faire celui du cabinet borgne où elle couchait ordinairement pour M. de Mirabeau. »<sup>1</sup> Je ne crois pas beaucoup au pistolet, imaginé évidemment par Joséphine Simonin pour la présenter comme contrainte et la préserver de toute accusation de complicité, mais le fond de la déposition est vrai, et elle fut confirmée par Sage, laquais de Mme de Monnier qui déclara avoir vu, le 16, Mirabeau « caché dans un bouge attenant au cabinet de toilette. »<sup>2</sup>

Essayons de donner quelques précisions.

Le comte de Saint-Mauris se disposait à rendre plus dure, plus étroite, la captivité de son prisonnier, à le loger dans une des chambres les moins confortables de la tour de Grammont, et à lui interdire désormais de sortir du château.

Les deux amants étaient menacés de ne plus se voir, et cette seule idée leur semblait intolérable. Ce malheur, cette interruption de leurs amours, ce supplice d'être séparés l'un de l'autre, ils se demandaient avec angoisse, dans leurs conversations, dans leurs lettres, comment ils pourraient l'éviter. Il n'y avait qu'un moyen. La fuite, d'abord du château de Joux, et, plus tard, de Pontarlier, après s'y être caché quelque temps. Voilà le plan auquel, d'un commun accord, ils s'arrêtèrent, et dont la seconde partie, restée encore dans le vague, devait dépendre des événements.

« Je m'évadai, dit Mirabeau dans son PREMIER MÉMOIRE, au sortir d'un bal dont j'étais l'objet... »,

1. Déposition de Joséphine Simonin. Cette femme de chambre ajoute que lorsque Mirabeau se présenta elle essaya de manifester quelque résistance et qu'il la souffleta. Pendant une semaine, assure-t-elle, il aurait couché dans ce cabinet. Elle en avertit la belle-mère, Mme de Ruffey, qui lui défendit d'en parler à M. de Monnier.

2. Déposition de Sage.

dans la nuit du 14 janvier, par conséquent, en la matinée du 15. Tout avait été réglé d'avance et préparé. Il s'arrangea pour disparaître sans qu'on s'en aperçût, monta rapidement l'escalier et se cacha dans le cabinet par où il pouvait pénétrer dans la chambre de sa maîtresse.

Le lendemain, le 16, il écrivit à M. de Saint-Mauris pour lui annoncer qu'il ne resterait plus au fort de Joux et il adressa une copie de cette lettre à M. de Monnier, dont il tenait, pour bien des raisons, à conserver les sympathies.

Combien de temps resta-t-il dans cette maison, si peu sûre pour lui? Deux ou trois jours probablement. Mlle Barbaud lui donna ensuite un asile dans sa cave, où Mme de Monnier vint le voir.<sup>1</sup>

Dans cette petite ville, vertueusement malveillante, où tant de gens le connaissaient et, en le dénonçant, auraient cru accomplir un devoir, il était obligé de multiplier les précautions. Il changeait souvent de gîte. Il évitait le plus possible de sortir aux heures de jour, mais, la nuit venue, vêtu d'habits de couleur sombre, son chapeau bien enfoncé jusqu'aux oreilles, le col de son manteau relevé, il rôdait, comme un voleur, autour de cette maison où était tout son bonheur, toute son âme.

Dans la seconde quinzaine du mois — mais avant le 25, on verra tout à l'heure pourquoi — le cocher de M. de Monnier, Jean-Baptiste Pellerin, qui s'apprêtait à aller se coucher, après avoir donné à manger aux chevaux, aperçut dans la cour un homme d'assez forte corpulence,<sup>2</sup> qui était occupé à jeter des cailloux contre les croisées

1. Déposition de Jeanne-Etiennette Lambert, servante chez Mlle Barbaud.

2. Confronté, le 23 mars 1872, avec Mirabeau, ce témoin déclara « qu'il ne l'avait pas reconnu quand il lui porta le coup de fourche et qu'il le reconnut ensuite par sa *corporance* et le soupçon qu'il avait que c'était lui. »

de Mme de Monnier. Il lui asséna un coup de la fourche de fer dont il était armé, mais l'autre l'évita par un mouvement de côté et, protégé par la nuit, se dissimula entre deux portes. D'autres domestiques étant arrivés, l'inconnu se réfugia dans le bûcher, puis, quand il se retrouva seul, il se remit à lancer ses cailloux.

Le lendemain, Pellerin ramassa dans la cour une badine — on disait alors une vergette — qu'il montra à la femme de chambre, Joséphine Simonin, et celle-ci la reconnut comme appartenant à Mirabeau. On la lui rendit, et il prétend, dans son récit très sujet à caution, qu'il s'amusa beaucoup avec cette jeune servante de son aventure.<sup>1</sup>

La famille s'efforçait de faire bonne garde. Une sœur aînée, une chanoinesse, couchait dans la chambre de Mme de Monnier et, pour l'empêcher de sortir, tenait dans sa main, toute la nuit, une ficelle qui par l'autre extrémité était attachée au pied de la jeune femme. Mais celle-ci détachait doucement la ficelle et, sans bruit, pour ne pas éveiller sa gardienne qui dormait du sommeil du juste, allait retrouver son amant dans le jardin. Cette surveillance la gênait tout de même un peu. Elle se plaignit à son mari, elle s'indigna, elle versa des larmes, et l'excellent mari renvoya la famille.

— Ne m'enlevez pas mes illusions, semblait-il dire. Laissez-moi achever tranquillement ma vie; je ne demande qu'à ne pas savoir. — C'était un sage. Mais toute une ville s'acharnait à lui apprendre et à lui démontrer que sa femme le fai-

1. Joséphine Simonin prétend, dans sa déposition, qu'il lui donna un soufflet. C'était toujours chez elle le même système qu'elle avait cru devoir adopter pour écarter tout soupçon de complicité et de complaisance.

sait cocu. Et il fut obligé de croire et de prendre des mesures en conséquence.

Exilée chez sa mère, Sophie de Monnier arriva à Dijon, le 25 janvier. Quelques jours après, elle assistait à un bal chez M. de Montherot, grand prévôt, ami de la famille. On annonça le marquis de *Lancefoudras*. Qui était ce marquis au nom bizarre et menaçant? Mirabeau. Stupeur de l'assemblée. Sophie, qui n'était pas avertie de ce coup de théâtre, ne peut cacher son trouble. La mère, indignée, se lève et emmène ses deux filles. Sophie réintègre Pontarlier, le 24 mars.

A la fin de mars, sur la plainte de Mme de Ruffey, Mirabeau est enfermé au château de Dijon. Il y reste jusqu'au 25 mai.<sup>1</sup> Mme de Monnier trouva le moyen de correspondre avec lui. Elle lui fit remettre par un certain Jeanret, ancien contrebandier et employé des fermes, trois volumes et une lettre.

Menacée d'être mise dans un couvent, elle avait pris la résolution de quitter sa maison, son mari, pour rejoindre son amant, mais il fallait surmonter toutes les difficultés et régler tous les détails de cette fuite, et, d'abord, se procurer de l'argent.

Mirabeau, à qui M. de Malesherbes conseillait de se réfugier à l'étranger, était allé, sous le nom de comte de Beaumont, s'établir, près de Pontarlier, aux Verrières de Suisse. De là, il avait été jusqu'à Genève,<sup>2</sup> songeant peut-être à y fixer sa résidence.

Pendant ce temps, Sophie lui faisait parvenir, par petits paquets, des rouleaux de louis, des effets de prix, des bijoux, des dentelles, le tout

1. Le 30 avril, ordre avait été donné de le transférer au château de Doullens. Il feignit d'être malade, et on le laissa à Dijon.

2. Il alla aussi en Provence où les inspecteurs de police de Brugnère et Muron le poursuivirent vainement.

évalué plus tard par le mari à 25.000 livres, qui représenteraient à peu près le triple aujourd'hui. Aux yeux de Mme de Monnier, ce n'était pas un vol, mais la reprise de sa dot. On peut croire que même devant un vol formel, incontestable, elle n'eût pas hésité, dans l'état d'exaltation où elle se trouvait.

Le désir, l'ardent désir de revoir son amant, de ne plus en être séparée, lui donnait un courage invincible et l'attitude de ses parents, aussi odieuse que maladroite, lui rendait intolérable l'existence à laquelle, depuis son retour à Pontarlier, on la condamnait. Quelle femme s'y serait résignée?

« Je ne sais, écrivait-elle à sa mère, le 18 juillet 1777, en revivant ces heures angoissées et douloureuses, je ne sais si les traitements de mon frère et de ma sœur peuvent se nommer des *raisons*, et de la *douceur*; abusant de l'état de désolation où ils me voyaient; ne parlant que par menaces; m'accablant des propos les plus durs, et des plaisanteries les plus déchirantes; tourmentant continuellement M. de Monnier pour qu'il consentît à ce que j'allasse au couvent; le pressant d'épier et de surprendre mes lettres, et l'y aidant; lui faisant promettre de me refuser les choses les plus indifférentes, s'il y avait apparence que je les désirasse; ma sœur mettant toute une ville dans sa confiance; allant chez mes amies leur faire des scènes; leur reprochant les services qu'on les soupçonnait de me rendre; y employant les termes les plus honteux.

J'ai désiré ce couvent et je le leur ai dit; je ne demandais que d'y être de l'autorité seule de M. de Monnier et d'y pouvoir écrire; mais non, c'était une *maison de force* que l'on voulait, et en me traitant de *folle*, on parlait de m'attacher.

Eux partis, M. de Monnier, rempli de leurs pro-

pos, exécutant leurs ordres, me rendait la vie affreuse, prenait mes lettres, les faisait lire aux curés, les gardait deux jours, sans m'en parler; employait ce temps à me combler d'attentions dont je me défiais, connaissant sa fausseté; éclatait enfin par des scènes affreuses; et avait donné sa parole d'honneur de m'avoir une lettre de cachot, quoiqu'il savait bien que mon aversion pour le couvent était telle que je l'avais assuré que je m'y poignarderais, et que j'étais capable de le faire. »

Au dernier moment, Mirabeau était revenu, secrètement, à Pontarlier, et il logeait chez Bourrier l'aîné, maître perruquier. C'est de là que le vendredi, 23 août, il écrivait à Sophie, afin de lui donner ses dernières instructions pour le lendemain, une lettre qui devait devenir, dans le procès, la preuve la plus décisive, la charge la plus accablante. Voici comment, à l'époque de ce procès « soumise et présentée pour vérification »<sup>1</sup> (le 11 mars 1782) elle fut analysée et identifiée.

« Une lettre missive commençait par ces mots : *« Je n'ai que le temps de te parler affaire; ainsi je me hâte, »* au-dessus desquels se trouvent écrits dans le sens opposé les suivants: *Cabasson n'est arrivé qu'à sept heures, et moi à neuf. La lettre que j'avais commencée pour toi te dira le pourquoi.* La première page, écrite en entier, contient vingt-cinq lignes et demie, et finit par ces mots: *Tu aurais une redingote sur le corps. Choisis en tout cela et choisis vite. Cette lettre te sera remise par...* En cet endroit le papier se trouve déchiré. Entre

1. Par Claude-Bonaventure Maillard, avocat du marquis de Monnier, en la Chambre du Conseil, du lieutenant criminel Alexis Robelot, assisté de E. Ph. Demesnay, greffier du bailliage.

On se servit comme pièce de comparaison, d'une lettre écrite par Mirabeau au comte de Saint-Mauris et d'une requête qu'il avait adressée au lieutenant criminel, le 17 février 1782. Il nia obstinément, jusqu'à la fin, avoir écrit cette lettre.

les quatre et cinq premières lignes du corps de la lettre, se trouvent écrits ces mots : *Demain, au.* Dans ladite ligne cinquième, *ce* est effacé. Entre les six et septième lignes, se trouve le mot *après.* Il y a trois lettres tracées, après le premier mot, à la onzième ligne, entre le mot *midi* et celui *et,* à la dernière ligne se trouve une tache d'encre. La seconde et dernière page de ladite lettre commence par ces mots : *Si tout ceci manquait, je t'enlèverais de force; mais tu juges que cela serait périlleux et peu sûr. Ne presse pas le départ dans aucun cas. L'homme que tu as vu ira s'établir à Pontarlier.* Lesdits mots, *dans aucun cas,* sont entre la seconde et la troisième lignes; et entre ceux, *s'établir à,* l'on voit une rature des lettres suivantes, *aux Ver.* La lettre finit par ces mots : *Je ne t'écrirai que le moins que je pourrai. Ma seconde lettre sera beaucoup plus décisive, parce que j'aurai parlé à Jeanret ce vendredi soir.* La suscription est : *pour Sophie.*

Cette lettre fut remise à Mlle Barbaud par « une femme inconnue », pour qu'elle la donnât à Mme de Monnier dont la fuite était fixée à ce même jour, le samedi 24 août.

Un ami de Mlle Barbaud, M. Cassot des Maillots, se trouvait chez elle, quand la femme se présenta. Il prit la lettre « en badinant, au moment même », et refusa de la rendre. Le lendemain, il la rapporta et l'ouvrit, avec l'autorisation de la jeune fille, à qui il avait reproché d'avoir favorisé la fuite de Mme de Monnier. La lettre lue, il coupa un passage où était le nom de la jeune fille, et, dans la crainte qu'elle ne fît mauvais usage de cette lettre, il préféra en faire mauvais usage lui-même en l'emportant de nouveau et en la montrant à plusieurs personnes. Elle ne revint que quelques jours après à Mlle Barbaud, qui, au

lieu de la brûler, comme le lui conseillait M. Cassod des Maillots, la porta à M. de Saint-Mauris, « pour lui montrer l'injustice des propos qui lui attireraient le blâme public et l'indignation de sa famille. »<sup>1</sup> M. de Saint-Mauris s'empressa, naturellement, de donner la lettre à Mme de Monnier.

Dans la nuit du 24 au 25 août, vers neuf heures, Sophie de Monnier s'était évadée de sa maison, devenue pour elle une véritable prison, et le lendemain, à quelques pas de l'échelle appliquée contre le mur et qui avait servi à sa fuite, on trouvait une jupe et un manteau qu'elle avait laissé tomber.<sup>2</sup>

Il y eut dès le lendemain, à Pontarlier, quand on apprit la nouvelle, un déchaînement de l'opinion publique. Les bruits les plus exagérés, les plus absurdes, les plus outrageants, furent mis en circulation, et, comme toujours, une part de vérité se mêlait aux mensonges et aux calomnies. On racontait que Mme de Monnier avait emporté à son mari plus de 40.000 livres; — que Mirabeau n'avait enlevé sa maîtresse que pour se procurer de l'argent; — qu'il cherchait à la compromettre et à la déshonorer, pour la lier irrévocablement à lui, pour empêcher tout retour vers le mari; — qu'il faisait imprimer à Neuchâtel l'histoire de ses amours, etc., etc.

Peut-être M. de Monnier, dans l'intérêt de sa tranquillité et par un reste d'affection pour sa femme, n'aurait-il pas fait intervenir la justice dans ses démêlés conjugaux. Mais l'opinion publique se montrait plus sévère. Elle voulait des sanctions. Elle voulait surtout que, par sa représ-

1. Dépôts de Mlle Barbaud et de M. Cassod des Maillots. Elles varient sur quelques détails, mais pas sur les points essentiels. Il faut remarquer que Mlle Barbaud prétendit ne pas reconnaître la lettre qu'on lui présenta.

2. *Requête de plainte de M. de Monnier...*, le 1<sup>er</sup> octobre 1776.

sion même, le scandale se prolongeât. M. de Monnier, après avoir hésité pendant plus d'un mois, se décida ou se résigna à adresser, le 1<sup>er</sup> octobre, au lieutenant-criminel de Pontarlier, une requête de plainte, qui aboutit, le 10 mai 1777, à une condamnation par contumace :

« ... Nous déclarons le comte de Mirabeau fils, accusé, atteint et convaincu du crime de rapt, de séduction en la personne de la dame Marie-Thérèse-Sophie Richard de Ruffey, de l'avoir attirée, le 24 août de l'an dernier, aux Verrières, en Suisse, d'avoir procuré à ladite dame habillée en homme une retraite dans une maison dudit lieu des Verrières, Suisse, où ils ont demeuré ensemble dans une chambre à un lit, pendant environ dix ou onze jours; d'avoir commis le crime d'adultère avec ladite Mme de Monnier, et d'avoir ensuite conduit celle-ci plus avant dans le pays étranger; pour réparation de quoi, nous condamnons ledit comte de Mirabeau fils à avoir la tête tranchée par l'exécuteur de la haute justice, sur un échafaud qui à cet effet sera dressé en la place des Casernes de cette ville : ce qui sera exécuté par effigie sur un tableau qui sera attaché par ledit exécuteur de la haute justice audit échafaud..

Nous déclarons ladite dame Marie-Thérèse-Sophie Richard de Ruffey, épouse dudit marquis de Monnier, atteinte et convaincue de s'être évadée de la maison de son mari, ledit jour 24 août de l'an dernier, environ les neuf heures du soir, et d'avoir commis le crime d'adultère avec ledit comte de Mirabeau fils; pour réparation de quoi, nous condamnons ladite dame Marie-Thérèse-Sophie Richard de Ruffey, à être renfermée sa vie durant dans la maison de Refuge établie à Besançon, ou dans toute autre semblable maison de religieuses de cette province, au choix de son mari,

d'y être rasée et vêtue comme les filles de la communauté... Ordonnons que sa dot appartiendra à son mari, pour par lui jouir en propriété, à charge par lui de payer aux religieuses de la maison où elle sera renfermée, six cents livres de pension par chacun an, de trois mois en trois mois et par avance... »

Cette sentence était signée par Alexis Robelot, lieutenant criminel, président; François-Joseph Maillard, conseiller; Nicolas Maillot, conseiller, procureur du roi honoraire, et Pierre-Nicolas Roussel, conseiller.

Ainsi le comte de Saint-Mauris et Mme de Valdahon, qui avaient toujours conseillé les mesures de rigueur, le premier par un sentiment de rancune et l'autre par un sentiment de cupidité, étaient arrivés à leurs fins, mais M. de Monnier après avoir pris, malgré lui, ces mesures, en redoutait les suites plutôt qu'il ne les attendait, convaincu que toutes les satisfactions judiciaires qu'il pourrait obtenir n'obligeraient pas sa femme à revenir vivre avec lui, ou du moins à y revenir, résignée et repentante.

Mirabeau et Sophie, après s'être d'abord réfugiés aux Verrières de Suisse, dans une maison de paysans, avaient quitté ce village, le 17 septembre, pour aller se fixer en Hollande.

Ils arrivèrent à Amsterdam, le 7 octobre, et se logèrent chez un tailleur nommé Lequesne, dans le quartier connu sous le nom des Calvestrand.

L'argent qu'on avait emporté fut vite dépensé. Pour subvenir aux frais du ménage, il ne restait à Mirabeau qu'une ressource, des travaux de librairie, dont il avait l'habitude et le goût.

Certains libraires d'Amsterdam imprimaient des livres français, qui avaient une assez grande vogue, et se spécialisaient dans le pamphlet et

dans la contrefaçon. On comptait parmi les plus connus Michel Rey et Changuyon. Mirabeau s'adressa à eux et fut, naturellement, exploité, en sa qualité d'étranger et de besogneux.

Pour gagner tout juste de quoi vivre et de quoi mal vivre, il écrivait presque sans relâche, de six heures du matin à neuf heures du soir, accumulant des œuvres hâtives, acceptant toutes les tâches, même les plus rebutantes, libelliste, traducteur,<sup>1</sup> et n'ayant, dans ce dur labeur de forçat de lettres, d'autre consolation que l'invincible amour de Sophie. Elle ne se plaignait jamais. Dans son exil et dans sa pauvreté, elle se trouvait beaucoup plus heureuse qu'au milieu de tout son luxe de Pontarlier.

Ils résidaient à Amsterdam depuis un mois à peine que, déjà, on connaissait leur retraite. Un habile policier, de Brugnière, était à leurs trousses.

Mirabeau le savait et se montrait assez rassuré. Il écrivait à sa mère, le 23 décembre 1776 : « Il est arrivé ici un exempt de police qui, je crois, prend *incognito* quelques renseignements. Il en sera pour sa peine et cela ne m'inquiète pas. » Il ne croyait pas que l'extradition demandée par M. de Monnier pût être obtenue, et, cependant, elle le fut.

Les poursuites étaient faites d'un commun accord par le père de Mirabeau et sa belle-mère, et c'est ce qu'expliquait le marquis dans une lettre adressée au bailli, le 11 novembre 1776 :

« On croyait que ce monsieur (son fils) était allé se faire Turc, ou se faire manger par les soles; et lequel de ces deux partis qu'il eût pris,

1. C'est ainsi qu'il traduisit de l'anglais un volumineux ouvrage de Watson, L'HISTOIRE DE PHILIPPE II. Cette traduction parut à Amsterdam, en 1777.

c'eût été avec l'applaudissement du public. Mais il est en Hollande et vit de sa belle plume. De Brugnière, partant pour un marché fait avec Mme de Ruffey pour enlever cette folle, et la ramener en tel lieu, moyennant cent louis, et rien sans cela; j'ai profité de l'occasion, et fait un pareil marché, payable également et uniquement à l'homme rendu à sa destination. »

Sophie fut arrêtée la première.<sup>1</sup> Mirabeau aurait pu échapper, mais la liberté sans la femme qu'il aimait et qu'il croyait nécessaire à son bonheur, il n'en voulut pas.

Il se livra le 14 mai 1777 et demanda aussitôt à être traduit devant ses juges de Pontarlier qui venaient de le condamner par contumace. On n'eut garde de faire droit à sa requête et on lui assigna un nouveau logement, le donjon de Vincennes, où il arriva le 7 juin.

Quelques jours plus tard, le 18, Sophie était enfermée au couvent des Saintes-Claire à Gien. Ainsi se termina la période la plus heureuse de leurs amours, celle où ils avaient souffert, mais ensemble, d'une misère affrontée avec courage et joyeusement supportée.

Avec sa lourde masse carrée, haute de 52 mètres, flanquée de quatre tourelles, et entourée de larges fossés, que gardaient une centaine d'invalides, le donjon de Vincennes n'était pas un asile très reposant pour des cœurs blessés. Il n'inspirait pas des idées très riantes, surtout sous le gouvernement de ce M. de Rougemont, fils du marquis d'Oise et de Mme Hatte, et, à la suite d'un procès pour possession d'état, déclaré bâtard par autorité de justice.

1. Au moment où ils s'apprétaient à partir pour l'Amérique d'où on n'aurait pas pu les extradier.

« L'enfer déchaîné, écrivait Latude dans ses MÉMOIRES, publiés en 1791,<sup>1</sup> nous envoya à la place de M. Guyonnet, le sieur Rougemont, dont l'âme n'était composée que des vices les plus bas et qui était vraiment digne d'être l'agent de nos bourreaux. »

Mirabeau traçait de lui ce portrait : « Cet homme a toute la bouffissure de la plus orgueilleuse ignorance. C'est un ballon rempli de vent... Il va traînant partout son énorme corpulence... A la moindre apparence d'une contradiction, il entre en fureur; il écume. Soyez ferme, il devient lâche et rampant... »<sup>2</sup>

Pour obtenir sa place, ce de Rougemont qu'un autre de ses détenus, Le Prévôt de Beaumont, appelait *Rougemontagne*, avait dû payer un fort pot de vin à la maîtresse de La Vrillière, Mme Sabbathin. Très mauvais administrateur, il demandait de l'argent de tous les côtés, même à ceux qui dépendaient de lui, à un des porte-clefs par exemple à qui il devait 4.000 livres. Dépensant beaucoup et payant peu, il essayait de faire des économies et de réaliser des bénéfices sur l'entretien des malheureux dont le roi lui confiait la garde. Il les nourrissait aussi mal que possible,<sup>3</sup> sans parvenir, d'ailleurs, à rétablir ses affaires et à diminuer le nombre de ses créanciers.

Autour de lui, dans le personnel du château, sévissait le pillage le plus éhonté. Il n'osait sévir

1. Latude fut enfermé à Vincennes, du 28 juillet 1749 au 25 juin 1750, où il s'en évada. Il y revint le 15 septembre 1764, s'en évada le 23 novembre, et y fut réintégré le 17 décembre, jusqu'au 27 septembre 1775.

2. LES LETTRES DE CACHET ET DES PRISONS D'ÉTAT. Hambourg. 1782.

3. Manuel dans sa POLICE DÉVOILÉE (Tome II, p. 61), cite de lui ce mot : « Si on nourrissait les prisonniers avec de la paille, je leur donnerais de la litière. »

contre ses subordonnés qui lui réclamaient vainement leur salaire.

Aussitôt qu'un nouveau prisonnier arrivait au donjon de Vincennes, on le conduisait à son cachot, où il trouvait « un grabat, deux chaises de paille et souvent de bois, un pot presque toujours ébréché, une table enduite de graisse ». Il faisait ainsi connaissance de son logement et de son mobilier. On le débarrassait ensuite de tout ce qu'il pouvait porter sur lui de précieux, bijoux, argent, etc., et aussi, pour éviter quelque tentative de suicide, assez naturelle en pareil lieu, de tous les instruments tranchants, canifs, ciseaux, etc.

Certains cachots étaient relativement habitables. Il y en avait de sinistres, par exemple celui qu'on appelait de l'A, où est représenté sans doute, dans une gravure de l'époque, Le Prevot de Beaumont, <sup>1</sup> assis sur un banc de pierre, avec des chaînes aux pieds et aux mains, et dans lequel, avant lui, avait dû être enfermé Latude, le 17 décembre 1765, à la suite de son évasion. « Il n'a pas sept pieds et demi de longueur sur six de large; quatre portes à un pied de distance l'une de l'autre, les unes garnies de fer, toutes avec trois énormes verroux qui en défendent l'entrée. C'est dans ce tombeau que l'on me précipita. » <sup>2</sup>

En 1777, M. de Rougemont comptait parmi les hôtes de son château, pourvus d'une pension par leur famille <sup>3</sup> ou entretenus par le roi, Le Prevost de Beaumont, dont je viens de parler, coupable d'opinions subversives; Laroche-Gerault, arrêté, comme Mirabeau, à Amsterdam, pour avoir publié un libelle, la VOIX DES PERSÉCUTÉS; Beau-

1. Le Prévot de Beaumont transféré de la Bastille à Vincennes, le 14 octobre 1769, y resta jusqu'au 10 mars 1784.

2. MÉMOIRES (Edit. de 1889), p. 159.

3. Mirabeau par exemple à qui sa famille donnait 1,800 livres.

douin de Guemadeuc, futur auteur de l'ESPION DÉVALISÉ;<sup>1</sup> le chevalier de Langourla, qui avait envoyé à Mme de Pompadour quatre lettres anonymes l'avertissant qu'elle serait renversée par le duc d'Aiguillon; Constant de Mercourt, ancien capucin, devenu soldat; un Suisse, nommé Thorin, visionnaire, à moitié fou, et enfin le marquis de Sade, qui était arrivé quelques mois avant Mirabeau, le 14 janvier.<sup>2</sup>

Mirabeau et de Sade étaient quelque peu parents; mais, pour l'humeur et les goûts, ils ne se ressemblaient guère. Dès qu'ils se trouvèrent en présence, l'antipathie éclata, insurmontable, et ce n'était pas seulement celle de deux hommes, mais celle de deux écoles, de deux systèmes, de deux manières de traiter les femmes et de les aimer, l'antipathie qu'éprouveront toujours l'un contre l'autre le passionné et le roué, si différents.

La vie de Mirabeau, assurément, ne saurait être donnée comme exemple, mais, si coupable que nous le jugions, nous devons reconnaître que jamais il ne chercha à faire souffrir une femme, que jamais il ne considéra l'amour comme un jeu et un jeu cruel. Sa nature, pleine de fougue et aussi de générosité, ne devait, à l'égard de celui qui représentait la débauche barbare et compliquée, avoir d'autres sentiments que du dégoût et de l'horreur, et on s'explique la violence avec laquelle il parle de ce répugnant personnage, dans une lettre du 28 juin 1780.

« M. de Sade a mis hier en combustion le

1. « On attribue ordinairement cet ouvrage au comte de Mirabeau, dit Barbier, dans son DICTIONNAIRE DES ANONYMES, mais M. Baudouin m'a avoué qu'il en était le seul auteur. » L'ESPION DÉVALISÉ fut publié en 1782, probablement par l'entremise de Mirabeau qui, à cette époque, d'après Lucas de Montigny, en détenait le manuscrit.

2. Le 13 février, d'après Manuel, dans sa POLICE DÉVOILÉE.

donjon, et m'a fait l'honneur, en se nommant et sans la moindre provocation de ma part, comme vous croyez bien, de me dire les plus infâmes horreurs...; enfin, il m'a demandé mon nom, afin d'avoir le plaisir *de me couper les oreilles* à sa liberté. La patience m'a échappé et je lui ai dit : « Mon nom est celui d'un homme d'honneur qui n'a jamais disséqué ni empoisonné de femmes, qui vous l'écrira sur le dos à coups de canne, si vous n'êtes roué auparavant, et qui n'a de crainte que d'être mis par vous en deuil sur la Grève. Il s'est tu et n'a pas osé ouvrir la bouche depuis. Si vous me grondez, vous me gronderez; mais, pardieu, il est aisé de patienter de loin, et assez triste d'habiter la maison qu'un tel monstre habite. » <sup>1</sup>

Pendant que Mirabeau était encore à Amsterdam, et dès les débuts de sa captivité à Vincennes les rigueurs excessives et les procès scandaleux de ses parents <sup>2</sup> avaient fini par rendre sympathiques à l'opinion publique et surtout à l'opinion féminine « cet infortuné jeune homme, âgé de 27 ans et dont cinq lettres de cachet, un mariage et une interdiction remplissaient déjà le tiers de sa vie romanesque. » <sup>3</sup>

Ce sentiment de pitié, le lieutenant général de police, M. Lenoir, le partageait, et Mirabeau dut à ce magistrat un notable adoucissement de son sort.

M. Lenoir, à peine âgé de 45 ans en 1777, avait été conseiller au Châtelet, puis intendant de Limoges, avant d'accepter, de 1775 à 1785, ces fonctions

1. Cette lettre, que je cite par anticipation, est adressée à M. Boucher, premier commis de la police, dont il sera parlé plus loin.

2. A cette époque, le marquis de Mirabeau et sa femme plaidaient l'un contre l'autre, et dans leurs mémoires judiciaires, ils s'accusaient réciproquement des pires méfaits.

3. MÉMOIRES SECRETS (à la date du 15 octobre 1776).

de lieutenant général de police où il se signala par des qualités de douceur et d'équité qu'on n'avait pas l'habitude d'y voir. Très intelligent, aimable et spirituel, avec un visage qui respirait la bonté et la finesse, c'était un honnête homme et un homme très bon. Il ne s'enrichit pas au pouvoir, chose rare, même en ce temps-là. Bibliothécaire du roi, et membre du Conseil des finances de 1785 à 1790, il se retira pauvre, vécut pauvre en Suisse, puis à Vienne, et, de retour en France, en 1802, n'eut jusqu'à sa mort, en 1807, d'autres ressources qu'une petite maison de campagne donnée par un ami qu'il avait jadis obligé, et une pension de 4.000 francs que lui faisait, sur les fonds du Mont de Piété, le gouvernement impérial.

Tel était le magistrat dont la pitié et la bienveillance protégèrent Mirabeau contre les rigueurs des règlements et la mauvaise volonté de M. de Rougemont.

Lorsque Fréron fut enfermé à Vincennes, le 23 janvier 1746, il se fit apporter, chaque matin, d'une guinguette du voisinage une bouteille de bon vin. Il la buvait avec recueillement à son déjeuner et, tout le reste de la journée, il était tranquille et content.

Mirabeau n'avait ni la même philosophie ni la même manière de se consoler. Il sortait pour ainsi dire des bras de Sophie et cette brusque et brutale séparation le désespérait. Ne plus avoir de ses nouvelles, ne plus recevoir de lettres et ne plus pouvoir en écrire, il lui semblait que c'était au-dessus de ses forces, au-dessus des forces humaines. Cette correspondance, entre lui et Sophie, si on n'avait pas la cruauté de l'empêcher, de l'interdire, elle restait le dernier bien. S'écrire, c'est presque se voir. Se dire qu'on

s'aime, c'est continuer à s'aimer. Dans ce formidable et perpétuel ennui, dans ce grand et pesant silence de la prison,<sup>1</sup> enlever à un homme aussi actif, aussi débordant de vie que Mirabeau, cette échappatoire, ce dérivatif, et cette triste et ultime joie, c'était le condamner à mort.

M. Lenoir le comprit. Il désarma ou adoucit, en faveur de son protégé, des règlements qui faisaient intervenir pour la moindre feuille de papier, pour un flacon d'encre, pour un bâton de cire, non seulement le gouverneur, mais le ministre, presque le roi, et qui, en réalité, par ces difficultés incessantes, par ces obstacles répétés et voulus, privaient les détenus de tout échange de lettres, les plongeaient vivants dans l'oubli.

On se contenta de quelques précautions jugées indispensables. Les lettres envoyées ou reçues par Mirabeau devaient passer sous les yeux du lieutenant général de police, qui bientôt chargea de ce contrôle son premier commis, M. Boucher, et les originaux devaient être, après lecture, déposés et gardés dans les archives.<sup>2</sup>

Alors commença, entre les deux amants, entre la recluse du couvent de Gien et le prisonnier du donjon de Vincennes, cette correspondance toute chargée de ce qu'il y a de plus délicat dans la tendresse et de plus brutal dans la sensualité, document unique dans l'histoire de l'Amour.

Elle avait été, au début, irrégulière, entravée. Les lettres n'arrivaient pas à leur adresse. Celle du 16 juin, que Mirabeau dut recevoir, exprimait

1. ... « C'est ici, aimait à répéter M. de Rougemont, *la maison du silence.* »

2. Et c'est ainsi que ces lettres purent être conservées et connues. Manuel les trouva dans le bureau de la police et les publia — incomplètement et assez mal — en 1792, sous ce titre, LETTRES ÉCRITES DU DONJON DE VINCENNES PENDANT LES ANNÉES 1777, 78, 79 et 80.

les plaintes de Sophie : « Je t'écris sans cesse et tu ne peux pas me lire; tu m'écris aussi, rien ne pénètre jusqu'à moi; je pleure presque continuellement et je ne me contrains que pour ne pas nuire à ton fils (elle était enceinte de deux mois). Oh! Dieu! n'avoir jamais de tes nouvelles! c'est là ce qui est horrible!... »

Ils purent enfin s'écrire autant qu'ils le voulaient. Ils essayaient, dans ces lettres ardentes, d'évoquer le passé, de revivre les heures d'autrefois, de ne pas laisser s'effacer ou s'attiédir leur passion.

Un homme et une femme qui s'aiment fortement peuvent ainsi, à travers l'espace, à travers le temps, reproduire, la femme surtout, par l'imagination, par le souvenir, les ivresses du cœur ou des sens qu'ils ont éprouvées. Cette idée fixe, cette obsession, cette vision constante d'un être adoré, ce rappel de son visage, de ses yeux, de sa voix, de ses moindres gestes, équivalent presque à la possession. C'est, du moins, une possession mentale, et, à défaut de l'autre, elle a son charme.

Telle qu'ils la concevaient et la voulaient, cette correspondance de Mirabeau et de Sophie était comme un pont, bâti par leurs souvenirs communs, et qui leur permettait de se réunir, de causer ensemble, de se communiquer leurs joies, leurs espoirs, leurs projets, et aussi leurs souffrances, leurs accès de découragement.

Mirabeau y mêlait une sorte de direction morale, une véritable tutelle intellectuelle, que Sophie acceptait sans hésitation et même avec gratitude, parce qu'elle reconnaissait la supériorité de son amant et surtout parce qu'elle l'aimait. Il cherchait à compléter l'instruction de cette jeune femme, ignorante comme l'étaient, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, presque toutes les femmes.

Il rédigeait, patiemment, pour elle, précepteur bienveillant, un *Abrégé de la Grammaire française*,<sup>1</sup> qui porte sur le verso du titre cette dédicace :

« A ma Sophie. — Ma Sophie, tu te souviens bien que ta mère m'a écrit une fois pour me prier *de t'apprendre l'orthographe*. Je ne sais comment je négligeai une si grave recommandation : apparemment que nous avions quelque chose de plus pressé à étudier. Hélas ! il nous est bien forcé aujourd'hui de suspendre nos études d'alors : retournons donc à l'orthographe (pour plaire à ton honorée mère)... Ce mémoire est plus que suffisant pour te mettre en état de montrer toi-même le français par principes à ta fille. Les grammaires ne donnent pas le style ; mais si *Gabriel-Sophie* a ton âme, elle trouvera aisément un Gabriel. C'est pour elle que j'ai fait ce petit ouvrage qui m'a coûté du temps et de la peine ; c'est pour elle, dis-je, car, pour toi, je ne me consolerais pas, si tu allais consulter la grammaire sur une phrase que tu me destines et que tu m'adresses. Ah ! ce que ton cœur sait dire, l'art et l'esprit le trouveront-ils jamais?... »

Il songeait aussi à sa fille — car il fut, remarquons-le en passant, un excellent père — lorsqu'il écrivait pour Sophie, en 1779, un assez long traité (de 37 pages in-4°) intitulé *De l'Inoculation considérée politiquement et moralement*, et cet ouvrage, comme le précédent, portait au verso une tendre dédicace :

« A ma Sophie. — Je t'envoie, ma tendre amie, un mémoire assez complet sur l'inoculation... Crois-moi, ô la bien-aimée de mon cœur ! Après la petite vérole de Saint-Preux, il n'y en a qu'une

1. Ce manuscrit, autographe et signé, de 29 pages in-4° se trouvait dans la collection d'autographes de Lucas de Montigny, de même que celui sur l'Inoculation dont il est parlé plus bas.

de bonne et c'est l'artificielle. Epargnons à Gabriel-Sophie et à son Saint-Preux, l'épreuve si dangereuse et si triste de l'inoculation de l'amour... »<sup>1</sup>

C'étaient là, pour une jeune femme, de bien graves sujets. Sans doute, Mirabeau s'en rendait compte, car il ne négligeait pas d'ajouter l'agréable à l'utile. Il traduisait pour Sophie les *Elégies* de Tibulle, et il les lui envoyait, une à une, dans son couvent de Gien. C'était probablement la première fois que Tibulle pénétrait dans un couvent.

La correspondance suivait son cours. Faut-il admettre que, astreinte à un contrôle, à un visa, elle manquait de sincérité, devenait trop *littéraire*? Oui, peut-être, dans une certaine mesure, mais dans une faible mesure. Croire que les deux amants pouvaient se contraindre, ce serait assez mal les connaître et oublier que, souvent, dans l'excès de leur amour, ils n'en eurent pas la pudeur.

Qu'ils aient regretté de ne pas s'exprimer plus librement encore, on ne peut guère en douter. Sophie, à plusieurs reprises, sur des feuilles séparées ou entre les lignes, écrivit avec une encre spéciale ou avec du jus de citron. M. Boucher s'en aperçut et se fâcha. Il se fâcha doucement car c'était un excellent homme et qui avait pour Mirabeau une véritable affection,<sup>2</sup> mais pour éviter des mesures de rigueur, Sophie dut renoncer à ses petites ruses féminines. Elle ne renonça pas à se montrer telle qu'elle était, passionnée jusqu'à la folie et sincère jusqu'au cynisme.

Même avec le puissant réconfort de ces lettres, Mirabeau trouvait sa captivité de plus en plus

1. Il faut se rappeler pour bien comprendre ceci, que sur cent femmes à cette époque, vingt-cinq environ avaient des marques de petite vérole.

2. Mirabeau l'appelait le *bon ami*.

dure et cruelle. Sa mauvaise santé — il souffrait d'une maladie des yeux et d'une *hématurie* — aggravait son désarroi moral. Son fils<sup>1</sup> était mort le 8 octobre 1778 et il en avait éprouvé une grande douleur. En mai 1780, il devait perdre sa fille, cette petite Gabriel-Sophie, pour laquelle il faisait tant de projets, et qu'il n'avait jamais vue.<sup>2</sup> Ce fut pour lui un coup affreux. « O mon tout, lui écrivait Sophie, désespérée elle aussi, ayez le courage que tu me recommandes... Ma fille m'était devenue si précieuse, depuis deux mois surtout, et c'est alors qu'elle nous est enlevée. O mon époux, quelle douleur! Adieu, mon bien-aimé, reçois mes tristes mais brûlantes caresses. »

Soumis à une surveillance continuelle, condamné à ne recevoir personne, ni parents ni amis, les longues heures de silence et de solitude, Mirabeau les passait à écrire à Sophie — trois ou quatre fois par semaine<sup>3</sup> — à lire et relire ses lettres, et à composer, pour sa maîtresse ou pour le public, des essais, des traités, des mémoires. Le travail le passionnait presque autant que le plaisir. Ce grand amoureux fut aussi un grand écrivain.

Il s'occupait, dans son cachot, je veux dire dans

1. Son fils légitime, né de son mariage avec Emilie de Marignane.

2. Sophie avait eu l'idée de la faire conduire à Vincennes, pour qu'il pût la voir. Il écrivait à ce propos, à Boucher, le 30 juillet 1779 : « C'est une folie de mère, inutile, périlleuse et chère; j'adore Sophie d'y avoir pensé. Je vous chéris de soupirer en la lui refusant; mais je n'en veux pas plus que vous. Voici ce que je vous demande, c'est de vous informer si la petite ne tette plus du tout (en cachant la raison que vous avez de le demander) et de raisonner avec votre chirurgien quels moyens, quel argent et combien de temps il faudrait pour l'inoculer. On garderait ce cher enfant pendant ce temps, puis on le rendrait à sa nourrice jusqu'à ce que sa nouvelle destination soit décidée par vous... »

3. Sophie lui disait en 1780 : « Depuis un an que nous nous écrivons, je viens de faire le relevé de nos lettres; nous nous en sommes écrit, tant toi que moi, entre nous deux, trois cent soixante. »

sa chambre, tantôt d'ouvrages sociaux, dont le plus important sera son étude sur les *Lettres de cachet* — il était plein de son sujet — tantôt d'ouvrages légers, trop légers, qui servaient de déversoir à cette âme tourmentée et voluptueuse, traductions des *Elégies* de Tibulle, des *Baisers* de Jean Second, des Contes de Boccace, et aussi son *Erotika Biblion*, et des pages brûlantes qu'il intitula *Ma Conversion*.

Ces travaux littéraires, quelque frénésie qu'il y apportât, ne pouvaient ni apaiser le trouble de ses sens ni combler le vide de son cœur. Il avait connu pendant plusieurs mois tous les enchantements et toutes les ivresses de l'amour et il retombait dans une sorte de néant. Débordant d'idées, plein de projets et de rêves, ayant le besoin d'une vie non seulement active mais agitée, déjà dévoré d'ambition, il se sentait, au fond de sa prison, retranché de la société et aussi inutile aux autres qu'à lui-même.

Avec une obstination inlassable, il sollicitait de tous les côtés sa mise en liberté, écrivant aux ministres, à son père, à son beau-père, à sa femme, ne reculant devant aucune démarche, acceptant, pour aboutir, toutes les humiliations.

Probablement sur sa prière, et avec une abnégation admirable, Sophie écrivait, en septembre 1779, au marquis de Mirabeau, pour s'avouer responsable de tout ce qui s'était passé et demander la grâce de son amant, en s'engageant à ne pas le revoir.

Si coupable qu'il pût paraître à un père impitoyable ou à des magistrats férus de légalité, les femmes le trouvaient innocent, puisqu'il n'était coupable que d'un excès d'amour. Toutes, plus ou moins, étaient pour lui, même à Vincennes. Ceci, je crois, apparaîtra dans le récit — sans doute

incomplet, mais il ne voulait pas et ne pouvait pas tout dire — d'une aventure qu'il eut, la dernière année de sa captivité, et à laquelle furent mêlées une belle-sœur de M. de Rougemont, Mme de Ruault, et sa propre femme.<sup>1</sup>

Il les avait intéressées. Il excitait leur curiosité. Les hommes de son espèce n'ont pas besoin d'essayer de plaire aux femmes. Ils leur plaisent en principe et par définition. Ils ont les qualités qu'elles recherchent le plus. Partout où ils se trouvent, même dans une prison — et nous en donnerons d'autres exemples — ils s'imposent non seulement à leur indulgence, mais à leur prédilection. Elles ramasseraient de l'amour sur les marches de l'échafaud.

Mirabeau écrivait, le 1<sup>er</sup> avril 1780, à M. Boucher — et, je le répète, il faut, en lisant cette lettre, lire aussi entre les lignes :

« Mme la comtesse de Spare<sup>2</sup> m'a pris pour le marquis de Bauveau, preuve évidente que l'on ne me voit si loin que fort peu,<sup>3</sup> puisqu'elle m'a si mal reconnu, moi qu'elle connaît très bien. Je lui répondis par des négations simples; M. de Rougemont le sait, et, pour cette fois, il parla. Je lui dis la vérité du fait, qu'on lui avait appris comme je le lui contais. Il me demanda de ne plus parler à Mme de Spare; je le lui promis, d'autant plus volontiers qu'elle amenait des femmes pour me voir comme *la bête curieuse*, et que cela m'avait déplu. Le lendemain, il veut, à mon insu, condamner des fenêtres que je n'ai point ouvertes, que j'ai trouvées telles; je m'y oppose,

1. Les MÉMOIRES de Brissot assurent que Mirabeau fut l'amant de Mme de Rougemont « qu'il trahissait elle-même pour une *ex-princesse* qui le fit sortir de la prison où il venait d'écrire ces lettres brûlantes... » (Tome III, p. 177).

2. Elle habitait alors le château.

3. Mais on se servait déjà de jumelles.

et lui demande s'il veut m'interdire l'air dans la galerie, c'est-à-dire la promenade que M. Lenoir m'a donnée; il cède, et cela passe. Il est de fait que je n'ai pas dit un mot, depuis, à Mme de Spare, et que je n'ai parlé qu'à Mme de Ruault, chose qu'il sait très bien. Hier, le premier beau jour de printemps, je fus au jardin depuis sept heures jusqu'à dix heures, et depuis deux heures jusqu'à la fermeture. M. de Rougemont, qui ne savait pas cela, ou ne voulait pas le savoir, aperçoit aux fenêtres les amies de Mme de Spare; il prend deux fusiliers et un sergent, et va, dans cet équipage, chez une femme de la plus haute importance; je l'ignorais, et que m'importe! Ce matin il est venu chausser les cothurnes auprès de moi; je lui ai répondu modérément et sensément. Or, savez-vous ce que je faisais dans le temps même où il méditait de me nuire (car il m'a dit qu'il rendrait compte au ministre?) J'apprenais que Mme de Spare, très offensée d'une insulte qu'elle appelle *publique*, écrivait pour demander au ministre une *réparation publique*, et je me hâtai de faire avertir Mme de Rougemont pour qu'elle se jetât au-devant. Et voilà comme je suis méchant! Il est certain que je désirais éviter une tracasserie, mais il est certain aussi que la démence de cet homme me faisait pitié, et sa famille m'inspirait de l'intérêt, je voulais lui en épargner une dont tout le château triomphe. »

Dans la même lettre, Mirabeau racontait que Mme de Ruault, belle-sœur de M. de Rougemont, l'avait complimenté sur sa voix et sa manière de chanter, et qu'elle s'était ensuite avisée « d'entre-mêler quelques sons ». De là résulta « une correspondance de choses indifférentes » et sans doute aussi des conversations plus ou moins fré-

quentes et prolongées, car M. Boucher écrivait à Mirabeau, deux mois plus tard, le 8 juin : « On m'assure que vous avez parlé à Mme de Ruault, et l'on rapporte votre conversation; vous devez sentir combien cela est contraire au bon ordre, et que les suites pourraient être dangereuses. »

En tout cas, lorsque à la suite des démarches pressenties et répétées de sa sœur et de son beau-frère, M. du Saillant, ce prisonnier indomptable, enfin remis en liberté, quitta, le 13 décembre 1780, le donjon de Vincennes, j'imagine que M. de Rougemont dut éprouver un certain soulagement.

Que devenait pendant ce temps-là Sophie de Monnier dans son couvent des Saintes-Claïres? Quel était leur état d'âme à tous les deux, au moment où ils allaient se retrouver?

Sainte-Beuve, qui aimait trop les femmes pour ne pas les connaître, caractérise très bien l'influence de Mirabeau sur sa maîtresse et comment il la marqua de son empreinte indélébile. « Il l'avait, dit-il, embrasée, enivrée d'émotions fortes », de sensations dont elle ne pouvait plus se passer, et, lorsque les circonstances les séparèrent, rompèrent le lien qui les tenait attachés l'un à l'autre, « il lui laissa, en la quittant, la robe dévorante du Centaure, l'ardeur fatale qui ne s'éteint plus. » La femme qui brûle de cette ardeur fatale ne se contente pas longtemps d'une correspondance amoureuse, si éloquente ou si enflammée qu'elle soit.

Sophie, nous l'avons vu, avait été enfermée, le 18 juin 1777, aux Saintes-Claïres de Gien. Dans les premiers temps de sa retraite forcée, de son internement, elle était toute à Mirabeau, ne pensant qu'à lui, ne vivant que de son souvenir. Elle lui écrivait très régulièrement, le *couvrait*, à la fin de chaque lettre, *de brûlants baisers* (c'était sa

formule, elle en vaut une autre) et signait de leurs prénoms accouplés, Sophie-Gabriel. Passionnée mais paresseuse, elle n'avait pas (et il faut l'en féliciter) ou elle n'avait que rarement ces préoccupations littéraires, qui existaient à un si haut degré chez son amant. « Je te demande pardon, mon ange, lui disait-elle dans une de ses lettres, de t'envoyer de si sales brouillons, mais ils seraient trop longs à récrire. »

Elle songeait sans cesse à cette cruauté du sort qui les séparait, et elle versa tant de larmes qu'elle faillit perdre la vue. Son amant lui avait demandé en 1777,<sup>1</sup> pour elle et pour lui, de rédiger une histoire de leurs douloureuses amours, et elle y était encore occupée en septembre 1781.<sup>2</sup>

Après deux ans de séjour dans son couvent, on l'avait autorisée à recevoir, sous le nom de Mme de Malleroy, des personnes de la ville, et parmi ces visiteurs, un des plus assidus, un des plus aimables, était un certain M. de Raucourt, qui mourut à Gien, en 1832, et dont Mirabeau se montrait fort jaloux, peut-être à juste titre.

Deux ans de regrets, c'est beaucoup pour une jeune femme. Sophie commençait à se consoler. Elle répondait à Mirabeau avec moins d'exactitude. Elle répétait les mêmes phrases mais avec moins de conviction. Elle s'étonnait d'avoir tant changé et elle ne pouvait pas ne pas s'en réjouir. Le présent l'intéressait et la prenait chaque jour davantage. Des visages nouveaux reculaient de plus en plus dans les brumes du passé le visage

1. « Ne néglige pas les Mémoires qui feront mes délices; écris-les avec détail, tendresse et naïveté; fais pour mon usage une petite récapitulation des dates de nos amours (à la fois si heureux et si infortunés), depuis que je te connais. Comme tu as tout marqué, cela te sera aisé. »

2. LETTRES INÉDITES DE MIRABEAU (publiées par Vitry). P. 1806. (Lettre du 22 septembre 1781.)

qu'elle avait tant aimé et qu'elle avait cessé de voir. Loin des yeux...

Or, en 1781, le médecin du couvent, le docteur Ysabeau, très attaché à Sophie, voulut ménager entre elle et Mirabeau, libre depuis plus de six mois, une entrevue. Ils n'avaient pas le droit de se voir et des précautions s'imposaient.

Dans la nuit du 3 au 4 juillet, Mirabeau arriva à Nogent-sur-Vernisson, village situé à une douzaine de kilomètres de Gien. Le docteur Ysabeau vint l'y trouver et le conduisit dans un petit pavillon de la banlieue de Gien où il se déguisa en colporteur.

Toute cette mise en scène de comédie ou de drame plaisait à l'âme romanesque de Sophie. Elle lui rappelait certains épisodes de ses amours à Pontarlier. Elle avait fait construire par un menuisier de Gien une grande armoire, pour y cacher, en cas de surprise, son amant. Elle avait fabriqué pour lui des souliers de feutre. Elle lui recommandait, dans une de ses lettres, de s'habiller de noir, afin de se rendre moins visible, dans la nuit, quand il traverserait, *per amica silentia lunæ*, le jardin du couvent.

Donc, pendant cette nuit du 3 au 4 juillet, Mirabeau, déguisé en colporteur, fut introduit dans l'enceinte du couvent par le docteur Ysabeau, avec la complicité d'une des religieuses, et il put pénétrer dans la cellule de Sophie, qui l'attendait.

Depuis trois ans, ils ne s'étaient pas vus. Hélas! ils ne se revirent que pour ne plus se reconnaître. L'ombre sacrée de leur amour, ils ne la retrouvèrent pas. S'étaient-ils aimés, ils ne le savaient plus. Dans cette petite chambre, où avaient été écrites tant de lettres si tendres, où tant de larmes avaient été versées, entre ces deux étrangers, presque ces deux ennemis, qui avaient été deux

amants, et quels amants! ne furent échangées que des explications irritées et des récriminations. La jalousie survivait à la passion. Elle semblait n'être qu'un prétexte pour rendre inévitable la rupture. Brisons la chaîne, autrefois si douce, qui nous liait. Les heures les plus belles que nous ayons connues, heures divines, heures d'angoisse et de douleur, qui nous furent également chères, oublions-les. Qu'il meure, tout notre passé!

Chacun d'eux désormais alla où le conduisait son destin, l'un vers les luttes de la politique et le mirage de la gloire, l'autre vers le suicide.

Le 6 décembre de cette année 1781, Sophie écrivait à M. Michaud, avocat et procureur du roi au baillage de Pontarlier, pour lui demander des nouvelles de la santé de son mari, et pour lui demander aussi s'il avait achevé de payer (avec son argent, à elle) les dettes laissées par son ancien amant, dans cette localité.<sup>1</sup>

Le président de Monnier mourut le 4 mars 1783, Mme de Ruffey le 18 avril. Sophie se trouvait donc libre et elle songeait à un second mariage. Elle avait été éprise d'un officier de la maréchaussée — nous dirions aujourd'hui de la gendarmerie — de Gien, Augustin Lécuyer, dont le caractère violent finit par la rebuter. On a prétendu qu'il n'y avait eu entre eux que de l'amitié, mais les femmes, quand l'ami est jeune, ne font pas très bien la distinction.

Elle aima ensuite, et beaucoup plus fortement, un ancien capitaine de cavalerie, veuf, mais plus jeune qu'elle — il n'avait que 35 ans — M. de

1. Le 12 février 1782, Mirabeau se constitua prisonnier à Pontarlier pour y purger sa contumace et alors commencèrent de passionnants débats à la suite desquels, à force d'élquence et aussi à force d'audace, il réussit à faire annuler la procédure et la condamnation.

Poterat, qui habitait le château de Thou-en-Puy-saye. Ils avaient résolu de se marier, mais M. de Poterat mourut, d'une maladie de poitrine, à Gien, le 8 octobre 1789; — d'autres disent des suites d'un accident. Elle l'avait tendrement soigné. Elle ne voulut pas lui survivre. Ce cœur trop déchiré n'avait plus le courage de souffrir.

Dans la nuit, après s'être lié les bras et les jambes pour s'enlever tout moyen de lutter contre la mort, elle alluma un réchaud de charbon et s'asphyxia. Elle avait trente-six ans et huit mois. Elle fut ensevelie dans le petit cimetière du Champ à Gien.

Lorsque Mirabeau apprit cette mort, il s'apprêtait à monter à la tribune. On remarqua que ni sa douleur ni son émotion ne furent très vives, à moins qu'il n'eût tenu à les dissimuler à ceux qui n'auraient été capables ni de les excuser ni de les comprendre.

Avec cette inconscience et cette *amoralité* qui sont un des traits de son caractère, et du caractère de ceux qui vivent surtout par le cœur et par les sens, Mirabeau, pour toujours séparé de sa maîtresse, essaya de se rapprocher de sa femme.<sup>1</sup>

La mort de son fils, le 8 octobre 1778, avait consterné la famille, mais sans entraîner entre les deux époux la réconciliation qu'il désirait. Trop sûr de son empire<sup>2</sup> sur une jeune femme qu'il avait trompée mais qu'il avait aimée, il lui écri-

1. Et il faut remarquer que dans toutes ces tentatives de réconciliation, son père et son oncle, le bailli, le soutenaient parce qu'il s'agissait d'une grosse dot à reprendre. Tout cela n'est pas très propre.

2. « Use de cette magie que tu possèdes si bien, quand tu veux enchanter quelqu'un », lui écrivait-elle, le 29 septembre 1774.

vait, de sa prison de Vincennes, le 16 juillet 1780, en affectant plus de regrets qu'il n'en éprouvait réellement :

« Croyez qu'un des plus amers tourments de ma vie est d'avoir troublé la vôtre... L'impétuosité de la jeunesse, l'aigreur que le malheur inspire, même quand il vient de notre faute, une susceptibilité, une hauteur qui tenaient à l'excès de ma sensibilité, un fatal entraînement de circonstances ont accumulé mes torts envers vous, mais jamais ils n'ont été entièrement volontaires... »

Il savait la puissance des mots sur les femmes et il savait aussi que la sienne n'était pas très capable de résistance. Il se croyait sûr du succès et, d'avance, il l'annonçait — le 28 juillet 1781, dans une lettre datée du Bignon — à ce Vitry qui lui servait alors de confident et qui lui resta toujours dévoué : « Je vous dirai, mon cher ami, à vous tout seul, qu'il est très possible que je parte tout à l'heure pour la Provence, pour finir la grande et importante affaire (sa réunion avec sa femme), que j'ai menée très à bien et qui me réinvestira de soixante mille livres de rente. »

Il assurait à cet ami que Mme de Mirabeau se désolait, qu'elle n'avait pas de plus vif désir que de le rejoindre, qu'elle voulait partir pour Mirabeau (où il se trouvait pendant l'hiver de 1782), que son père, M. de Marignane, pour la retenir, lui faisait « devant ses gens même » des scènes violentes, la menaçant de la déshériter — et enfin que la lettre « très indiscreète » « pour ne rien dire de plus » qu'elle lui avait écrite, le 4 novembre 1782, était « plus digne de commisération que de reproches ».

Cette lettre, la voici. On verra qu'elle n'était guère encourageante.

« Recevez mes remerciements, monsieur, sur

l'intérêt que vous avez la bonté de prendre à ma santé; je fais aussi des vœux pour votre bonheur; personne ne l'a plus vivement désiré que moi. Mais, monsieur, il ne m'est plus possible d'y contribuer : trop de circonstances nous séparent. Vous devez sentir vous-même que les événements qui ont eu lieu seront toujours une barrière insurmontable entre vous et moi. Vous jouissez, monsieur, des mêmes avantages que moi; vous êtes dans le sein de votre famille; puissiez-vous y trouver autant de bonheur que je le désire! Le mien consiste à vivre auprès de mon père.<sup>1</sup> Je me flatte que vous ne chercherez pas à le troubler en me forçant à défendre ma liberté par le secours des lois. Soyez persuadé, monsieur, que sur tout autre sujet, je ne fais des vœux que pour tout ce qui peut contribuer à votre satisfaction. »

Il ne se tint pas pour battu. En janvier et février 1783, nous le voyons essayant de fléchir son beau-père, de ramener sa femme, jusqu'au moment où celle-ci lui ayant renvoyé une de ses lettres sans la lire, sans la décacheter, il se décida, le 28 février, à adresser une requête au lieutenant de police d'Aix, « aux fins d'ordonner que son épouse fût tenue de se rendre auprès de lui, sous trois jours, et d'y demeurer en son état d'épouse. »

Le procès devenait inévitable. Il eut lieu à Aix au printemps de 1783.

Mme de Mirabeau avait pour avocat Portalis, le futur rédacteur du *Code civil*, né à Beausset, en Provence, et alors âgé de 37 ans. Mirabeau n'avait voulu avoir d'autre avocat que lui-même. Il n'en aurait pas trouvé de plus éloquent.

1. « Mon père est très déterminé à ne jamais vivre avec M. de Mirabeau. Cette raison serait suffisante pour me tenir éloignée de lui, étant dans la ferme résolution de ne jamais me séparer de mon père... » (Lettre au bailli de Mirabeau, le 29 octobre 1780).

Ces plaidoiries restèrent longtemps célèbres à Aix, qui jamais n'en entendit de pareilles.

On raconte que, pendant que son adversaire parlait, Portalis, « les larmes aux yeux, de dépit, rongea le crayon qu'il tenait à la main pour prendre des notes, tant il se sentait inférieur à son rival ».<sup>1</sup> Quand il parla pour la première fois, M. de Marignane qui assistait aux débats avec sa fille, demanda à celle-ci son impression sur cet homme qui était un si bon orateur et un si mauvais mari. « Je pense, aurait-elle répondu, qu'il a encore plus d'esprit qu'il n'est méchant. »<sup>2</sup>

Il avait à combattre un adversaire qui, au point de vue purement oratoire, ne le valait pas, mais qui, comme avocat habile et retors, le surpassait et qui sut l'entraîner sur un terrain défavorable à sa cause et à ses prétentions.

Dans les premiers temps de leur mariage, avant son emprisonnement au château d'If, Mirabeau s'était aperçu d'une intrigue amoureuse de sa femme. Pour y mettre fin et en même temps pour se donner une arme contre elle, il lui avait dicté une lettre qu'il devait, assurait-il, envoyer à son adresse et qu'il s'empressa de conserver avec soin. Cette lettre, datée du 28 mai 1774, débutait ainsi : « Je reviens enfin de mes égarements, monsieur, et le premier effet de ce retour à la vertu est de vous avertir que toute liaison est finie entre nous. »

L'existence d'un document aussi grave et aussi compromettant, détenu par Mirabeau, Portalis la connaissait. En affectant de ne pas y croire, il le défiait de le produire. Mirabeau ne vit pas le

1. Mirabeau dans la BIOGRAPHIE DIDOT.

2. Mirabeau dans la BIOGRAPHIE DIDOT. Cette anecdote me paraît très douteuse. Mme de Mirabeau ne pouvait dire que son mari était *méchant*. Elle savait qu'il ne l'était pas.

piège. Poussé à bout, il sortit de son dossier la lettre et en donna lecture. Irréparable imprudence! « Que pensez-vous, s'écria aussitôt son adversaire triomphant, quelle opinion pouvez-vous avoir d'un homme qui n'hésite pas à rendre public son déshonneur et qui demande qu'on le réunisse à sa femme par laquelle il reconnaît avoir été trompé! »

Cet argument entraîna la décision des juges.<sup>1</sup>

Mais si le procès fut perdu devant les juges, il fut gagné devant le public.

Méridional, Mirabeau parlait devant des Méridionaux, particulièrement sensibles à l'éloquence et à cette éloquence imagée, fougueuse, passionnée. A quatre reprises, sans se lasser et même avec une vigueur croissante, il prit la parole. Le 23 mai, pour la dernière fois, il parla presque toute une journée, « depuis huit heures et quart du matin sans moucher ni cracher », écrivait son père qui, furieux et émerveillé, ajoutait : « Il est incroyable comme ce bourreau-là a gagné le peuple ».

Tous les témoignages le constatent et Mirabeau lui-même s'en vante, sans trop d'exagération, dans une lettre à Brissot, le 11 août 1783 :

« ...Le public, toujours extrême, s'est rangé de mon côté, jusqu'à l'idolâtrie. Les battements de mains m'ont poursuivi au palais, aux promenades, au spectacle. Un arrêt m'a condamné par un complot abominable. L'arrêt a été hué. Le parlement même s'éleva contre les cinq juges qui l'ont déshonoré, dit-il; car, sur neuf, j'en avais quatre pour moi, et les seuls d'entre ceux qui soient

1. V. MÉMOIRES DE BRISSOT. Bruxelles 1830. T. III, p. 168 (la note qui donne ces détails est probablement de M. F. de Montrol, qui a annoté cette édition et qui a dû s'appuyer, dans son récit du procès, sur des traditions locales).

estimés. La faveur du public a augmenté. J'ai été obligé de régenter un insolent colonel : le peuple a été prêt à le lapider. Enfin, je suis devenu comme le démagogue de la province, et le vainqueur du procès est en fuite, tandis que le vaincu est hautement proclamé l'illustre infortuné... »<sup>1</sup>

Par un arrêt du 5 juin 1783, le Parlement de Provence avait déclaré Mme de Mirabeau séparée de corps et de biens. Mirabeau s'efforça vainement de faire casser cet arrêt. Sa requête fut rejetée et le garde des sceaux, Hue de Miromesnil, ordonna la suppression, le 19 avril 1784, au moment où la distribution en était à peine commencée, du Mémoire qu'il avait rédigé pour le conseil du Roi.

Pour répondre à cette mesure et pour la rendre inefficace, Mirabeau se hâta de partir pour Bruxelles et y fit réimprimer son Mémoire. Et voilà comment il trouva le moyen de le répandre largement, malgré la justice, malgré la police.

Les 1.500 exemplaires furent déposés, dans la banlieue de Paris, « chez une personne encore aujourd'hui connue »<sup>2</sup> et où, « une autre personne, dans la voiture de laquelle on n'avait pas le droit de fouiller », les prenait et en emportait, chaque matin, 100 à 200 exemplaires. Vitry, chez qui Mirabeau logeait depuis près d'un an, les faisait prendre, chaque matin également, et à mesure que Mirabeau les expédiait.

Le Mémoire fut ainsi envoyé à la cour, à tous les ministres, et lorsque sept à huit cents exemplaires eurent été mis en circulation, le garde des sceaux reçut le sien.

1. MÉMOIRES DE BRISSOT. Tome III, p. 169.

2. Tous ces détails sont donnés par Vitry dans une note (p. 456) de son recueil des LETTRES INÉDITES DE MIRABEAU, publié en 1806.

Tout fut distribué en dix ou douze jours.

Satisfaction d'amour-propre; mais le procès n'en était pas moins perdu, la séparation n'en était pas moins définitive.

A propos d'un monument qu'il projetait d'élever à son père,<sup>1</sup> au Bignon, Mirabeau écrivait à Vitry, le 15 septembre 1781 :

« Certainement, Lucas exécutera ce monument, et mon projet est, aussitôt que l'idée en sera ébauchée, d'en arrêter le prix fait, afin que mon oncle et M. du Saillant voient que Lucas, dont je garantirai le talent, ne les traite pas plus chèrement qu'aucun autre. Je pense que cet ouvrage peut lui faire beaucoup de profit et d'honneur. »

Il s'agit ici de Robert-Jean-Nicolas Lucas (1797-1810), auteur du magnifique buste de Mirabeau, qui se trouve au Musée d'Arbaud, à Aix. Mirabeau appréciait son talent, mais il appréciait encore plus sa femme. Il en eut un fils qui naquit le 11 février et qu'il adopta. Ce fils, qui lui ressemblait beaucoup physiquement,<sup>2</sup> fut ce Lucas-Montigny qui devait se consacrer à la défense, parfois difficile, de la mémoire de son père adoptif, allant, dit-on, jusqu'à acheter fort cher — il y dépensa une centaine de mille francs — pour en empêcher la publication, tous les documents qui pouvaient lui être défavorables.

Vers la même époque, Mirabeau avait pour maîtresse, dont il était un peu et même beaucoup le *guerluchon* — nous emploierions, aujourd'hui un autre mot moins gracieux et plus expressif — « une comédienne laide, mais riche, aux dépens

1. Avant sa mort, mais c'est l'usage en Provence. Le marquis de Mirabeau mourut en 1789. Il semble qu'après les relations qu'ils auraient eues, son fils n'aurait dû désirer lui élever qu'un monument funéraire.

2. Jules Lecomte, dans un article publié en 1852, sur Lucas de Montigny, à propos de sa mort, note cette ressemblance.

de laquelle il a trop vécu », la Saint-Huberty. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, ces choses-là étaient parfaitement admises. Ne les blâmons pas trop. Nous les verrons de plus en plus reparaître, à mesure que s'affermira davantage le goût des femmes pour la beauté masculine, aujourd'hui si peu et si mal dissimulé. Les jeunes gens recommandés par leurs avantages extérieurs auront ainsi, pour remédier aux difficultés croissantes de la vie, une situation, qu'on pourra qualifier d'horizontale.

Antoinette Clavel, née à Toul en 1756, avait débuté comme chanteuse au Théâtre de Strasbourg. Elle fut reçue à l'Opéra en 1778 et prit alors le nom de Saint-Huberty. On l'appelait aussi *Mme La Ressource*, parce qu'elle était, à ses débuts, très docile, toujours prête à jouer tous les rôles qu'on voulait bien lui confier. Plus tard, elle se montra de moins bonne composition.

Egalement appréciée par Glück et par ses rivaux, elle fut, en 1780, l'Angélique du *Roland*, de Piccini, et, en 1783, l'Armide du *Renaud* de Sacchini. En 1785, la ville de Marseille, avec une exagération toute méridionale, donna en son honneur des fêtes magnifiques, avec joutes, feux d'artifices, illuminations, etc. Elle y figura en Cléopâtre, dans une galère ornée de fleurs, et elle y chanta des vers provençaux avec un accent lorrain.

Sur sa beauté, ou sa laideur, les témoignages ne s'accordent guère. Les moins flatteurs, sinon les plus exacts, la présentent comme une « blondasse » fade, avec une taille courte et ramassée, une figure « ignoble », une grande bouche et un nez relevé. Elle n'aurait eu que cela de relevé, mais Mme Vigée-Lebrun, dont le jugement prend d'autant plus de valeur qu'il émane d'un peintre, assure, dans ses *Souvenirs*, « qu'elle n'était point

jolie, mais que son visage était ravissant de physionomie et d'expression ».

En tout cas, la Saint-Huberty eut de nombreux amants, successifs ou simultanés, durables ou intermittents : le ministre Amelot, le marquis de Louvois, Saint-Aubin, premier chanteur du Théâtre de Lyon, et, en même temps, le comte de Turconi, qui lui acheta une maison de campagne à Groslay, et le comte d'Antraigues,<sup>1</sup> qu'elle épousa secrètement, le 29 décembre 1780.

Ces actrices du XVIII<sup>e</sup> siècle avaient souvent, pour mieux supporter les amants payants, des amants payés. Mirabeau fut probablement de ce nombre, ce qui est en somme beaucoup plus flatteur pour son physique que pour son moral.

J'ai déjà eu et j'aurai encore, et souvent, l'occasion d'en faire la remarque, qui, d'ailleurs, n'est pas nouvelle. Les femmes les plus « honnêtes » se sentent, comme les autres, attirées par ces hommes-là, par ces passionnés et ces amoureux, quelques-unes avec de vagues desseins de les ramener à des sentiments délicats et à un pur amour. Elles y réussissent rarement, mais ne paraissent pas en éprouver trop de regret.

Mirabeau est un des innombrables exemples et un des plus caractéristiques de cet attrait du vice pour la vertu, pour la vertu féminine, qui n'est peut-être, au fond, qu'une demi-vertu. Mme de Nehra, dont nous allons parler, ne l'aima pas de la même manière que Sophie de Monnier, mais elle l'aima autant.

Henriette-Amélie de Nehra, née en 1765, était la fille naturelle d'un écrivain hollandais, Onno

1. Le comte d'Antraigues devint sous la Révolution et sous l'Empire un des agents les plus actifs du parti royaliste. Il fut assassiné, avec sa femme, en Angleterre, le 21 juillet 1812, par un valet de chambre que le gouvernement impérial avait chargé de l'espionner et qui était sur le point d'être découvert.

Zvier van Haren,<sup>1</sup> qui mourut, à Amsterdam, quand elle avait 14 ans, en 1779, et lui laissa une petite rente viagère, qui la rendait à peu près indépendante.

Elle était, en 1784, pensionnaire dans un couvent à Paris, c'est-à-dire logée comme dans une pension de famille, dans ce couvent où se trouvait également une ancienne maîtresse de Mirabeau, la marquise de Saint-O..., avec laquelle il venait de renouer, provisoirement.

« Au commencement de 1784, écrivait quelques années plus tard Mme de Nehra,<sup>2</sup> M. de Mirabeau que je ne connaissais pas encore, reçut une lettre d'une ancienne amie qu'il n'avait pas vue depuis quinze ans, et qui l'invitait à la venir trouver dans une terre qu'elle avait héritée de sa sœur. La tête ardente de Mirabeau s'échauffe, il se retrace des souvenirs agréables, répond avec transport, et, après une lettre ou deux, écrites de part et d'autre, il prend la poste, et dans un moment où sa présence était nécessaire à Paris, il court s'enfermer un mois tête à tête avec la marquise de Saint-O... »

C'est en rendant visite à la marquise de Saint-O..., revenue à Paris, que Mirabeau fit la connaissance d'Henriette-Amélie. Avec cette faculté de *combustibilité* qui le distinguait, il s'en éprit immédiatement, mais en face de cette jeune fille il se découvrait une discrétion et presque une timidité qui l'étonnait lui-même.

Pendant trois mois, il alla, chaque jour, la voir à son couvent et il ne la voyait qu'à travers la

1. Nehra, le nom qu'elle se donna, est l'anagramme de Haren.

2. Dans une notice qu'elle publia, en mai 1791, sur ses relations avec Mirabeau. Elle écrivit une seconde notice, en 1806, plus résumée, qui fut adressée à Cabanès. Ce sont des documents du plus vif intérêt.

grille du parloir et il ne pouvait en obtenir que des témoignages d'amitié, mais d'une amitié très vive, qu'avait précédée une antipathie physique.

Comment, par quelles gradations, Henriette-Amélie fut conduite de cette amitié à l'amour ou du moins à un sentiment mitigé qui avait quelque chose de l'amour,<sup>1</sup> elle l'explique avec beaucoup de finesse et, à ce qu'il semble, avec une assez grande sincérité, dans sa *Notice* (en 1791) :

« Sa figure me déplut à un point inconcevable : je reculai d'effroi... J'ai remarqué depuis que je ne suis pas la seule qui après avoir reçu cette impression défavorable, se soit non seulement accoutumée à son visage, mais ait fini par trouver que ses traits convenaient à la tournure de son esprit. Sa physionomie était expressive, sa bouche charmante et son sourire plein de grâce...

Je m'aperçus combien le refus constant de m'attacher à lui le rendait malheureux. J'osai croire que j'étais la femme qui convenait à son cœur, j'espérai calmer quelquefois les écarts d'une imagination trop ardente ; mais ce qui me détermina surtout ce furent ses malheurs. Dans ce moment-là (en 1784), tout était contre lui : parents, amis, fortune, tout l'avait abandonné, je lui restais seule et je voulais lui tenir lieu de tout. »

Ces besoins de dévouement les jeunes femmes ou les jeunes filles ne les éprouvent guère que pour des hommes dont le visage leur plaît. Elles ne se dévouent en réalité qu'à leur propre bonheur. Supposez que son antipathie physique, des débuts, pour Mirabeau, ait persisté, et qu'elle n'ait pas fini par lui trouver « une physionomie expressive, une bouche charmante et un sourire plein de grâce », Henriette-Amélie, si élevée que

1. Bien plus même qu'elle ne le dit et qu'elle ne le croyait.

fût sa nature, aurait beaucoup moins compati aux malheurs de Mirabeau.

Au mois d'août 1784, il partit pour l'Angleterre avec elle et avec son fils, Lucas Montigny, qui avait deux ans et pour qui elle fut une mère parfaite.

Pendant cinq ans, cette femme, aussi remarquable par les qualités de l'esprit que par celle du cœur, « que j'ai vue, dit Brissot dans ses MÉMOIRES, tenir sa maison et qui dans nos divers travaux littéraires nous a servi plus d'une fois de secrétaire... », vécut avec Mirabeau, besogneux et presque proscrit. Il rendait justice à son dévouement, à sa conduite irréprochable, à l'affection calme, mais forte et fidèle, qu'elle lui témoignait. Il ne cessa jamais de l'estimer, même quand il eut cessé de l'aimer.

Dans les premiers temps de son séjour en Angleterre, il écrivait à Chamfort :

« J'ai une compagne de mon sort, une compagne aimable, douce, bonne, que sa beauté aurait infailliblement rendue riche, si ses excellentes qualités morales ne s'y étaient pas opposées... Vous verrez sa physionomie angélique, sa pénétrante douceur, la séduction magique qui l'entoure... Je vous jure, mon ami, je vous jure dans toute la sincérité de mon âme que je ne la vaudrais pas, et que cette âme est d'un ordre supérieur par la tendresse, la délicatesse et la bonté. »

Quelle maîtresse a été mieux louée par son amant ?

Tous ceux qui eurent, à Paris ou à Londres, l'occasion de la voir de près furent séduits par ce charme, fait de grâce et de bonté, qui se dégageait d'elle.

« Jamais femme, dit Etienne Dumont, dans ses SOUVENIRS, ne fut plus faite pour mériter de l'in-

dulgence à l'amour..., » et c'est le même jugement que porte Lucas Montigny : « Elle ne cessa d'être entourée de l'affection et du respect de toutes les personnes qui la connurent, juste prix des exquis vertus dont elle sut couvrir la seule tache qu'on pût lui reprocher; ajoutons que ces vertus inspirèrent à Mirabeau un attachement qui eut un tout autre caractère, et bien plus de durée, que toutes ses autres liaisons contractées jusqu'alors. »

Hollandaise d'origine et de caractère, moins dominée par les sens et les nerfs, moins impulsive, agitée et effervescente qu'une Sophie de Monnier et que bon nombre de Françaises, Mlle de Nehra apportait à Mirabeau, pour apaiser cette âme inquiète et irritable, la pondération de son esprit et la solidité de sa tendresse. Elle lui apportait aussi, pour l'aider dans ses travaux, une intelligence supérieure, cultivée, que ne rebutait aucune besogne et qui ne demandait qu'à se rendre utile.

On s'étonnait qu'une femme aussi bien douée ait pu supporter, pendant plusieurs années, une vie commune avec celui que les uns, les plus indulgents, traitèrent de fou et les autres de misérable. On décida qu'elle avait succombé à la tâche.

Un article de la *Revue de Paris*, du 20 mars 1831, donna les tristes détails de cette fin prématurée : « A cette époque (1784) mourut la comtesse de Nehra. La misère, les peines de cœur, la fatigue, les voyages à Paris, les inquiétudes de l'avenir, la mirent au tombeau. La destinée de cette aimable femme est aussi pénible à raconter que celle de la sensible et malheureuse Sophie. Ne croirait-on pas lire ici le conte du VAMPIRE? Toutes les femmes qui approchèrent cette espèce

de lord Rothwen moururent de misère et d'amour; cet homme les traîna sans remords et sans peur à travers la honte et la misère, jusqu'à ce que la tombe s'ouvrît pour les recevoir. »

Mlle de Nehra était si peu morte en 1784 qu'en 1785, au mois de février, elle partait de Londres pour Paris, afin d'y préparer le retour de Mirabeau qui y revint à son tour le 27 mars.

Elle continua à être sa compagne dévouée jusqu'en 1789, jusqu'au moment où, lassé de son affection discrète et sûre, « il finit par la remplacer par la femme de son libraire ». <sup>1</sup>

Cette femme de son libraire, c'était Mme Lejay. Elle ne ressemblait guère à Mlle de Nehra. Elle n'eut rien d'une maîtresse de tout repos.

Repoussé par la noblesse, <sup>2</sup> qui ne devait pas tarder, comme on sait, à s'en repentir, Mirabeau, élu député du tiers-état par Marseille et par Aix, avait opté pour Aix. Sa réputation d'orateur, d'écrivain, était déjà très grande. Il l'augmenta encore par la publication, malgré le ministère, de ces fameux comptes rendus des séances des Etats Généraux, comptes rendus passionnés et tendancieux auxquels il donna le titre de *Lettres du comte de Mirabeau à ses commettants*, qui commencèrent le 2 mai 1789. A partir du 21<sup>e</sup> numéro (19 juillet) et jusqu'au 30 septembre 1791, elles prirent un nouveau titre, celui de *Courrier de Provence*, et devinrent un véritable journal.

1. MÉMOIRES DE BRISSOT. Tom. III, p. 178. Vers la même époque, Mirabeau eut pour maîtresse Armandine Rolland, qu'il avait connue comme président de la Commission des Lettres de cachet et à laquelle il s'intéressa parce qu'elle était persécutée par son mari et surtout parce que c'était une jeune et jolie femme. Leur liaison ne se termina que quelques jours avant la mort de Mirabeau. On a publié d'Armandine Rolland, en 1869, MES SOUVENIRS SUR MIRABEAU, récits sous la dictée de l'auteur, par M. Delambre.

2. Le 8 février 1789, dans une assemblée de la noblesse, son exclusion avait été prononcée, parce qu'il n'avait « ni propriété, ni possession, ni fief en Provence ».

« Le premier libraire des *Lettres de Mirabeau à ses commettants* et du *Courrier de Provence* fut Lejay fils, qui avait sa boutique rue de l'Echelle, 16, dans la même maison qu'habita Mirabeau après avoir quitté Versailles. S'il faut en croire les chroniques scandaleuses du temps, le député de la Provence aurait été fort bien avec Mme Lejay. Mais dès le commencement de 1790, ces liaisons se refroidirent et Mirabeau rompit toutes relations commerciales avec son libraire. Un avis, inséré dans le 103<sup>e</sup> numéro du *Courrier de Provence*, prévient les souscripteurs qu'ils doivent désormais s'adresser au bureau particulier établi dans la même maison, mais *en face de la boutique de M. Lejay*. Peu de jours après, les auteurs de ce journal annoncent encore que leur ancienne librairie s'étant écartée de l'ordre des distributions, le public ne doit plus s'adresser à M. Lejay fils, qui n'a plus aucun rapport avec leur feuille. »<sup>1</sup>

C'était la brouille avec le mari; mais, malheureusement pour Mirabeau, ce n'était pas la brouille avec la femme. Comme l'avare Achéron, Mme Lejay ne lâchait point sa proie. Elle aimait Mirabeau à sa manière, d'un amour despotique, jaloux et intéressé, « car c'est principalement pour lui fournir de l'argent qu'il commit une de ses plus mauvaises actions »,<sup>2</sup> la publication d'un ouvrage plein d'erreurs et de calomnies, l'*Histoire secrète de la Cour de Berlin* (1789), que le Parlement condamna à être brûlée, ce qui entraîna la faillite de l'éditeur.

Cette femme terrible le tenait « quoi qu'il en fût

1. Léonard Gallois. HISTOIRE DES JOURNAUX ET JOURNALISTES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. P. 1845. Tome II, p. 340.

2. Etienne Dumont. SOUVENIRS. Etienne Dumont pouvait être bien renseigné, comme ami de Mirabeau et comme rédacteur du *Courrier de Provence*.

rassasié » par les secrets qu'elle avait pu découvrir, par les anecdotes infamantes qu'elle aurait pu divulguer, par la connaissance de tous ces trafics et tripotages littéraires dont Mirabeau n'était que trop coutumier. Il lui était attaché comme le forçat au boulet. Il la subissait, comme un châ-timent.

Une liaison aussi scandaleuse, aussi avilissante, contribuait à alimenter la polémique de ses adversaires et notamment des rédacteurs royalistes des *Actes des Apôtres*, qui l'appelaient *Catilina J. F.* et même après sa mort continuèrent à l'insulter. Un des numéros de ce journal saturé de haine contient cette anecdote, cette nouvelle à la main, comme nous dirions aujourd'hui, inventée de toutes pièces :

« Hier, quelqu'un demandait à *M. le comte* comment lui, dont la vie devait être consacrée à la chose publique, perdait tout son temps dans la boutique de son libraire (Lejay). — J'y suis l'homme du monde le plus occupé, aurait répondu Mirabeau, je caresse la femme, je bats le mari et je vole le comptoir. »

Voilà à quel degré de violence étaient arrivées les discussions politiques dans ces premières années du régime de la Fraternité.

Dans un petit traité découvert parmi ses manuscrits et qui n'a jamais été imprimé, Mirabeau, à propos de la mort d'un de ses amis les plus chers, parle de ceux qu'il appelle « les prodigieux de vie ». Lui aussi il gaspilla sa vie, si c'est la gaspiller que donner à l'intensité des sensations ce qu'on enlève au nombre des années. Il ne fut pas, comme tant d'autres, le prudent ménager d'une existence sans attrait, surveillée patiemment, sévèrement réprimée, et réduite au mini-

mum. Il dépensa sans compter. Il s'offrit à tous les hasards, à tous les dangers, et jeta son âme à tous les vents.

Livré aux travaux, aux émotions et aux luttes de la politique, il ne renonça pas à l'amour, comme si l'un eût dû être pour lui le dérivatif ou le complément de l'autre.

Quelques malaises significatifs l'auraient inquiété et averti, s'il n'avait pas eu trop de confiance dans son état de santé et sa force de résistance. Il ne craignait pas d'affirmer, dans une lettre à Chamfort, qu'on ne pouvait atteindre chez lui que le moral. « Partout ailleurs qu'au cœur, je suis invulnérable. »<sup>1</sup>

Quand on apprit, le 30 mars 1791, qu'il était gravement malade, la stupeur fut générale. Il y a des hommes tellement vivants qu'ils semblent exclure l'idée de la mort. Mirabeau était de ce nombre.

« Tout Paris courait à sa porte pour savoir de ses nouvelles, et les bulletins qui se renouvelaient d'heure en heure ne suffisaient point encore à cette alarme universelle qui comptait les minutes qui pouvaient ajouter aux craintes ou aux espérances; car on a toujours espéré, et il était mort à moitié qu'on ne pouvait croire qu'il pût cesser de vivre. » (*Journal de Paris*, 3 avril 1791.)

Pendant les quelques jours qui précédèrent la mort, il y eut de touchantes manifestations de l'amour du peuple, toujours aussi exagéré que ses haines. « Un marbrier, riche de 40.000 livres annuelles, jouissant d'une santé parfaite, et ajoutant foi à la transfusion du sang, proposa d'échanger toute la pureté du sien avec le virus mortel

<sup>1</sup> Cette lettre à Chamfort, l'une des plus intéressantes que l'on connaisse de Mirabeau, faisait partie d'une collection d'autographes qui fut vendue à Paris le 11 juin 1902.

qui brûlait les veines de Mirabeau expirant. » (*Révolution de Paris*, n° du 2 au 9 avril 1791.)

Ce fut le dimanche, 2 avril, à 8 heures et demie du matin, que la mort put vaincre définitivement et abattre ce rude lutteur.

Dès le lendemain, au coin de la Chaussée-d'Antin, où était son hôtel, on plaça une plaque : *Rue de Mirabeau le Patriote*. Dans cette même rue, deux ans plus tard, après la découverte des compromettants documents de l'Armoire de fer, on vendra les placards et les journaux annonçant *la grande trahison de M. de Mirabeau*.

Partout, dans ces journées du 2, 3 et 4 avril, au coin d'une rue, sur une borne, des orateurs improvisés prononçaient, devant un public ému et recueilli, l'éloge funèbre du grand disparu. On lui fit de magnifiques obsèques, auxquelles tout Paris assista.

Des bruits d'empoisonnement, que ses ennemis trouvèrent le moyen d'exploiter,<sup>1</sup> n'avaient pas tardé à circuler.

Démentis par l'autopsie, qui eut lieu le 3 avril et donna comme véritable cause de la mort « l'infiltration d'une humeur répandue dans les parties nobles, et notamment près du cœur »,<sup>2</sup> ces bruits

1. On publia ce quatrain, cité par A. Challamel, dans son HISTOIRE. MUSÉE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Tome I, p. 183 :

Passants, plaignez le sort de Mirabeau l'ainé,  
Plus de discours, plus de harangue;  
Il va mourir empoisonné;  
En dinant, l'autre jour, il s'est mordu la langue.

2. *Journal de Paris*, 4 avril 1791. « D'après l'ouverture du corps de Mirabeau, faite le 3 avril avec la plus grande publicité, il a été reconnu que le poison n'y avait aucune part. » *Journal de la Cour et de la Ville*, 5 avril 1791. En se basant sur cette autopsie, le Dr Cabanès conclut que Mirabeau était arthritique type, déjà malade de la pierre, en 1779, à Vincennes, qu'il commit plus tard « de graves erreurs de régime » (un régime très épicé, d'après Armandine Rolland), qu'il souffrit beaucoup de coliques hépatiques et qu'il dut mourir d'une péricardite, et qu'il fut très mal soigné, ce qui arrivait même en ce temps-là.

d'empoisonnement n'en furent pas moins admis par les Jacobins (Barère, notamment, au cours d'une conversation, au restaurant Billotte, Camille Desmoulins dans son journal, les *Révolutions de France et du Brabant*) qui en accusèrent la cour — et par la cour qui en accusait les Jacobins.

LES MÉMOIRES D'UN PAIR DE FRANCE,<sup>1</sup> présentés comme ceux de Fabre de l'Aude, mais qui sont en réalité de Lamothe-Langon, de Guillemard, de L'Héritier de l'Ain, et de Lardies, assurent que les empoisonneurs furent Robespierre, Pétion et Fabre d'Eglantine, qu'ils se servirent d'un poison préparé par Marat, et que ce poison fut placé, à un dîner, « soit dans le pain, soit dans le vin, soit même dans une certaine partie de deux ou trois plats qu'on savait être préférés de Mirabeau ».

Tout cela est du roman et du mauvais roman.

Peu à peu la vérité se fit. Des amis et des familiers de Mirabeau parlèrent. « Bientôt on sut que cet athlète, non moins puissant dans ses orgies que dans ses travaux, avait en soupant la veille de la dernière séance dans laquelle il parut, porté l'intempérance au delà de toutes les bornes; qu'en quittant une table fatale, il était entré dans une couche plus fatale encore. Parvenu cependant à se traîner le lendemain jusqu'à l'assemblée, il effraya ses collègues par la décomposition de ses traits, par ses défaillances continuelles, et aussi par la puissance de son génie survivant en lui à toutes les autres facultés. »<sup>2</sup>

Mme Roland donne plus de précision. Elle raconte dans ses MÉMOIRES,<sup>3</sup> que « Mirabeau fit un souper de plaisir, le samedi (26 mars), avec Mlle Coulon qui désirait faire sa conquête. Il la

1. Publiés en 1829-30.

2. MÉMOIRES DU GÉNÉRAL THIÉBAULT. P. 1893. Tome I, p. 278.

3. Dans l'édition publiée par Dauban en 1864.

conduisit chez lui et la fêta très bien, dit-on. Le lendemain, il se rendit à la campagne où Mme Lejay lui fit une vie de mégère. Il l'apaisa très généreusement. »

Quelle était cette Mlle Coulon qui, pour satisfaire sa curiosité ou un caprice de ses sens, abrégéa peut-être de plusieurs années la vie de Mirabeau — et assura ainsi le triomphe de la Révolution? Était-ce celle que mentionne en ces termes, cette même année 1791, l'ALMANACH DES ADRESSES DES DEMOISELLES DE PARIS,<sup>1</sup> « Coulon, peau satinée, jolie chute de reins et deux pommes assez gentilles; pour un souper et ce qui s'ensuit... 5 louis »? J'aurais quelque peine à le croire, si je ne trouvais dans cette liste, parmi ces « demoiselles » beaucoup d'actrices et la plupart des danseuses de l'Académie nationale de Musique.

Elle appartenait déjà à l'Opéra en 1782. Elle fut une des danseuses qui, dans la loge de la Guimard, le 6 décembre, signèrent une lettre de condoléances, adressée au prince de Soubise, à l'occasion de la faillite de son gendre, le prince de Guemenée, et dans laquelle elles déclaraient abandonner les pensions qu'il leur faisait.

En 1784, dans son pamphlet, le VOL PLUS HAUT,<sup>2</sup> Mayor de Saint-Paul faisait incarner les sept péchés capitaux par sept danseuses à l'Opéra. Mlle Coulon avait pour sa part l'Envie.

Quatre ans plus tard, elle figurait parmi les « Doubles » et habitait rue des Petites-Ecuries-du-Roi.<sup>3</sup>

Mlle Coulon ne commença à avoir quelque réputation que dans les premières années de la Révo-

1. *A Paphos, de l'Imprimerie d'Amour*, en 1791.

2. LE VOL PLUS HAUT OU L'ESPION DES PRINCIPAUX THÉÂTRES DE LA CAPITALE, 1764.

3. ALMANACH DES SPECTACLES DE PARIS pour l'année 1788.

lution, vers l'époque où se place notre récit. Elle avait été en Angleterre, mais, « depuis son retour, écrivait Rivarol dans son PETIT ALMANACH DES GRANDS SPECTACLES DE PARIS (P. 1792, p. 30) on s'est aperçu qu'elle se néglige et commence à donner dans le médiocre. »

En somme elle se distingua beaucoup plus comme courtisane que comme danseuse<sup>1</sup> et son principal mérite fut d'avoir eu pour élève la Taglioni.

A ce « souper de plaisir » dont parle Mme Roland, Mirabeau fut amené par l'archéologue Millin et celui-ci affirma, dans la *Chronique de Paris*, qu'il ne s'y trouvait que des députés, des littérateurs et des artistes, que Mirabeau y mangea peu mais qu'il se retira assez tard. Tout le reste n'était qu'invention.

Quant à « l'orgie », elle aurait eu lieu à la maison de campagne de Mirabeau, dans les environs de Paris,<sup>2</sup> et il y aurait eu non pas une danseuse de l'Opéra, mais deux, Mlle Coulon et Mlle Hélishberg. « Voilà, disent les *Mémoires* de Brissot, celles qui l'ont tué et il n'en faut point accuser d'autres ». <sup>3</sup>

Mlle Coulon, contre laquelle l'opinion publique se montrait très excitée, et avec quelque raison,

1. Elle eut son principal succès le 6 mars 1793 dans le JUGEMENT DE PARIS, ballet en 3 actes de Gardel. Elle a dû quitter l'Opéra trois ou quatre ans plus tard. Elle n'y était plus en 1800.

2. Au château du Marais, près d'Argenteuil. Ce château, après la mort de Mirabeau, appartient au duc Decrès.

3. Deux danseuses de l'Opéra contre un seul homme, même solide, c'était beaucoup, mais Mirabeau avait, si nous en croyons son médecin Cabanis, l'habitude de recourir à des « breuvages ou des poudres à base de cantharide », ce qui contribua à « hâter sa fin ». Cabanis prétend que c'est en sortant de la première représentation des *Victimes cloîtrées*, de Monvel (au Théâtre de la Nation, le 23 mars) que Mirabeau alla chez la demoiselle Coulon. A peine rentré chez lui, il commença à être malade.

crut devoir envoyer à la *Feuille du Jour*, journal très répandu, une protestation indignée :

« Mon respect pour le public, disait-elle, m'impose de répondre à des calomnies atroces. M. de Mirabeau s'était déclaré le protecteur de l'Opéra et, infiniment sensible à la musique, il venait quelquefois en écouter chez Mme Audinot<sup>1</sup> où elle était exécutée par des virtuoses de premier ordre. Quelques jours avant de tomber malade, il y a passé la soirée avec plusieurs de ses amis. Il y fut plus aimable que jamais. Mais rien de ce qu'on y fit, rien de ce qu'on y dit, ne ressemblait à une orgie. J'en appelle à la bonne compagnie qui s'y trouva. Mes sentiments pour Mirabeau n'ont point ce caractère malhonnête que m'impute une basse jalousie et je n'ai point cherché mon plaisir aux dépens du bonheur public.<sup>2</sup> Je mourrais de douleur si les honnêtes gens pouvaient concevoir une autre opinion de ma conduite. C'est bien assez d'avoir perdu celui sur lequel les beaux-arts et les artistes fondaient toutes leurs espérances.

Oui, je l'aimais, Romains.

Oui, j'aurais de mes jours prolongé ses destins!

Hélas! je ne viens point célébrer sa mémoire :

La voix du monde entier parle assez de sa gloire.

Mais de mon désespoir ayez quelque pitié,

Et pardonnez du moins aux pleurs de l'amitié.

COULON, de l'*Académie Royale de Musique*. »

Pour une danseuse, ce n'était pas trop mal. On avait dû l'aider. Cette protestation, d'ailleurs, ne prouvait rien et il faut bien admettre que la mort de Mirabeau, trop digne de sa vie, fut en

1. Femme de l'ancien acteur-directeur Nicolas-Médard Audinot, qui mourut le 21 mai 1801.

2. Cette phrase est admirable.

grande partie causée par des excès qui aggravèrent sa maladie ou le rendirent moins capable d'y résister.

Que devenait pendant ce temps Mme de Mirabeau? Le mari qui l'avait trompée, et si souvent et avec tant d'obstination et tant de cynisme, qui l'avait peut-être battue, qui avait failli la ruiner, dont elle connaissait toutes les fautes, tous les vices, elle continuait à l'admirer.

Après l'éclatante ovation qui suivit l'élection de Mirabeau à Aix, le 13 mars 1789, le peuple se porta à l'hôtel de Marignane et une députation vint supplier la comtesse de se réunir à son mari. « C'est une trop belle race, lui disait-on, ce serait péché qu'elle manquât! »

Mme de Mirabeau était très disposée à cette réconciliation. Mme du Saillant, sa belle-sœur, s'y entremisit vers la fin de 1790, et ses efforts étaient sur le point d'aboutir, lorsque Mirabeau mourut.

Il mourut sans avoir revu sa femme. Celle-ci quitta la France peu de temps après. Dans une lettre à Mme du Saillant, le 27 novembre 1796, elle lui annonçait son mariage avec un officier sarde, M. de la Rocca, et elle lui parlait de son mari avec une froideur qui semblait indiquer plus d'estime que d'amour. Ce n'était peut-être qu'un brave homme. Il mourut le 12 février 1798. Depuis le mois de juin 1797, elle était rayée de la liste des émigrés et pouvait résider en France.

Elle vint s'installer à Paris et alla loger à l'hôtel de la Chaussée-d'Antin, chez Mme du Saillant.

Les deux femmes, unies dans la même affection, s'entretenaient sans cesse de celui qui remplissait encore de son souvenir, cet hôtel qu'elles

habitaient. Mme de Mirabeau — elle avait repris ce nom et se rappelait à peine qu'elle en avait porté un autre — s'était remise à aimer son premier mari. Elle relisait ses lettres, ses livres, ses discours. Elle s'entourait de ses portraits, de tout ce qui pouvait le rappeler, rappeler les traits de son visage qui avaient attiré et séduit tant de femmes. Elle se plaisait à chanter, d'une voix restée très jeune et très pure, les morceaux de musique qu'il avait chantés lui-même. Elle se donnait l'illusion qu'elle les chantait avec lui.

C'était une sorte de culte fervent et passionné. C'était de l'amour, son premier et son dernier amour.

Elle avait quarante-huit ans lorsqu'une maladie rapide l'emporta, le 6 mars 1800. Elle voulut mourir dans la chambre qui avait été celle de son mari, de son vrai mari, de son seul mari, dans le lit où il était mort.



## LE DERNIER DEGRÉ DE L'ECHELLÈ

PRANZINI — RASPOUTINE — LANDRU

Le 18 mars 1887, les Parisiens amateurs de drame et d'émotions purent lire dans leur journal le récit d'un crime particulièrement odieux et dont l'auteur restait encore inconnu.

Au 3<sup>e</sup> étage d'une maison de la rue Montaigne, n<sup>o</sup> 17, on avait assassiné une femme dont le nom se trouvait inscrit dans l'armorial du demi-monde, Marie Regnault, dite Régina de Montille, sa bonne, Antoinette Gremoret, et la fille de celle-ci, une enfant de onze ans et demi.

Les premières constatations établirent que le vol était le mobile de ce triple assassinat.

On découvrit, quelques jours après, le meurtrier.

Il s'appelait Henri Pranzini. Il était né en Egypte, en 1856, de parents italiens. Son père, originaire de Livourne, négociant, puis employé dans les postes, venait de mourir. La mère appartenait à une très honorable famille. En apprenant le crime de son fils, elle devint folle.

Des enquêtes, des renseignements venus d'un peu partout, permirent de reconstituer, jusqu'au moment de l'assassinat, le passé de Pranzini.

Au début de sa carrière, employé des postes égyptiennes il avait été, pour détournement de lettre, condamné à trois mois de prison. Plus tard, en avril 1881, et également pour détournement de lettre, mais cette fois dans un hôtel, il était condamné, par défaut, à quinze mois de prison. La même année, un vol de 1.200 francs en billets de banque remis en dépôt par un commerçant de Francfort le faisait chasser de l'Hôtel Royal, à Naples, où il servait comme interprète, et un vol de diamants, au préjudice d'un voyageur, le faisait chasser, peu après, des Pullmann-Cars, de Boulogne à Brindisi.

En 1883, il était à Bologne où il menait une vie de luxe et de plaisir, subventionné et largement par des femmes sans préjugés, et ce fut la même vie qu'il continua à mener, sur un plus vaste théâtre, à Paris, où il fréquentait l'Eden, les Folies-Bergère, les bals de l'Elysée Montmartre, — dans lesquels il rencontra Marie Regnault —, les vernissages du Salon, du Cercle des Mirli-ton, et tous les endroits à la mode.

Les femmes trouvaient très distingué cet ancien garçon d'hôtel et son accent levantin lui donnait un cachet d'exotisme qui ne leur déplaisait pas. Il pouvait d'ailleurs au besoin leur parler dans plusieurs langues. Il connaissait le français, l'anglais, l'italien, l'allemand, l'espagnol, le suédois, le hongrois, l'arabe, le turc. Il les baragouinait sans doute plus qu'il ne les parlait, mais cela représente tout de même un joli bagage pour monter sur un échafaud.

Physiquement (et c'est là, dans cette étude, un point essentiel), il a donné lieu à des appréciations très différentes. Rochefort le juge sans indulgence, influencé sans doute par l'atrocité de son crime : « Les exagérations du reportage,

dit-il, avaient laissé de cet assassin l'idée d'un beau rastaquouère, coqueluche des habituées des cafés de nuit. Il était affreux, bouffi, d'un blond sale et fort dénudé sur le haut de la tête. Ce héros de roman ressemblait surtout à un sommelier de restaurant à prix fixe. »<sup>1</sup>

La photographie reproduite dans le livre de Macé, *MON MUSÉE CRIMINEL*,<sup>2</sup> le représente avec une figure lourde, vulgaire, presque bestiale, l'œil gauche à demi-fermé, la barbe courte découvrant la bouche aux lèvres épaisses, et laissant à nu le menton et une partie des joues — mais il faut tenir compte du moment et des circonstances où cette photographie fut tirée. Comme procédé d'embellissement, la crainte d'une condamnation à mort laisse à désirer.

L'abbé Faure, aumônier du dépôt des condamnés, savait gré à Pranzini de ses sentiments religieux et lui accordait, en récompense, « un visage plein d'intelligence et de distinction ».<sup>3</sup>

Le « Reporter » qui a publié en 1887 un curieux compte rendu du procès, *L'AFFAIRE DE LA RUE MONTAIGNE*, ne peut s'empêcher de dire du héros de son livre : « C'est, ma foi, un beau gas ! » et il note que cet assassin « n'a ni l'aspect ni l'allure d'un assassin ».

Des divers portraits donnés à cette époque, et si dissemblables qu'ils paraissent, se dégage tout de même cette image que l'on peut croire vraie.

Un homme de taille moyenne, un peu chargé d'embonpoint et assez lourd d'aspect, avec un visage aimable, souriant et des manières très douces, quand il n'assassinait pas. « Il avait, dit

1. *AVENTURES DE MA VIE*. Tome V, p. 37.

2. P. 1890 (v. la note XXIII).

3. *AU PIED DE L'ÉCHAFAUD (Souvenirs de la Roquette)*. P. s. d., p. 137.

un témoin, la dame Dasen, marchande de tableaux,<sup>1</sup> l'extérieur et les manières d'un homme affable et bien élevé. » Sa corpulence aidait à cette apparence de bonhomie. La bonté est plutôt grasse.

Ses yeux étaient d'un bleu sombre,<sup>2</sup> son nez un peu fort, ses cheveux blonds cendrés, sa barbe d'une couleur plus foncée, assez clairsemée et courte, son front assez développé, ses mains, « qu'il montrait avec affectation », petites et fines.

« Il était toujours vêtu très correctement, déclare le témoin que j'ai déjà cité, la dame Dasen. Il était très soigné de sa personne. » Sa profession, sa véritable profession l'y obligeait, mais l'élégance de sa tenue était subordonnée à l'état de ses finances. Elle était intermittente.

Les femmes le trouvaient très bien. Il savait comment on les intéresse et comment on les prend. Il était payé pour ça.

Donnons comme exemple une de ses aventures :

Vers la fin de novembre 1886, il rencontre dans les magasins du *Bon Marché* une jeune femme qui est accompagnée d'une amie. Il la suit, de rayon en rayon, et, quand elle sort, il continue à la suivre. Il est très élégamment vêtu, ce jour-là. Il a tout à fait l'air d'un homme du monde. Bien entendu, la jeune femme s'est aperçue de la poursuite et elle a, du coin de l'œil, examiné le poursuivant qui ne lui déplait pas. Elle flaire la jolie aventure ou la bonne affaire. Elle ralentit sa marche. Rue du Four, sans se laisser influencer par ce nom de mauvais augure, il glisse sa carte :

1. Pranzini avait été en relation d'affaires avec elle, comme courtier.

2. « Quelle est donc la cause des succès de Pranzini? demandait, dans sa plaidoirie, M<sup>e</sup> Demange... Il est du pays des Almées!... L'œil est caressant, la voix, paraît-il, est séduisante. »

*Henri Pranzini, 11 bis, Boulevard Malesherbes.* Au-dessous, il a écrit : « Je souffre ! Veuillez m'accorder un rendez-vous. » La jeune femme jette un regard rapide sur ce jeune homme qui, pour prouver combien il souffre, roule des yeux de carpe frite, et, déjà conquise, elle sourit, puis elle s'éloigne.

Cette jeune femme, Mlle R..., artiste des Folies-Dramatiques, a quelque habitude de ces poursuites et de ces abordages. Elle ne les craint pas. L'élégance, les bonnes façons de ce Pranzini l'attirent — et il paraît si épris, si délicat ! — mais on peut avoir également besoin d'argent et d'amour. Je crois même que chez beaucoup de Parisiennes, artistes ou non, c'est assez fréquent.

Dès le lendemain, Mlle R..., bercée par les plus doux rêves, se dirige, de son pied léger, vers le n° 11 bis du boulevard Malesherbes. Là, le concierge lui apprend que M. Pranzini est absent et la renvoie chez Mme Dasen, marchande de tableaux, où elle a chance de le trouver. Elle ne l'y trouve pas, mais elle laisse sa carte : n° 1, rue d'A..., près de la Madeleine.

Pranzini va la voir le lendemain. Il se montre aimable, empressé, charmant, comme on pouvait l'attendre d'un homme si bien habillé. Il promet à Mlle R... de lui procurer une situation dans une maison de commerce. Il se dispose à partir pour Marseille, mais à son retour, il ira la voir de temps en temps.

Quatre jours après, Mlle R... revient, avec une amie, au n° 11 bis du boulevard Malesherbes. Pranzini est encore absent. Cet homme passait son temps à être absent.

Il n'alla plus chez elle et, l'ayant rencontrée deux ou trois fois sur le boulevard, il feignit de ne pas la voir. On a supposé qu'il avait projeté

de l'assassiner, mais que l'ameublement modeste de la chambre l'avait détourné d'un crime peu avantageux. Plus riche, mieux meublée, elle n'échappait pas à la mort. Ce fut du moins ce qu'elle supposa, dans son témoignage au procès.

Pranzini avait un charmant sourire, mais derrière le sourire il y avait le couteau.

C'était un assassin, mais un assassin sentimental. Il tua peut-être par amour. Quelques jours avant de commettre son crime, il montrait à un de ses amis une lettre d'une jeune Américaine, dont il était très épris. Il l'avait connue (et elle était devenue sa maîtresse) à l'Hôtel Continental. Elle était repartie en Amérique.<sup>1</sup> Il voulait aller la rejoindre et pour la rejoindre il avait besoin d'argent. De là le crime, le crime d'une âme tendre et passionné, d'un homme jeune et bien tourné, un crime par conséquent, j'en appelle à toutes les femmes en mal d'amour, non seulement excusable mais légitime.

C'était, ou presque, l'opinion de celle que Macé, dans son ouvrage déjà cité, *MON MUSÉE CRIMINEL*, appelle « la femme Sabatier ».

Antoinette Sabatier, qui habitait au n° 10 de la rue des Martyrs, était caissière chez une modiste de la rue de la Paix. Cette caissière n'avait à son actif ni beauté ni jeunesse. Grande, sèche et jaunâtre, d'ailleurs amoureuse comme une vieille

1. Cette jeune fille l'avait connu à l'Hôtel Continental à l'époque où il venait y solliciter une place d'interprète, à peu près promise, mais qui se faisait attendre. C'était la fille d'un banquier et elle devait avoir un million de dot, mais les parents s'opposaient au mariage. Très éprise, elle écrivait à Pranzini, en anglais, des lettres passionnées. Celle-là aussi ne dut pas le trouver coupable.

Il avait à la même époque plusieurs maîtresses, dont on parla au procès, une baronne veuve, la femme d'un officier supérieur, une demi-mondaine très connue. Il avait habité dans un hôtel de la rue Thévenot et y recevait des lettres de femmes, des lettres qui souvent étaient chargées.

chatte, elle approchait de la cinquantaine. Pranzini avait fait sa connaissance, en 1886, à un bal en plein air du carrefour Drouot, et, à l'époque du crime, elle était sa maîtresse depuis six mois, une maîtresse que son âge et sa laideur condamnaient à de fréquentes gratifications.

Cependant le procès suivait son cours. Dans sa prison, Pranzini employait ses loisirs à traduire en diverses langues les œuvres d'Alexandre Dumas, « son écrivain favori ». Il persistait à se déclarer innocent, malgré toutes les preuves accumulées contre lui.

Condamné à mort, il fut exécuté le 31 août. Pendant que, pour le conduire à l'échafaud, on lui liait les pieds et les mains, il s'écria : « Je meurs innocent. Dieu seul est grand et il le sait. Mais malheur à celui... » Il n'acheva pas. Faisait-il allusion à quelque complice ? Sa fin fut très courageuse. Il ne faiblit qu'un moment, sur l'échafaud. Il se tourna vers l'abbé Faure et lui dit d'une voix angoissée : « Monsieur l'aumônier, donnez-moi donc le crucifix. »

Le corps fut transporté au cimetière de Clamart et de là, cloué dans une bière, on le porta à l'École de Médecine, où eut lieu l'autopsie et le moulage de la tête :

« Le mouleur vint tout d'abord. Il emporta la tête qu'il devait rapporter quelques instants après.

Chose étrange, elle souriait cette tête. L'œil était à demi-clos, comme dans un spasme d'amour. Ses cheveux presque bruns, étaient encore assez longs, même près du cou. Les joues étaient fraîchement rasées. Le bas du menton manquait, il avait été enlevé par le couperet.

On travaille le corps. On commence par détacher un bras que l'on envoie avec la main à l'atelier de moulage.

Le corps est très beau, les jambes sont superbes, les mollets bien dessinés, ce sont pour ainsi dire des mollets de femme. Tout le corps est gras.

Pour établir l'irresponsabilité de Pranzini, on a donné certains détails sur lesquels il est inutile d'insister. Ce renseignement suffira : aucun des organes ne présente de développement exagéré.

Les muscles sont remarquablement développés ; ils se contractèrent encore six heures après la mort, sous l'influence d'une seule chiquenaude.

On s'attendait à trouver chez un vénusien comme Pranzini trace de maladie particulière ou de vice. Or, jamais, de mémoire de chirurgien, on n'a eu à examiner d'organes plus sains.

Le cerveau pèse une honnête moyenne. Aucun signe d'alcoolisme ou de maladie. Les dents sont au grand complet.

Le moulage de la tête revient de l'atelier.

Ce moulage est vraiment beau.

Un dernier sourire éclaire toute la physionomie. La tête est très fine, très jolie. Jamais on ne la prendrait pour celle d'un criminel. Il y a une contradiction flagrante entre ce visage si calme, si doux, et le drame de la rue Montaigne. »<sup>1</sup>

Antoinette Sabatier avait essayé de le sauver en se déshonorant volontairement, en déclarant devant les juges qu'il avait passé auprès d'elle la nuit du crime, puis elle se rétracta et le livra ainsi au bourreau, mais en continuant à l'aimer.

1. Article de Charles Chincholle dans le *Figaro*. Si cet excellent journaliste a dans son compte rendu donné quelques détails qui peuvent paraître un peu scabreux (et que je n'ai pas cru devoir supprimer) c'est qu'il pensait avec raison que ces détails physiologiques, sur un homme considéré comme une sorte de Don Juan du Surin, intéresseraient son public, tous les publics, et le public féminin encore plus que les autres.

« Si abominable que fût ce scélérat, malgré son crime et son infamie, il était resté pour sa vieille maîtresse, l'*Amant*. Que dis-je, pour elle? Il l'était resté pour combien de femmes, témoignant ainsi par un exemple aussi saisissant que monstrueux du pouvoir que le mâle d'une certaine sorte exerce sur le féminin — pouvoir que la pire ignominie dégrade sans le détruire... A l'heure présente (ceci fut écrit en 1888), je gagerais que cet ancien courrier de *sleeping-car* est pleuré dans plus d'un lit. On le revoit dans des rêves, on bénit les nuits où il est revenu montrer aux regards de ses veuves ce corps dont les journaux ont cru devoir donner la description pour satisfaire leurs lectrices et qui lui avait valu ce nom prodigieux de « chéri magnifique » de la part d'une de ses inconnues! car il a des inconnues, l'affreux égorgéur d'enfants, comme Mérimée, comme Balzac, comme lord Byron... »<sup>1</sup>

Comment ne pas s'intéresser à un homme qu'une de ses maîtresses traitait de « chéri magnifique »? Comment ne pas trouver « sympathique », cet assassin, assassinat à part? Que de femmes, et de tous les mondes, s'intéressaient, plus ou moins ouvertement à lui, depuis que les journaux avaient publié son portrait et donné des renseignements sur sa vie amoureuse!

Il avait reçu plus de lettres féminines à la Roquette que Napoléon à Sainte-Hélène. Des jeunes filles, notamment, lui écrivirent et on trouva leurs lettres, dans ses papiers, après sa mort.

La conduite d'Antoinette Sabatier fut généralement blâmée, dans les milieux féminins, non

1. Paul Bourget. *PHYSIOLOGIE DE L'AMOUR MODERNE*. P. 1891, p. 60. (Cet ouvrage avait d'abord paru dans la *Vie parisienne* en 1888 et 1889).

pour avoir menti, mais pour ne pas avoir continué à mentir. Le *Figaro* organisa un plébiscite ou plutôt un *muliériscite* et publia cet appel :

« Madame,

« Les femmes françaises résidant en France ou parlant la langue de George Sand, pourvu qu'elles aient aimé au moins une fois, sont invitées à se constituer en Cour d'amour, sous la présidence de M. Alexandre Dumas, pour délibérer et statuer sur le cas d'Antoinette Sabatier et décider sur sa conduite qui est litigieuse dans l'affaire Pranzini, son amant.

Le problème posé est celui-ci :

« Devait-elle le livrer, ainsi qu'elle l'a fait, au bourreau? Ou bien l'honneur du sexe (*sic*) et les lois de l'amour exigeaient-elles qu'elle le sauvât?

« Pour le Comité :

« *Ses cosecrétaires,*

« PAUL BOURGET, CALIBAN. »<sup>1</sup>

Le nombre des femmes françaises ayant aimé au moins une fois devait être considérable, car les réponses affluèrent. A la majorité, et à la grande majorité des opinions exprimées, la décision fut que « Mme Sabatier ne devait pas livrer Pranzini à la justice », c'est-à-dire, pour parler clairement, *que l'amour est au-dessus de la morale.*

« Il n'y a, dit une des correspondantes, qu'une façon d'expliquer la conduite d'Antoinette Sabatier. *Elle n'aimait plus avant le crime.* » D'autres furent d'avis qu'elle aimait encore, mais que la jalousie, lorsqu'elle apprit que son amant avait songé à la quitter pour aller épouser sa jeune

1. Caliban c'était, comme on sait, Emile Bergerat.

Américaine, changea son amour en une impitoyable haine. C'est ce qui me paraît assez vraisemblable — et très féminin.

Raspoutine, ce bouc mystique, peut-il passer pour un criminel? Pas même. Je ne vois en lui qu'une brute, à demi hallucinée, à demi sincère, qui, malgré la bassesse de ses origines et de ses manières, tirera tout son pouvoir, tout son prestige, d'un habile ou peut-être inconscient mélange de sadisme et de religiosité, servi par un extraordinaire regard, un regard de thaumaturge. Sa « grande force magnétique », pour me servir de l'expression du prince Youssoupov, qui en débarrassa la Russie, viendra de là.

Une femme qui put le bien connaître, une actrice de Moscou, Mme T..., écrivait : « Ce sont surtout ses yeux qui me frappèrent. Ils étaient presque fermés avec de grandes paupières plissées;<sup>1</sup> mais quand ils s'ouvraient, ce regard lourd, mystérieux, qu'on ne pouvait supporter, vous pénétrait. »

C'est un paysan et des plus humbles et des plus grossiers. Il est né dans un village de Sibérie, Pétrovskoïa, peuplé d'anciens forçats, voleurs et bandits. Son père, Efim, surnommé Novy, le nouveau venu, l'étranger, vit surtout du vol de chevaux déguisés, de maquignonnage. Lui, Gregory Efimovitch Novy, se fait d'abord connaître, enfant, comme pillard; adolescent, comme coureur de filles. On l'appela le Débauché, *Raspoutine*.

Inculte mais ambitieux, il se fait moine. Il s'affuble d'une robe crasseuse et murmure des patenôtres. Armé d'un lourd gourdin qui le protège contre les chiens, il va de village en village, la main levée pour bénir et baissée pour men-

1. Des yeux de reptile.

dier, quêtant pour la construction de quelque église imaginaire. Et quand il a ramassé un peu d'argent, il se saoule.

Il ne tarde pas à être traité de *staretz*, vénérable, et la renommée de ce vénérable ivrogne se répand, augmente de jour en jour.

De vénérable, le voilà promu à la dignité de saint, titre qui ne s'obtient guère qu'à l'ancienneté, mais on lui donne un tour de faveur. Il fonde une secte religieuse qui a pour principal dogme le repentir et avant le repentir, pour qu'il ait sa raison d'être, le péché.

En 1905, ce rustre, fils de voleur et qui a été voleur lui-même, réussit à envoûter — c'est le mot — l'impératrice de Russie, qui est très intelligente, très instruite, doctoresse en philosophie, mais fortement atteinte de troubles psychiques. Raspoutine, à cette époque, n'est plus le moine crasseux qui mendiait sur les routes. Il a conservé sa barbe hirsute, mais il a abandonné sa robe maculée de taches de vin et il porte, sans élégance, une blouse russe en soie mauve, avec une ceinture à franges, un pantalon de drap noir et des bottes en cuir fauve.

Il chasse les démons et par de pieux attouchements et des baisers mystiques il guérit les femmes des nombreuses tentations qui les assiègent et auxquelles, sans son intervention, elles n'opposeraient qu'une faible résistance. Beaucoup de femmes, dans la haute société surtout, désirent être guéries par lui. Il exploite leur détraquement et il l'augmente. Autour de lui se présentent les admiratrices, les adoratrices, les *dévotés de Raspoutine*, qu'il traite brutalement, qu'il rudoie, car sous le moine et le saint et le faiseur de miracles, il y a, avec tous ses souvenirs de

misère et toutes ses rancunes de classe, le paysan, le prolétaire.

Il s'évertue à paraître propre et il reste, au moins pour les hommes, répugnant. Quant aux femmes — et ceci mérite que tout particulièrement on le signale — même les plus élégantes, les plus raffinées ne voient pas, ne veulent pas voir, tant elles subissent sa domination de charlatan, d'hypnotiseur *et de mâle*, tout ce qu'il y a dans ce goujat hystérique d'ignominie physique et morale, et quand il leur *donne l'hostie*, c'est-à-dire quand il crache dans leur bouche,<sup>1</sup> tout leur cœur ne se soulève pas de dégoût et d'horreur.

Pendant l'interminable et fastidieux procès de Landru, procès qui aurait suffi à prouver, si c'était nécessaire, l'incapacité des juges et la lenteur de la justice française, il y eut sur ce personnage dont on exagérait l'importance, de nombreuses *consultations* publiées dans les journaux.

Un professeur de physiognomonie déclara que la forme de son crâne était « nettement conoïdale », ce qui indiquait un mélange d'esprit pratique et d'instincts sanguinaires, que sa lèvre inférieure révélait, par sa structure, « le raffinement dans la passion », qu'il avait le nez « martial » et que ses cheveux... hum! ne disons pas de mal des absents.<sup>2</sup>

D'ailleurs, les femmes séduites par lui se divisaient en « carrées » et « triangulaires ». Les triangulaires étaient des emballées, des impulsives, des sentimentales. Mme Buisson, elle, était une carrée. Celle-là « aurait tombé Landru », si

1. V. l'ouvrage de J.W. Bienstock, RASPOUTINE, 11b. Albin Michel, 1918.

2. Landru, c'est la réhabilitation amoureuse des chauves. On n'a pas assez insisté sur ce détail.

Landru avait été tombable, mais « il était décidément irrésistible et il avait la manière ».

Dans une autre interview, quelques jours après, ce même professeur de physiognomonie, si perspicace, rapprochait, dans ses développements physiognomoniques, Landru et Raspoutine. Raspoutine avait aussi un crâne conoïdal, conoïdal mais chevelu. Leurs bouches étaient de même genre, mais chez Raspoutine « la forme marquait la volupté égoïste » et chez Landru, l'homme, le brave homme, « qui entend que les joies affectueuses soient partagées ». Quant aux yeux, chez l'un et chez l'autre, ils étaient également gris et également redoutables. « Méfiez-vous des yeux gris, disait à ce propos le professeur, ce sont ceux qui ont la plus grande force fluidique. »

Pour mieux appuyer sa démonstration, le liseur de pensées et le découvreur de caractères mettait en regard le portrait de Landru et celui de Raspoutine, et il s'écriait, triomphant : « Voyez comme ils se ressemblent ! » — et on constatait qu'ils ne se ressemblaient pas du tout.

Rien de plus médiocre que ce Landru qui, à l'étranger comme en France, a intéressé tant d'imbéciles. Comme culture, c'est un sous-primaire. Il a, crime à part, la mentalité d'un chef de rayon de grand magasin. « Et avec ça, madame ? » Il est gai et même gentil. Il connaît des tours de passe-passe. Il escamote une muscade et une douzaine de femmes. Il a cette sorte d'esprit, très répandu à Paris, et qui suffit à des auditeurs peu exigeants.

C'est un Lovelace de sous-préfecture, un Faublas au rabais, un don Juan pour concierges et cuisinières. Il s'adresse généralement à d'inquiètes maturités, à des quadragénaires qu'il suppose plus inflammables, dévorées par une ardeur

qui va s'éteindre. Il garantit l'amour et promet le mariage. Et il a ses yeux, ses yeux redoutables. Une dame Pascal, qui l'appelait « l'homme caoutchouc » et « Robert Houdin », raconte ainsi une entrevue qu'elle eut avec lui :

« Je ne sais ce qu'est cet homme, il est charmant mais il m'effraie; je ne peux le regarder sans tressaillir. Hier soir, après le dîner, il m'a fait asseoir dans un fauteuil. Il a dénoué mes cheveux et m'en a fait un manteau, puis il s'est agenouillé, m'a pris les mains et s'est mis à me regarder fixement en me disant : « Annette! Annette! je suis celui que tu attends, je suis ton maître, tu m'appartiens!... » Son regard me faisait mal, je ne sais pas ce que j'éprouvais. Tout tourna. Il me sembla voir des lueurs diaboliques, et je perdis connaissance, car je ne me souviens plus de rien.

Je ne veux plus revoir cet homme, il me fait peur, son regard est terrifiant, on dirait le diable. »

On se le représente assez bien, jouant les Méphistos et ensorcelant ses victimes, ce Roméo déplumé, qui portait tous ses cheveux dans sa barbe.

J'ai eu l'occasion de connaître une de ces quadragénaires prédisposées qu'il avait abordée, un jour, dans un bureau de poste — c'était un de ses terrains de manœuvres — et qu'il avait essayé d'empaumer. Elle gardait encore le souvenir et comme l'obsession de ce regard pénétrant et de cette amabilité à la fois répugnante et attirante.

Les femmes jeunes, normales, pas encore calmées par l'âge, pas encore rassasiées d'amour, ont besoin de la sensualité des hommes. Quand elles ne les connaissent pas et ne les ont pas, pour

ainsi dire, éprouvés, elles la cherchent, cette sensualité, dans leurs yeux.<sup>1</sup> Les yeux sont le miroir de l'âme, mais ils sont surtout le miroir des aptitudes amoureuses.

Le regard de certains hommes est tout chargé de volupté, de domination voluptueuse. Cela permet à ces hommes privilégiés — qu'ils s'appellent Lauzun, Richelieu, Casanova, Mirabeau, ou même Landru — de troubler et de gouverner les âmes féminines, de devenir, sans autre mérite que celui-là, les préférés, les grands élus. D'autres raisons s'y ajoutent. Aucune n'est aussi déterminante.

Avec le regard troublant et attractif, Landru avait — comme le remarquait la femme dont je viens de parler —, cette amabilité insistante, douce, enjôleuse, qui sur elle ne produisit aucun effet, mais qui dut en produire un très grand sur d'autres, moins averties et plus impressionnables.

Il savait parler aux femmes, les aborder, les flatter. Il savait que toutes, même les plus intelligentes, respirent avec délices l'encens le plus grossier. Il n'hésitait pas à leur dire, certain qu'elles le croiraient, que leur sourire avait plus de charme que celui de la Joconde et qu'elles étaient plus belles que la Vénus de Milo. Il leur jouait le grand jeu. Il leur faisait le coup du sentiment. Il les traitait en divinités, même les plus sottes, même les plus laides. Il connaissait la valeur du verbiage troubadouresque, des phrases de roman, des grandes tirades et des petits mots câlins, des soupirs, des demi-pamoisons, des roulements d'yeux.

Lisez, pour vous en convaincre, ce récit très suggestif d'une de celles qui purent, à grand'

1. Je ne dis pas les yeux uniquement, mais les yeux surtout.

peine, lui échapper. C'est intitulé *Une idylle dans le métro*;<sup>1</sup>

» C'était le 12 avril 1919, un peu avant 10 heures du matin. J'avais pris le métro à Wagram, et je me proposais de changer à Réaumur pour prendre la ligne de la porte d'Orléans, afin de retourner chez moi, rue Jonquoy.

« Dans le métro, je me trouvais en face d'un homme brun, jeune encore, très convenablement vêtu, qui, dès mon entrée, se montra très prévenant et se déplaça pour me donner une place meilleure. Il m'adressa quelques paroles banales. Je levai les yeux sur lui et, je ne sais pourquoi, je me sentis mise en confiance. Il me regardait gentiment et se montrait si aimable dans ses propos!

« Autour de nous, on l'examinait avec sympathie. Les femmes l'écoutaient et paraissaient dépitées de me voir seule l'objet de son attention. Je vous le dis, vous n'avez pas idée de ce qu'est cet homme! Il vous ensorcelle! Il s'aperçut qu'on l'écoutait, et il me dit, entre haut et bas : « On ne  
« peut causer ici; voulez-vous descendre avec  
« moi à la première station? » Je fis un geste évasif, et il reprit : « Vous ne voulez pas? Je  
« serais si heureux de vous avoir à moi tout seul  
« pendant une seconde! »

« Je ne répondis pas. Je ne voulais pas consentir. Le train stoppa; on était à l'Opéra. Landru me regarda en souriant d'une étrange façon et descendit... et je le suivis. Cela fut plus fort que moi. Je ne peux pas expliquer.

« Marchant à petits pas sous la voûte de la station, j'écoutais Landru, qui me disait des choses! des choses! Il était charmant dans ses

1. *Journal*, numéro du 27 avril 1919.

propos, si délicat. Ah! celui-là connaît bien la façon de prendre les femmes! Il faisait des projets, me faisait entrevoir un avenir délicieux.

« Je l'écoutais sans rien dire. J'étais comme dans un rêve, comme lorsqu'on écoute une douce musique. J'étais conquise.

« Très respectueux, très correct, il me quitta après m'avoir fait promettre de me retrouver avec lui le mercredi suivant. Il me donna sa carte; il en déchira un coin et écrivit une adresse : rue de Maubeuge, 32, au-dessous de son nom : Lucien Guillet, industriel.

« Il partit après un dernier compliment, et je le vois encore monter lestement l'escalier de la station, le pas jeune, assuré, bien droit, sanglé dans son pardessus beige.

« Il m'avait dit : « Nous irons faire une promenade en auto à la campagne. Je vous montrerai un joli nid dans la verdure. » Mais je ne pus aller au rendez-vous, et je lui écrivis le soir même pour m'excuser. Puis je lus les journaux, je vis le portrait. C'était étrange. J'écrivis cette fois par curiosité, pour savoir si c'était bien Barbe-Bleue que j'avais rencontré dans le métro.

« C'était bien Landru. Vous me l'apprenez, et comme vous me dites qu'on l'a arrêté samedi, à 10 heures 30, c'était une demi-heure avant son arrestation que, à la station de l'Opéra, il me parlait si gentiment. »

Toutes les femmes pour lesquelles il avait l'air de brûler et qui brûlèrent réellement pour lui (dans un four), il les empoigna par les mêmes procédés, un regard lancé comme un épervier, des phrases insinuanes et aussi des lettres érotico-sentimentales, comme celle qu'on va lire et qui est adressée à une de ses combustibles fiancées.

Elle est datée de la maison de Gambais, *Ermitage*, et est signée Lucien Guillet. <sup>1</sup>

« Petite aimée si douce, je vous ai écrit tantôt; mais maintenant, je veux le faire pour toi seule, pour nous, car je ne puis te dire dans notre correspondance ni ce que je voudrais, ni tout ce que je pense. L'estime, le respect ou ma tendresse t'a placée, mon culte pour toi m'obligent à des précautions, à des réserves qui font tourner notre correspondance à la banalité.

« Mais ces huit jours sans te voir ni entendre ta voix, sans lire en tes yeux limpides et francs toute la beauté de ton âme m'étouffent et m'obligent à t'écrire l'agitation de mon pauvre cœur, plus ballotté encore que le tien, par les heurts de la vie.

« Il est presque nuit, un silence de vide, l'absolu, a anéanti la nature entière après son effort du jour. Pas une feuille de nos arbres ne bouge et je pense (*sic*) à toi pleinement, souverainement, dans ce cadre troublant où nous fûmes si heureux au temps béni et inoubliable pour moi, où, sans promesses, sans serments, comme aussi et surtout sans nous soucier du monde, de l'univers même, nous goûtions un bonheur, complet par la seule joie d'être l'un près de l'autre, de vivre ensemble dans l'isolement.

« Que nous importait tout! notre amour ne souriait-il pas comme la nature au printemps dans cette verdure d'où mes yeux ne peuvent se détacher et te cherchent toujours. Mon trésor si joli, pourquoi m'as-tu quitté et laissé désemparé? Que veux-tu que je fasse sans toi quand toutes mes

1. *Journal*, numéro du 25 mai 1919.

pensées, toutes mes forces du jour, toutes mes aspirations de la nuit sont tournées vers toi?

« Tout est désert sans toi, ma bien-aimée. Pourquoi nous abandonnes-tu?

« Avec la chute du jour il me viens de sombres pensées ; aurions-nous terminé un chapitre du roman de Manon, éternelle redite, et la belle page serait-elle lue à jamais?

« Tu as voulu t'éloigner de nous. Qui nous dira ici le mystère de ton cœur, et si je ne puis, comme aux premiers temps, me peiner de voir tes beaux yeux voilés, le souvenir de leurs larmes récentes, dont les causes me sont mal définies, me poursuit et la nuit et le jour.

« Réponds-moi, mon amie, toi que j'ai faite mon idole, et que sans crainte je reconnaisse tes pensées ; je suis prêt à tout ; j'ai déjà du bonheur pour le restant de ma vie.

« Je baise, comme autrefois, avec une tendre ferveur, vos chères menottes, quoi qu'elles me fassent. »

Voilà ce qui fit le succès de cet homme et ce qui devait le conduire à l'échafaud. Jusqu'à la fin la curiosité des femmes, je n'ose dire leur sympathie, le suivit et le soutint. On se rappelle le spectacle inaccoutumé qu'offrit, lorsqu'on le jugea, la salle de la Cour d'assises de Versailles, le prétoire envahi, les cartes achetées à prix d'or, une foule de chercheuses de sensations, parmi lesquelles une princesse et quelques douzaines de grues, qui étaient venues là pour contempler ce passionnant bandit, pour flairer une odeur de sang et d'amour.

Après sa condamnation, quatre jeunes filles du département de la Manche lui envoyèrent la fève qu'elles avaient trouvée dans la galette, le 7 jan-

vier, en l'informant qu'elles l'avaient choisi comme roi.<sup>1</sup>

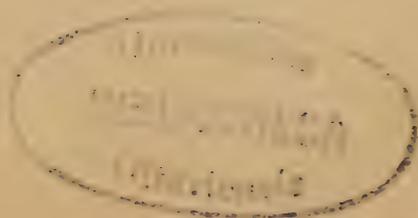
Lorsque le criminel surfait arriva au terme de son dernier voyage, au pied de l'échafaud, un des témoins raconte qu'il jeta sur la guillotine un regard angoissé, suppliant, mais, quoi qu'elle fût, elle aussi, par un de ses accessoires, le couperet, une *triangulaire*, comme disait le professeur de physiognomonie, la guillotine ne se laissa ni séduire ni désarmer.

1. *Intransigeant*, numéro du 9 janvier 1922. Landru lui-même en fut dégoûté.

FIN

## TABLE DES MATIÈRES

NOTE PRÉLIMINAIRE. . . . .	4
I. — Vrais et faux roués : Riom, les deux Lauzun, Tilly. . . . .	5
II. — Le duc de Richelieu. . . . .	47
III. — Casanova. . . . .	92
IV. — Mirabeau. . . . .	121
V. — Le dernier degré de l'échelle : Pranzini, Raspoutine, Landru. . . . .	230



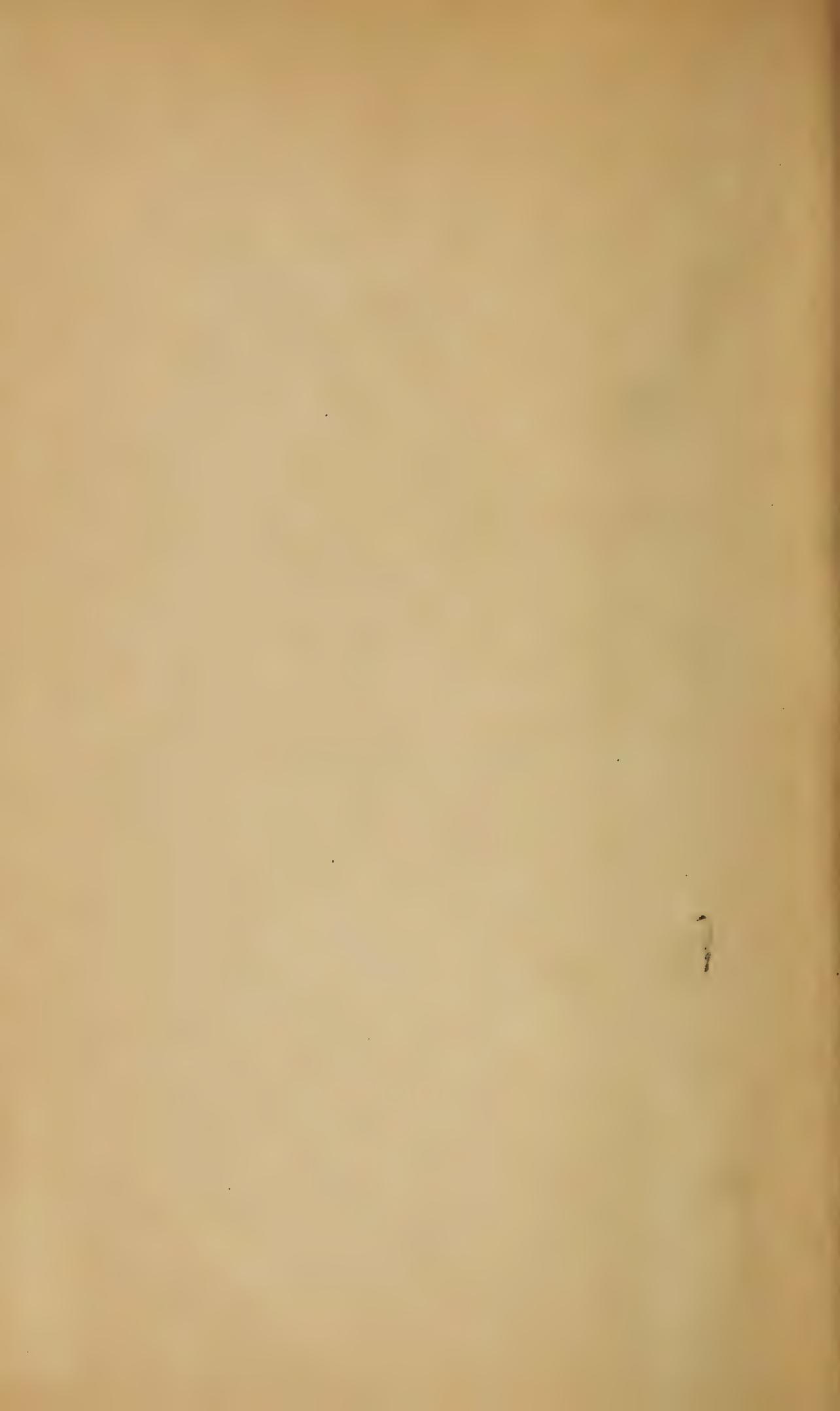
---

ASSOCIATION LINOTYPISTE

23, rue Turgot. — Tél. : Trudaine 61.79

---







La Bibliothèque  
Université d'Ottawa  
Échéance

The Library  
University of Ottawa  
Date due

AUG 26 '82

 AUG 26 '82

OCT 19 1996

OCT 10 1996

OCT 09 1997

OCT 06 1997

OCT 29 2000

NOV 12 2000

11 NOV. 2000

DEC 04 2000

 NOV 30 2001

APR. 18 2006

UO16 JAN 2006



a39003



002297124b

CE PQ 0145 . 8

.W6A4 1920 V4

C00 ALMERAS, HEN LA FEMME .A

ACC# 1383133

